

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

LE DEVELOPPEMENT : IDEOLOGIES ET PRATIQUES

**Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM
(1978-1981)**

**ORSTOM
PARIS
1983**

E R R A T A

- p. 14 : huitième référence, lire : BARAN (P.) et HOBSBAWM (E.)
- p. 27 : pas de note infrapaginale (1)
- p. 39 : ligne 20, lire «V. Lassailly» et non «Lassailly»
- p. 40 : ligne 30, lire «systémique» et non «systématique»
- p. 67 : ajouter : «unités : millions de F. CFA»
- p. 90 : ligne 14, au lieu de «ses», lire «leurs»
- p. 97 : ligne 9, au lieu de «faleme», lire «Faleme»
- p. 99 : ligne 27, au lieu de «celui de Ka», lire «le Ka»
- p. 104 : titre, au lieu d'ABADIA, lire ABADLA
(même modification, page 245)
- p. 113 : ligne 35, au lieu de «thèse de doctorat», lire «thèses de doctorat»
- p. 129 : lignes 22 et 23, lire «interférences» au lieu de «inférences»
- p. 161 : ligne 17, au lieu de «UEG», lire «UGE»
- p. 173 : sq Dans tout ce texte et le suivant, lire «THÉNEVIN» au lieu de «THÉVENIN»
: note 1, au lieu de «Mini, coof», lire «Min. Coop.»
- p. 191 : ligne 1, lire «remettent» au lieu de «remet»
: ligne 25, lire «que renvoie» au lieu de «qui renvoie»
- p. 210 : lignes 1 et 2, lire à l'intérieur de la parenthèse : (Centre de Perfectionnement pour le Développement et la Coopération Économique et Technique, CPDCET)
: ligne 8, lire «M. THÉNEVIN» au lieu de «M. THÉVENIN»
- p. 217 : 8 lignes à partir du bas, lire «Bonnafé» au lieu de «Fonnafé»
- p. 218 : ligne 23, lire «Waast» au lieu de «Wasst»
- p. 219 : ligne 9, supprimer le «—» au début de la ligne

Liste des sigles :

rajouter SATMACI (Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire)

Appartenance institutionnelle des auteurs

AUBERTIN C.	économiste	ORSTOM
BOUTRAIS J.B.	géographe	ORSTOM
CHAUVEAU J.P.	sociologue	ORSTOM
COUTY Ph.	économiste	ORSTOM
DEVAUGES R.	sociologue	ORSTOM
DOZON J.P.	sociologue	ORSTOM
GUILLOT B.	géographe	ORSTOM
HALLAIRE A.	géographe	ORSTOM
HOURS B.	sociologue	ORSTOM
KALMS S.	anthropologue	-
LALAU-KERALY M.	économiste	GRET
LASSAILLY-JACOB V.	géographe	CNRS
LE BRIS E.	géographe	ORSTOM
LE ROY E.	anthropologue	CNRS
LILIN Ch.	ingénieur	ENGREF
MARTIN J.Y.	sociologue	ORSTOM
MORICE A.	sociologue	CNRS
PONTIÉ G.	sociologue	ORSTOM
REBOUL Cl.	économiste rural	INRA
ROBINEAU Cl.	économiste	ORSTOM
SALEM G.	géographe	ORSTOM
SCHWARTZ Al.	sociologue	ORSTOM
SCUDDER T.	sociologue	Prof. au «California Inst. of Technology»
WAAST R.	sociologue	ORSTOM
WEBER J.	économiste	ORSTOM
WEIGEL J.Y.	économiste	ORSTOM

LE DEVELOPPEMENT : IDEOLOGIES ET PRATIQUES

**Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM
(1978-1981)**

Textes réunis par MM. Ph. COUTY, G. PONTIÉ et Cl. ROBINEAU.

P. COUTY, G. PONTIÉ, C. ROBINEAU

INTRODUCTION

C'est en 1978 que des chercheurs en Sciences Humaines de l'ORSTOM, présents à Paris, ont jeté les jalons de ce séminaire interdisciplinaire dont seront exposés brièvement ici les premiers acquis.

Cette initiative, approuvée par nombre de leurs collègues, répondait à leurs yeux à plusieurs nécessités.

En premier lieu il leur était apparu nécessaire de rompre un double isolement: isolement à l'intérieur même de l'ORSTOM d'une part, vis-à-vis des autres centrales scientifiques et de la sphère des praticiens du développement d'autre part.

Au cours de leurs travaux de terrain, tous les chercheurs de l'ORSTOM ont été confrontés, directement ou indirectement, aux problèmes - et plus particulièrement aux opérations - de développement. Ils ont publié sur le sujet de nombreuses études. Mais la diversité des zones d'affectation et l'absence d'une base scientifique en France, ne leur avaient guère permis jusque-là de rencontrer leurs collègues de disciplines voisines - parfois même de leur propre discipline - pour confronter leurs travaux, leurs méthodologies, leurs problèmes et leurs résultats. Le but de ce séminaire était donc tout d'abord de contribuer à pallier cette carence.

De même, l'ouverture sur les autres organismes de recherches fondamentales ou appliquées, les contacts avec les praticiens du développement relevaient essentiellement d'initiatives individuelles ou de sympathies nées au hasard de rencontres sur le terrain. Multiplier ces contacts, favoriser les échanges de vues, entre chercheurs d'horizons divers et praticiens qui n'ont ni les mêmes méthodes d'approches ni peut-être les mêmes conceptions du développement, constituait le deuxième objectif de ce séminaire.

Enfin, dans l'attente d'une base scientifique en France, ce séminaire pouvait, modestement, tenir lieu de structure pluridisciplinaire qui permettrait aux chercheurs de passage d'exposer leurs travaux et de parfaire leur formation au contact de spécialistes d'autres disciplines.

Les initiateurs en précisaient en ces termes le contenu et les différents modes d'approche.

"L'intitulé adopté vise à entamer un débat avec tous ceux qui ont participé à des politiques de développement ou les ont observées. L'interrogation portera non seulement sur les concepts mais également sur les pratiques et les mécanismes institutionnels relatifs au développement; ainsi à partir d'expériences concrètes pourra-t-on progressivement formuler des hypothèses d'ordre général et assurer une analyse du rôle et de l'efficacité des idéologies en ce domaine.

L'approche envisagée est largement pluridisciplinaire puisqu'elle a essentiellement pour but de confronter des pratiques individuelles (rôle du chercheur en Sciences Sociales dans le développement) ou institutionnelles, et des analyses autour d'un thème qui est rarement abordé de front par ceux qui en sont les expérimentateurs privilégiés."

Trois étapes ont été retenues :

- . Dans un premier temps, les participants étaient invités à "cerner l'évolution des discours" sur le développement et sur les sociétés à développer. Cette introduction aura pour but de "débrouiller le terrain" en repérant dans l'histoire récente la genèse et les transformations des discours officiels (théories socio-économique du sous-développement) et ceux moins officiels (qui étayent notamment les décisions des instances internationales et financières)."
- . Dans un deuxième temps -cela devait constituer en fait l'essentiel du travail- il était prévu de présenter des analyses concrètes d'opérations de développement. "Ce n'est, estimaient-ils, qu'à partir de l'analyse concrète d'un certain nombre d'opérations bien précises de développement ou de mise en valeur que l'on pourra saisir les pratiques réelles qui y sont à l'oeuvre. Ces analyses doivent permettre de dégager -dans un cadre national- le jeu des rapports de forces entre les institutions de développement -internationales ou étatiques-, les agents du développement et les populations concernées. L'enjeu de ces opérations ne se limite pas, en effet, à ce qu'elles se donnent explicitement comme projet."
- . Plus ambitieuse était la troisième étape, puisqu'il s'agissait de tenter de "dégager à partir de ces politiques et de ces pratiques de développement, les régularités et les mécanismes dominants. Cet effet d'induction et de synthèse portera notamment sur le processus de décision (décision de développer tel ou tel produit, telle ou telle société). Sur les rapports institutionnels dont ils sont le produit ou l'enjeu (pays industrialisés, instances

internationales, états bénéficiant de leur aide, etc...), et sur les formes d'expression et de réaction des populations développées.

Ce travail devrait permettre l'élaboration de concepts et d'analyses, elle-même débouchant sur une confrontation avec les théories et discours officiels sur le développement, qu'ils soient apologétiques ou critiques."

R E S U L T A T S

Dire que ce séminaire a pleinement atteint tous les objectifs qu'ils s'était fixés serait exagéré: la participation extérieure et le contenu même des séances n'ont pas toujours répondu, en effet, aux attentes des initiateurs.

De nombreux chercheurs de l'ORSTOM, avec plus ou moins de régularité, en fonction de leur disponibilité ou de leurs centres d'intérêts particuliers, ont suivi ce séminaire au cours des trois années passées. Des chercheurs extérieurs (AMIRA, CNRS, EHESS, IEDES, INRA....), des universitaires français et étrangers ont également participé à des séances, voire même les ont animées. D'autres chercheurs de l'ORSTOM ou d'autres organismes -GERDAT en particulier-, qui n'ont pu directement intervenir dans le cadre de ce séminaire, en ont suivi de près les travaux grâce aux comptes-rendus de séances qui leurs étaient régulièrement adressés. Par contre, l'absence quasi totale de praticiens du développement n'a pas permis les échanges de vues que l'on attendait.

De même, si le programme que l'on s'était fixé a été relativement bien respecté lors de la première année, par la suite les exposés de travaux de recherches, souvent au coup par coup, en fonction de la disponibilité des intervenants, ont peu à peu pris le pas sur une réflexion thématique suivie.

Les résultats, pour imparfaits qu'ils soient, nous ont cependant paru suffisamment intéressants pour être livrés aux chercheurs et aux praticiens du développement. Il s'agit essentiellement d'un recueil des différents comptes rendus des séances présentés quasiment à l'état brut. Nous avons pensé en effet qu'il était préférable de respecter le point de vue -parfois partiel, voire même partial- des différents secrétaires de séances. Certains comptes-rendus constituent une ébauche de synthèse des débats, d'autres se contentent de restituer, sous forme de dialogues, les discussions elles-mêmes.... Il est également des cas où l'auteur de l'exposé a rédigé lui-même le texte de son intervention et parfois proposé en complément un article rédigé.... Notre apport s'est donc limité au regroupement en trois grands thèmes des différents exposés afin d'en faciliter la lecture. Les trois thèmes retenus, précédés parfois d'une courte introduction sont les suivants:

- Evolution des discours sur le développement et les sociétés à développer;
- Analyse d'opérations de développement;
- Méthodes et concepts.

Si certains pays, tel la Côte d'Ivoire, paraissent plus que d'autres avoir retenu notre attention, il ne faut voir là la manifestation d'aucun parti pris mais seulement la conséquence du nombre important d'intervenants ayant mené des recherches dans ces pays.

Les réactions du lecteur, ses critiques, seront les bienvenues. Elles permettront l'amorce d'un dialogue, l'approfondissement de certaines questions qui, nous en sommes conscients, n'ont été qu'effleurées; elles constitueront enfin un stimulant pour la poursuite de ce séminaire et la recherche d'une plus grande efficacité.

Ph COUTY

G. PONTIE

C1. ROBINEAU

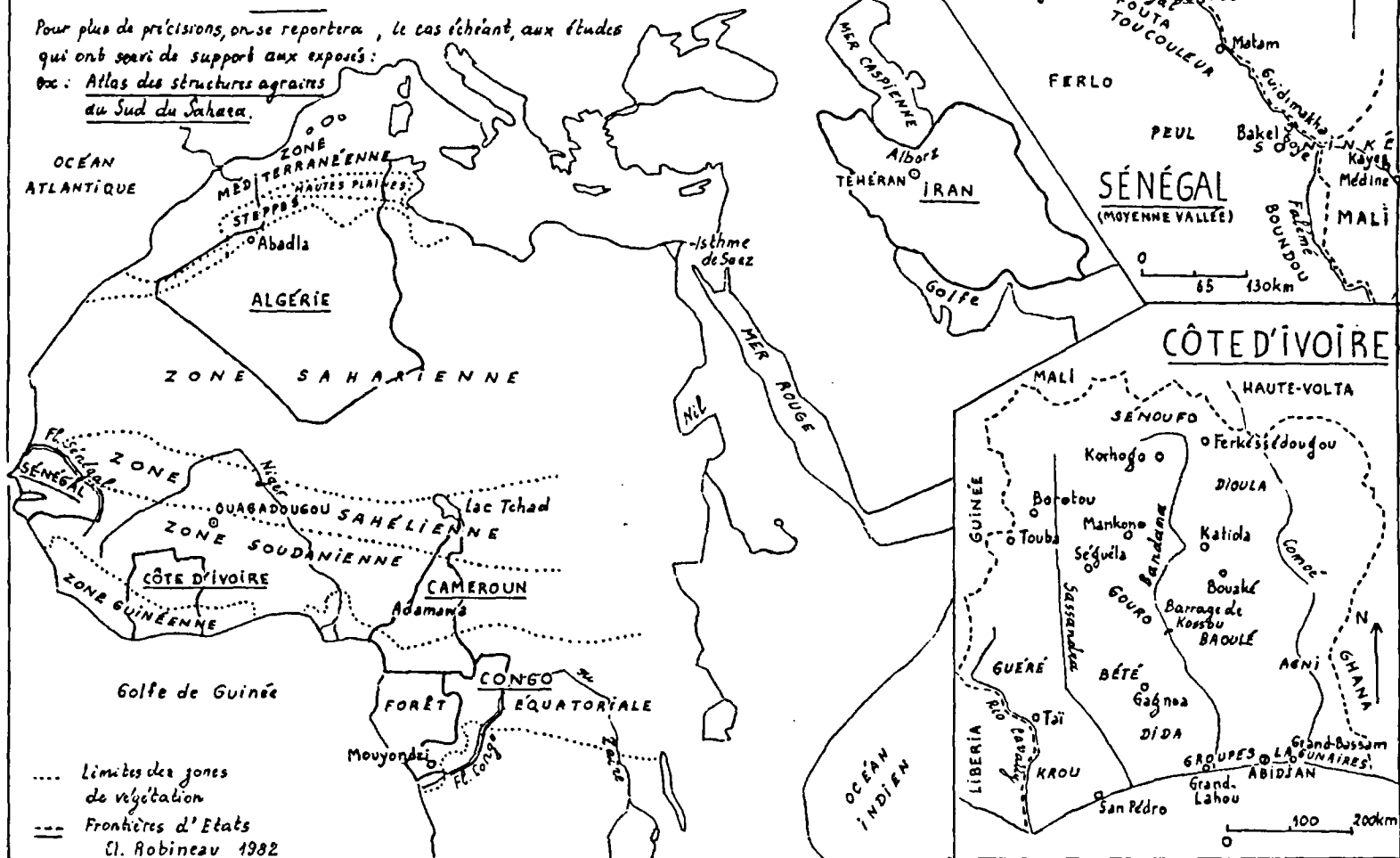
Première Partie

**EVOLUTION DES DISCOURS
SUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LES SOCIÉTÉS A DÉVELOPPER**

LOCALISATION DES ÉTUDES

Pour plus de précisions, on se reportera, le cas échéant, aux études qui ont servi de support aux exposés:

Ox: Atlas des structures agraires au Sud du Sahara.



- 1 -

LE DEVELOPPEMENT

Concept, doctrine ou idéologie

Toute opération de développement se réfère, explicitement ou non, à des schémas théoriques. La lecture des projets, si elle vise à cerner les discours autant que les pratiques, suppose de pouvoir dater approximativement les opérations par rapport à l'évolution des théories du développement.

Cet exposé propose donc un bref rappel historique afin de fournir les jalons d'un décryptage des cadres théoriques qui imprègnent telle ou telle opération. Il ne s'agit donc pas d'un inventaire des théories du développement, mais de leur succession dans le temps, de leur diversification, de la place qu'elles assignent au milieu rural.

LE CONCEPT OU LA PROBLEMATIQUE DEVELOPPEMENT
SOUS-DEVELOPPEMENT

S'il est déjà question de "développement" dans les écrits de J.B. SAY, le terme ne devient objet d'une théorisation qu'avec l'émergence politique des nations du Tiers-Monde.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le problème du sous-développement n'existe pas en soi. "Laisser faire" est le dogme de base, la théorie des avantages comparatifs et la division internationale du travail sont supposées conduire à la croissance les pays les moins développés, alors pour la plupart colonisés, en les intégrant au système des échanges internationaux.

Ces thèses resteront dominantes jusque dans les années soixante, avec comme ténors A. LEWIS (1963) et W. ROSTOW (1960)¹

¹ Les dates sont celles des parutions en français.

A-historiques, ces théories ne se posent pas le problème de l'évolution des structures sociales et des rapports de domination entre pays développés et pays sous-développés (PSD). Plus exactement, elles refusent de se le poser; le sous-titre de l'ouvrage de ROSTOW est "a non-communist manifest". Dominantes, ces thèses n'ont pas totalement cessé de l'être, surtout en Amérique Latine où les disciples de LEWIS sont au pouvoir ici et là (Argentine, Chili...) et peut-être également au Nigéria.

Dans les années soixante, plusieurs ruptures interviennent. Des auteurs comme P. BAIROCH (1963) et après lui J. FREYSSINET (1964) montrent le caractère historiquement localisé du phénomène de sous-développement.

Avec BAIROCH commence à voir le jour l'idée du sous-développement comme produit du développement. Il démontre sans ambiguïté que les PSD d'aujourd'hui ne sauraient se développer selon les étapes qu'ont connues les sociétés industrielles.

D'autres, tels F. PERROUX (1962) en France, A.O.HIRSCHMAN (1964) aux Etats-Unis ou G.MYRDAL (1959) en Suède, mettent en relief l'importance des transformations de structures dans le processus de développement et la nécessité d'une planification cohérente à partir de pôles de croissance. C'est ce que nous appellerons la critique non-radical, ou critique libérale, qui remet en cause la vision du développement sans toutefois poser la question du système de relations entre ce qui fut baptisé par la suite le Centre et la périphérie.

En gros, les économies sous-développées sont pensées comme "désarticulées" et "duales". Désarticulées car les divers secteurs d'activité n'entretiennent que peu ou pas de rapports entre eux. En jargon d'économiste, il est dit que le tableau d'échanges inter-industriels (TEI) présente de nombreuses cases blanches. Duales car s'y juxtaposent une économie traditionnelle a-monnaire à faible productivité et un secteur moderne capitaliste tourné vers l'étranger. Le sous-développement repose sur une série de blocages économiques et socio-culturels qu'il suffirait de lever pour mettre en oeuvre le développement, processus cumulatif auto-entretenu.

Dans un environnement international dont la domination est réduite à la seule détérioration des termes de l'échange (P.PREBISCH, 1964) le développement demeure conditionné par des facteurs internes à organiser, à planifier.

Ces thèmes ont eu de larges applications -et en ont encore- en Afrique tant au niveau de la planification que des politiques agricoles. Parmi les exemples que l'on peut citer: les perspectives décennales du Niger et les plans algériens de développement.

Dans ces théories, l'évolution du milieu rural est subordonnée à l'industrialisation, clé et but du développement (G.DE BERNIS, 1964). Je crois pouvoir avancer sans risque que

ces thèses ont dominé la décennie du développement au niveau des pratiques.

Toujours dans les années soixante se développe une critique plus radicale, d'origine marxiste; on l'appellera la "critique externe" en raison de son extériorité par rapport au système dominant, à l'establishment du développement.

C.FURTADO (1966), P.BARAN (1962), P.M.SWEEZY (1976), S.AMIN (1967), C.BETTELHEIM (1966), E.CHE GUEVARRA (1964), J.FREYSSINET (1966), etc... sont autant d'exemples de ces courants -au demeurant fort divers- qui posent le problème sur une base historique, démontrent que le sous-développement des uns est produit du développement des autres et que l'analyse du phénomène passe par celle de l'impérialisme et des rapports Centre-Périphérie.

Cette analyse sera le plus souvent conduite en termes de modes de production et de formation économique et sociale. La loi des avantages comparatifs est battue en brèche et la spécialisation internationale démystifiée comme instrument idéologique de pérennisation de l'impérialisme (A.GUNDER FRANCK, 1969, A.EMMANUEL, 1970).

Le développement de ces théories d'essence marxiste connaît une évolution liée à celle des luttes anti-impérialistes en Asie et en Amérique Latine, anti-coloniales en Afrique. Il faut peut-être noter que ces théories se développent, se diffusent, surtout au sortir de la guerre froide, et après la condamnation du stalinisme.

Cette critique va toutefois rester extérieure jusqu'en 1970-1971, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la décennie du développement. Celle-ci se solde par un échec dont le constat amène à la digestion par l'establishment économique et politique du discours de cette critique jusque là extérieure. Il importera de voir comment se fait cette "récupération", ce qui la rend possible.

LES DOCTRINES ET LES SCHEMAS DE CROISSANCE

Le modèle libéral ne propose pas de schéma de croissance en soi, puisque reposant sur le "laisser faire" et la théorie des avantages comparatifs, il assigne au secteur capitaliste le rôle moteur, et au milieu rural celui de débouché et de fournisseur de main-d'oeuvre. Il s'agira surtout d'attirer les capitaux étrangers et de leur fournir les conditions adéquates de mise en oeuvre, notamment la paix sociale (cf. Argentine et Chili).

Les modèles de type PERROUX veulent intégrer l'économie par l'industrialisation. Il s'agit de multiplier les liaisons entre les différents secteurs de l'activité économique de telle sorte que chacun devienne à la fois fournisseur et débouché pour tous les autres. C'est là le "noircissement" du tableau d'échanges inter-industriels (TEI), nécessaire pour que s'enclenche le processus cumulatif de croissance, celle-ci étant définie comme "accroissement des dimensions impliquant des changements de structures"(PERROUX)

Ce type de schéma assigne à l'agriculture de permettre l'industrialisation par dégagement d'un surplus en produits et en travail (main d'oeuvre). La mobilisation de ce surplus par l'Etat devant permettre l'industrialisation, laquelle doit à nouveau trouver à écouler ses produits dans une agriculture modernisée.

Ainsi se comprend par exemple le plan de développement algérien:

- 1 l'industrie a le rôle moteur de la croissance;
- 2 la mise en place de l'infrastructure industrielle est censée aller de pair avec une re-structuration du secteur agricole (réforme agraire, aménagements fonciers);
- 3 l'agriculture, laissée pour compte dans un premier temps, doit être au "rendez-vous" en 1980, c'est-à-dire en mesure de recevoir les produits industriels et de lui fournir des matières premières, en même temps que les hausses de productivité permettront la création d'emplois pour lutter contre l'exode des travailleurs vers la ville ou l'étranger.

La croissance se met en place à partir de pôles industriels, les industries étant choisies en fonction de leurs possibles effets d'entraînement sur le reste de l'économie (cf. DE BERNIS, 1964). Ce schéma de croissance, resté longtemps dominant (ne l'est-il plus?) assigne dans les faits un rôle second et subordonné au milieu rural. Il implique aussi de facto la subordination des cultures vivrières aux cultures d'exportation: la circulation de ces dernières étant aisément contrôlable, c'est à travers elles que le surplus supposé existant sera le plus facilement prélevé par l'Etat. Ainsi le second plan camerounais énonce-t-il que "le producteur rural doit cesser de ne produire que ce qui se consomme pour produire ce qui se vend". En clair, le producteur rural doit faire moins de vivrier et plus de culture de rente.

Enfin, ces schémas prennent appui sur le système des prix payés aux producteurs respectivement pour les cultures vivrières et pour les cultures d'exportation, système qui à la fois permet et exprime le transfert de valeur du vivrier à l'exportable (MEILLASSOUX, 1975).

Les schémas marxistes et néo-marxistes de croissance, bien que nombreux et divers, présentent maints traits communs.

Tous assignent à l'Etat de prendre en charge le développement, par une planification forte même si elle doit être "décentralisée", "participative", etc...

Il s'agit de briser le rapport de domination impérialiste et de planifier un développement auto-centré.

Il faut briser la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en intégrant l'économie, ceci dans des ensembles régionaux (AMIN), afin d'assurer une croissance qui ne multiplie pas les inégalités mais au contraire les restreigne.

LES IDEOLOGIES DU DEVELOPPEMENT

Pour G.DUBY, "L'idéologie n'est pas un reflet du vécu, c'est un projet d'agir sur lui"¹. Les théories du développement laissent à penser qu'elle est à la fois l'un et l'autre.

Pour les libéraux, point n'est besoin de donner un contenu humaniste au concept. Le modèle à atteindre se trouve dans les sociétés industrielles occidentales et à la limite, dans l'américain way of life.

Pour la "critique interne" ou critique non radicale, le développement serait "la croissance prenant en compte les coûts de l'homme" (PERROUX). Ce développement a l'Homme pour finalité, "dans toutes ses dimensions"; on peut situer dans la même ligne humaniste la définition de la santé adoptée par l'OMS: "état complet de bien-être physique, mental et social". Il s'agit en fait d'un habillage humanisant de la croissance, que l'on voudrait sans heurt. Cette croissance pourrait donc être à la fois "déséquilibrée" (HIRSCHMAN) et... porteuse d'harmonie.

Pour la critique marxiste, il ne s'agit pas d'évacuer les conflits, bien au contraire. Le but à atteindre est la société socialiste sans classe. Mais ceci suppose à la fois la lutte contre l'impérialisme à l'extérieur et le développement des luttes de classes à l'intérieur. Ce qui pose le problème de la nature et du rôle de l'Etat; de la nature et du rôle de la planification.

Tel est, posé de façon caricaturale, le principe. Dans la réalité les thèses de S.AMIN ont été facilement reprises au niveau des discours officiels. Ce avec d'autant plus de facilité que loin de menacer l'ordre établi, elles confortent les bourgeoisies locales dans leurs tentatives d'investissement de l'appareil économique. On parlera donc ici et là de la nécessité d'un développement "auto-centré"; ceux-là même qui en vivent dénonceront à des fins politiques la dépendance et l'impérialisme, au nom de l'indépendance nationale.

Ainsi vidé de son contenu théorique (à moins que celui-ci ne s'y prête?) le discours de S.AMIN apporte une caution aux pouvoirs en place dans les pays africains.

On comprend mieux, dès lors, qu'à l'issue de la décennie du développement ce discours ait pu être également repris par les organisations internationales, sans grand risque. Le produit en est l'ouvrage de U.LELE (1975).

Notons toutefois que cette reprise en compte ne se fait que pour le milieu rural et se satisfait fort bien du développement prodigieux des crédits privés aux pays du Tiers-Monde. Notons enfin que pour l'industrie, l'habillage idéologique demeure celui de la théorie de la croissance type F.PERROUX, la réalité restant souvent celle du "laisser faire".

¹ Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme. Gallimard, 1979

En fin de compte, quelle que soit l'école de pensée, le "concept" de "développement" apparaît comme l'habillage idéologique de la croissance. Il est ce qu'on assigne comme but à la croissance, réalité quantifiable, croissance toujours conçue comme un processus cumulatif auto-entretenu; croissance qui peut être envisagée de multiples façons, mais qui n'est remise en cause par personne, fors le Club de Rome (qui lui doit son existence....).

CROISSANCE ET SOCIÉTÉS RURALES

On sait que l'accumulation, monétaire ou autre, entraîne de profonds bouleversements sociaux qui vont de la capitalisation de la force de travail à la constitution éventuelle de classes sociales antagonistes bien différenciées.

M. MAUSS (1923), G. BALANDIER (1955) et après eux C. MEILLASSOUX (1964), ont montré que les sociétés rurales mettent en place des mécanismes sociaux destinés à neutraliser au mieux les effets de l'accumulation sur la structure sociale, qu'il s'agisse de la destruction de cette accumulation (*potlatch*) ou de sa redistribution à travers des luttes de prestige (*bilaba*).

Les sociétés où l'accumulation s'opère en s'élargissant semblent être celles où l'enrichissement vient conforter les structures sociales existantes, où la stratification sociale nouvelle trouve à s'exprimer dans la stratification politique traditionnelle. Ainsi en va-t-il des sociétés bamiléké où la réussite matérielle se réinvestit en titres dans la chefferie traditionnelle¹.

Toujours est-il que pratiquement toutes les sociétés rurales africaines sont conçues de telle sorte que la croissance -cumulative et auto-entretenu- met en danger leur survie.

Elles produisent donc des "réponses" destinées à limiter les effets du changement. Mais ces réponses mêmes les amènent à se transformer (MEILLASSOUX, 1964).

Dans le même temps, les sociétés industrielles sont condamnées à la croissance pour survivre.

Dès lors, le "développement rural" apparaît comme rapport de forces entre deux modes de reproduction contradictoires, l'un s'imposant progressivement à l'autre.

L'étude des modalités concrètes de ce rapport de forces principal me semble constituer l'intérêt éventuel de ce séminaire.

¹ Encore convient-il de noter que cette chefferie actuelle est le produit d'une évolution qui a rendu possible l'adéquation des structures politiques et de la stratification sociale nouvelle.

Dans cette optique, les opérations de développement, qui se veulent l'instrument de la croissance en milieu rural, sont bien évidemment un lieu privilégié d'observation de ces rapports de forces. Et il nous faut constater qu'aucune théorie du développement ne remet en cause la nécessité des interventions sous forme d'"opérations de développement". Sont discutés les principes de base, les objectifs économiques, politiques, sociaux; pas l'existence de ces opérations qui semble aller de soi.

Or, les lignes qui précèdent voudraient faire comprendre :

- que l'on ne peut pas vouloir la croissance et en même temps la préservation des structures sociales (la croissance implique nécessairement la transformation de ces structures);
- qu'a fortiori il est illusoire de penser pouvoir "appuyer" la croissance sur des modes de production précapitalistes, organisés pour se survivre à eux-mêmes. Au mieux pourra-t-on opérer une *ponction*, ce à quoi se réduit le plus souvent le "développement" rural dans les faits. Lequel "développement" se traduit en contrepartie par la pénurie vivrière, le renforcement de la stratification sociale, la surexploitation des femmes, les migrations vers la ville.... ou l'étranger.

Les théories de la croissance, quelles qu'elles soient, tendent à considérer le milieu rural comme un tout indifférencié, au mieux dual (les leaders et les autres, ou les exploités et les exploités), ayant sa place dans les schémas au même titre que l'industrie ou la distribution, comme "secteur".

Mais lorsqu'il s'agit de passer du schéma théorique à la pratique, quand il lui faut descendre de la planification nationale au projet d'intervention, l'économiste se heurte à la complexité des structures sociales concrètes.

Il se tourne alors vers le sociologue ou l'anthropologue et lui demande non pas ce que les paysans veulent, mais bien comment utiliser les structures sociales existantes ou comment les modifier à moindre coût dans le sens désiré par lui. Un peu comme autrefois l'administrateur colonial assignait à l'ethnologue de "trouver le chef"¹

¹ En langage moderne la question se traduit ainsi: "faire l'analyse systématique du milieu pour en dégager les niveaux de décision pertinents" ... Ainsi risquent de se trouver pervertis des outils d'analyse à l'origine élaborés dans un but critique.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Un ouvrage de référence:

FREYSSINET (J.), 1966 - *Le concept de sous-développement*, Paris, Mouton, 369 p., bibliogr. (505 titres référencés).

Voir également:

in AUSTRUY (J.), 1965 - *Le scandale du développement*, Paris, la bibliographie analytique et critique de G. CAIRE.

AMIN (S.), 1967 - Le développement du Capitalisme en Afrique Noire. in *L'Homme et la Société* n° 12.

AMIN (S.), 1970 - *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 592 p.

BAIROCH (P.), 1967 - *Diagnostic de l'évolution économique du Tiers-Monde depuis 1900*, Paris, Gauthier-Villars.

BAIROCH (P.), 1971 - *Le Tiers-Monde dans l'impasse*.

BALANDIER (G.), 1964 - *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, PUF, (2e éd.).

BARAN (P.) et HOBBSBAW (E.), 1962 - Un manifeste non communiste. in *Les Temps Modernes*, juin, pp. 1914-1927 (critique de ROSTOW).

BETTELHEIM (C.), 1966 - *Problèmes théoriques et pratiques de la Planification*, Paris, Maspero.

CHE GUEVARRA (E.), 1964 - Discours à la CNUCED. in *Actes de la conférence des Nations Unies*, Genève, 1964.

DESTANNE DE BERNIS (G.), 1964 - L'industrialisation des pays en voie de développement. Impératifs, Préalables, Voies et Moyens. in *Développement et Civilisations*, n° 1-2, pp. 135-174.

EMMANUEL (A.), 1970 - *L'échange inégal*, Paris, Maspero.

FURTADO (C.), 1966 - *Développement et sous-développement*, Paris, PUF.

GUNDER-FRANCK (A.), 1969 - *Le développement du sous-développement: l'Amérique Latine*. Paris, Maspéro.

HIRSCHMAN (A.O.), 1964 - *Stratégie du développement économique*, Paris, Editions ouvrières.

LELE (U.), 1975 - *Le développement rural. L'expérience africaine*. Banque Mondiale. Préface de Mc NAMARA.

LEWIS (W.A.), 1964 - *Stratégie du développement économique*, Paris.

MAUSS (M.), 1923 - Essai sur le don. in *Annales sociologiques*, n° spécial, I.

MEILLASSOUX (C.), 1968 - Ostentation, destruction, reproduction. in *Economies et sociétés*, II, 4, avril.

- MEILLASSOUX (C.), 1975 - *Femmes greniers et capitaux* Paris, Maspéro.
- MYRDAL (G.), 1959 - *Théorie économique et pays sous-développés*, Paris.
- MYRDAL (G.), 1972 - *Le défi du monde pauvre*, Paris, Gallimard.
- PERROUX (F.), 1962 - *L'économie des jeunes nations*, Paris.
- PREBISCH (P.), 1964 - *Actes de la conférence des Nations Unies*, Genève.
- ROSTOW (W.), 1962 - *Les étapes de la croissance économique, (a non-communist manifesto)*, Paris, Seuil.
- SWEEZY (P.M.), 1976 - *Le capitalisme moderne*, Paris, Seuil.

- 2 -

LE DISCOURS DE L'ANTHROPOLOGIE FACE AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

L'objet de cette réflexion, qui ne saurait tout couvrir, est d'essayer de situer l'influence, la situation, le rôle de l'anthropologie en général et de l'anthropologie économique en particulier, face à la problématique du développement et de l'évolution des sociétés du Tiers-Monde.

Jusqu'à une date assez récente, il faut constater que l'organisation des enseignements d'anthropologie prédisposait les anthropologues à une susception explicite à l'égard du concept de développement qui se présentait comme un phénomène historique, économique et politique, à des ethnologues qui étudiaient et réfléchissaient sur des sociétés proches de l'âge de pierre, indirectement soumises aux influences de l'évolution socio-économique des Etats, qu'il était dès lors facile d'ériger en "absolus" académiques. Le développement des sciences sociales a mis un terme à l'exclusivité de cette perspective, et peut-être s'agit-il d'une des causes du développement de nos disciplines.

On tentera ici de marquer brièvement quelques dates et de repérer les points saillants de cette évolution avant de relever les apports et l'état actuel de la réflexion.

"Les argonautes du Pacifique occidental" de B. MALINOWSKY publié en anglais entre les deux guerres, édité en français en 1963.

A l'image d'un "sauvage" fantasque, insouciant qui se contente du moindre effort et profite d'une nature généreuse, MALINOWSKY oppose la description d'une société complexe où le travail est organisé selon des règles strictes. L'homme "primitif" ne s'oppose pas par nature à l'"homo economicus" occidental. Il est aussi rationnel dans le cadre d'autres normes, d'une autre cohérence où par exemple la magie fonctionne comme un important facteur de production. La communauté existe avant la production.

La théorie fonctionnaliste qu'inaugure MALINOWSKY s'accommode assez bien de la situation coloniale. Elle rend possible l'accumulation d'une connaissance utilisable pour les administrations coloniales anglo-saxonnes au plan du simple contrôle des communautés.

Les changements sociaux deviennent le principal objet d'étude après la deuxième guerre mondiale.

Dans "Sociologie actuelle de l'Afrique Noire", G. BALANDIER inaugure une analyse globale du phénomène colonial qui met fin à l'isolement collecteur et monographique de l'anthropologie. Les petits groupes sont réintégrés et situés dans des ensembles ou des sociétés globales. La dimension économique et politique des phénomènes culturels

est réintroduite amenant l'anthropologie à une certaine prise de conscience historique.

L'"Anthropologie économique des Gouro de la Côte d'Ivoire. De l'économie d'auto-subsistance à l'agriculture commerciale" - (1964) de C.MEILLASSOUX, marque le début d'une problématique nouvelle concernant les économies traditionnelles: l'anthropologie économique.

Là où l'on cherchait auparavant des comportements économiques originaux pour les analyser avec des concepts largement occidentaux, il devient possible de penser l'intégration ou la non-intégration des systèmes économiques traditionnels.

M.GODELIER dans "Rationalité et irrationalité en économie" - (1971), souligne la rationalité sociale globale contre une rationalité économique spécifique qui n'est qu'ethnocentrisme ou naïveté, et qui ne s'applique qu'à notre société.

M.SAHLINS dans "Stone age economics" - (1972), (Trad. française 1976 - Age de pierre, âge d'abondance), conteste l'image des sociétés traditionnelles selon laquelle les ressources sont rares, la vie est dure et le dénuement complet. Il permet d'articuler l'économie et le politique et souligne l'absence d'autonomie de l'économie dans les sociétés primitives.

La rareté "organisée" c'est le capitalisme occidental. L'*homo oeconomicus* est une invention bourgeoise et la faim croît avec le progrès culturel.

Le mode de production domestique c'est la sous-production organisée. Il est inutile de beaucoup travailler, les ressources sont sous-utilisées, la main-d'oeuvre est sous-employée. C'est l'inverse de la croissance ou l'anti-développement.

Toute une critique féconde des concepts de l'économie politique occidentale a été entreprise. Elle incite à trouver des instruments d'analyse adaptés à leur objet. C'est sur ce point en particulier que les "développeurs" peuvent interroger utilement les anthropologues après certains échecs.

De même, la prise en compte des stratifications sociales, la connaissance des structures sociales propres à une société sont aujourd'hui préalables à tout projet de développement. C'est un apport évident de l'anthropologie. La notion de mode de production est toujours l'objet de débats. L'anthropologie dans ce domaine a singulièrement renouvelé les lectures traditionnelles du marxisme.

L'analyse de situations locales grâce à un vocabulaire général et dans une perspective théorique plus ou moins commune signale la relative cohérence de l'anthropologie économique. La prise en compte des rapports de productions dans leur articulation avec les forces productives et les

moyens de production permet d'analyser les situations spécifiques avec plus d'acuité qu'auparavant. L'analyse de ces cas particuliers en termes généraux peut favoriser une relative continuité à travers des niveaux locaux, régionaux, nationaux, niveaux d'intégration différents sur lesquels butent souvent les politiques de développement. Une certaine réintégration des économies locales est rendue possible.

La notion de reproduction sociale permet d'analyser certaines formes de résistance et la persistance de certaines structures. Les formes particulières des échanges, leurs liens avec la distribution des pouvoirs soulignent la spécificité de chaque société. Les catégories d'ostentation, de destruction, apparemment irrationnelles, ont un sens politique évident et participent à la reproduction de la société.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les points relevés, bien qu'incomplets, soulignent les apports de l'anthropologie économique à la connaissance des sociétés qui sont l'objet de politiques de développement en particulier par introduction de l'économie marchande.

Les échecs, les détournements de ces politiques s'expliquaient par l'ignorance ou la naïveté des planificateurs. La nécessité de connaître les groupes sociaux investis dans les actions et leur place dans la société est aujourd'hui évidente.

L'anthropologie se présente parfois comme le point de départ d'un nouvel humanisme selon lequel, par un retournement radical, c'est le paysan qui est l'objet de toutes les sollicitudes et non plus le budget national ou la balance commerciale. Est bon ce qui est bon pour le paysan. Par ailleurs, l'autosuffisance devient dans certains pays un idéal nécessaire après les avatars d'échanges trop inégaux. Mais l'anthropologie économique nous apprend que l'échange est forcément inégal et que dès le village il assure l'inégalité.

Dans ce nouveau contexte, l'anthropologie peut facilement devenir le dernier alibi d'un impérialisme habillé de neuf et apte à toutes les récupérations théoriques.

L'utilisation d'un vocabulaire pseudo-anthropologique, de morceaux de théories détachées de leur contexte, signale ce risque qui est simplement le corollaire d'un certain succès et qui n'appelle que plus de rigueur dans la pratique de nos terrains, quelles que soient nos "spécialités".

Si tel groupe d'indiens du Vénézuëla, tels Mélanésien de Nouvelle Guinée, tels Pygmées servent de fécondes références à nombre d'analyses, souvenons-nous aussi que la principale vocation de la démarche anthropologique consiste justement à trouver la continuité entre ces Yanomami, Baruya, ou Mbuti et les migrants des périphéries de Bogota, de Brazzaville, et même des villes d'Europe.

Par cette unification du champ de la connaissance, là où régnait un exotisme suspect, l'anthropologie économique a joué un rôle capital et a profondément modifié notre façon de penser les sociétés.

- 3 -

PRATIQUE ET « PHILOSOPHIES » DU FINANCEMENT DES ÉCONOMIES SOUS-DEVELOPPÉES PAR DES SOURCES EXTÉRIEURES

Il s'agit dans cette note de repérer les principaux éléments récents (jusqu'en 1979) d'évolution des flux économiques et financiers à destination des pays sous-développés. Il s'agit conjointement d'examiner l'évolution de la "philosophie" de l'aide économique au développement, au regard des pratiques réelles.

Le financement extérieur des économies sous-développées recouvre un ensemble apparemment hétérogène de "ressources": bilatérales ou multilatérales, publiques ou privées, libérales ou au coût du marché, opérations volontaristes de développement ou investissement directs de firmes transnationales, par exemple.

Le financement extérieur global des pays sous-développés (du moins classés tels par l'O.C.D.E.) a triplé de 1969 à 1977, où il représente 51,5 milliards de \$. Sur cette somme, 47 milliards proviennent des pays capitalistes les plus riches, groupés au sein du comité d'Aide au Développement (OCDE) et 8,7 milliards transitent par le groupe de la Banque Mondiale (BIRD, IDA, SFI): 6,1 milliards de \$ seulement concernent l'agriculture; 13 % du total des ressources (mais 19 % de l'aide publique, où existe un élément "don") sont destinés à l'Afrique au Sud du Sahara.

La composition de l'ensemble du financement a subi de fortes transformations dans les années 1970.

On constate simultanément: une détérioration des conditions et du volume d'endettement; un déplacement accru des ressources de financement vers les pays sous-développés à revenu moyen, au détriment des pays à faible revenu; un désengagement financier des Etats des pays capitalistes les plus puissants au profit de leurs entreprises et, de plus en plus, de leurs banques. A titre d'illustration: les prêts internationaux représentent presque la moitié du total des apports de ressources aux conditions du marché, ces apports constituant 62 % du financement global; les émissions d'obligation et les crédits bancaires s'adressent avant tout aux pays à revenu moyen et ont quadruplé de 1975 à 1977.

La situation est l'aboutissement actuel d'une succession de phases décelables tant dans la pratique de ce financement que dans la "philosophie" qui lui est liée.

Grossièrement, on peut distinguer depuis la seconde guerre mondiale quatre périodes dans la pratique et la politique de financement du "développement".

ELEMENTS D'EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU TOTAL DES RECETTES DES PAYS
EN DEVELOPPEMENT DE TOUTES PROVENANCES (Source OCDE : coopération
pour le développement : examen 1978)

	1969	1970	1976	1977
<i>Part des ressources bilatérales</i>	37 %			19 %
<i>Part de l'aide publique</i>	52 %			38 %
<i>Part des pays de l'OPEP</i>	4,5 %			11,5 %
<i>Part du secteur bancaire international</i>	3,9 %			20,9 %
<i>Part des apports de ressources aux conditions du marché</i>	48 %			62 %
<i>Part des apports des USA, de l'Allemagne, du Japon, de la France et du Royaume Uni :</i>				
- dans le total des ressources		76 %		54 % (+ 270 % en valeur absolue)
- dans l'aide publique		33 %		16 % (+ 186 %)
- dans les investissements privés directs		18 %		13 % (+ 278 %)
- dans les capitaux privés		37 %		37 % (+ 350 %)
<i>Montant de l'évolution de la dette des pays en développement</i>		74,1 % milliards \$		244,0 milliards \$ (+ 300 %)
- auprès du secteur privé ²²		28,1 %	41,1 %	

²² M.CI. CELESTE : "L'endettement du Tiers-Monde", Le Monde Diplomatique, juin 1978.

De 1945 à 1960 environ, l'économie du système capitaliste se reconstruit, essentiellement avec l'aide octroyée bilatéralement par les Etats-Unis. Les pays sous-développés en tirent peu de bénéfices, et encore moins les pays africains, encore colonisés. L'agriculture est très peu concernée par les politiques d'aide au développement, l'accent étant mis sur le développement par import-substitution. La philosophie dominante repose sur l'hypothèse que *le développement est avant tout affaire d'apport de capital*; elle est finalement optimiste, puisque rien dans le système économique mondial n'imposerait une paupérisation cumulative des pays sous-développés à condition qu'ils absorbent une quantité suffisante de capital...

Dans les années 1960, le volume des capitaux disponibles pour les transactions internationales s'est accru. La convertibilité des monnaies des principaux pays capitalistes permet aux accords de Bretton-Woods (1944) de fonctionner pleinement et de faciliter les rapports économiques internationaux dominés par les Etats-Unis. Les banques privées commencent à concurrencer l'aide publique des Etats comme apporteurs de capital.

Au sein des pays sous-développés, les opérations de développement se déroulent dans une ambiance difficile et paradoxale: les marchés mondiaux agricoles, où fonctionnent des prix protégés, s'encombrent de produits à prix très bas, certains pays ayant un "monopole" de production; la psychose des invendus est réelle: une bonne récolte peut être une calamité financière. Pour les pays sous-développés, il est moins onéreux d'importer que de produire. D'autre part, le problème alimentaire est moins ressenti à cause d'une population plus faible, du faible coût du vivrier, d'une plus grande importance relative de la production domestique. Les Etats nouvellement indépendants cherchent à obtenir leurs propres sources de financement, indépendantes de l'ancienne métropole. La philosophie du développement est focalisée sur l'industrialisation, le sous-développement n'étant qu'un simple retard entre économies nationales (les Nations Unies officialisant ces thèses dans la -première- décennie du Développement). L'apport devenu important des Banques capitalistes suscite une distinction essentielle entre les pays à très bas niveau de revenu, offrant peu de critères de rentabilité, et les autres. Les premiers, ou "*pays aidés*", seront laissés à la discrétion de l'aide publique ou internationale (spécialement l'IDA dans le groupe "Banque Mondiale"); les autres ou "*pays commerciaux*", obtiennent des sources de financement privé et acquièrent une partie de leurs importations au coût du marché. Cette distinction va se développer ensuite, dans les années 1970. Mais déjà, un certain nombre de conceptions sont réévaluées: la nécessité des restrictions à l'importation pour favoriser l'import-substitution est critiquée au nom du coût économique lié à toute politique protectionniste; parallèlement la variable "*progrès technique*" est plus étroitement intégrée aux modèles de développement.

Les années 1970 débutent dans une conjoncture d'expansion économique et des échanges internationaux. C'est, pour les financiers, "*le bon boom*" qui alimente des investissements accrus dans les pays sous-développés. La philosophie dominante du développement, établie dans la Stratégie Internationale du Développement, globalise les objectifs, incluant les aspects sociaux. Ainsi, on agirait effectivement sur la réduction des écarts entre nations et groupes de revenu et l'on permettrait une diffusion de l'emploi et des revenus dans les régions rurales. Mais les problèmes monétaires internationaux (inconvertibilité de fait du \$ en 1971) et la récession mondiale de 1973 interrompent les vastes perspectives du programme.

La récession devient crise. L'on assiste simultanément à une reconversion profonde des économies capitalistes développées, sous l'égide du capital financier, et à une flambée des prix des biens primaires (produits tropicaux et, surtout, pétrole). La récession économique des pays industrialisés et l'afflux des capitaux recyclés par les pays producteurs de pétrole déterminent une situation de surliquidité des banques. C'est, pour elles, le "*mauvais boom*": le marché financier est un marché où les emprunteurs sont dans un rapport de forces favorable. Parmi les emprunteurs figurent pour une part de plus en plus importante les pays sous-développés (ceux dont les revenus sont les plus bas étant toujours laissés au crédit public bilatéral et, de plus en plus, multilatéral).

Résultat : depuis 1973, les capitaux originaires de l'OPEP passent de 4,5 à 11,5 % du total du financement des pays sous-développés (la part des pays socialistes dépasse à peine 1 %); deux tiers des ressources proviennent de capitaux privés; 62 % de l'apport total est effectué aux conditions du marché. Dans cet apport, l'élément le plus dynamique et, désormais, le plus important, n'est plus constitué par les investissements directs (donc les transnationales) ni par les crédits à l'exportation mais par les prêts bancaires internationaux (21 % du total des ressources). Les pays sous-développés constituent comme un ballon d'oxygène à l'économie financière capitaliste. Ils représentent maintenant 20 % du commerce international des pays développés et sont les plus gros emprunteurs sur les marchés des capitaux privés internationaux (cf. les thèses sur la "mondialisation de l'économie" et sur la place du "capital financier"). L'augmentation des exportations et des P.N.B. de ces pays rassurent globalement les experts financiers sur la question de l'énormité de leur dette extérieure (244 milliards de \$ en 1977).

La philosophie dominante de l'aide et du financement s'en trouve profondément transformée. Plus exactement elle se livre sur deux plans distincts qui sont pourtant complémentaires. Le premier plan est celui de la *réorganisation de l'économie mondiale*: les entreprises et le capital financier ont besoin du marché des pays sous-développés; mais parmi ces derniers ceux dont les garanties économiques sont les plus fortes sont en mesure de choisir entre diverses

sources de financement (APD, FMI et pétro-dollars par exemple) et d'imposer le principe de non-ingérence dans les choix politiques et économiques de leurs Etats: ainsi en 1970, déjà, les responsables politiques des pays sous-développés avaient boudé la Stratégie Internationale du Développement de l'ONU, car ils y voyaient les conseils alignés des Etats industriels, et particulièrement des USA; de même le "dialogue Nord-Sud" s'inscrit dans le cadre d'une confrontation dure. Cela correspond également à la constitution de capitalismes "nationaux" dans les pays sous-développés (repli des transnationales vers les pays développés) au profit du capital financier international. D'ailleurs, au sein même des pays sous-développés, un groupe important parmi ceux qui sont repérés comme les plus "rentables" ne sont pas d'accord pour un réaménagement radical de la dette privée, craignant eux-mêmes pour leur crédibilité. Il en résulte que la philosophie dominante du développement repose sur le principe du "profit mutuel" entre pays développés et sous-développés. Le "nouvel ordre économique international" doit donc être trouvé dans le cadre de négociations (c'est l'époque actuelle du "développement institutionnel"). La distinction fondamentale entre le développement libéral par les exportations et le financement extérieur et le développement autocentré n'est plus de mise. L'on doit rechercher une combinaison optimale et variable selon les pays, d'impulsions nationales et étrangères. Il reste que tout excès protectionniste est condamné: des théoriciens-experts remettent en question la réalité de la détérioration des termes de l'échange à long terme et même la nécessité de la stabilisation des marchés, qui, selon eux, serait loin d'être profitable aux pays sous-développés pour la plupart des produits agricoles de base. La généralisation du progrès peut donc justifier un accroissement de l'inégalité, si les pauvres y trouvent avantage. Dans ce cadre, le FMI (auquel est étroitement lié le groupe de la Banque Mondiale) jusque là simple surveillant du système monétaire international (accords de Bretton-Woods) devient un élément actif de la politique de crédit international, en particulier par une coordination étroite avec les banques commerciales, allant jusqu'au cofinancement d'opérations de développement (depuis peu condamné). Le Directeur du FMI se croit obligé de répondre en septembre 1978 à la critique que le FMI apparaît avant tout comme organisme chargé de tirer d'affaires les banques. Autre critique de la philosophie officielle du développement: les effets négatifs de transferts inappropriés des technologies. Il reste que les conceptions économiques libérales (préconisant par ailleurs une orthodoxie musclée des politiques économiques internes) triomphent -certains pays comme le Pérou ou le Zaïre étant sous la tutelle constante du FMI.

Deux problèmes liés ne trouvent pas cependant de solutions dans ce cadre libéral : le *problème alimentaire* et celui des *pays les plus pauvres* ou "les moins avancés" (P.M.A.) qui sont marginalisés par rapport au système mondial. C'est un deuxième volet de la philosophie dominante du développement qui les prend en charge

(et ici on parlera non plus du FMI, mais de la Banque Mondiale). Elle n'a plus vocation à régenter l'ordre économique mondial mais, plus spécifiquement, à "*vaincre le sous-développement*" incarné par le problème alimentaire et l'existence de pays marginalisés. Ce sont ces deux préoccupations qui sous-tendent les modalités d'aide préconisées: développement *intégré*, pour faciliter l'intégration réelle des ensembles de producteurs et non seulement des circuits de commercialisation; prise en compte des besoins alimentaires et des "*besoins essentiels*"; encadrement des petits producteurs. Le maillon faible de la chaîne néo-libérale de développement est ainsi pris en charge par une philosophie à usage sélectif et appliquée par les institutions officielles de développement (Banque Mondiale, Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, CEE, Nations-Unies...). Le discours reprend des thèmes humanitaires: couverture des besoins essentiels de l'homme, à commencer par la nourriture -or, l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires, le déséquilibre vivrier consécutif à l'extension des cultures d'exportation, l'inefficacité des importations alimentaires pour résoudre les cas de disette grave et de famine se jouent au niveau global de la réorganisation économique mondiale. Autre thème: la réduction des écarts entre nations et entre catégories sociales; désormais l'effort de développement doit porter en priorité sur les pays et les couches les plus démunis, de telle façon que les petits producteurs directs, et non plus une catégorie limitée d'exploitants favorisés, soient assurés d'un niveau minimum de reproduction - or le caractère financièrement et politiquement insupportable de la dépendance alimentaire renvoie au monopole des pays les plus riches. On pourrait dire que la philosophie du développement actuellement dominante:

1. comble les fissures du système économique international dans ce qu'il a de plus visible: impératif alimentaire et marginalisation de certains pays;
2. développe les thèmes d'action spécifiques à ces "bavures": importance du secteur agricole et prise en compte de la production vivrière dans toute opération de développement; action prioritaire et "intégrée" sur les marginaux du développement. Ainsi, les pays sous-développés à revenu plus élevé et les secteurs non-agricoles, déjà intégrés à l'économie mondiale, sont davantage pris en compte par la philosophie du redéploiement économique mondial;
3. mais les "deux philosophies" se rejoignent quant aux moyens proposés: ceux-ci diffèrent par les sources dominantes de financement (public ou privé selon le cas) mais ils autorisent un éclectisme des modalités d'intervention (impulsion extérieure ou nationale) et même du choix d'institutions politiques: les pays sous-développés à option socialiste sont invités à participer à la stratégie des échanges internationaux. (Les pays socialistes

européens n'échappent d'ailleurs pas à ce mouvement d'intégration aux échanges internationaux et d'endettement vis-à-vis des principaux pays capitalistes; cf. également les accords sino-japonais ou sino-américains).

TEXTES UTILISES

- OCDE - *Coopération pour le développement*, Examen 1978.
- LITTLE (I.M.D.) - Restrictions à l'importation et exportation dans les pays en développement, *Finances et Développement*, sept. 78, 15, 3.
- CELESTE (M.Cl.) - L'endettement du Tiers-Monde, *Le Monde Diplomatique*, juin 1978.
- JURUNA (J.), 1977 - Le Fonds monétaire et les banques privées: Le "gendarme" du grand capital, *Le Monde Diplomatique*, oct.
- PALLOIX (Ch.), 1978 - L'économie de crédit international nouvel instrument de l'assujettissement, *Le Monde Diplomatique*, nov.
- YUDELMAN (M.), 1977 - Les projets de développement rural intégré: l'expérience de la Banque, *Finances et Développement*, mars.
- STREETEN (P.), 1977 - Nouvelles conceptions du développement, *Finances et Développement*, sept.
- BROOK (E.M.) et GRILLI (E.R.), 1977 - La stabilisation des prix des produits de base et le monde en développement, *Finances et Développement*, mars.
- BATES (D.J.) et DONALDSON (G.F.), 1975 - Changement d'orientation dans le domaine des prêts au secteur rural, *Finances et Développement*, juin.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 1978 - *Rapport 1978 de la Banque Mondiale. Le pire danger pour l'économie mondiale serait le recours au protectionnisme*, n. 1715, sept.
- DESHAYES (H.), 1978 - *L'endettement des pays en développement*, Min. de la Coopération, Etudes et Documents, sept. n° 33.
- Ministère de la Coopération, 1976 - *Réflexions nouvelles sur le développement rural*, Etudes et Documents, déc., n° 25.
- STOLERU (L.), 1969 - *L'équilibre et la croissance économique* Paris, Dunod (chapitres XI, XIV, XV, XVI sur le développement économique).

BEHMOIRAS (J.P.), 1978 - Exposé introductif à la séance sur "la prise en compte de l'espace", *Colloque de Ouagadougou: rationalité technique et logique paysanne*, déc.

CORM (G.), 1977 - L'endettement vertigineux du Tiers-Monde et le commerce de technologie, *Le Monde Diplomatique*, juin.

- 4 -

Compte-rendu de l'exposé d'ouverture du Professeur P. PELISSIER au Colloque d'Ouagadougou
(4-8 décembre 1978) (1) :

**MAITRISE DE L'ESPACE AGRAIRE ET DÉVELOPPEMENT.
LOGIQUE PAYSANNE ET RATIONALITÉ TECHNIQUE**

P. PELISSIER pose d'abord le problème de la définition de la notion d'"espace agraire". L'espace agraire retenu ici est l'espace soumis à l'exploitation agricole. Quatre remarques peuvent être faites à ce sujet :

- l'espace n'est pas un support indifférencié, il n'est pas neutre. Il y a des données brutes, les données du milieu écologiques, des écosystèmes que l'on ne peut ignorer. Or les moyens techniques modernes incitent trop souvent à négliger les différenciations naturelles, alors que le progrès scientifique devrait aboutir à un ajustement plus rationnel des techniques à la spécificité de ces écosystèmes ;
- chaque société rurale fournit une interprétation personnelle de son espace: le même espace est traité différemment selon la nature de l'organisation sociale;
- à l'intérieur d'une même communauté régionale, la signification de l'espace varie souvent en fonction du statut social: l'espace des aristocrates n'est pas le même que celui des cultivateurs;
- il y a souvent opposition entre espace des femmes et espace des hommes: espace du chasseur/espace de la cultivatrice.

Les interlocuteurs auxquels le développeur s'adresse ont donc à l'égard de l'espace une attitude qui n'est ni anonyme ni unifiée. D'où nécessité de rechercher des stratégies d'intervention adaptées, diversifiées.

P. PELISSIER s'interroge ensuite sur la signification de la "maîtrise de l'espace agraire". Celle-ci peut être appréhendée à deux niveaux: la maîtrise technique, le contrôle foncier. C'est en référence à ces deux niveaux que se définissent non pas une mais des logiques paysannes, chaque société pouvant mettre en oeuvre de multiples combinaisons entre ces deux niveaux. Or c'est là justement qu'est la source du malentendu entre rationalité technique et logique

paysanne: alors que la rationalité technique a pour objectif la fixation de l'espace agraire, la maîtrise des procédés d'intensification, la majorité des populations paysannes mettent aujourd'hui l'accent sur la recherche du contrôle foncier, et ce par l'application de techniques de production expéditives. Alors que pour l'aménageur le développement est synonyme de pratiques intensives, pour le paysan le progrès réside d'abord dans l'ouverture de l'espace et la possibilité de s'en assurer le contrôle grâce à l'extensification des techniques.

La maîtrise technique de l'espace agraire.

Il existe dans l'Afrique traditionnelle des exemples de systèmes agricoles témoignant d'une grande maîtrise technique de l'espace agraire. De ces exemples on peut dégager trois leçons:

- Les techniques employées sont efficaces: l'Afrique est semée de campagnes aménagées où la pérennité de la production est assurée grâce à des techniques variées. Ces techniques sont malheureusement souvent jugées comme une entrave à l'application de moyens modernes de développement (exemple de la culture sous parc à *Acacia albida*).
- Les techniques employées sont logiques, adaptables, souples à la fois dans le temps et dans l'espace: d'où une nouvelle source d'incompréhension entre logique paysanne, synonyme d'incessante mobilité, et rationalité technique, unificatrice, rigide.
- Cette remarquable aptitude à l'aménagement agraire devrait donc se confondre avec le développement. Elle ne le fait pas à cause de la *faiblesse de la productivité*. En fait, la seule productivité qui intéresse le paysan est celle de son *travail* et non pas celle du *sol*. Alors que la rationalité technique a pour objectif la croissance des rendements par *unité de surface*, la logique paysanne vise en premier lieu le revenu maximum par *unité de temps*. Dans toutes les situations où la terre n'est pas un bien rare, c'est la logique paysanne qui fait le meilleur calcul économique: la recherche du rendement ne paie pas parce qu'elle mobilise trop de travail, alors que la productivité maxima du travail est assurée par la consommation de l'espace. Partout la logique paysanne sait que :
 - . l'intensif nourrit, l'extensif rapporte;
 - . la maîtrise technique de l'espace est synonyme de survie, l'accès à l'espace est synonyme de croissance économique, d'accès à l'argent, de changement social.

Le contrôle foncier.

Ce second aspect de la maîtrise de l'espace agraire explique la préférence accordée par le paysan à l'extensif, partant à la colonisation spontanée, par opposition à la colonisation officielle qui le confine d'emblée dans un espace réduit. Cette dernière donnée est une autre expression de l'antagonisme actuel entre l'aménagement rationnel par l'intensif et le développement.

Les citadins eux-mêmes participent de plus en plus à cette course à l'espace.

Le tout s'expliquant par une laïcisation croissante de la terre.

P. PELISSIER s'interroge, en troisième lieu, sur les raisons qui font que certaines populations africaines ont une particulière propension à coloniser les espaces vacants (Wolof-Mourides, Bamiléké) alors que d'autres restent attachées à leur terroir (Serer, Matakam, Massa). La réponse est dans l'inégale efficacité des techniques d'encadrement (selon une formule de P. GOUROU); en d'autres termes, de l'armature politique technique, administrative, sociale, pour laquelle les populations ont opté au cours de leur histoire.

C'est dans les techniques d'encadrement (dont le maître d'oeuvre est aujourd'hui l'Etat) que l'on devrait trouver la clé à la nécessaire symbiose entre rationalité technique et logique paysanne. "Pour coloniser une forêt, les paysans ont besoin de routes, de ponts, de puits, d'écoles et non pas qu'on leur apprenne leur métier". C'est en accordant la priorité aux techniques d'encadrement que l'on pourra "passer d'une géographie du laisser-faire à une géographie volontaire".

P. PELISSIER fait enfin une série de suggestions au plan de l'approche méthodologique des procédures de développement :

- il faudrait analyser les cas où rationalité technique et logique paysanne se sont déjà rencontrées: cas des opérations "réussies";
- il faudrait rechercher des méthodes de détermination des secteurs, des régions et des situations *mûrs* pour l'intensification: repérer des opérations qui pourraient "marcher";

- il faudrait mettre en lumière que le succès est conditionné par l'échelle des propositions techniques de développement et de leur application. IL s'agit là d'une réflexion sur les méthodes de détection des échelles optimales des équipements et des cadres spatiaux auxquels les appliquer;
- il faudrait définir comment se mettre à l'écoute des aspirations paysannes, pour être en mesure d'y répondre. Et tout particulièrement pour répondre à la première de ces aspirations: l'augmentation de la productivité du travail.

- 5 -

QUELLES APPROCHES DES SOCIÉTÉS PAYSANNES ?

A propos du Colloque «Maîtrise de l'espace agricole et développement.

Logique paysanne et rationalité technique»

Il ne sera question dans cet exposé que des grands courants qui se sont manifestés au cours du Colloque de Ouagadougou. Le problème n'est pas de dresser des typologies, mais d'identifier et de localiser des tendances qui résumeraient en quelque sorte les différents éléments d'un débat qui en définitive n'a pas réellement eu lieu. L'objet implicite de ce débat était bien entendu le développement et les différentes approches des sociétés paysannes qui se sont exprimées sont en fait révélatrices de conceptions différentes du développement, ou plutôt de conceptions différentes des modalités d'interventions à opérer sur les sociétés rurales, car la nécessité des interventions de développement n'a *explicitement* été remise en cause par personne. C'est cela le dénominateur commun des différentes approches.

On peut ainsi distinguer quatre grands courants:

- l'approche spatiale (ou géographique)
- l'approche sociale (ou historique)
- l'approche technicienne (ou intervenante)
- l'approche systémique (ou scientifique).

L'APPROCHE SPATIALE (OU GEOGRAPHIQUE)

Comme son nom l'indique, cette approche est surtout celle des géographes. Elle est importante par le nombre et le caractère éminent de ses représentants, mais aussi parce qu'elle rendait compte d'une quantité impressionnante de travaux menés en Afrique depuis de nombreuses années. Elle est importante également parce qu'elle commence à être reprise en compte et réinterprétée par un autre courant qui est celui de l'approche systémique, lequel courant a pour objectif de rendre doublement opérationnelle (au niveau de la méthode et au niveau des interventions subséquentes) la fameuse synthèse géographique.

Lors de la dernière séance, A. SCHWARTZ nous a présenté ce qu'est cette approche à travers l'exposé qu'en a fait

P. PELISSIER. C'est aussi celle de P. GOUROU. Cette approche a le double avantage d'être globale (elle veut rassembler le maximum de données qui sont problématisées dans le concept d'espace) et par là-même de vouloir prendre en compte les sociétés paysannes dans leur totalité.

L'espace n'est ni anonyme, ni indifférencié, il est un révélateur: les sociétés se projettent dans l'espace à travers l'utilisation différenciée qu'elles en font. Cette utilisation réfère à deux niveaux de stratégie: la maîtrise technique de l'espace et son contrôle foncier. Ces stratégies sont différenciées en fonction bien entendu du milieu naturel mais aussi de la nature de l'organisation sociale, de l'héritage culturel et technique, et des objectifs poursuivis par les acteurs en présence.

Cette approche, fort respectueuse de la nature des sociétés paysannes, débouche néanmoins sur la nécessité des interventions de développement sur elles. En effet, quand elle passe de l'analyse d'un espace social particulier à l'analyse comparative de ces différents espaces, elle opère un double constat:

- dans l'ensemble, les techniques paysannes de maîtrise de l'espace sont efficaces, souples et adaptables, mais *peu productives*. Donc carence générale à ce niveau, ce qui a pour implication des difficultés certaines dans le vécu quotidien, la pauvreté et toutes ses conséquences alimentaires, sanitaires et sociales.
- autre volet du constat: si l'espace est bien modelé par les sociétés, celles-ci ont manifesté une *aptitude inégale* dans la maîtrise de cet espace. Dans cet esprit, on met toujours sur la première marche du podium les agriculteurs des monts du Mandara et les Bamiléké, et l'on déprécie les Mossi (qui ne sont pas de "grands hydrauliciens") et les Dogon (qui font "de l'irrigation avec les calebasses"). Il y a donc mise en place des différentes sociétés paysannes sur une échelle hiérarchique en fonction de la valeur des "techniques d'encadrement".

Le principe des interventions trouve donc sa justification dans ce double constat. Bien entendu, on doit rappeler (c'est le géographe qui parle) que ces sociétés paysannes ont une existence propre, une histoire, des structures dont il faut tenir compte pour le développement, la clé de ce dernier étant la progressive et nécessaire symbiose entre la rationalité technique et les logiques paysannes. Bien entendu, les paysans connaissent bien leur métier, mais il faut des techniques d'encadrement adaptées, des stratégies d'intervention qui doivent s'appuyer sur "la flexibilité technologique et l'étonnante mobilité spatiale des populations africaines".

On peut essayer de caractériser cette approche de manière plus générale:

- on peut la qualifier d'humaniste, c'est à dire qu'elle se veut respectueuse de la nature des sociétés paysannes, et

c'est au nom de la lutte contre la pauvreté qu'il faut intervenir. Cependant, elle ne met en question ni l'existence ni la nature de l'Etat, premier intervenant dans le développement;

- elle se veut également objective, sinon neutre; elle veut opérer au nom de l'efficacité: "la seule recherche de l'efficacité, pour ne pas parler des objectifs sociaux, ne dicte-t-elle pas la recherche de stratégies d'intervention adaptées, i.e. diversifiées, depuis les options agronomiques jusqu'à la stratégie du développement". (P.PELISSIER);
- elle départage de fait "développeurs" et "développés". La rationalité technique européocentrique n'est pas fondamentalement remise en question, car on ne lui impute qu'une méconnaissance occasionnelle des sociétés paysannes, défaut superficiel qu'il suffit de corriger pour que le développement se déroule;
- enfin elle se réfère à l'histoire des sociétés paysannes, mais elle isole des processus historiques interdépendants et ne s'intéresse que marginalement au devenir particulier de ces sociétés.

L'APPROCHE SOCIALE (OU HISTORIQUE)

Cette approche se distingue de la précédente en ce qu'elle veut prendre en compte la globalité de l'histoire des sociétés paysannes. Elle intègre l'analyse du passé, mais elle s'interroge aussi sur le devenir propre des entités sociales en prenant en compte la totalité du passé et le mouvement actuel de différenciation.

Elle a surtout été représentée par des chercheurs anthropologues européens qui ont essentiellement manifesté une attitude réflexive et critique: "qu'est-ce qu'il se passe?" ; observateurs-analystes non intervenants dans les politiques, mais néanmoins très présents sur le terrain, tout en gardant une très grande discrétion sur les raisons de leur présence sur ce terrain et les fonctions qu'ils remplissent. On veut garder les mains propres.

Peut-être trouvent-ils leur justification (ou le fait qu'ils se trouvent légitimés à prendre la parole) dans l'opinion qu'ils sont les seuls à donner véritablement la parole aux sociétés paysannes (ceci n'épuisant pas le problème de leur présence) lesquelles n'en demandent peut-être pas tant. Cette approche restitue des trajectoires historiques qui rendent raison à ces sociétés dans le concert qui les accable du qualificatif de "sous-développés". Elle met en évidence la relativité historique et sociale du rapport entre l'homme et l'espace et permet ainsi de nuancer fortement le constat opéré dans l'approche spatio-géographique. Elle éclaire en particulier les modifications contraintes

-du fait de l'action coloniale- du rapport des sociétés à leur espace, ces modifications pouvant entraîner une dégradation de la maîtrise de cet espace, un appauvrissement des capacités d'initiative, un accroissement de la dépendance *aux seules conditions naturelles*, cette dépendance -et donc le caractère de précarité des économies- rendant en quelque sorte parfaitement naturelles et justifiées les interventions de développement de l'époque contemporaine. Ainsi J.P. CHAUVEAU a relaté ce qui s'était passé à partir de 1910 en pays baoulé, quand a commencé la mise en valeur autoritaire fondée sur le travail forcé et les cultures et approvisionnements obligatoires, "véritables opérations de développement avant la lettre": coton et cacao. Ainsi, "la dépendance à l'égard des seules conditions naturelles, dans le cadre d'une nouvelle division du travail tournée vers la demande de la métropole, est la manifestation première de la régression imposée au système productif baoulé, jusque là déterminé par un ensemble complexe de variables géographiques, conjoncturelles, commerciales et sociales. La disparition de leur libre jeu, adapté à une division sociale du travail précoloniale complexe et non limitée à l'agriculture, crée un "faux archaïsme" au niveau des techniques de production, qui restent inchangées (CHAUVEAU). Ce qui, en quelque sorte, est montré dans ce texte, c'est que les "développeurs" le sont parce qu'ils ont été des "sous-développeurs".

Comme on vient de le voir, cette approche ne situe pas seulement les sociétés rurales dans l'ensemble de leur histoire, elle situe aussi les actions de développement dans ce qui les a précédé historiquement, c'est-à-dire ce qu'on a appelé la mise en valeur coloniale. Elle situe aussi les conséquences de ces actions sur le devenir des sociétés, comme l'a fait A. SCHWARTZ pour les Krumen et les Bakwé, sur l'incapacité où elles se trouvent le plus souvent à l'heure actuelle d'assurer de manière autonome leur reproduction économique et sociale. Cependant cette approche ne dresse pas de hiérarchie à propos des différentes sociétés, et elle permet de relativiser le dualisme primaire que sous-tend une différence de valeur implicite dans l'ordre de la rationalité, i.e. la distinction omniprésente entre développeurs et développés.

L'APPROCHE TECHNICIENNE (OU INTERVENANTE)

Dans cette approche c'est exclusivement le potentiel productif des sociétés qui est pris en compte. Il n'est plus question ici d'histoire ni de structures sociales, seulement d'espace à utiliser et de techniques de production à améliorer.

Ainsi le Professeur RUTHENBERG part de l'analyse des conditions techno-agronomiques de la production et présente les sociétés rurales comme ayant des réponses adaptées ou non. Les réponses adaptées étant celles qui permettent de passer sans difficultés majeures de l'extensif à l'intensif, avec possibilité d'injection de toute la technologie moderne-européenne, depuis les engrais chimiques jusqu'aux variétés à haut rendement. Il s'intéresse aux paysans non pas en tant que ressortissants de telle ou telle société, mais en tant que preneurs de décisions individuels.

La rationalité de cette approche -i.e. son organisation par rapport à des buts- n'est pas d'ordre technique mais économique. Les modèles d'intervention qu'elle propose sont des modèles de production, visant à accroître les rendements à l'unité de surface. Ce sont, pour reprendre l'expression de J.WEBER, des projets d'intensification. Ces modèles sont *réducteurs*: les sociétés paysannes en tant qu'ensembles structurés ne sont pas pris en compte, et l'on procède tout simplement (c'est l'analyse qu'en fait WEBER) à l'isolement d'un nombre limité de paramètres: centration sur la production agricole, centration même sur certaines techniques ou certaines spéculations. On déglobalise ainsi de fait les sociétés paysannes, on les morcelle.

Quels projets de société recouvre cette approche? Là encore ils sont réducteurs, et européocentriques. J.P. RAISON les a décrits ainsi: "On semble vouloir déboucher sur l'émergence d'exploitations familiales équilibrées, de dimensions homogènes, à l'économie largement monétarisée mais tempérée par la création de coopératives où les paysans prendraient peu à peu en charge leur avenir. Une vision idéalisée, au fond, de la paysannerie européenne avant les derniers assauts de l'exode rural et des agro-industries". Et cette vision opère indépendamment des formes sociales existant dans les secteurs d'intervention.

Cependant, devant la répétition des échecs dans les interventions ou de toutes les dérives qui les accompagnent, et commençant à prendre en compte leur propre myopie, les représentants de l'approche technicienne-intervenante commencent à valoriser une autre démarche, considérée comme l'expression achevée de la rationalité technique, c'est l'approche que l'on peut appeler systémique-scientiste.

L'APPROCHE SYSTEMIQUE-SCIENTISTE

Pour les "développeurs", cette approche présente le grand avantage d'être ce que n'est pas la précédente, i.e. globalisante. Elle permet ainsi de considérer le maximum de paramètres, de manière à n'en laisser échapper aucun qui soit fondamental, en toute rationalité scientifique. Elle consiste à analyser les systèmes ruraux comme des ensembles constitués de facteurs en interaction. Une analyse des variations propres à chacun des facteurs pris indépendamment est insuffisante. Il faut également explorer les liaisons possibles entre ces variations, leur combinaison éventuelle en un système cohérent. Cette analyse une fois réalisée, les interventions dans et sur le système rural concerné pourront donc être judicieusement focalisées et modulées, et les risques d'échec réduits au minimum.

Assistons-nous ici à une reprise en compte totale des aspirations paysannes, ces dernières devant entrer logiquement comme l'un des paramètres dans le dispositif expérimental? Il ne le semble pas, parce que dans cette approche, les projets viennent toujours de l'extérieur. Il s'agit de trouver dans le système l'élément causal principal, la fonction essentielle sur laquelle on peut agir pour introduire le projet de développement et le faire réussir. Parce que par définition les sociétés rurales sont manipulables, et doivent être manipulées. De plus, cette approche n'échappe pas aux critiques généralement adressées à l'analyse systémique, celles qui la qualifient de fonctionnaliste et d'an-historique. Le postulat de cohérence, comme élément de définition d'un système, exclut l'analyse des contradictions possibles. Par ailleurs, si la dimension temporelle est bien intégrée pour rendre compte des modifications internes, il n'y a pas de référence à l'histoire comme constitutive du système actuel.

Il faut souligner enfin que cette approche, sous couvert de la neutralité scientifique, fait converger des courants idéologiques très divers. Mais cette diversité, pas plus que cette convergence, n'ont fait l'objet d'une analyse explicite lors du colloque. Ce dernier s'est terminé par un appel à la coopération de toutes les disciplines, chœur faussement unanime qui a couvert toutes les divergences.

Deuxième Partie

LES OPERATIONS DE DÉVELOPPEMENT

INTRODUCTION

Les textes rassemblés dans cette deuxième partie ont été rangés en cinq groupes. Le premier présente quelques réflexions générales sur les opérations de développement. Il est suivi par des communications relatives :

- aux opérations sectorielles ;
- aux opérations de développement intégré ;
- aux problèmes d'autogestion apparus à propos d'opérations d'irrigation ou de migration ;
- et enfin aux problèmes d'élevage.

Une brève analyse du contenu de ces textes permettra de justifier l'ordre dans lequel on les a présentés.

REFLEXIONS LIMINAIRES SUR LES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT

Dans un premier texte, très général, J.P. Dozon essaye de tirer la leçon des discordances aujourd'hui manifestes entre théorie et pratique du développement. Longtemps orientées vers l'accroissement des cultures d'exportation, les opérations de développement ont eu des résultats suffisamment ambigus pour qu'aujourd'hui l'on cherche plutôt à augmenter la production vivrière et à améliorer le sort des sociétés paysannes les plus pauvres. Dans une certaine mesure, cette modification des pratiques réhabilite la rationalité paysanne, mais la doctrine du développement - si tant est qu'elle existe - continue d'osciller entre un réalisme à résonance technicienne et un utopisme passéiste peu compatible avec les problèmes que pose la croissance démographique.

L'évolution des interventions en milieu rural ivoirien depuis 1945, retracée par J.P. Chauveau, précise et complète les vues de J.P. Dozon. Après une première période, caractérisée par la croissance mal contrôlée des productions d'exportation, la diversification et l'aménagement régional commencent à partir de 1965 à préoccuper davantage les autorités. Le manque de main d'œuvre, les disparités régionales et le déficit alimentaire croissant contribuent à faire poser le problème, vers 1972, en termes de systèmes de production et d'opérations intégrées. En pratique, un subtil dosage de laisser-faire et d'intervention étatique, sous des formes institutionnelles complexes, semble avoir pour résultat de soumettre les producteurs aux impératifs d'une accumulation nationale financée en partie par l'étranger.

OPERATIONS SECTORIELLES

Le champ d'investigation se précise encore avec deux textes donnant des informations de première main sur des opérations sectorielles que R. Dumont a énergiquement critiquées dans *L'Afrique Etranglée* (1) : la riziculture irriguée et les complexes sucriers en Côte d'Ivoire.

(1) Paris, Seuil, 1980, pp. 218-220.

La notion de ré-interprétation, de récupération, voire de détournement d'une opération de développement enjoint au planificateur de composer avec les façons de voir et les stratégies locales. C'est ce que montre J.P. Dozon en expliquant comment un projet ivoirien de riziculture irriguée a été remanié par les paysans dans la région de Gagnoa. Le modèle de l'économie de plantation - rapports marchands, inégalités sociales et stratégies individuelles - a rapidement prévalu, alors que la conception de départ du projet était socialisante. L'échec final résulte en partie d'une hésitation de l'appareil d'État à intervenir dans le domaine de la commercialisation.

Toujours en Côte d'Ivoire, C. Aubertin examine le cas du complexe sucrier de Borotou. Étonnante opération de « développement » que celle qui consiste à produire en Côte d'Ivoire du sucre payé par le consommateur local trois fois plus cher que le cours mondial, ou vendu à perte à l'extérieur grâce à des subventions qui proviennent en fin de compte des planteurs ivoiriens de café et de cacao... Les seuls bénéficiaires ont été les constructeurs étrangers et les vendeurs de matériel, intervenant en parfaite sécurité puisque la plupart des complexes ont été réalisés sans appel d'offres.

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Les opérations dites de « développement intégré », qui tiennent compte de la complexité du réel en refusant de se restreindre à une activité ou à un produit isolés, ont-elles plus de chances de réussir que les projets trop limités ? En principe oui, mais les possibilités de dérive deviennent considérables. V. Lassailly le démontre à partir des interventions sur cultures annuelles de savane effectuées par l'Autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama (AVB) en Côte d'Ivoire. Après avoir installé des paysans sur des blocs culturels, l'AVB a été amenée à poursuivre l'opération en régie et à s'occuper plus de développement régional, sans relation privilégiée avec le barrage de Kossou, que de la reconstitution du potentiel de production des paysans sinistrés par la mise en eau. De ces informations, que complète une note de M.S. Kalm sur le même sujet, le lecteur retiendra que les activités de suivi et d'évaluation sont d'une importance décisive en matière de développement intégré, puisque ce genre d'opérations semble destiné, presque par nature, à dévier par rapport aux objectifs de départ.

On s'en convaincra davantage encore en lisant le texte d'A. Schwartz relatif à l'opération San Pedro. Cette étude se relie tout naturellement à la précédente, puisque la mise en valeur du Sud-Ouest ivoirien autour du nouveau port de San Pedro avait paru devoir inclure l'accueil des « déguerpis » de Kossou. Schwartz montre comment le transfert des Baoulé de Kossou dans une région jugée vide a très vite posé d'épineux problèmes fonciers et politiques. La politique hésitante de l'ARSO (Autorité pour l'aménagement de la région du Sud-Ouest), les contradictions entre cette politique et le projet « Pâte à papier », n'ont guère facilité la solution de difficultés que Schwartz, à juste titre, rattache aux problèmes globaux de la main d'œuvre en Côte d'Ivoire.

IRRIGATION ET MIGRATIONS : LE PROBLÈME DE L'AUTOGESTION

Les textes qui viennent ensuite, dus à J.Y. Weigel et à Cl. Reboul, éclairent un ensemble de problèmes étroitement reliés entre eux, relatifs aux cultures irriguées, aux migrations et à l'autogestion.

Dans la vallée du Sénégal, l'installation de périmètres irrigués et la prochaine construction de barrages devraient permettre, dans une certaine mesure, d'employer sur place une main d'œuvre que la faible productivité des systèmes traditionnels a longtemps

contraint à migrer. Un pouvoir paysan, un début d'autogestion pratiquée par de petites unités, ont réussi à se faire reconnaître de la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta). En Algérie, où un barrage alimente le périmètre irrigué d'Abadla, on s'est orienté au contraire vers de très grandes unités cultivées par des salariés, mais les mauvais résultats ont fait prévaloir en 1978 une autre formule, celle de la coopérative de production. Il est possible que là aussi, ne serait-ce que pour des raisons techniques, l'autogestion doive finalement prévaloir. Au Sénégal, encore, dans les Terres Neuves de l'Est, M. Trincas montre que l'installation de migrants sera réalisée par une société d'intervention a coïncidé avec l'adoption de pratiques d'agriculture extensive nullement prévues par le projet. Il est peu douteux que cette transformation soit économiquement rationnelle, mais elle signifie que les paysans prennent leurs distances par rapport aux promoteurs du projet. On retrouve une fois de plus l'inévitable et nécessaire autogestion. La réhabilitation du spontané par rapport au dirigé apparaît également dans les premières conclusions de la recherche de T. Scudder sur les migrations. Les migrations spontanées «réussissent» mieux que les autres, encore que leurs effets doivent s'apprécier sur une séquence de quatre étapes qui donnent à ce genre d'opération le caractère de phénomènes de longue période.

ELEVAGE

Les deux derniers textes concernent l'élevage. J. Boutrais montre que ni la protection vétérinaire du cheptel ni les projections massives d'insecticides n'ont permis de faire face à l'invasion de l'Adamaoua camerounais par les glossines, vecteurs de la trypanosomiase bovine. A ces incertitudes techniques, s'ajoutent les ambiguïtés d'une politique de développement pastoral qui paraît vouloir, malgré des résultats peu convaincants, continuer à favoriser le ranching d'État, tout en préservant les intérêts des éleveurs traditionnels. La confusion est accrue par les interventions de la Banque Mondiale, soumises à des critères de rentabilité financière.

Rendant compte d'une intervention en Iran, Ch. Lilin analyse les causes de la dégradation des parcours d'élevage dans ce pays : extension des cultures céréalières et pression pastorale. La politique d'aménagement par contrat dépossède les utilisateurs traditionnels au profit de couches sociales déjà favorisées. A cette approche «classique», Lilin oppose une approche systématique axée sur l'analyse simultanée des écosystèmes et du milieu humain. L'approche systémique relativise les arbitrages culturels qui défigurent, en les jugeant aberrantes, les réactions du système traditionnel.

- A -

**RÉFLEXIONS LIMINAIRES
SUR LES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT**

- 6 -

EVOLUTION RECENTE DES DOCTRINES SUR LES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT

La première séance du séminaire avait été une sorte de rappel des grandes théories relatives au développement et à la croissance, qu'elles soient d'obédience libérale ou d'inspiration marxiste. Il s'agissait en l'occurrence de faire le point des dogmes et anti-dogmes de la première décennie du développement.

Nous nous proposons de présenter une sorte de contre-point, où les théories après avoir été confrontées à leurs terrains d'application, sous forme d'opérations ou de programmes de développement, ont subi l'épreuve des faits et des pratiques, et semblent désormais singulièrement déformées ou contredites.

En de nombreux points du dispositif de développement, chez les bailleurs de fonds, au sein des instances internationales ou des milieux d'experts, on en est à l'heure du bilan et de la réflexion. Ce séminaire, parmi beaucoup d'autres, en est le signe.

Ce qui se dit çà et là, c'est que les pratiques interpellent les théories. Elles les interpellent à tel point, qu'elles inversent progressivement leur rapport avec la théorie. Mieux elles les commandent en les métamorphosant en illusions ou en mythes, voire en utopies: toutes les formes donc de l'irréalisme.

Pour étayer cette inversion, on se propose de commenter deux textes.

Le premier, sur lequel principalement nous nous appuyerons ¹, est un sous produit. Il est le résultat d'une synthèse d'articles et d'ouvrages émanant de la sphère des décideurs, des bailleurs de fonds, et de leurs conseillers. Le second est plus direct ² puisqu'il se présente comme un bilan critique d'une vingtaine d'opérations de développement rural africain.

(1) Réflexions nouvelles sur le Développement Rural, Min.de la Coopération, SEQUI, Etudes et Documents n° 25, dec. 1976, 55 p.

(2) Uma LELE : The design of Rural Development : Lessons from Africa World Bank, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London 1975, 246 pages.

Le bilan qui se répand de proche en proche, tranche violemment avec les promesses de la première décennie du développement (années 60).

Il repose sur trois constats fondamentaux:

- Paupérisation absolue d'une fraction de plus en plus grande des pays et des populations du Tiers-Monde.
- Accroissement des inégalités: entre les nations et entre les classes des nations les plus pauvres.
- Echec d'ensemble des opérations de développement.

Cette dure réalité des faits bat en brèche la logique de la croissance économique telle qu'elle était conçue dans les années 60-70.

Résumons-la brièvement. Elle repose essentiellement sur le dogme de la division internationale du travail, et sur une conception dualiste de la théorie socio-économique.

En s'appuyant sur les investissements privés, et sur l'aide publique internationale, il convient avant tout d'encourager les exportations des pays du Tiers-Monde afin de résorber le déficit de leurs balances de paiement. Comme il s'agissait principalement d'exportations de produits tropicaux émanant du secteur rural, on croyait donc aux vertus des transferts technologiques très sophistiqués, aux variétés à haut rendement, à la mécanisation, à la motorisation. Sur le plan social, on croyait également aux vertus de la destruction des milieux traditionnels, afin qu'émergent des individus dynamiques, des entrepreneurs, des paysans pilotes; l'inégalité à son terme engendrant une répartition plus juste des richesses ("thèse libérale"). Sur le plan interne, on pensait que les structures socio-économiques à vocation exportatrice permettraient la création d'un surplus dont l'utilisation pourrait financer un décollage industriel.

En bref, la "sagesse conventionnelle" de l'époque s'accordait pour rationaliser les milieux paysans à coups d'inputs extérieurs, financiers et technologiques, afin que ceux-ci soient créateurs de surplus, de transferts permettant une éventuelle dynamique industrielle. La thèse "Aminienne" du développement "auto-centré" ne s'écarte pas fondamentalement de cette problématique.

A l'épreuve des faits et des pratiques, cette logique de la croissance économique paraît être battue en brèche.

Au plan économique, la course aux exportations semble être une course perdue d'avance: augmentation de l'inégalité des termes de l'échange, et augmentation de la dette extérieure du Tiers-Monde.

Au plan social, les distorsions n'ont fait que s'aggraver; la thèse libérale est entièrement démentie par les faits: l'inégalité engendre l'inégalité.

Peu à peu donc, cette logique de la croissance devient mythe et donne lieu à un révisionnisme généralisé. L'ordre des priorités s'inverse; ce n'est plus le déficit de la balance des paiements qu'il faut prendre en compte, ou l'éventuelle industrialisation à coup de ponctions des popu-

lations rurales, mais bien au contraire le déficit alimentaire. En conséquence, c'est moins les cultures d'exportation qu'il s'agit de développer, que les cultures vivrières. Et pas nécessairement pour que les populations concernées les commercialisent, mais tout simplement pour qu'elles s'en nourrissent. La théorie du surplus est donc remise en question.

Ainsi, par cette inversion des priorités, un champ laissé en friche par la première décennie du développement, fait l'objet de mille attentions; il s'agit des sociétés paysannes. Puisqu'à cause du déficit alimentaire, tout se joue à leur niveau, les sociétés paysannes doivent être prises en compte sous un angle à la fois systématique et spécifique.

L'amélioration des conditions de production que l'on retrouve notamment chez Uma Lélé sous le terme imprécis de productivité, est fonction de la prise en compte des acquis, c'est-à-dire des savoir-faire accumulés par une multitude de générations. Par ailleurs, l'innovation quelle qu'elle soit ne peut avoir d'effet positif que si elle s'accompagne de la prise en compte des besoins globaux: besoins sanitaires, éducationnels, etc..

Bref, il s'agit d'intégrer la nouveauté à un ensemble de données socio-culturelles. D'où l'importance aujourd'hui des Sciences Humaines, de l'anthropologie économique, de l'écologie, etc..., car elles permettent de construire des modèles où l'ensemble des variables sont prises en charge.

Mais en outre, il s'agit à chaque fois de spécificité (même si elle force la comparaison), car ce qui est vrai pour telle société ne l'est pas forcément pour telle autre.

Avant d'indiquer sur quoi débouche en ses points limites, une telle inversion des priorités, il convient d'indiquer que le retour en force des sociétés paysannes conduit à leur réhabilitation sous la forme de la "rationalité". Les sociétés paysannes sont rationnelles, dans la simple mesure où elles manifestent des structures et des pratiques tout à fait cohérentes; l'innovation n'a d'efficacité que si elle se laisse intégrer par cet ensemble rationnel, et non si elle s'impose comme élément destructurant. On est donc aux antipodes de la thèse libérale.

Cette évolution des choses, qui conduit la pratique à commander l'approche théorique, paraît déboucher sur deux attitudes contraires, mais sur un certain plan complémentaires.

Le réalisme pragmatique. Cette première attitude concerne le monde des développeurs, mais par elle tout y est relativisé. Les modèles doivent à chaque fois se moduler, se métamorphoser au contact du réel; mieux, il doivent être produits en fonction des systèmes locaux, c'est-à-dire des systèmes de production, de leurs potentialités et de leurs contraintes. Ce qui est possible dans un cas ne l'est pas dans tel autre.

Tout est donc réduit à des problèmes techniques, conjuguant à la fois l'approche systémique et l'approche singulière.

Les tendances utopistes. Nous avons vu précédemment que la priorité était désormais le déficit alimentaire et la prise en compte des populations les plus pauvres; ceci conduisant à une réhabilitation des populations paysannes. Ce changement de perspective s'est accompli à coup de manifestations en radicalité absolue, tels les cris d'alarme poussés par certains experts: ainsi R.DUMONT: "l'Utopie ou la Mort". L'annonce de l'apocalypse conduit à tout inverser, au point d'exclure le développement comme projet d'action. Arrêtons tout. La réhabilitation des sociétés paysannes se traduit en termes d'éloges. Retrouver l'auto-subsistance, le troc, les structures traditionnelles, l'esprit collectif: tels sont les mots d'ordre de l'anti-développement.

L'expérience chinoise dans ce concert eut un rôle décisif; non pas en tant qu'expérience concrète, mais en tant que discours composé d'expressions-clefs communes populaires, micro-sociétés, compter sur ses propres forces, etc...

Une certaine anthropologie également: celle de Sahlin's indiquant que l'archaïsme n'équivaut pas à la rareté, ou celle de Clastres postulant que les sociétés primitives sont structurellement anti-étatistes.

Quel est le lien entre ces deux attitudes ?

- Dans les deux cas, il s'agit du passage du global au local, du macro au micro.
- Mais de façon plus essentielle, l'attitude utopique joue comme un point limite au développement. Elle n'est pas exclue comme discours radical et critique; elle est au contraire incluse comme utopie en acte, comme donnée supplémentaire que les développeurs n'avaient pu ou n'avaient su encore voir.
- Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les conseils que donnent certains experts aux décideurs ou développeurs, tel par exemple Guy BELLONCLE qui parvient à conjuguer l'effort productif avec l'exigence de sauvegarder les valeurs, voire les structures traditionnelles.

texte de J.P. CHAUVEAU

- 7 -

EVOLUTION DES POLITIQUES D'INTERVENTION EN MILIEU RURAL EN COTE D'IVOIRE

L'abolition du travail forcé en 1946-1947 marque un tournant dans le mode d'intervention du Pouvoir dans les activités agricoles en Côte d'Ivoire. On passe du tribut à la production de masse et, progressivement de la coercition administrative directe au règne des "opérations de développement".

A partir de cette date, s'instaure un système productif centré sur l'extension continue des cultures d'exportation (café, cacao); s'intégrant à la production de vivrier au point de se la soumettre; enclenchant un mécanisme de migration de travail ou de colonisation se renouvelant sans cesse; assurant, enfin, l'auto-entretien de sa dépendance à l'égard du marché mondial.

Dans la région *baoulé* du Centre, pour prendre un exemple, les conséquences se font immédiatement sentir: effondrement de la production cotonnière de savane; exploitation intensive des régions forestières du *baoulé*, avec extinction de la migration (de travail surtout) vers les pays *anyi*; installation de planteurs migrants en pays *guro*, *bgā*, puis *bētē*, à l'ouest; renforcement des migrations saisonnières de travailleurs vers la forêt. Parallèlement, s'instaure une vive résistance des paysans *baoulé* aux mesures d'encadrement administratif et agricole. La politique d'intervention des pouvoirs publics ne peut faire autre chose que suivre la pression des événements et l'évolution naturelle des productions jusqu'après le "boom" des années 1950. L'accès généralisé des planteurs au marché de la main d'oeuvre salariée se généralise et implique un changement profond du système productif. C'est l'accès à cette main d'oeuvre, et non l'accès à la terre, qui devient déterminant.

Le milieu des années 1950 est marqué par deux phénomènes immanquablement liés: la collaboration des dirigeants du RDA avec les autorités coloniales, après les graves affrontements de 1950 et 1951; la mise sur pied d'organismes nouveaux de financement, de commercialisation et de vulgarisation agricole (Plan FIDES, C.C.F.O.M., Caisses de stabilisation des prix, SMPR, Mouvement coopératif). Mais l'action officielle se heurte, en milieu rural, au développement "spontané" et incontrôlable des plantations villageoises (pour le café en particulier) et à la résistance conti-

nue des paysans à l'encadrement agricole. Jusqu'en 1958, "l'Administration cherche à acquérir la confiance des villageois, à orienter et améliorer la production par une politique de démonstration et de dons". Toutefois, une première société d'intervention, la Satmaci, est créée, intervenant surtout dans la promotion du cacao et sur l'adhésion volontaire).

A partir de l'Indépendance (1960), le slogan gouvernemental "la terre appartient à celui qui la met en valeur" accentue la libéralisation de l'encadrement¹ et se traduit par une intense migration de planteurs *baoulé* vers l'ouest. Les nouveaux organismes d'encadrement créés (C.C.C.A. mutualistes et les coopératives de vente S.A.C.) sont totalement récupérés par la dynamique "spontanée" de l'extension des plantations et par la différenciation sociale qui en résulte, au profit des planteurs les plus importants et de la bourgeoisie d'Etat. Cependant, un projet de code domanial est envisagé (1962) et progressivement sont mises en place, après la Satmaci, d'autres *sociétés d'interventions sectorielles*, les "Sode". Certaines exploitent les premiers grands périmètres agro-industriels d'Etat (Plan palmier). toutes ont pour objet d'accroître d'abord la *quantité* des productions et, ensemble, de *diversifier* les produits d'exportation.

Le discours d'Houphouët-Boigny à Korhogo, en 1965, officialise ces thèmes, lançant en outre une "croisade du riz" -produit pour lequel un prix garanti est fixé- et une politique d'autosuffisance alimentaire. La modernisation de l'habitat devient un mot d'ordre national; avec la scolarisation, les frais de reconstruction -souvent autoritairement imposés- vont remplacer l'impôt colonial comme aiguillon de la production paysanne. Une autre suggestion présidentielle est d'assurer gratuitement aux paysans défrichements, engrais, produits phytosanitaires et outils. C'est là une conception du paysan "travailleur à domicile" qui sera mise à exécution à grande échelle plus tard, lorsque le contexte permettra de substituer progressivement l'encadrement obligatoire sur "blocs de culture" à l'adhésion volontaire des paysans.

Les années 1967-1968 marquent un tournant de la politique d'intervention en milieu rural. Les projets de mise en valeur agricole vont maintenant traduire des *options économiques globales* et un souci d'*aménagement de l'espace* (avec fixation des cultures et "capitalisation" de la terre). C'est une phase d'aménagement régional qui se conjugue avec le démarrage du plan cocotier, la création de la Motoragri (Société d'Etat chargée d'assurer les gros travaux agricoles dans le cadre de programmes fixés), la création de la

(1) La Station Centrale d'Expérimentation Agricole (SCEA) des services de l'Agriculture en liaison avec la Compagnie Internationale de Développement Rural (CIDR) prennent en charge les premières expériences d'animation et de réorganisation technique et foncière dans le cadre d'une adhésion volontaire aux "Secteurs Pilotes" (1960) et à la ZODER.

Banque Nationale pour le Développement Agricole, le lancement de la Coupe Nationale du Progrès. L'arrière fond, c'est une transition dans le montant et la forme du financement extérieur, dont le volume s'accroît et les sources se diversifient, surtout après que les accords d'association avec la CEE aient remplacé les prix préférentiels accordés par la France. La Banque Mondiale va devenir un des principaux bailleurs de fonds de la Côte d'Ivoire. Conjointement, l'aide non remboursable et les prêts classiques déclinent au profit des crédits à l'exportation, des emprunts auprès de banques privées et du financement d'opérations de plus en plus intégrées. Avec le coût croissant de l'assistance technique, ces contraintes financières vont imposer une *exigence de rentabilité rapide* des interventions agricoles. A la même époque (1968) se tient à Abidjan un colloque financé par l'USAID où la FAO, les gouvernements et l'Africa Science Board américain s'interrogent sur les priorités de la recherche agronomique. En outre, fin 1968, est diffusée une circulaire du ministère de l'intérieur fixant la politique foncière du gouvernement. Désormais, l'Etat est considéré comme le propriétaire des terres non immatriculées et, en principe, les droits coutumiers sont abolis.

Cette phase d'aménagement régional se traduit par la création de deux sociétés d'Etat, régionales cette fois: l'Autorité pour l'Aménagement Régionale du Sud-Ouest (ARSO) et l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB). Mais, dans les deux cas, les orientations vont répondre à des contextes différents. Dans le cas de l'ARSO, les interventions en matière agricole vont prolonger l'approche sectorielle, privilégiant les cultures industrielles et d'exportation. Les grands périmètres agro-industriels trouvent leur justification dans les contraintes de rentabilité des investissements massifs et le sous-peuplement de la région. La carence en force de travail diagnostiquée sera compensée par un investissement en capital et une haute technicité. En ce qui concerne l'AVB, l'irrégularité climatique, les faibles potentialités du sol, surtout en matière de cultures d'exportation, la relativement forte densité de la population, enfin l'exode rural que connaît la région interdisent les grands périmètres agro-industriels et rendent inopérante une stratégie sectorielle. Il est donc choisi une stratégie d'intensification des productions dans le cadre d'exploitations familiales modernisées, pour lesquelles l'approvisionnement en vivrier et un revenu maximisé doivent être garantis par des opérations de conservation des sols et de rationalisation des procédés cultureux. La partie hydro-électrique du projet (barrage de Kossou) doit assurer la rentabilité proprement économique des investissements. Les programmes agricoles doivent promouvoir une restructuration globale du milieu rural (répartition de la terre, procédés cultureux), en liaison avec les actions sur l'infrastructure routière et urbaine. L'ARSO et l'AVB sont d'ailleurs considérées comme complémentaires: le Sud-Ouest peut fournir un terrain d'accueil aux déguerpis de Kossou. Des relations institutionnelles existent

entre les deux Autorités pour assurer l'encadrement de ce transfert. En fait, si ce transfert s'est réalisé, c'est en dehors de l'encadrement officiel, selon le schéma éprouvé des "plantations extérieures" créées antérieurement et surtout par les *Baoulé*.

A partir de 1970, les "Sodé" interviennent sur d'autres productions que les cultures d'exportation (riz, élevage). Leur action en milieu rural prend trois formes. D'abord les périmètres agro-industriels avec salariat. Ensuite l'intervention en milieu paysan, selon trois modalités: assimilation du paysan dans un système de techniques culturales modernes (CIDT); contrats de campagnes (SODERIZ); diffusion de thèmes techniques simples (SATMACI). Enfin, une intervention mixte associant périmètres agro-industriels et plantations villageoises (SODEPALM). Toutefois, la grosse augmentation de la production de 60 à 72 n'est vraiment imputable à l'action des "Sodé" que dans le cas du palmier, du cocotier et du cotonnier¹. Durant la même période, les sociétés régionales (ARSO et AVB) n'en sont qu'à une phase de mise en place des infrastructures. Les deux premières des années 1970 connaissent des perturbations: rébellion des *Bete* et répression à Gagnoa, ce qui n'encourage guère les déplacés de Kossou à s'installer dans le Sud-Ouest; apparition d'un goulet d'étranglement dans l'approvisionnement en main d'oeuvre agricole salariée, tant pour les périmètres que pour les plantations villageoises. Un nouveau gouvernement, où entrent des "ministres technocrates", officialise la circulaire de 1968 concernant la propriété par l'Etat des terrains non immatriculés puis incorpore au domaine de l'Etat les terrains ruraux insuffisamment mis en valeur. C'est, en théorie, un coup fatal porté aux droits coutumiers. En tout cas, les dispositions sont prises pour toute action ultérieure permettant de contrôler l'accès à la terre et l'organisation du travail paysan.

A partir de 1972, débute une phase dite "de développement intégré par système de production". La démarche sectorielle est définitivement rejetée, car elle éludait certaines difficultés d'ensemble et résolvait le problème de la force de travail indifféremment selon un critère de rentabilité maximum: salariat, mécanisation, volontariat paysan.

Or, le manque de main d'oeuvre agricole s'accroît, le déficit alimentaire s'aggrave, les disparités entre régions de savane et de forêts et entre villes et campagnes se développent. Il s'agit donc d'agir en profondeur sur les structures de production, par des opérations fortement intégrées et régionalisées, d'où le vivrier, dont les prix augmentent fortement, ne soit pas exclu. L'intervention extérieure est conçue à partir de l'"analyse de système" qui devient la clé de voûte d'une discipline privilégiée: l'agro-économie.

(1) Les autres productions, surtout le café et le cacao, bénéficient surtout de la dynamique paysanne elle-même, extensive et "spontanée".

Le coût élevé de ces opérations est de plus en plus pris en charge par des emprunts privés et des organismes multinationaux à condition d'assurer la rentabilité des investissements et l'intégration du milieu paysan au système mondial. L'agro-industrie d'Etat ou privée (grandes exploitations avec salariat) est justifiée par la contrainte de rentabilité à court terme tandis que l'appel à la mise en valeur individuelle retenue a deux cibles privilégiées: l'exploitation familiale encadrée et modernisée, utilisant des techniques intensives mais disposant aussi d'une superficie suffisamment élevée, et les cadres politiques, administratifs et privés, appelés à donner l'exemple dans leurs régions d'origine. Le petit paysannat et les éléments "peu entraînés" localement sont voués au travail regroupé, soit sous forme de coopératives (le CENAPEC, créé en 1969, reprend de l'importance, l'ONPR est créé en 1973), soit sous forme de salariat sur des blocs de culture intensive, avec éventuelle accession à la propriété mais avec une "normalisation" stricte et sanctionnée des procédés cultureux. La mécanisation est censée retenir les jeunes sur place, tandis que l'immigration "spontanée" vers le Sud-Ouest n'est pas découragée.

A l'AVB, ce n'est pas un hasard si l'Administration n'a pas usé de son pouvoir, déjà consacré dans les textes, en matière de régime foncier pour assurer la fixation des déguerpis dans la périphérie du lac de Kossou; elle a préféré s'en remettre en général à une négociation foncière coutumière entre accueillis et accueillants: les difficultés d'insertion foncière pouvaient alimenter les blocs modernisés préparés tout à côté.

Le "laisser-faire" en matière foncière, malgré les dispositions juridiques déjà prévues, remplit une fonction précise: il permet l'établissement des intérêts économiques de la bourgeoisie d'Etat en milieu rural. L'émergence d'une classe de gros planteurs était vue favorablement par l'Administration coloniale. Les leaders anticolonialistes "historiques" sont d'ailleurs, pour beaucoup, liés à cette ancienne bourgeoisie de planteurs. Dans le contexte politique actuel, le Pouvoir a davantage intérêt à promouvoir le contrôle des grandes exploitations par les nouveaux bénéficiaires de l'appareil d'Etat urbain, les intérêts se confondant alors. (cf. les "Grands domaines" concédés par l'ARSO et les "déclassements de forêt"). Quant aux paysans, les mesures tendent à accélérer une stratification dont l'aboutissement serait: d'un côté, le fonctionnement d'exploitations familiales intensives (donc "modernes") relativement vastes néanmoins (le ministre de l'Agriculture parle de 15 ha), mais dépendantes de certains apports techniques et d'encadrement des autorités administratives; de l'autre côté, un regroupement des "travailleurs à domicile" ou de salariés sur des blocs de culture intensive fortement encadrés.

L'action en profondeur sur les structures de production préconisée touche donc aux procès de production paysans eux-mêmes. Certaines opérations sont assurées progressivement par l'Etat (décorticage du café, conditionnement du cacao;

défrichements, engrais, produits phyto-sanitaires pour les cultures à encourager) tandis que le paysan est soumis à des contraintes techniques précises (choix des spéculations, traitements, volume de production, faible possibilité d'extension).

L'enchérissement constant de la main d'oeuvre salariée la met désormais hors de portée des petits exploitants. Ils ne peuvent plus répercuter sur les saisonniers une part de la ponction de plus-value effectuée par le système de distribution. Un projet de réglementation du métayage et du fermage est d'ailleurs suggéré. Il est clair que, désormais, c'est sur le contrôle de la force de travail, sur l'encadrement du procès de production immédiat lui-même, que portent les opérations de développement.

La polémique sur les "Sodé", engagée dès le début des années 70, se développe: à partir de 1975, la régionalisation est à l'ordre du jour. Deux options sont en concurrence: soit instaurer des sociétés régionales de structures nouvelles, soit confier à des sociétés sectorielles dominantes régionalement la tâche d'intégrer en leur sein l'ensemble des interventions locales. Ainsi: la CIDT et la SODERIZ au nord (autour du coton et du riz), la SATMACI dans la partie forestière septentrionale (autour du café et du cacao) la SODEPALM sur la région côtière (autour des produits du palmier et de l'agro-industrie (hévéa, bois...)). A ce moment-là, l'AVB a terminé l'opération du transfert des populations durant laquelle les paysans étaient considérés comme des sinistrés. Elle entame la mise en route de programmes financés en grande partie par l'extérieur (contrairement au transfert lui-même, assuré en grande partie localement par le BSIE: budget spécial d'investissement et d'équipement). Le problème de l'efficacité de l'intervention en milieu rural doit être résolu. L'urgence d'une réorganisation est d'autant plus vive que 1975 et 1976 connaissent une pénurie de vivriers et une flambée des prix des denrées et que (vers 1977) la Banque Mondiale s'inquiète explicitement de l'endettement public ivoirien.

C'est dans ce contexte que le ministère de l'Agriculture change de titulaire (1977) et que la solution adoptée consiste en *la prise en charge par la "Sodé" dominante régionalement de toutes les actions intégrées*. Ainsi la CIDT dans la zone des savanes (la SODERIZ, qui pouvait se placer en concurrente, a disparu en 1977 dans la tourmente du riz), la SATMACI dans la zone forestière, la SODEPALM dans la région côtière.

La doctrine officielle est donc plus que jamais une action intégrée et régionalisée. Mais, cette fois, l'accent est mis sur la centralisation des conceptions au niveau du ministère de l'Agriculture, les Sociétés d'intervention n'étant que des exécutants. De plus, ces sociétés ne doivent pas s'éloigner de leur vocation de promotion, la gestion échappant à leur compétence (ainsi la prise en charge de l'huile de palme, du palmiste et du coprah confiée à la Caisse de stabilisation; restructuration du groupe SODEPALM PALMINDUSTRIE; disparition de la SODERIZ dans la collecte et la revente du riz). Constante de la politique économique

du Capitalisme d'Etat ivoirien, le relais avec le secteur privé est toujours assuré. Dans le cas de la CIDT, comme on l'a vu, ou dans d'autres sociétés d'intervention où les intérêts privés sont présents ou se substituent aux pouvoirs publics, (passage de la Seric et du secteur de conditionnement industriel du café à des groupes privés).

En ce qui concerne le type de paysannat à promouvoir, la doctrine effectue un certain retour aux plantations villageoises, par opposition à un passé récent où l'urgence de la rentabilité des investissements de démarrage encourageait les grands périmètres, qui s'affrontèrent alors à des problèmes de main d'oeuvre et d'approvisionnement non résolus. Mais l'objectif reste l'exploitation moyenne et modernisée, destinée à s'agrandir (on parle de regroupement des parcelles). Il est significatif que le ministre de l'Agriculture donne en exemple en 1977 le fait que des "Sodé" facilitent l'installation de leurs anciens encadreurs comme exploitants agricoles modèles. En outre, il n'est pas exclu dans le modèle que ce type d'exploitant doive acheter les produits vivriers nécessaires à sa consommation.

En 1978, seule la Zone des Savanes était effectivement prise en charge selon ce schéma, par la CIDT. Cette société est d'ailleurs une société d'économie mixte au capital de laquelle participe la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles. Les sociétés régionales (ARSO, AVB) continuent à fonctionner et, peut-être, à fonctionner d'autant plus pour elles-mêmes que leur sort institutionnel est en jeu. (Rappelons qu'elles sont toutes deux directement rattachées au Président de la République).

Les opérations de développement régionales et intégrées sont donc un moyen efficace de soumettre le procès de production paysan aux impératifs d'une accumulation nationale dans le sens de la restructuration économique mondiale. A cet égard, la crise depuis 1973 n'a pas entraîné de rupture brutale dans le financement des opérations de développement. D'abord la Côte d'Ivoire a bénéficié de hauts cours du café et du cacao et de la diversification de ses productions. Ensuite parce que les Banques, qui possèdent des surliquidités du fait de la récession dans les pays industrialisés, consentent des emprunts aux pays en voie de développement présentant de bonnes garanties.

La politique d'intervention agricole ivoirienne reflète l'orientation des pays à "revenu intermédiaire" pour se placer dans un "créneau" résultant de la restructuration de l'économie mondiale, avec l'appui des institutions financières privées ou multilatérales. Mais cela nécessite une soumission réelle du producteur par la spécialisation de certaines tâches, la stabilisation du régime foncier, la dépendance technique, et même "gestionnaire" (par le Fonds Monétaire International notamment), la fixation du salariat, la maîtrise du problème alimentaire¹

¹ En 1980, l'ARSO et l'AVB sont éliminées au profit du schéma régional intégré. La Côte d'Ivoire a d'autre part amorcé récemment l'abandon de plusieurs "opérations de développement" en milieu rural, dans le cadre d'un effort d'austérité budgétaire patronné par la Banque Mondiale. Le rapport de celle-ci *Ivory coast. A challenge to success* était publié la même année.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

TROUCHAUD (J.P.) - Evolution des stratégies d'intervention en milieu rural en Côte d'Ivoire. Exposé au séminaire E.H.E.S.S. SAUTTER-BALANDIER.

SARAKA (K.) - Les grandes opérations agricoles de développement. Atlas de Côte d'Ivoire.

ETUDE REGIONALE DE BOUAKE - Document 2 : Histoire de l'agriculture en zone Baoulé; Document 6 : Expériences actuelles de vulgarisation agricole.

- B -

OPÉRATIONS SECTORIELLES

texte de J.P. DOZON

— 8 —

LOGIQUE DES « DÉVELOPPEURS », RÉALITÉ DES « DÉVELOPPÉS » Bilan d'une expérience rizicole en Côte d'Ivoire

Nous présentons ici l'histoire et les interprétations de l'échec d'une expérience de développement rizicole en Côte d'Ivoire, qui s'est déroulée entre 1971 et 1976. L'auteur du propos a lui-même été engagé dans l'une des interventions locales de l'institution qui fut chargée de mener à bien cette tentative de développement.

OBJECTIFS ET CONTRAINTES DU PROJET THEORIQUE

En 1971, les autorités ivoiriennes créent une nouvelle société nationale de développement: la SODERIZ. Cette initiative a pour but de satisfaire définitivement les besoins nationaux en riz. Jusqu'à cette date, la Côte d'Ivoire importait plus de 100 000 t de riz par an, les 300 000 t qu'elle produisait par ailleurs étant principalement auto-consommées par ses populations rurales (une partie cependant était commercialisée sur les marchés locaux). Pour réaliser efficacement et rapidement cet objectif, le pays choisit la riziculture irriguée, soit une innovation agricole ou un transfert de technologie rompant radicalement avec l'ancien mode de production de riz pluvial. Que signifie et qu'implique un tel choix de développement?

- La riziculture irriguée (principalement sur bas-fonds) signifiant intensification et augmentation de la productivité du travail, la Côte d'Ivoire s'assure un excellent financement: la multiplication des bailleurs de fonds (Allemagne, FED, CCCE) lui permet d'élaborer une véritable stratégie de développement national (toutes les régions sont impliquées). Ce faisant elle reproduit les termes de la dépendance: les investissements sont lourds et requièrent l'achat de matériels et de produits (engrais, insecticides, etc...) dans les pays offrant leur aide. En outre le projet exige l'assistance d'un nombreux personnel étranger: français, hollandais, chinois.

- . La rupture avec l'ancien mode de production pluvial (celui ci mobilise en moyenne 120 jours de travail par an et par hectare, alors que la riziculture irriguée en requiert 240) exige l'émergence d'un nouveau type de producteur: le riziculteur.

Faute de pouvoir s'appuyer sur un véritable salariat rizicole (coût trop élevé, fixation aléatoire de la main d'oeuvre), la SODERIZ est conviée à solliciter les paysanats locaux par la seule séduction d'une innovation agricole "rationnelle".

Cette sollicitation implique deux choses:

- . un affrontement avec les nombreuses autres sociétés de développement ivoiriennes, lesquelles adoptent à peu près la même démarche (SODEPALM, CIDT, SATMACI, etc...)
- . l'élaboration d'un système original de rapports sociaux sur la base d'un transfert technologique et d'un espace foncier aménagé: le bas-fonds. Ce deuxième point est capital, car il est à l'origine de l'échec de cette tentative de développement: le passage du "technique" au "social" ne peut s'accomplir dans un secteur de la production agricole nationale pris isolément.

La SODERIZ n'a pas été créée pour résoudre un problème vivrier national, mais pour exécuter un programme décidé par avance (programme élaboré de concert par les autorités ivoiriennes et les bailleurs de fonds). Un tout autre programme aurait pu être envisagé: l'amélioration progressive des conditions de production du riz pluvial ou traditionnel.

Quelques mots sur la place du sociologue dans l'opération de développement. La demande d'un spécialiste des "facteurs humains" émane d'un des principaux bailleurs de fonds de l'expérience rizicole: la CCCE. Elle finance en effet l'ensemble des opérations de la zone forestière ivoirienne, notamment la région Centre-Ouest. L'étude, dont les termes sont vaguement définis, est imposée aux responsables de la SODERIZ. Conséquences: facilités dans l'élaboration d'une problématique, mais malentendus permanents entre le sociologue et ces responsables. Etude inutile car peu opérationnelle dans le court-terme.

LES MODALITES CONCRETES D'INTERVENTION DE LA SODERIZ

Organiser de nouveaux rapports sociaux sur la base d'une innovation agricole, et d'un espace foncier original, telle est la tâche prioritaire de la SODERIZ.

- . L'aménagement rationnel des bas-fonds implique leur nationalisation.

- . Les paysannats sont sollicités sur la base du volontariat. Ceci implique l'abandon de toute référence à la notion de propriété privée: les portions de bas-fonds sont mises à la disposition des volontaires afin qu'ils y utilisent au maximum leur force de travail (rendement espéré: 8 t à l'hectare par an avec deux récoltes annuelles en zone forestière).
- . Chaque volontaire ne reçoit en principe guère plus de 1 ha; il s'agit donc de promouvoir un petit paysannat agricole.
- . Afin d'engager véritablement les volontaires dans la mise en valeur des bas-fonds, la SODERIZ imagine :
 - un contrat de cultures: les volontaires sont tenus de respecter les normes de production et de vendre l'essentiel de leur récolte à la SODERIZ; si ces principes ne sont pas respectés, le volontaire est congédié et remplacé par un autre; il doit également rembourser en nature (riz), sur la base de 650 kg/ha, les investissements initiaux de la SODERIZ (aménagement du bas-fond).
 - un processus d'organisation collective de la production: dans un premier temps il s'agit simplement d'un groupement (c'est-à-dire l'ensemble des riziculteurs mettant en valeur un bas-fond) dont la seule tâche (par le biais de son président) consiste à faire en sorte que le contrat de cultures soit exécuté. Dans un second, le groupement doit se métamorphoser en coopérative, c'est-à-dire rendre les producteurs solidaires pour tous les actes de production et de commercialisation.

Il s'agit donc d'une conception "socialisante": égalité des producteurs, valorisation du travail, valorisation de l'entraide et de la solidarité.

Un problème spécifique mais crucial: la commercialisation. La SODERIZ doit être, outre un organe de production, une entreprise de commercialisation. Pour maîtriser la production de riz irrigué, la SODERIZ doit en contrôler la vente; or les risques sont loin d'être mineurs; traditionnellement le commerce du riz pluvial est détenu par des circuits privés (appelés par les responsables de la SODERIZ "circuit-court"); l'efficacité et la souplesse de tels circuits peuvent tout à fait réorienter la production de riz irrigué. Seul l'Etat, par une politique cohérente des prix est en mesure de mettre au pas les velléités des réseaux privés.

UNE ANALYSE LOCALE DE L'OPERATION "RIZ IRRIGUE"

Les généralités définies plus haut concernent à quelque exception près l'ensemble du dispositif national; li-vrons-nous maintenant à l'examen de la rencontre d'une inno-vation agricole (riz irrigué) avec un système socio-économi-que local. Nous montrons qu'en guise de promouvoir de nou-veaux rapports sociaux, la production de riz irrigué a, pour l'essentiel, été récupérée par les mécanismes spécifiques d'une économie locale. Métamorphose donc d'une opération de développement en opération de détournement.

La région de Gagnoa (Centre-Ouest ivoirien) : caracté-ristiques historiques et structurelles. L'économie de la région est une économie de plantation (café et cacao). Elle est ancienne et particulièrement complexe. Elle émerge au-tour des années 1925-30, consécutivement à la fin de la "pacification" française; elle est mise en oeuvre d'abord et avant tout par des "étrangers": colons européens (qui se taillent d'énormes exploitations), et allogènes, ivoiriens ou non. Le développement de cette économie de plantation est étroitement lié à la multiplication des vagues migratoires¹ sous l'égide du pouvoir colonial. Très rapidement les au-tochtones de la région, -les Bété- s'adonnent aux cultures commerciales, tout du moins certains d'entre eux au début, notamment les notables.

L'expansion et la généralisation de l'économie de plantation remonte aux années 1950-55; elles transforment tout paysan de la région en petit planteur de café et de cacao.

Cette généralisation s'est effectuée sur la base de données structurelles. Autochtones et allogènes (ou alloch-tones) ont tissé des liens complexes que l'on peut clari-fier par deux types de relations :

- . relations de travail : les autochtones utilisent la main d'oeuvre allochtone sur leurs petites plantations;
 - formes dérivées du métayage: partage en nature de la récolte entre autochtone et allochtone;
 - formes contractuelles;
 - forme salariale.
- . relations de type foncier: en même temps qu'ils les utili-sent comme main d'oeuvre, les autochtones cèdent et sur-tout vendent leurs terres aux allochtones; ainsi peuvent-ils fixer la force de travail. En vendant la terre les

¹ Dioula (ainsi désigne-t-on différentes populations originaires du Nord) d'abord. Baoulé ensuite (l'ethnie baoulé occupe l'Est du pays).

Bété découvrent la propriété privée, et réalisent sa valeur marchande à l'instar des parcelles de café et de cacao.

La structure socio-économique locale repose donc sur la complémentarité fonctionnelle des groupes autochtones et allochtones; aussi longtemps que les deux facteurs de production, terre et travail, qui président à son développement, sont relativement abondants, le système local fonctionne sans conflits majeurs. Signalons au passage que cette structure s'appuie uniquement sur la petite plantation (les grandes plantations européennes et les quelques gros planteurs "indigènes" constituant un système autonome et minoraire: la décolonisation provoquera son déclin). Dans cet univers où les superficies cultivées sont inférieures à 10 ha, on remarque quelques inégalités; les plantations des autochtones sont en moyenne de l'ordre de deux hectares, alors que celles des allochtones tournent autour de 3 à 4 ha; mais cet écart n'est guère significatif car chaque groupe est lui-même stratifié, si bien que les deux "mondes" se recoupent largement; à noter cependant que les plantations baoulé sont généralement plus étendues (6 ha).

La reproduction de ce système est fonction de son auto-régulation; c'est dire que les migrations d'allogènes et les ventes de terres doivent se moduler en fonction des disponibilités foncières, lesquelles sont nécessairement limitées. Or au lieu de se moduler, le mouvement s'est amplifié. Les migrations se sont accélérées et intensifiées, principalement après l'accès de la Côte d'Ivoire à l'Indépendance: de nombreux "gens du Nord" ou Dioula ont continué à s'installer, mais surtout des originaires de l'Est du pays, ou Baoulé. Précisons que ces derniers organisent un véritable mouvement de colonisation; sans aucune relation de travail avec les Bété, ils achètent uniquement des parcelles en vue de se constituer sur les terroirs autochtones des micro-territoires autonomes.

Le système est donc progressivement devenu "entropique". Les deux facteurs de production, sources du développement de l'économie de plantation locale, deviennent des facteurs rares.

La main d'oeuvre se raréfie; une fraction du volant de main d'oeuvre a eu accès à l'exploitation; du même coup elle fixe à son tour une partie de la réserve des producteurs.

Pression de plus en plus forte sur la terre; bon nombre de terroirs à force de cessions sont totalement saturés.

En conséquence les données s'inversent: de complémentaires les différents groupes deviennent concurrentiels; l'enjeu, c'est la terre mais surtout la force de travail.

Dans ce mouvement de vive concurrence les autochtones sont en position défavorable. Ne disposant que d'une très faible main d'oeuvre familiale (épouses principalement), les autochtones ont nécessairement besoin de travailleurs allochtones (l'explication du phénomène mériterait un exposé à lui tout seul). La satisfaction de ces besoins structurels est de plus en plus compromise. Car les allochtones

devenus exploitants tissent de véritables réseaux de main d'oeuvre (solidarité familiale, villageoise et ethnique) qui échappent totalement aux petits planteurs autochtones. Les plus efficaces en ce domaine sont incontestablement les Baoulé. Ceci explique leur place en haut de la stratification sociale locale.

En cette période de pénurie croissante des facteurs de production se développent donc chez les Bété une idéologie d'autochtone, laquelle, sur-déterminée par des facteurs politiques, donnera lieu à de graves conflits (rébellion des Bété de Gagnoa en 1970).

L'intervention locale de la SODERIZ: d'une opération de développement à son détournement. Deux phases :

- . 1971-73 : la riziculture irriguée reste à la périphérie du système socio-économique local; les bas-fonds aménagés sont peu nombreux et le prix du riz est tel (30 CFA) qu'il ne suscite que l'indifférence des autochtones. Seuls les allochtones (Dioula) se portent volontaires.
- . 1973-76 : les autorités ivoiriennes décident une augmentation spectaculaire du prix du paddy: 70 CFA le kilo. On assiste à une véritable ruée sur les bas-fonds (désormais plus nombreux). Cette ruée touche tout aussi bien les allochtones que les autochtones. Apparemment seule la motivation économique explique la mobilisation paysanne; en réalité il en va tout autrement.

Signification du volontariat autochtone

Le volontariat (là où il peut s'exprimer) autochtone est la réponse à une contradiction interne au niveau du mode de développement rizicole; alors que la SODERIZ nationalise les bas-fonds, et exige des volontaires une attitude non-individualiste, le riz cesse d'être un simple produit vivrier; il devient culture marchande, voire même spéculative. C'est dire que comme pour le café et le cacao, la terre qui en est le support devient marchandise, et susceptible d'appropriation privative. En se portant volontaires les Bété se réapproprient un espace dont ils sont de fait dépossédés.

Par ailleurs, les autochtones s'opposent au volontariat des allochtones, lesquels voient dans le dispositif SODERIZ le moyen d'échapper à peu de frais au contrôle des autochtones; non point parce qu'ils récusent la vocation éventuellement rizicole des allochtones, mais parce qu'ils refusent tout transfert de main d'oeuvre à leurs dépens; or un tel transfert peut compromettre définitivement la reproduction de l'économie de plantation autochtone.

Finalement, les Bété, par leur volontariat, reprennent l'initiative; il s'agit de faire en sorte que l'intervention SODERIZ s'adapte trait pour trait aux mécanismes de l'économie de plantation.

Ceci signifie concrètement :

- . possibilité de vendre les bas-fonds aux allochtones;
- . mise en place du faire valoir indirect et de l'utilisation de main d'oeuvre "étrangère" sur les bas-fonds.

De telles pratiques ont effectivement eu lieu sans que la SODERIZ puisse intervenir.

L'analyse des contradictions locales, révèle que la riziculture, en tant que pratique sociale, est détournée de ses objectifs. Les rapports sociaux locaux prennent le pas sur ceux élaborés par la SODERIZ.

Signification du volontariat non-autochtone

De ce côté, les choses ne sont guère différentes. Sur de nombreux bas-fonds (que les Bété, pour des raisons très locales, n'ont pu se réapproprier), l'on assiste à l'émergence d'une couche de volontaires qui n'ont strictement rien à voir avec le petit paysannat imaginé par la SODERIZ; ce sont surtout des citadins, aux professions les plus variées (libérales, salariées) ou des "bigmen" (gros planteurs ou gros commerçants) qui ont la capacité de drainer et de fixer une main d'oeuvre permanente. Souvent du reste en tant que groupes de pression, ils accaparent plusieurs hectares de bas-fonds. Il s'agit donc de volontaires absentéistes et cumulateurs.

Par ailleurs se reproduisent çà et là des rapports de dépendance personnels (le volontaire met à sa place son cadet).

Ce qui prévaut donc ce sont les rapports marchands locaux, les inégalités sociales, et les stratégies individuelles. De tels volontaires réalisent les virtualités du développement rizicole: le salariat agricole.

LES CAUSES DE L'ÉCHEC DE LA SODERIZ

La SODERIZ fut supprimée en 1977. On ne peut expliquer son échec par la seule exemplarité d'une analyse locale (encore qu'elle en fournit une bonne illustration au plan de la production). Il faut en passer par la globalité du dispositif. Tout s'est joué au niveau de la commercialisation. À l'instar de la production, ce sont les stratégies privées, individuelles ou collectives qui l'ont emporté.

Dans les mois qui ont suivi l'augmentation spectaculaire du prix du riz, la SODERIZ, de société sectorielle de production, se métamorphose en entreprise de commercialisation: elle détient le monopole du commerce du riz (à 70 CFA, le circuit court n'est capable d'aucune surenchère). Mais ce qui entre majoritairement dans ses magasins, ce sont des

dizaines de milliers de tonnes de riz pluvial. Que s'est-il passé? La SODERIZ offre en fait deux types de prix: l'un payé au paysan sur son lieu de production (65 CFA), l'autre payé à l'usine (75 CFA). Le boni de 10 CFA va être l'occasion pour le circuit court de s'adapter parfaitement à la situation. C'est lui qui va livrer à la SODERIZ le riz acheté aux paysans (rente de transport). Comme pour la production c'est un mécanisme privé qui l'emporte sur une tentative de "socialisation".

Mais il y a pire. Alors que la SODERIZ accumule des stocks fabuleux de paddy, alors qu'elle s'endette auprès de son unique créancier, l'Etat, les circuits de distribution que les pouvoirs publics n'ont à aucun moment envisagé de nationaliser, élaborent une véritable stratégie de sabotage. Ils n'achètent plus qu'au compte-goutte les stocks accumulés par la SODERIZ. Si bien qu'à une apparente sur-production succède une authentique pénurie: les stocks se dégradent et les prix à la consommation augmentent en flèche.

Faute d'avoir envisagé la question rizicole dans toute son ampleur, en confiant à la SODERIZ les tâches de la distribution, les autorités ivoiriennes ont livré leur société de production aux mains des groupes de pression et des lobbies mercantiles.

Epilogue :

La suppression de la SODERIZ fut pour les autorités exemplaire et positive. Constatant les mésaventures et les contradictions d'une société sectorielle de production, elles s'orientèrent dès 1975 vers une nouvelle stratégie de développement: en finir avec la position concurrentielle des sociétés nationales, et promouvoir un nouveau type de développement intégré où le paysan n'est plus l'enjeu de rivalités artificielles mais le sujet du développement.

- 9 -

PERIMETRES SUCRIERS DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

En 1974, le Président HOUPHOUËT-BOIGNY effectue des tournées dans le nord de la Côte d'Ivoire. Les inégalités entre les régions nord et sud, régions qui recouvrent à peu près les zones de savane et de forêt, deviennent insupportables. Le revenu annuel par tête des habitants du nord n'atteint pas le quart du revenu moyen national¹. Les choix d'investissement ont surtout jusqu'alors été consacrés au développement d'Abidjan et des productions forestières, bois, café, cacao puis huile de palme, qui constituent la majeure partie des ressources d'exportation. Plus de la moitié des salariés travaille à Abidjan, les migrations et l'exode rural dépeuplent la région de savane. La situation est politiquement dangereuse.

Parallèlement, on commence à chercher en dehors de l'économie de plantation, qui semble avoir atteint une limite à son extension géographique vers l'ouest, d'autres directions de développement. Après la création du port de San Pedro et du barrage de Kossou, on cherche à diversifier et à valoriser les richesses nationales. Dans cette optique "Plan", le choix se porte sur une production d'import-substitution qui, pour les "experts", a généralement le mérite de réduire les importations, de satisfaire la demande locale et de développer les exportations.

Les revenus tirés du café et du cacao ne cessent de croître². Par l'intermédiaire de la Caisse de Stabilisation et de Soutien aux Prix des Produits Agricoles (CSSPPA), qui

¹ 18 600 F CFA contre 51 200. L'écart s'aggrave si l'on considère le revenu strictement monétaire: 5 400 contre 39 900 (chiffres de 1965).

² Gelées au Brésil, guerre en Angola, tout va concourir à améliorer encore l'excédent de la balance commerciale qui dépend essentiellement de l'exportation du café et du cacao bruts. Café et cacao représentent environ 50 % du total des exportations ivoiriennes en valeur.

monopolise la commercialisation de ces deux produits, les caisses de l'Etat sont pleines. La stabilité politique dont jouit la Côte d'Ivoire lui ouvre toutes grandes les portes du crédit international.

S'il y a quelques difficultés à trouver des investisseurs (les Ivoiriens ne semblent toujours pas s'intéresser aux investissements productifs, les multinationales trouvent le coût de la main-d'oeuvre ivoirienne trop élevé... on songe à revoir le code des investissements...), il n'y en a aucune pour trouver des fournisseurs et des réalisateurs d'ouvrages "clés en main" d'autant plus que les systèmes d'assurances internationales (de type COFACE) leur assurent d'être payés en cas de défaillance du pays acheteur.

En 1974, il y a spéculation et affolement sur le marché du sucre dont le cours atteint 300 F CFA, pour retomber à 50 F CFA, 6 mois après.

La canne à sucre peut être cultivée en savane; la Côte d'Ivoire a importé en 1974, 52 500 tonnes de sucre d'une valeur de 5,8 milliards de CFA ce qui fait découvrir le sucre comme un produit idéal d'import-substitution; tous les crédits sont disponibles, de même origine nationale que les réalisateurs, ils représentent 75 % des investissements. Les sucreries seront réalisées très vite¹ sous la direction de la SODESUCRE, Société d'Etat à capitaux 100 % ivoiriens créée en 1971.

Le sucre ivoirien sera produit sur grande échelle: complexes de 5 000 hectares d'une production de 45 000 tonnes en moyenne pour chaque complexe, emploi de hautes technologies, mécanisation poussée, irrigation générale, investissements initiaux supérieurs à 260 milliards de F CFA auxquels il faut prévoir 200 milliards supplémentaires sur 10 ans pour la gestion de la dette².

La consommation ivoirienne devrait d'abord être satisfaite par la production de Ferké I et de Ferké II, les quatre autres complexes travaillant pour l'exportation jusqu'à ce que, à l'horizon 2000, toute la production soit absorbée dans l'espace national.

¹ Le Président avait d'abord annoncé la réalisation de 10 complexes sucriers, ce chiffre sera rapidement ramené à 5.

Un complexe sucrier était déjà en service à Ferkéssédougou, le premier sucre ivoirien a été produit par ce complexe en 1974-1975.

² A titre de comparaison, le BSIE, Budget Spécial d'Investissement et d'Equipeement est de 313 milliards en 1980.

Les chiffres que nous donnons sont des francs CFA courant 1980.

LES EFFETS ECONOMIQUES

Les conséquences économiques sont classiques dans ce genre de grands projets: la valeur ajoutée nationale est presque négligeable. Ainsi, alors que les investissements initiaux dépassent 260 milliards, en 15 ans de période de croisière, la valeur ajoutée nationale cumulée atteint péniblement 72 milliards.

Le prix de revient du kilo de sucre est supérieur à 200 F CFA ainsi répartis en pourcentage:

<i>Produits pétroliers</i>	3,0 %
<i>Produits chimiques</i>	3,5 %
<i>Pièces de rechange, entretien</i>	5,0 %
<i>Emballage</i>	1,0 %
<i>Transport</i>	5,5 %
<i>Salaires</i>	27,0 %
<i>Frais divers de gestion</i>	7,0 %
<i>Intérêts sur emprunts</i>	19,0 %
<i>Amortissements</i>	29,0 %
	100,0 %

Le prix du marché mondial est estimé à 100 F CFA/kg.

Le calcul des revenus directs et indirects de l'activité sucrière donne les résultats suivants pour les quatre traditionnels agents de l'Economie¹:

<i>Etat (ivoirien)</i>	6 %
<i>Ménages (ivoiriens)</i>	37 %
<i>Entreprises (ivoiriennes)</i>	9 %
<i>Extérieur</i>	48 %

c'est-à-dire que dans la fabrication d'un kilo de sucre de 200 F, l'extérieur touche 96 F.

En prenant en compte deux situations différentes, on peut mettre en évidence certains mécanismes d'échange.

Complexe marginal

Ce complexe ne produit que pour l'exportation: rien n'est modifié localement. L'Extérieur achète 45 000 tonnes au prix du marché; l'Etat ivoirien perd donc 100 F par kilo exporté. Les gains en devises résultant de la vente sont presque totalement épongés par le transfert vers l'Extérieur engendré par l'activité du complexe.

¹ Une étude plus fine est bien entendu nécessaire. Ne sont retracées ici que les grandes lignes de l'étude, toutes les hypothèses ne sont pas présentées.

Complexe national

Ce complexe produit pour le marché local où le prix est fixé à 300 F. L'arrêt des importations permet un gain en devises (45 000 t x 100 F) mais crée un manque à gagner important par le non apport de la différence entre prix d'achat et prix de vente à la caisse de péréquation (45 000 t x 160 F CFA).

Dans les deux cas, on constate que l'Extérieur a autant intérêt à vendre des usines à sucre que du sucre, ce qui remet en cause l'aspect indépendance nationale des politiques d'import-substitution.

AVANTAGES - COÛTS

	Complexe marginal	Complexe national
<i>Etat</i>	- 3 917	- 5 153
<i>Ménages</i>	+ 3 416	+ 4 391
<i>Entreprises</i>	+ 833	+ 1 971
<i>Extérieur</i>	- 114	+ 807
<i>Valeur ajoutée nationale</i>	+ 326	+ 1 209

LES EFFETS INDUITS

Nous exposons le cas du complexe sucrier de Borotou.

Les retombées financières ne semblent pas apparentes: pas de "ville" autour du complexe, pas de création d'activités facilement identifiables par les comptes nationaux.

Quelques phénomènes apparaissent même comme négatifs au vu des statistiques: le nombre de contrats de cultures encadrées et les superficies recensées ont diminué. Les habitants préférant se livrer au commerce que développer la production vivrière pour satisfaire la demande locale. Par contre, les cadres ivoiriens du complexe commencent à mettre en valeur, grâce aux facilités offertes par leurs postes, quelques plantations de riz.

Le complexe emploie 2 500 personnes dont environ 1 000 saisonniers. Il est intéressant de noter que pour la première fois en Côte d'Ivoire on voit se dessiner un mouvement de migration des villes vers l'intérieur et du sud vers le nord. Ce mouvement concerne essentiellement le personnel permanent qualifié (en particulier les jeunes déscolarisés chômeurs). Concernant le personnel non qualifié de saisonnier, on constate une très grande mobilité. Originaires de la proche région dans leur majorité, les saisonniers ne se représentent d'une campagne à l'autre que dans une proportion de 20 %. Il semblerait que l'offre d'emploi accélère

leur abandon de la terre et que leur premier contact avec le travail salarié à la SODESUCRE ne soit qu'un relais vers la ville. Les structures familiales, très contraignantes, semblent bouleversées et l'emploi à la SODESUCRE, bien que décidé par les aînés, est une occasion pour les jeunes d'échapper à leur tutelle.

La SODESUCRE est très handicapée au point de vue rentabilité par le programme social (école, routes, hôpitaux..) qui lui incombait. La gestion de type "Société d'Etat" doit être comprise également par le rôle social que la SODESUCRE doit remplir. Dans ces conditions, on peut se demander si une analyse strictement économique est bien apte à rendre compte du programme sucrier ivoirien. On peut simplement mettre en lumière un transfert de l'Etat (par le biais de la Caisse de Stabilisation, c'est-à-dire des revenus du café) vers l'Extérieur et vers les ménages du nord.

UN CIRCUIT BRANCHE SUR LE MARCHÉ NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le programme sucrier est presque totalement financé par la Caisse de Stabilisation, elle-même alimentée par la commercialisation du café et du cacao. C'est cette même caisse qui devra subventionner le sucre ivoirien.

Cinq des six complexes ont été réalisés sans appel d'offres, c'est-à-dire sans passage sur le marché. Pour la vente du café, du cacao et du sucre, la Côte d'Ivoire est bien obligée de passer sur le marché international, il semblerait que pour l'achat de biens d'équipement il en aille autrement.

Le circuit de financement du sucre passe trois fois sur le marché. Il serait intéressant de suivre les différentes étapes de création et de répartition de la valeur. On peut grossièrement proposer la représentation suivante:

- . Le planteur du sud (qui utilise des manoeuvres voltaïques) vend à la CSSPPA sa production. Le prix est plus ou moins politique et permet depuis 15 ans une importante ponction étatique.
- . La Caisse vend sur le marché international, prix résultant de l'offre et de la demande? En tous cas, à long terme : échange inégal, ponction de l'Etranger.
- . La Caisse achète des biens de production à l'Extérieur mais on ne peut pas parler de marché, la "concurrence" marche à sens unique, c'est l'Extérieur qui assure le financement avec des prêts au taux du marché pour la plupart. L'Extérieur ne prend aucun risque, toute la valeur ajoutée de son activité est produite chez lui.
- . L'Etat ivoirien réalise par le biais d'une Société d'Etat sur les terres de l'Etat des plantations et des usines. Le paysan du nord passe dans le circuit monétaire et dans

une situation de salarié. Sa productivité, au regard des normes de production et de rentabilité occidentales, est négligeable.

- Le sucre est produit et vendu à perte sur le marché international grâce aux subventions de la Caisse. La fixation du prix dépend surtout des mouvements spéculatifs. C'est le planteur de café, le contribuable ivoirien et le consommateur de sucre ivoirien (qui paye le sucre trois fois plus cher que le cours mondial) qui vont financer l'activité sucrière.

DISCUSSION

L'"exercice de style" économique que constitue une partie de l'exposé utilise des méthodes (méthodes d'appréciation de projets, utilisation des agrégats de la comptabilité nationale....) et des concepts qui induisent fatalement des *normes de rationalité* économiques. Ces normes sont déjà difficilement applicables dans les économies occidentales, dans les économies dites "sous-développées" elles peuvent apparaître totalement extérieures à la perception de la réalité locale. Ainsi la rémunération d'un travailleur doit, en économie classique, être égale à sa productivité marginale afin de maximiser l'avantage de son travail pour la collectivité. Dans de nombreux plans de développement qui utilisent les méthodes de la programmation, la mise à un travail "moderne", c'est-à-dire salarié, d'un travailleur venant d'une exploitation familiale "traditionnelle" tournée vers l'auto-consommation, doit correspondre à un salaire de référence nul. En effet, la valeur marginale de la productivité du travailleur dans son village étant considérée comme nulle par la comptabilité nationale (sa production échappant au circuit monétaire), il ne devrait rien coûter à la collectivité de le "mettre au travail".

On pouvait s'étonner de ne pas trouver d'effets induits. Seuls les aménageurs et les économistes n'en trouvent pas. Il y a effectivement fuite en dehors des circuits couverts par la comptabilité nationale des salaires versés. Cette masse monétaire est souvent rapatriée au village où elle est rarement investie dans un secteur productif, ou dépensée sur place pour des achats de biens non répertoriés officiellement sur le territoire national (importance des fraudes douanières; les chaussures, les postes de radio proposés aux travailleurs n'existent pas toujours dans les statistiques des biens nationaux...).

Le programme sucrier ne semble pas répondre aux conditions établies par l'Economie pour être rentable. En fait, la notion même de rentabilité est discutable. Les normes de production n'obéissent pas à des lois rigides. Pour le même travail, 6 000 personnes sont employées à Ferké I contre 2 500 à Borotou. Le sucre produit n'est pas commercialisé rationnellement et il est arrivé que l'on cesse la production faute d'aire de stockage. La notion de "compétence" qui ferait respecter les normes de rentabilité ne recouvre pas grand'chose lorsqu'il y a une dissociation sociale entre le revenu et le pouvoir qu'offrent un poste et le travail effectif exigé par le profil du poste. Le sens de l'intérêt

général qui devrait guider les décisions semble obéir à d'autres lois que celles qui régissent la science économique occidentale.

Le programme sucrier a permis au gouvernement ivoirien de resserrer autour de lui les notables du nord et une couche de jeunes cadres employés dans les sociétés d'Etat. Ce qui apparaît comme "gaspillage" doit être considéré comme une forme de redistribution qui trouve sa justification dans l'équilibre social ivoirien.

Réflexion sur la tentative visant à permettre au sociologue de dépasser le stade du qualitatif lorsqu'il parle d'exploitation, d'extorsion de plus-value, de transferts.
(Commentaires de Charles LILIN)

Les réticences du sociologue peuvent s'expliquer par une méfiance fréquente face aux outils et concepts de l'économiste. Mais il serait intéressant de voir si cette méfiance ne peut que se traduire par le rejet. Une utilisation prudente et soucieuse des limites de ces concepts et des résultats obtenus est-elle possible?

L'une de ces limites peut provenir des processus de transformation des diverses formes que peut prendre le capital social d'un individu ou d'un groupe: capital économique, capital culturel, capital de relations, etc....

Lorsque de tels processus de mutation existent, la quantification perd une partie de son intérêt.

La réflexion critique peut être menée sur l'utilisation des concepts de désordre, gaspillages dans la gestion des emprunts. Mélange de règles de la comptabilité publique et privée, mauvaise tenue de celle-ci, flou artistique.... Présenté ainsi, le désordre semble résulter de négligences ou de corruptions, le discours volontariste se justifie alors.

Dans le cadre d'une approche sociologique, la moralisation d'un problème traduit souvent le fait qu'on ne possède pas la clé de la (des) rationalité(s) qui explique le "désordre".

Dans le contexte de la Côte d'Ivoire, on peut avancer plusieurs hypothèses sur ces rationalités et leur genèse dans un milieu social donné (intensité de la compétition, raideur des trajectoires sociales, importance de l'écart entre discours et pratique, priorité au court terme, au visible, au concret, importance du réseau de relations....). Pour la bourgeoisie et face à l'occident, il reste important d'entretenir l'illusion du respect des règles du jeu édictées par l'économiste, dans la mesure où une grande partie du pouvoir de cette bourgeoisie provient de son rôle de relais entre Côte d'Ivoire et Occident. Mais, alors que cette règle du jeu est celle qui permet, entre autres, aux bourgeoisies occidentales de maintenir et de renforcer leur pouvoir, ce n'est pas le cas en Côte d'Ivoire. Dans un contexte sociologiquement différent, la bourgeoisie joue suivant d'autres règles pour atteindre le même objectif, d'où cette impression de désordre.

- C -

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

texte de V. LASSAILLY-JACOB

— 10 —

**LA DÉRIVE DE QUELQUES INTERVENTIONS EN SAVANE
D'UNE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ :
L'AUTORITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU BANDAMA
EN CÔTE D'IVOIRE CENTRALE**

Pour satisfaire leurs besoins énergétiques croissants, les Etats Africains multiplient les aménagements hydro-électriques sur les grands fleuves de leur pays. En Côte d'Ivoire la Société E.D.F. (Electricité de France) est chargée de la prospection vers les années 1960.

Plusieurs sites sont retenus dont celui de Kossou sur le fleuve Bandama. Il fait cependant l'objet de certaines réserves. Et pourtant, ce site est retenu par le gouvernement ivoirien.

L'E.D.F. refuse alors de cautionner ce choix, jugé non rentable. Ce sont des Américains et des Italiens qui accepteront de financer et de construire ce barrage. Les prévisions de l'E.D.F. se révèlent exactes et se trouvent en outre confirmées par plusieurs années de sécheresse. Le bilan hydraulique est déficitaire. En 1979, le lac ne couvre qu'une surface d'environ 900 km² au lieu des 1 750 km² prévus pour 1980. Depuis la mise en service du barrage en 1969, la cote d'exploitation moyenne n'a pas été atteinte et le turbinage a lieu clandestinement. Peut être, après la mise en eau du barrage de Taabo situé en aval, disposera-t-on d'une puissance hydro-électrique suffisante pour permettre le remplissage du lac de Kossou? Les travaux de construction du barrage sont réalisés par une Société Italienne (Impregilo) et les financements sont Américains, Canadiens et Ivoiriens. Le coût du barrage est de 29 milliards de francs CFA et chaque pays participe pour 1/3.

En amont du barrage se crée un vaste lac qui inonde des terres habitées et cultivées par l'ethnie Baoulé et oblige des populations essentiellement agricoles à se déplacer.

L'Etat ivoirien est tenu de prendre en charge ces populations et de les aider à se réinstaller dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, une Société d'Etat est créée en 1969, placée directement sous la tutelle du Président de la République: c'est l'A.V.B. ou l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama. Société de Développement intégré à vocation régionale, elle est chargée de la bonne réalisation de l'aménagement hydraulique, de restructurer la région affectée et de réinstaller les populations sinistrées.

PREMIERE PHASE : TRANSFERT ET REINSTALLATION
DES POPULATIONS SINISTREES : 1969 - 1978

Environ 150 villages représentant 75 000 personnes de l'ethnie Baoulé doivent être déplacés et réinstallés en raison de la montée des eaux.

Cette opération "transfert" est très judicieusement menée par la Société A.V.B. Toute cette opération et la plus grande partie de la reconstruction ont été prises en charge par la Côte d'Ivoire. Le financement vient du B.S.I.E. (Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement).

Une habile campagne d'information est déployée avant la mise en eau. Le Président de la République intervient lui-même en tant que chef de l'ethnie Baoulé.

On laisse aux populations le libre choix de leur zone d'accueil. Tous veulent être relogés à la périphérie du nouveau lac, au sein de leur propre sous-groupe ethnique.

60 nouveaux villages sont construits regroupant 2 à 3 anciens villages et comprenant chacun entre 1 000 et 2 000 habitants. Le transfert s'effectue le plus souvent en fin de saison sèche, après les récoltes et avant les défrichements de la nouvelle campagne agricole.

Les maisons sont spacieuses, leur dimension varie en fonction de la taille de la famille. Une seconde construction face à la maison comprend cuisine, douchière, réserve pour le bois, latrines. Chaque village possède des équipements collectifs: plusieurs puits, une école de 3 à 6 classes d'enseignement télévisuel, un terrain de sport, un hangar agricole.

Pendant 2 ans le PAM (Programme d'Aide Alimentaire Mondial) intervient dans tous les nouveaux villages et distribue des vivres.

Des indemnisations sont versées aux exploitants ayant perdu leurs plantations de café et de cacao.

L'ensemble de cette opération peut être qualifié de "réussite". Elle est désormais considérée comme un modèle pour les autres opérations similaires (Ghana, Nigéria).

On ressent une prise en main réelle de ces villages par leurs occupants. Cette adaptation est visible dans le paysage villageois (adjonction de greniers, d'apatams; plantation d'arbres fruitiers, entretien des cours et des maisons).

Toutefois, il faut souligner dans cette intervention une faiblesse qui aura des conséquences dans l'avenir; c'est une intervention statique qui s'adresse à une population existant à un moment donné, c'est-à-dire à l'époque du transfert. Chaque famille constituée à cette période a reçu une maison en dur. Mais rien n'est prévu pour faire face à la dynamique de cette population. Les jeunes qui actuellement fondent une famille n'ont pas le droit de construire une case traditionnelle dans le nouveau village. Ils sont contraints de se construire une case en dur et n'ayant le plus souvent pas suffisamment de revenus pour

le faire, ils préfèrent parfois quitter le village et s'installer en Basse Côte plutôt que de cohabiter avec leurs parents dans des maisons devenues trop exigües. L'AVB ne semble pas se soucier de ce problème qui pourtant pourrait porter un grave préjudice à l'avenir de ces nouveaux villages.

Mais il ne suffit pas de reloger ces populations dans des villages modernes, il faut aussi penser à reconstituer leur potentiel de production afin qu'ils retrouvent un niveau de vie décent.

Les interventions économiques, vont avoir lieu, en grande partie, avec des financements extérieurs à la Côte d'Ivoire. Comme partout, ces financements impliquent une dépendance très lourde de la Société vis à vis des financiers. Ces derniers exigent l'envoi dans la Société de cadres expatriés, imposent des délais impératifs au niveau de l'obtention des financements et des remboursements. C'est pourquoi, souvent trop hâtivement programmées, les opérations ont pour essentielle finalité leur rentabilité.

Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) intervient dans les trois projets qui viennent se superposer à ceux de l'A.V.B.

- le projet "Pêche"
- le projet "Pédologie"
- le projet "Construction"

En 1973, le FED (Fonds Européen pour le Développement) consent un premier financement: "Reconstitution du potentiel perdu".

L'AVB, avec l'aide de ces financements extérieurs, se lance dans la mise en oeuvre de nouveaux systèmes de production résolument intensifs et modernes. Elle semble vouloir profiter de cette situation exceptionnelle de transfert pour promouvoir l'économie du centre de la Côte d'Ivoire.

Trois grands programmes sont appliqués entre 1970 et 1978 :

- . au sud du lac, en région forestière, modernisation des cultures de rente traditionnelles (café et cacao);
- . au nord du lac, en savane, des cultures annuelles stabilisées et assolées en association avec un élevage d'embouche;
- . et enfin, sur toute la périphérie, l'essor d'une nouvelle activité, la pêche.

Nous ne parlerons que de l'opération "Cultures annuelles" qui peut être perçue comme un véritable pari : procurer à l'exploitant de la savane un revenu concurrentiel de celui du planteur de la forêt.

En Côte d'Ivoire et dans tous les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, la savane est toujours considérée comme le parent pauvre de la forêt.

Cette opération est aussi une expérimentation en grandeur nature d'un nouveau système de production associant sur des blocs cultureux intégralement défrichés des cultures annuelles stabilisées, assolées et mécanisées avec un élevage bovin d'embouche. Ces blocs couvrent une superficie d'environ 150 ha divisés en 5 soles de 30 ha : igname, coton, riz et une jachère de 2 ans transformée en prairie artificielle de "*Stylosanthes gracilis*". Chaque famille librement "volontaire" reçoit 1 ha de chaque sole, ce qui lui donne une exploitation de 5 ha dont 3 ha en culture. 30 familles seulement participent donc à la mise en valeur d'un bloc et possèdent un troupeau d'environ 100 bovins. Dans les villages les plus importants, 2 blocs ont été ouverts et font vivre 60 familles. Un G.V.C. (Groupe-ment à Vocation Coopérative) est formé dans chaque village avec les "volontaires" chargés de la gestion du matériel agricole et de la commercialisation des produits.

Les autres familles du nouveau village, soit plus de la moitié de la population, sont obligées de quêmander de la terre pour leurs cultures aux villages d'accueil. Aucun terroir n'a été attribué aux nouveaux venus dans la région de savane. On remarque une non-ingérence de la part de l'Etat dans la question foncière. Il n'y a eu aucune acquisition de la terre pour les sinistrés à l'exception des blocs de culture et de l'emplacement des nouveaux villages. Afin de pouvoir cultiver les terres alentour, les exploitants doivent aller demander la terre au village propriétaire en échange de cadeaux (vin de palme, bouteilles de vin). Il semble que l'AVB ait compté sur la solidarité ethnique pour que les villages d'accueil cèdent une partie de leurs terres aux villages accueillis. Toutefois, ces villages d'accueil n'ayant pas été inclus dans le programme de développement, il était évident qu'ils réagiraient négativement à plus ou moins long terme.

Que déceler derrière cette politique foncière de l'AVB? Elle entraîne à plus ou moins long terme le départ des agriculteurs non volontaires qui ne trouvent plus de terres à cultiver autour du nouveau village.

Après un engouement certain pour ces blocs de culture, on assiste aujourd'hui à un désintérêt progressif surtout pour les blocs les plus anciennement mis en place.

Les "volontaires" abandonnent les blocs pour de multiples raisons :

- . aléas climatiques entraînant de mauvaises récoltes;
- . charges de mécanisation très lourdes;
- . la corvée des sarclages devient de plus en plus contraignante;

- . absence de certaines cultures de base sur les blocs (arachide, manioc, condiments) conduisant l'exploitant à posséder une exploitation traditionnelle parallèle;
- . concurrence d'autres activités comme la culture du café ou la pêche.

Ils abandonnent également l'élevage bovin.

Après la vente d'un troupeau, les villageois refusent de prendre en charge un nouveau troupeau. L'AVB réagit en continuant l'opération qui va être menée non plus au profit des exploitants mais pour son propre profit. Les blocs seront mis en valeur en régie: mêmes cultures avec une mécanisation intensifiée et utilisation d'une main d'oeuvre salariée villageoise très restreinte. En général, seules les femmes et les enfants acceptent de se louer sur les blocs pour les sarclages. Le travail se fait par contrat: 12 000 F CFA pour 1 ha sarclé. L'AVB se lance aussi dans des expérimentations de nouveaux assolements et de nouvelles espèces culturales sur ces blocs abandonnés. Les anciens "volontaires" sont retournés à la pratique de leur système de culture traditionnel sur les terres alentour devenues fortement occupées.

Le but de cette régie défini par l'AVB consiste à : "sensibiliser et motiver les paysans qui trouveraient dans les résultats enregistrés par la régie la raison nécessaire pour la reprise de leurs activités sur ces blocs AVB" (rapport interne AVB sur cette opération régie, oct. 78).

L'élevage a également été repris en régie. Des expériences d'élevage ovin sont en cours mais ils en sont tous encore au stade régie avec emploi de salariés.

En 1978, l'AVB décide d'étendre son action à tous les autochtones de la région d'accueil. La Société estime que sa mission prioritaire est accomplie, et qu'elle a maintenant un rôle de développement régional: "son action cesse d'être une obligation humanitaire pour devenir une opération de développement proprement dit" (Colloque Terres Neuves Ouagadougou).

En fait, confrontée aux difficultés de ses programmes agricoles, l'AVB s'aperçoit que les innovations ne sont pas plus favorablement acceptées par des populations du fait de leur transfert et de leur coupure de leurs attaches traditionnelles. L'AVB décide de s'adresser aux autres habitants de la région, ceux qui ne sont pas touchés par les effets du lac et qui acceptent, après une campagne de motivation, de participer aux programmes proposés.

2ème PHASE : MISSION DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

A PARTIR DE 1978

A partir de cette date, il se produit un délaissement des sinistrés au profit des autres (allègement de l'encadrement et ralentissement des interventions dans les nouveaux villages). Un nouveau programme "cultures annuelles" est instauré. Ce programme est intitulé: "Mise en place de 2 000 exploitations familiales mécanisées dans les zones de savane". Il est programmé par le FED, le BSIE et la BNDA (Banque Nationale de Développement Agricole).

Des blocs de 200 ha sont défrichés à proximité des villages "volontaires". Ce sont des blocs d'apprentissage et de démonstration. La superficie individuelle est réduite à 4,2 ha pour augmenter le nombre de bénéficiaires; l'assolement est établi sur 7 ans afin de limiter les risques de mauvaise récolte (coton, riz, maïs, igname, stylosanthès) et on introduit une culture attelée complémentaire ce qui allège la corvée des sarclages et rentabilise un élevage orienté vers cette production. Cette exploitation est prêtée au volontaire pendant quelques années. A la suite de cet apprentissage, l'exploitant pourra aller s'installer sur sa propre terre et mettre en place sa propre exploitation semi-motorisée-attelée.

Mais ce système de production ne peut fonctionner que dans des régions faiblement occupées. L'addition des blocs de démonstration et des exploitations individuelles sur un même terroir augmente considérablement la charge de population.

De plus, aucune solution n'est apportée aux vrais problèmes de ce système de culture, qui reste toujours à la merci des aléas climatiques (trop grande irrégularité dans la répartition et les quantités de pluie) et toujours soumis à des charges très élevées (les mauvaises années agricoles obligent l'exploitant à s'endetter).

L'AVB se lance également dans deux projets de mise en valeur de vallées adjacentes du Bandama, la vallée de la Marahoué et la vallée du Kan. Ce sont des projets hydro-agricoles accompagnés de la construction de barrages et utilisant l'eau des bassins versants de ces deux vallées.

L'opération "Vallée du Kan" est financée par une banque américaine, la Chase Manhattan Bank, une banque française, la banque Lazard Frères, et l'Etat Ivoirien. Ce projet s'étend sur 3 500 ha cultivés en ananas, avocats et cultures maraîchères. Dans un premier temps, une ferme pilote a été installée et occupe environ 500 salariés qui apprennent le métier d'irrigateur. "Quand ils sont aptes au maraîchage ou à la culture de l'ananas, les meilleurs éléments sont placés dans des exploitations paysannes et remplacés dans les fermes pilotes par des éléments nouveaux; le personnel de ces fermes est donc constitué par des salariés temporaires qui deviennent ensuite des exploitants" (Afrique Agriculture n° 20, avr. 77, p. 60). Actuellement, nous en sommes toujours à la phase d'apprentissage.

CONCLUSION

L'AVB avait pour mission principalement une reconstitution du potentiel de production des populations sinistrées par le lac de Kossou et le développement de la périphérie de ce lac. Cette mission devait se faire dans le cadre des exploitations familiales auto-gérées, regroupées en coopératives et devenant peu à peu propriétaires de leurs facteurs de production. Toutefois, on assiste aujourd'hui à une reprise de ces facteurs de production par l'AVB qui les utilise à son profit sur les terres des blocs confisqués aux exploitants. Cette phase n'est en principe que temporaire. Les nouvelles opérations mises en place depuis un an comprennent toutes une phase d'apprentissage où l'exploitant est en quelque sorte testé pendant quelques années avant de pouvoir devenir propriétaire de ses facteurs de production en s'installant sur sa propre terre.

Cette phase d'apprentissage et de démonstration est en cours. Il reste à savoir si la phase suivante de retour aux exploitations familiales autonomes verra bientôt le jour! Pour terminer, il est intéressant de souligner que toutes ces opérations agricoles mises en place à cause de la création du lac, n'ont aucune relation avec sa présence. L'opération "cultures annuelles" est un système de cultures sous pluie et les vastes projets hydro-agricoles utilisent l'eau des bassins versants de deux vallées adjacentes stockées à la suite de construction de petits barrages.

Les importantes potentialités agricoles des berges du lac sont complètement négligées. Cultures de marnage ou périmètres irrigués à partir des eaux du lac sont délaissés au profit d'interventions plus spectaculaires et plus prestigieuses mais beaucoup plus aléatoires car dépendantes d'un facteur incontrôlable par l'homme c'est-à-dire le climat.

texte de M.S. KALMS

- 11 -

L'INTERVENTION DE L'A.V.B. DANS LA RÉGION CENTRE BANDAMA DE LA CÔTE D'IVOIRE

L'AVB est la première société d'aménagement rural non sectoriel créée en Côte d'Ivoire. Son action s'insère dans la politique générale de la Côte d'Ivoire: développement de cultures d'exportation: café, cacao et coton, et de cultures vivrières de substitution d'importations: le riz.

Les actions menées par l'AVB depuis 1970 jusqu'à 1977 sont :

- . construction et équipement des villages: 60 villages = 10 974 logements;
- . transfert des populations: 71 764 personnes, dont 3 186 dans le sud-ouest;
- . prospection pédologique;
- . plantation de 5 572 ha de cultures pérennes: 3 940 de café, 1 632 de cacao;
- . mise en place des cultures annuelles: 3 538 ha;
- . mise en place de 12 troupeaux d'embouche bovine ;
- . formation et encadrement de 3 000 pêcheurs.

Les trois premières des opérations énumérées constituent le cadre où vont s'implanter les projets de modernisation de l'agriculture:

- . café et cacao dans la zone de forêt;
- . cultures annuelles associés à l'élevage dans la zone savane.

Les données de base pour l'implantation des projets sont:

- . force de travail abondante et disponible soit pour les plantations du sud, soit pour adhérer aux programmes proposés par l'AVB,
- . accélération de l'introduction de l'économie marchande et désintégration de la société traditionnelle (infrastructure, équipement villageois, disparition de la

- . cueillette, de la chasse, etc....);
- . absence de réglementation de la propriété foncière pour les populations transférées et impossibilité de reproduction du système agricole traditionnel (défriche brûlis sur jachère);
- . délimitation de périmètres (blocs de culture) dans la zone de savane où l'AVB assure la mise en valeur.

Notre attention porte sur l'évolution de l'intervention de l'AVB dans les projets de modernisation de l'agriculture et plus précisément sur celui de la zone de savane.

La pêche n'étant pas une activité spécialisée nous n'en tiendrons pas compte.

Nous allons caractériser l'intervention de l'AVB d'après les analyses effectuées tout au long de l'existence du projet "cultures annuelles".

De 1971 à 1974 c'est la phase des "technocrates". Le projet est conçu et conduit par des ingénieurs agronomes, et le rôle des paysans est réduit aux sarclages et récolte des cultures. Nécessité d'un encadrement très dense. L'aspect humain ou sociologique est négligé.

De 1975 à 1977 manifestation de résistance des paysans au projet (abandon de blocs, instabilité des paysans, désintéressement de l'entretien des cultures, commercialisation des produits par des circuits parallèles, etc...). Appel aux socio-économistes et mesures d'intégration des paysans au projet axées sur:

- les groupements à vocation coopérative;
- la formation des encadreurs et paysans.

D'autre part, il y a des réformes techniques et introduction de la culture attelée.

A partir de 1978 démarrage d'un nouveau programme axé sur la recherche de la rentabilité des investissements.

Donc les changements par rapport au projet précédent sont les suivants:

- . centralisation de décision et contrôle au niveau de la direction générale,
- . nouvelle zone d'intervention: le nord et le nord-ouest (Botio, Zuenula...),
- . progression dans l'implantation de chaque bloc,
- . développement de la culture attelée,
- . suivi des opérations par les chercheurs de l'IRAT,
- . formation des encadreurs dans un autre axe à cette fin (pendant toute une année),
- . mise en valeur par l'AVB des blocs abandonnés.

texte de Al. SCHWARTZ

- 12 -

LE SOCIOLOGUE FACE AUX GRANDES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT. UNE ÉTUDE DE CAS EN CÔTE D'IVOIRE : L'OPÉRATION SAN PÉDRO

En 1968, la Côte d'Ivoire entreprend la plus gigantesque de ses opérations de développement, l'opération San Pedro. Il s'agit de mettre en valeur une région jusqu'alors totalement enclavée et absolument en marge du "miracle" ivoirien, le sud-ouest du pays. C'est cette opération que j'ai suivie en tant que sociologue pendant près de 7 ans, de 1970 à 1976, à la fois dans une optique de recherche fondamentale -connaissance de populations touchées par le projet, appréhension de leurs réactions par le biais d'une observation en profondeur, de type ethnographique- et dans une optique de recherche appliquée -définition de "stratégies" d'intervention par le biais de travaux sur convention auxquels j'ai accepté de participer à plusieurs reprises à la demande d'organismes impliqués à des titres divers dans l'opération: Ministère du Plan de Côte d'Ivoire, Bureau National d'Etudes Techniques de Développement (B.N.E.T.D. , bureau d'étude ivoirien), bureaux d'études internationaux tels que Louis BERGER (américain, agissant pour le compte de la Banque Mondiale), Berlin Consult (ouest-allemand, agissant pour le compte du Ministère de la Coopération d'Allemagne Fédérale), S.E.D.E.S. (français, agissant pour le compte du Ministère de l'Agriculture de Côte d'Ivoire).

Dans ce genre d'opérations, le sociologue a-t-il un rôle à jouer? C'est la question que je pose ici. J'essaierai d'y répondre en procédant purement et simplement à un inventaire de problèmes qui, dans le cas de l'opération San Pedro, relèvent spécifiquement, à mon sens, de l'approche sociologique.

L'OPERATION SAN PEDRO : PRESENTATION

LES DONNEES DE BASE

L'opération San Pedro est le type même de l'entreprise volontariste de développement. Volonté de désenclaver une région jusqu'alors isolée, de mettre en valeur un territoire aux ressources importantes mais jusqu'alors inexploitées, de créer un second pôle de développement sur la côte ouest du pays, qui ferait pendant -mais non concurrence- à celui d'Abidjan. Le moteur de ce pôle: un port, que l'on créerait de toutes pièces à San Pedro, à quelques 350 km à vol d'oiseau, à l'ouest de la capitale. Le fondement économique immédiat de l'opération: la richesse en bois de l'arrière pays, 50 % des réserves ivoiriennes. En attendant que la région se développe, le port justifierait son existence par la seule exportation de ce bois -environ un million de tonnes par an- assurée jusqu'alors, dans des conditions relativement difficiles, sur trois rades (Sassandra, Grand Séréby, Boubélé).

Un organisme d'intervention à la mesure de l'opération est mis en place en décembre 1969: l'ARSO, Autorité pour l'Aménagement de la Région du sud-ouest. Cet organisme est conçu sur le modèle de la Tennessee Valley Authority du New Deal américain. Son rôle: assurer la programmation, la coordination, le contrôle du projet. Placé sous la tutelle directe du Président de la République, ses pouvoirs sont considérables, ses moyens financiers importants. Son action s'étend à un territoire de 37 000 km² - 11 % du territoire national ivoirien. Ce territoire, qui englobe administrativement 11 sous-préfectures, constitue la région du sud-ouest. Fin 1976, les investissements publics réalisés dans cette région s'élèvent à eux-seuls à quelque 50 milliards de francs CFA.

LES GRANDES COMPOSANTES DU PROJET

1. *Construction d'un port en eau profonde.* Commencé début 1968, le port de San Pedro est ouvert à l'activité commerciale dès mai 1971. Principales caractéristiques: un bassin de 11 m de profondeur, permettant de recevoir les plus gros cargos opérant à l'heure actuelle sur la côte ouest africaine (10 m de tirant d'eau, 20 000 tonnes de port en lourd), deux postes à quai et six coffres de mouillage, capacité annuelle maximum de un million de tonnes. Cette capacité a été atteinte dès l'ouverture, le port ayant intégralement détourné à son profit le trafic des trois rades du sud-ouest.

2. *Création d'une ville nouvelle : la ville de San Pedro.* Cette ville se crée autour du port. En moins de 5 ans, le

village autochtone de San Pedro, qui comptait 50 habitants, se transforme en une ville de près de 30 000 habitants (1973), originaires de toutes les régions de Côte d'Ivoire (60 %) et d'une dizaine d'autres pays africains (40 %). En 1976, la ville ne compte toujours que 30 000 habitants. Administration, bâtiment, activité forestière, activité maritime et portuaire, commerce et transports fournissant l'essentiel des emplois. Cette ville devrait atteindre 100 000 habitants en 1985, 300 000 en 1995. Soulignons que pour empêcher toute spéculation foncière, les terrains urbains sont attribués par baux emphytéotiques de 49 ans.

3. *Aménagement d'une région : la région du Sud-Ouest.* La mise en valeur de l'arrière-pays de San Pedro, telle qu'elle est prévue par le schéma directeur élaboré par l'APSO, s'articule autour de cinq grands programmes :

- . *un programme routier*: 300 km d'axes centraux sont créés pour relier San Pedro à son arrière-pays. Sur ces axes sont branchées les nombreuses pistes forestières déjà existantes. La principale de ces routes, l'axe San Pedro Issia - 250 km - véritable épine dorsale de cette région du sud-ouest, est dès à présent presque totalement bitumée;
- . *un programme périmètres villageois*: ce programme prévoit la création de villages modernes tant pour les autochtones que pour les migrants allochtones, à l'intérieur de périmètres spécialement aménagés. "Sur le papier", quatre périmètres ont été prévus: trois autochtones (P1, P2, P3) un allochtone (P1 bis). Deux seulement ont vu un début de réalisation à ce jour: P1 et P1 bis;
- . *un programme agro-industriel*: ce programme prévoit la création de 80 000 ha de plantations agro-industrielles -riz, palmier à huile, cocotier, hévéa, café, cacao. Fin 1976, la moitié environ de ce programme est déjà réalisée.
- . *un programme industriel*, qui comprend:
 - un programme "industries du bois": sciage, déroulage, tranchage, mais surtout réalisation d'une usine de pâte à papier (350 000 ha de forêts mises en réserve, 150 milliards d'investissements de prévus).
 - un programme "sidérurgie", à partir de l'exploitation d'un gisement de minerai de fer se trouvant à quelque 350 km au nord de San Pedro, dans la région de Man (Mont Klahoyo); exploitation qui implique la construction soit d'une voie ferrée, soit d'un pipe, de la mine à San Pedro.
- . *un programme hydro-électrique*, prévoyant la création de trois barrages: deux sur le Sassandra, un sur le Cavally. Le premier de ces barrages est commencé: il s'agit du barrage de Buyo, dont l'achèvement est prévu pour 1980, et qui doit fournir l'énergie au futur complexe minier du Mont Klahoyo.

LE CONTEXTE HUMAIN DE LA MISE EN VALEUR DU SUD-OUEST

1. *Une région peu peuplée.* A la veille de l'opération San Pedro, la région du sud-ouest telle qu'elle est définie par l'aménageur, ne compte guère plus de 120 000 habitants. Avec une superficie de 37 000 km², la densité globale y est à peine supérieure à 3 h/km². L'occupation de l'espace est tout particulièrement faible dans l'arrière-pays immédiat de San Pedro, le plus directement concerné par l'opération, l'interfluve Sassandra-Cavally, de l'océan Atlantique au sud au parallèle de Taï au nord, zone où la densité rurale tombe à 1 h/km². Les entités ethniques autochtones qui se partagent ce dernier espace sont elles-mêmes de taille modeste: les Krou sont au nombre de 15 000, les Bakwé de 3 000, les Neyo de 2 000, les Oubi et les Vané respectivement de 500. La population masculine totale en âge de travailler -15 ans et plus- s'y élève à 6 000 personnes; celle des tranches d'âge à même d'être intéressées par une activité salariée -15 à 40 ans- à 3 000 seulement. L'opération San Pedro ne peut donc absolument pas trouver sur place la quantité de bras dont elle a besoin.

2. *Une population principalement tournée vers l'activité maritime.* Non seulement le sud-ouest ivoirien est peu peuplé, mais ses habitants sont profondément conditionnés par une institution très ancienne: l'institution "krouman". Cette institution consiste pour les populations krou côtières -d'où leur nom de kroumen- à louer leur force de travail aux navires européens opérant sur la côte ouest africaine. Les Kroumen sont aujourd'hui reconnus comme les meilleurs arrimeurs de billes de bois sur les cargos grumiers. "Dockers" navigants, ils sont enrôlés par les compagnies maritimes, à Tabou ou à Sassandra -les deux principaux centres du sud-ouest avant l'émergence de San Pedro- pour la durée des opérations commerciales d'un navire sur la côte africaine, et embarqués depuis 1972 soit à San Pedro soit à Abidjan.

Le "métier" de Krouman exerce sur les jeunes du sud-ouest une véritable fascination. D'abord, il est perçu par l'adolescent comme une véritable initiation: seul le statut de navigateur lui permet d'accéder à part entière au monde des adultes. Ensuite, travailler sur un navire rapporte davantage que n'importe quelle autre activité. L'activité à terre, en particulier, -le type d'activité qui s'offre à lui dans le cadre de l'opération San Pedro, n'exerce donc sur lui que très peu d'attraits.

QUELQUES PROBLEMES

Il n'est pas question ici de faire l'inventaire de la totalité des problèmes qui se posent inévitablement dans le cadre d'une opération de développement d'une telle enveloppement. Ceux qui relèvent, à mon sens, d'une approche spécifiquement sociologique n'y sont pas les moindres. Je les

aborderai en fonction de deux grandes lignes directrices:

- . une première série de problèmes est consécutive au sous-peuplement de la région du sud-ouest. Pour réaliser les projets prévus, *l'immigration* s'impose comme un impératif absolu; une immigration à la fois d'*agriculteurs-pionniers* indépendants, à même de mettre la région en valeur de leur propre initiative, et de *travailleurs salariés*, à même de répondre à la demande en main d'oeuvre des grandes opérations de développement;
- . une seconde série de problèmes est liée à la politique d'intervention pratiquée par l'aménageur.

Les problèmes liés à l'immigration

1. *L'immigration agricole pionnière. L'immigration organisée : le problème du transfert dans le Sud-Ouest des Baoulé de Kossou.* Au départ, un jumelage était prévu entre l'opération San Pedro et une autre grande opération de développement, l'opération Kossou -réalisation sur le fleuve Bandama d'un complexe hydro-électrique dont le lac de retenue, grand comme trois fois le lac Léman, entraînait le départ de quelque 75 000 Baoulé. Ces "déguerpis", pourquoi ne pas les envoyer dans le sud-ouest, qui justement manque d'hommes?

Théoriquement, l'entreprise semble d'autant plus facile que depuis longtemps déjà les Baoulé investissent la zone forestière ivoirienne pour planter du café et du cacao, cultures qu'ils ne peuvent produire dans leur savane natale. Une forêt classée, la forêt de la Nonoua, à 40 km de San Pedro, est déjà déclassée à leur intention -le périmètre P1 bis. En mars 1970, les principaux chefs de village baoulé concernés par l'opération, accompagnés des grands chefs baoulé traditionnels, se rendent sur place en voyage organisé pour voir à quoi ressemble la forêt qu'on leur propose. Ils sont (officiellement) accueillis à bras ouverts par les occupants traditionnels de cette forêt, les Bakwé. Le premier contact est donc plutôt bon.

Dans la pratique, le jumelage se solde pourtant par un échec. Sur les 75 000 Baoulé "déguerpis", 3 500 seulement acceptent en définitive de s'installer dans le sud-ouest: de quoi constituer quatre villages exactement. Que s'est-il passé? A l'origine de l'échec, il y a, tout d'abord, l'appréhension profonde qu'a -l'une de l'autre- chacune des deux communautés:

- les Baoulé ont peur des habitants du sud-ouest, connus dans l'histoire de la Côte d'Ivoire comme de "mauvaises gens" -avec tout ce que cela sous-entend. Cette peur est de surcroît alimentée par ce que représente pour eux le passage de la savane à la forêt, le changement de milieu écologique impliquant fatalement un changement de mode de vie.

- les habitants du sud-ouest ont implicitement peur de ce que représenterait pour eux une arrivée massive de Baoulé. Jusqu'alors, ils ignoraient à peu près tout de ce peuple que l'on s'apprête à installer chez eux. Ils savent cependant par leurs voisins de derrière le Sassandra -les Bété et les Godié notamment- ce que signifierait une telle immigration. Les Baoulé ont une réputation de "dévoreurs" de forêt. Qu'advierait-il des terroirs autochtones si cette immigration se fait?

Des deux côtés, on se pose donc des questions quand un événement extérieur vient justement confirmer l'opinion que les communautés ont l'une de l'autre. Il s'agit de ce que l'on appellera par la suite les *événements de Gagnoa*. Le lundi 27 octobre 1970, un groupe d'hommes d'une tribu bété -la tribu guébié- de la région de Gagnoa, monte à l'assaut de ce centre en tenue de guerre traditionnelle. A leur tête, un jeune "intellectuel" de la tribu, Gnagbé Opadjlé -(études d'économie politique en URSS, mariée à une française (la fille du Président Pompidou affirme-t-on)- qui avait déjà une fois manifesté son hostilité au régime du Président Houphouët-Boigny. Un drapeau blanc et noir est planté devant la sous-préfecture; un autre devant la gendarmerie, dont les occupants ouvrent le feu; cinq des assaillants sont tués. Un officier de police est délégué pour parlementer: il est abattu. Les insurgés se replient. Mais déjà des renforts arrivent d'Abidjan. Les premières unités militaires d'intervention sont hélicoptérées. La répression s'organise. Ce qui se passa au cours de cette répression, personne ne le saura sans doute jamais avec exactitude. Des Guébié furent massacrés. Mais des Baoulé aussi, semble-t-il, dans les campements isolés, par des Guébié en fuite... L'insurrection ne se veut cependant pas une simple jacquerie. Le matin même de l'assaut contre Gagnoa, deux tracts, signés Gnagbé Opadjlé, Chancelier de l'Etat d'Eburnie, -nouvelle appellation de la Côte d'Ivoire-, Commandant en chef de l'Armée Populaire Nationaliste, sont mystérieusement diffusés dans les grands centres du pays.

Le premier est une "proclamation aux tribus d'Eburnie" exposant les mobiles du "coup d'état". Le second, la "loi organique de l'Etat d'Eburnie", en 12 articles, dont l'article 10 éclaire tout particulièrement les motivations profondes de cette action: "La terre est propriété exclusive des tribus. Elles peuvent la céder à l'Etat pour des travaux d'utilité publique. L'Etat ne peut en déposséder les tribus". L'allusion déguisée à la main-mise par les Baoulé sur la forêt bété est évidente. La nouvelle de ces événements se propagea en pays baoulé comme une traînée de poudre, malgré le black-out total que firent les autorités sur cette affaire. Bien sûr, la rumeur en amplifia considérablement l'importance. Plus question pour les "déguerpis" de Kossou d'aller s'exposer à la vindicte des populations du sud-ouest. Les Bakwé sont les frères des Bété. Ils ne peuvent donc qu'en vouloir, eux aussi, aux Baoulé.

Gnagbé Opadjlé parvint à se réfugier dans le sud-ouest. Il fut arrêté deux mois plus tard. On n'en entendit plus jamais parler. Au procès, qui eut lieu à Gagnoa fin

1974, on déclara qu'il était mort en prison. Près de 200 accusés comparurent à huis clos, défendus par la totalité des avocats ivoiriens, commis d'office. Des sanctions très lourdes furent prononcées...

L'immigration spontanée ou "sauvage" . L'échec de ce projet d'immigration organisée n'empêche cependant pas, à partir de 1971, un important courant d'immigration spontanée de se développer. Ce courant est animé par des migrants de toutes origines: Ivoiriens de l'ouest et du nord, Maliens, Voltaïques, Guinéens, mais très paradoxalement aussi de.... Baoulé! En 1975, par exemple, dans le seul canton bakwé de Soubré, ils étaient plus de 12 000, dont plus de 50 % de Baoulé, pour une population autochtone de 2 000 Bakwé seulement!

Cette immigration "sauvage" -car elle n'est absolument pas contrôlée par les autorités- ne va pas sans poser des problèmes au niveau des terroirs d'accueil. Si, dans un premier temps, tout se passe plutôt bien -le nouvel arrivant sacrifie aux usages d'accès à la terre-, dès qu'il y a renversement du rapport démographique.... la situation se dégrade.

- les allochtones désireux de s'installer passent de moins en moins par le canal des autochtones, propriétaires traditionnels de la terre. Ils s'adressent le plus souvent à d'autres allochtones, généralement de leur propre ethnie, qui, sous couvert d'une implantation plus ancienne, s'arrogent de véritables droits de propriété sur les terroirs autochtones, dont ils n'hésitent pas à attribuer des parcelles -moyennant rétribution, bien sûr, sous une forme ou sous une autre.

- les autochtones, conscients de ne plus contrôler la situation, refusent à leur tour de jouer le jeu honnêtement, et quand un allochtone s'adresse encore à eux, l'installent -moyennant rétribution, bien sûr, de préférence sur le terroir... du village voisin;

- d'où les palabres sans fin entre autochtones et allochtones, mais aussi entre autochtones de villages différents, palabres qui occupent aujourd'hui le plus clair du temps des autochtones.

2. *L'immigration de la main d'oeuvre salarié* . Au lendemain de son indépendance nationale, le choix que fait la Côte d'Ivoire en matière de politique économique est en faveur du capitalisme libéral. Ce choix explique en grande partie ce qu'il est convenu d'appeler le "miracle ivoirien". Pour attirer les capitaux étrangers, la Côte d'Ivoire assure à l'investisseur deux garanties fondamentales : une main d'oeuvre bon marché, donc des coûts de production compétitifs à l'échelle internationale, un régime fiscal privilégié, permettant d'une part le rapatriement de la quasi totalité des bénéfices, d'autre part un amortissement du capital sur un temps très court. Ce sont quelques uns des problèmes afférents à la première de ces garanties - la main d'oeuvre bon marché - que nous évoquerons ici à la lumière de l'opération san Pedro.

La problématique de la main d'oeuvre salariée en Côte d'Ivoire: les données de base. Ces données ont trait d'une part au système de rémunération pratiqué, d'autre part à l'origine de la main d'oeuvre.

- le système de rémunération actuellement en vigueur en Côte d'Ivoire instaure une véritable hiérarchie entre secteurs d'activité. Il n'existe pas, en effet, un salaire minimum, mais *plusieurs*, différents d'un secteur d'activité à l'autre. Ces secteurs d'activité sont en gros de quatre ordres :

- le secteur agricole "traditionnel" : plantations de café, cacao, riz, coton ; le salaire journalier minimum y est, depuis le 1/10 1976, de 250 F CFA.
- le secteur agricole "moderne" : plantations de palmier à huile, hévéa, etc... de type Société d'Etat (Sodé) ; salaire journalier minimum depuis le 1/10 1976 : 300 F CFA.
- le secteur forestier : salaire journalier minimum depuis le 1/10 1976 : 375 F CFA.
- le secteur industriel et commercial : salaire journalier minimum depuis le 1/10 1976 : 920 F CFA.

Une très forte concurrence existe entre les secteurs :

- la main d'oeuvre utilisée en Côte d'Ivoire est en grande partie d'origine voltaïque. Pour les Ivoiriens, cette main d'oeuvre, peu exigeante, est corvéable et taillable à merci. Il s'agit là d'un phénomène ancien, étroitement lié au développement de l'économie de plantation en zone forestière ivoirienne, la Haute-Volta ayant été sciemment considérée durant toute la période coloniale comme un réservoir de travailleurs. En 1960, un accord entre les deux pays en régleme le recrutement. Leur nombre s'accroît considérablement au lendemain de l'indépendance avec la mise en oeuvre de grands projets agro-industriels en Côte d'Ivoire. Les Ivoiriens considèrent ce réservoir comme intarissable. A aucun moment ils ne se posent en fait le problème de savoir s'ils pourraient continuer à y puiser indéfiniment ou non. Or, voilà que brusquement pour la première fois, en 1974, il y a pénurie de main d'oeuvre, Que s'est-il passé ?

La problématique de la main d'oeuvre salariée en Côte d'Ivoire à la lumière de l'opération San Pedro. Une enquête effectuée à la demande du Ministère du Plan de Côte d'Ivoire sur la problématique de la main d'oeuvre dans le Sud-Ouest du pays, en liaison avec la réalisation du projet "pâte à papier" de San Pedro, me fournit l'occasion de me pencher sur les raisons de cette pénurie. Différentes hypothèses étaient avancées pour expliquer la raréfaction de la main d'oeuvre voltaïque, conséquence à la fois d'un ralentissement du mouvement d'immigration et d'une accélération des départs.

- le ralentissement de l'immigration apparaissait lié à deux phénomènes :

- le retour d'une migration conjoncturelle - celle consécutive à la grande sécheresse que connut le Sahel de 1967 à

à 1971, et qui enregistra le départ non seulement des migrants habituels (jeunes gens de 15 à 30 ans, célibataires) mais aussi de migrants exceptionnels (hommes mariés, accompagnés de leurs épouses) - à une migration structurelle - celle existant "traditionnellement" -, qui à elle seule ne suffit dès lors plus à faire face à la demande croissante de main d'oeuvre de la Côte d'Ivoire ;

- le tarissement du réservoir mossi, premier fournisseur de main d'oeuvre de Haute-Volta, le flux migratoire actuel étant considéré par les spécialistes comme ayant atteint son plafond, près de 60 % des célibataires mossi se trouvant "en migration" ;

- quant à l'accélération des départs des travailleurs voltaïques, elle semblait s'expliquer essentiellement par trois raisons :

- le retour au pays des migrants conjoncturels, la période de grande sécheresse passée ;

- la dégradation de l'image de marque de la Côte d'Ivoire, les Voltaïques ayant le sentiment d'être traités avec de moins en moins d'égards par leurs employeurs en particulier, par les Ivoiriens en général ;

- des "fuites" vers le Gabon : de 1973 à 1975, il a effectivement existé un véritable circuit de traite de la main d'oeuvre voltaïque, mais aussi malienne et ivoirienne, en direction du Gabon. Fin 1975, quelque 2 000 travailleurs avaient transité par ce circuit. Recrutés en Côte d'Ivoire - donc détournés du marché du travail ivoirien - alléchés par des promesses mirobolantes, - des salaires particulièrement élevés - ils étaient acheminés au Gabon par avions privés ou par charters spécialement affrétés. L'opération fut cependant un échec. La plupart des travailleurs ainsi recrutés repartirent à la première occasion.

Tous ces facteurs concoururent chacun à sa manière à la raréfaction de la main d'oeuvre voltaïque en Côte d'Ivoire. Une enquête réalisée auprès de plus de 6 000 travailleurs du Sud-Ouest et auprès de quelque 500 migrants agricoles étrangers - en particulier voltaïques - révélait en fait des causes bien plus profondes. Il ressortait d'abord de cette enquête que cette pénurie de main d'oeuvre se faisait exclusivement sentir dans le secteur agro-industriel, c'est-à-dire le plus mal rétribué du Sud-Ouest (le secteur agricole traditionnel y étant pratiquement inexistant), la pénibilité du travail n'entrant en jeu qu'accessoirement. Si les immigrants voltaïques arrivent encore - difficilement - à s'infiltrer dans le secteur forestier, sensiblement plus intéressant, le secteur industriel leur est totalement fermé. Seul le secteur agro-industriel leur reste donc ouvert. Or, la faiblesse du salaire perçu dans ce secteur, rapportée au coût de la vie particulièrement élevé - en 1974, le kilo de riz passe de 65 F CFA à 125 F CFA, alors que le salaire journalier de base est de 240 F CFA sur une plantation agro-industrielle - fait que la principale motivation du migrant de travail voltaïque, la constitution d'une épargne migratoire, disparaît totalement. Cette épargne n'étant plus possible,

le travailleur préfère rentrer au pays... ou passer de la migration du travail à la *migration agricole*, en s'installant dans la forêt ivoirienne comme planteur, ce qui se produit de plus en plus couramment.

Les problèmes liés à la politique d'intervention pratiquée par l'aménageur. Une politique d'aménagement-déménagement. Si l'on regarde la carte d'affectation des sols telle que celle-ci est programmée pour le Sud-Ouest à l'horizon 1980, on s'aperçoit que très rares sont les espaces qui ne seront alors pas touchés par l'un des nombreux projets agro-industriels ou industriels énumérés ci-dessus. Cette région est peu peuplée, certes, mais pas inhabitée. Dès lors, qu'a prévu l'aménageur pour les populations autochtones qu'il prive de la quasi totalité de ses terres ?

La donnée de base qui, au départ, a présidé à la plupart des opérations fut que la région du Sud-Ouest - du moins l'interfluve Sassandra-Cavally -, mise à part une étroite frange côtière, était effectivement vide d'hommes. Telles avaient été les conclusions du Bureau d'Etudes américain DRC (Développement and Resources Corporation), chargé du premier projet de mise en valeur du Sud-Ouest. Les actions envisagées devaient donc se réaliser sur les espaces théoriquement inoccupés. Grande fut la surprise des sociétés d'intervention chargées de l'exécution des projets quand elles réalisèrent que leur périmètres respectifs étaient loind'être aussi inhabités que les études le prétendaient. Ce fut là le point de départ des principales difficultés.

Ces difficultés, il incombait en principe à l'ARSO de les résoudre. Compte tenu des implications politiques des décisions à prendre, - fallait-il ou non faire déguerpir les populations des périmètres d'aménagement ? -, les prises de position de l'ARSO, désireuse de ménager la chèvre et le choux, ne furent jamais très claires. A aucun moment ses dirigeants n'entreprirent quelque chose de concret, d'opérationnel pour ce domaine, renvoyant éventuellement la balle, pour temporiser, aux sous-préfets dont les administrés étaient concernés, laissant en fait le problème entier entre les mains des sociétés d'intervention.

Celles-ci avaient deux possibilités : ou elles essayaient d'intégrer au mieux les autochtones dans leurs projets ; ou elles considéraient qu'elles n'avaient absolument pas à en tenir compte, puisque le terrain que l'on mettait à leur disposition était censé se trouver vide d'hommes. Les solutions retenues varient en fait d'une société à l'autre. Deux exemples :

- le projet SODEPALM (Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à Huile) de Tabou prévoit la création de 13 000 ha de plantation de palmiers à huile et de 9 500 ha de plantation de cocotier. Tout-à-fait paradoxalement, la zone dans laquelle il doit se réaliser est la

plus densément peuplée de l'interfluve Sassandra-Cavally : près de 5 hab./km². De surcroît, ce projet ne prévoit pas de "plantations villageoises", formule mise au point par la SODEPALM en d'autres régions du pays, et qui consiste à associer à leur opération les populations vivant à proximité des blocs industriels, en les aidant à faire des plantations de quelques hectares. Dans ces conditions, on hésite tout d'abord à entreprendre un projet d'une telle envergure. On songe même à l'abandonner. Puis, prudemment, on s'adresse une nouvelle fois, en 1973, à la DRC, pour lui demander de procéder à une étude économique d'ensemble de la région du Bas-Cavally en liaison avec le projet SODEPALM. Le rapport des experts américains n'apporte aucun élément nouveau. En 1975, on décide enfin de passer à l'exécution, mais en adjoignant toutefois au programme de plantations industrielles un programme de plantations "villageoises", et en définissant une stratégie de déploiement sur le terrain - appelée "en doigts de gant" - qui tienne compte au maximum des villages autochtones existants. Des villages, mais pas des cultures - pour lesquelles une indemnisation est prévue - : ce qui, dans un système cultural itinérant, signifie une asphyxie à très court terme, partant du déplacement obligatoire des villages concernés.

- le projet SOCATCI (Société des Caoutchoucs de Côte d'Ivoire) du Grand-Béréby, société d'Etat ivoirienne mais dont le maître d'oeuvre est la société Michelin, prévoit la création d'une plantation industrielle d'hévéa de 13 500 ha, à l'intérieur d'un périmètre de 40 000 ha. Aucune plantation villageoise au programme. On décide que "techniquement" cela n'est pas possible, alors qu'il existe près d'Abidjan un projet, dont le maître d'oeuvre est la SAPH (Société Africaine de Plantations d'Hévéa), qui pratique cette formule. Or, dans le périmètre se trouvent rien moins que 26 villages autochtones, soit quelque 1 200 personnes. Comme il n'est pas question de les "déguerpir" manu militari, la tactique consiste, là aussi, à planter autour des villages - mais sans les toucher - et à contraindre ainsi leurs occupants, qui se retrouvent sans terres, à déménager.

Une politique du coup par coup. Ce second trait de la politique mise en oeuvre par l'aménageur est en fait étroitement lié au précédent. Quoique les grandes orientations du projet de développement du Sud-Ouest soient bien connues et depuis longtemps, la façon dont elles sont répercutées sur le terrain relève plutôt d'une politique du coup par coup. Ce qui ne va pas sans indisposer les populations concernées, qu'elles soient autochtones ou allochtones. Quelques exemples :

- depuis 1972, on sait qu'il y aura un projet "pâte à papier" dans l'arrière-pays de San Pédro. Dès cette époque, on connaît en gros le périmètre dans lequel il s'inscrira. Or, c'est en 1976 seulement que l'on "classe" ce périmètre : non seulement on décide d'y interdire l'exploitation forestière et l'immigration agricole, mais on décide aussi d'en

"déguerpir" à la fois les autochtones et les allochtones (1) : ceux-ci, d'ailleurs encouragés par l'ARSO, se sont tous installés dans cette forêt après cette date. Ils y sont aujourd'hui plusieurs milliers...

- au coeur du Sud-Ouest se trouve un massif forestier de 425 000 ha, la forêt de Taï, constituée dès 1926 en réserve intégrale de faune et de flore. Les limites de cette réserve n'ont bien sûr jamais été matérialisées sur le terrain. Aussi furent-elles d'abord violées par les forestiers, dont certains la pénétrèrent sur plusieurs dizaines de Km. Puis, dans leur foulée, par les migrants allochtones qui, de part et d'autre des pistes ouvertes, créèrent des plantations. Ce n'est qu'en 1975 que la délimitation de la "réserve" de Taï est entreprise. Quand on s'aperçoit de l'ampleur des dégâts, on décide d'abord d'en expulser tous les migrants allochtones, puis de créer une "zone de protection", d'une dizaine de km de large tout autour de la forêt, zone elle aussi interdite à toute implantation humaine. Or, plusieurs milliers de personnes y sont déjà installées. Pour le moment, la décision n'a pas encore été mise à exécution. Pour les planteurs allochtones de cette zone, la menace n'en reste pas moins réelle.

En 1970, l'ARSO envisage la mise en valeur en plein coeur du pays bakwé d'un périmètre de 20 000 ha sous forme de "grands domaines", opération qui peut se résumer ainsi : la terre à qui a les moyens de la mettre en valeur. A l'intérieur de ce périmètre, un certain nombre de parcelles ont été délimitées, qui seront attribuées sous forme de concessions à bail emphytéotique de 99 ans - la surface minimum concédée étant de 20 ha "à toutes personnes pouvant justifier de moyens suffisants pour une mise en valeur certaine" - formule très à la mode au Brésil notamment. L'attributaire n'a qu'une redevance de 15 000 F CFA par ha à verser à l'ARSO pour participation aux frais d'aménagement "primaire" du périmètre. Libre à chacun d'y planter ce qu'il veut. Pendant très longtemps, l'opération ne dépasse pas le stade du projet. Les habitants de la région, qui n'en avaient que très vaguement entendu parler, le croient abandonné quand brusquement, en 1973, des panneaux portant l'inscription "Domaines réservés. Défrichements interdits" viennent en concrétiser la limite orientale, le long de la route San Pedro-Soubré. Aucun terroir bakwé n'est touché directement, encore que la limite tracée en effleure certains. Mais grande est l'émotion des autochtones quand ils

¹ Si le problème des autochtones - un millier environ - se posait bien déjà en 1972, il n'y avait alors aucun problème d'allochtones

réalisent ce qui va se passer, et sans qu'ils aient été ni consultés ni même *informés*. En mai 1975, la première plantation de cacao est démarrée dans le périmètre des grands domaines : l'allocataire en est le second personnage de l'Etat ivoirien. En novembre de la même année, une mission de prospection du périmètre de peuplement P2, situé juste dans le prolongement nord de ces Grands Domaines, est entreprise par un bureau d'études canadien, la société Kenting. Les Bakwé voient dans cette opération la première étape vers une extension des Grands Domaines. Ils décident de ne plus se laisser surprendre, et font opposition par la force à tout travail sur le terrain. Des réunions sont organisées par l'ARSO pour essayer de les faire changer d'avis. Les Bakwé restent sur leurs positions. L'affaire se politise. La question des Grands Domaines est remise sur le tapis. Pudiquement, l'ARSO commence par débaptiser les Grands Domaines, qui deviennent "Petites et Moyennes Entreprises Agricoles", puis promet généreusement aux Bakwé, pour calmer les esprits, la construction de... deux écoles. Entre-temps, les Canadiens plient évidemment bagage, et ce d'autant plus facilement que la mission Kenting est intégralement financée par le Gouvernement Fédéral. Depuis, les choses en sont restées là. Les Bakwé n'en sont pas moins considérés comme des empêcheurs de tourner rond.

CONCLUSION

Que, dans le cas de l'opération San Pédro, il existe des problèmes qui relèvent plus spécifiquement de l'approche sociologique, cela peut difficilement - au terme de cet inventaire - être contesté. Cela ne veut nullement dire que la seule présence du sociologue aurait suffi pour les résoudre. Ce que l'on peut toutefois reprocher à ces grandes opérations de développement, c'est qu'elles sont la plupart du temps conçues de façon technocratique, sans études préliminaires, ou - quand ces dernières ne sont pas sciemment ignorées - à partir d'études faites par des organismes choisis pour leur seule aptitude à "décrocher" le financement du projet (ainsi un projet a-t-il peu de chances d'être financé par la Banque Mondiale si les études préliminaires n'ont pas été menées par un bureau d'études américain...). Puis, une fois le financement obtenu, l'exécution du projet est confiée à une société d'intervention dont le but est de réaliser un travail technique (planter de l'hévéa, construire une usine, etc.) pour lequel elle est hautement qualifiée, tout le "reste" étant considéré comme hors de son ressort. Ce reste, c'est précisément tout le contexte humain dans lequel se réalise ce projet.

Le rôle du sociologue dans les grandes opérations de développement devrait dès lors être de "couvrir" ce contexte humain ; ce à un double niveau. Au niveau d'abord des études préliminaires, par la connaissance qu'il peut

apporter des sociétés autochtones concernées par le projet, et qui permettrait d'intégrer au mieux les ressortissants de ces sociétés à l'opération. Au niveau ensuite du *suivi* de l'opération, par l'observation du comportement, des attitudes et des réactions aussi bien du développeur que des développés, qui permettrait à tous moments de rectifier le tir, d'adapter le projet au contexte humain - et non l'inverse comme cela se produit trop fréquemment.

Dans le cas de l'opération San Pedro, une telle "couverture" aurait davantage mis en avant, au niveau de l'élaboration du projet, la spécificité des sociétés du Sud-Ouest, profondément marquées par le phénomène "navigation", mais néanmoins fortement attachées à leurs terroirs. Au niveau de l'exécution du projet, elle aurait veillé à ce que les intérêts de ces sociétés soient mieux respectés :

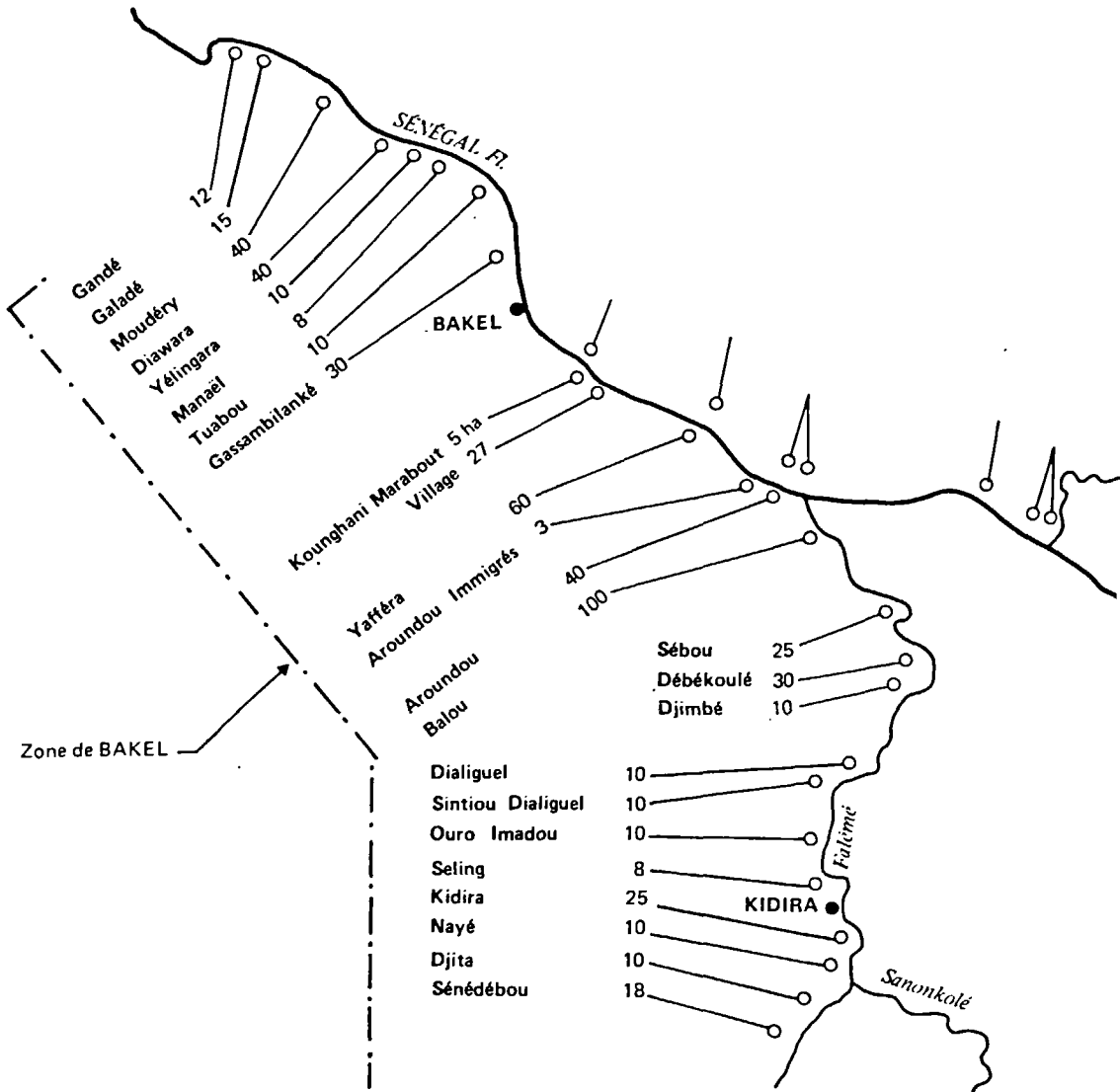
- en promouvant une véritable politique d'immigration, dans le but de canaliser et de contrôler le flot migratoire "sauvage", source d'abus et d'incidents, dont les événements de Gagnoa ont fourni une illustration; en posant la problématique de la main d'oeuvre salariée, particulièrement déficiente en ce qui concerne les termes du rapport fondamental existant entre système de rémunération actuellement en vigueur en Côte d'Ivoire et coût de la vie, ce qui l'aurait éclairé d'une lumière nouvelle.

- en préconisant d'autres formules que l'aménagement-déménagement ou l'intervention au coup par coup - formules prévoyant notamment une plus grande intégration des autochtones au projet -, ce qui n'aurait pu être que bénéfique à l'une et à l'autre partie.

- D -

**IRRIGATION ET MIGRATIONS:
LE PROBLEME DE L'AUTOGESTION**

Périmètres irrigués. Zone de Bakel (Sénégal)



- 13 -

MIGRATION ET SYSTEMES DE PRODUCTION DES SONINKE DU SENEGAL

Les Soninke du Sénégal sont implantés principalement entre Balou, en amont de Bakel et Waounde, le long du fleuve. Cette zone qui regroupe deux entités géopolitiques, le Goye et l'Haïré, faisait partie d'un ensemble plus vaste, le Gadyaga. Cette même zone est caractérisée par un mode de migration et un type d'organisation sociale et économique originaux qui la distingue nettement des zones d'implantation halpulaar de la Moyenne Vallée à l'Ouest (le Fouta) et de la vallée de la falemé au Sud (le Boundou), et qui l'assimile plutôt au Guidimakha mauritanien ou aux zones d'implantation soninke du Mali.

A l'aube de transformations radicales, concernant les modalités de la migration et le système de production, transformations induites par l'arrêt de l'immigration en France (effectif depuis 1975) et la réalisation très récente de projets d'irrigation, nos recherches se voulaient un témoignage des conditions actuelles de la migration, de ses conséquences sur le système de production traditionnel, des modalités du développement de l'irrigation.

ACTUALITE ET EVOLUTION DES FLUX MIGRATOIRES

. Les flux partiels à destination principalement du Bassin arachidier ou de la marine marchande ont cédé la place aux flux massifs orientés surtout vers les villes industrielles françaises au cours des années 1960 et jusqu'en 1975 (date du blocage effectif de l'émigration) et dans une moindre mesure vers certains pays d'Afrique occidentale (Zaïre, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo...). La migration saisonnière des jeunes actifs est donc devenue une migration de longue durée de l'ensemble des actifs masculins avec des relais et des canaux migratoires, signes d'une capacité d'organisation très poussée. Pour l'ensemble de la population soninke de la rive gauche, estimée à 39 300 individus, soit 7 % de la population totale de la rive gauche, on peut estimer que la migration touche 11 % de la population totale, soit 4 300 individus. Le taux de migration de l'ensemble de la population active masculine varie entre 30 et 50 % : la migration féminine étant insignifiante. La destination de ces flux migratoires est avant tout la

France : on peut estimer à 73 % le pourcentage d'émigrants en France.

Il faut noter que la faiblesse numérique de la population soninke totale ou migrante est en partie compensée par son importance économique due aux revenus migratoires rapatriés, de l'ordre de 4 Milliards de Francs CFA en 1979.

En définitive, contrairement aux migrations saisonnières ou de courte durée, les migrations soninke actuelles ne permettent plus une contribution significative à la production vivrière ; cependant elles n'impliquent pas l'abandon d'une participation à l'économie villageoise désormais très extravertie, réalisée par le biais de l'envoi massif de l'épargne migratoire.

. Le mode de migration soninke de la région de Bakel s'est propagé aux régions limitrophes. Ainsi les spécificités de l'émigration soninke dictées par l'impact de la colonisation (il ne fût pas le même au Fouta qui ne connaissait pas le même flux d'échanges qu'au Gadyaga) et les nécessités de l'organisation socio-économique (en particulier l'importance des pratiques ostentatoires et de thésaurisation pour sa reproduction) s'effacent au profit d'une homogénéité du mode de migration pour l'ensemble de la zone riveraine de Bakel à Matam. En effet, au cours des années 1960 et 1970, la paupérisation des économies locales sous l'effet, entre autres, de la sécheresse et la perspective de revenus importants par une émigration encouragée, estompent les déterminants historiques ou ethniques, facteurs de différenciation.

. Mais la grande affaire de l'émigration soninke en France, c'est son blocage effectif depuis 1975 qui a des conséquences tant sur la destination des nouveaux migrants que sur le comportement des migrants installés.

De nouvelles destinations ont dû être trouvées ou retrouvées : elles concernent surtout l'Afrique occidentale et la marine marchande qui jouent leur ancien rôle pour les migrants soninke, mais également les pays arabes et en particulier la Lybie.

Le comportement des migrants installés a été modifié puisque ceux-ci choisissent d'allonger la durée de leurs migrations successives et modifient l'allocation de l'épargne migratoire en l'allouant à l'entretien de jeunes actifs qui attendent à Dakar de migrer ou en utilisant l'épargne à des investissements immobiliers dakarois ou à des cotisations de groupement de producteurs qui mettent en valeur les périmètres irrigués.

Les terrains de culture : Deux types de terrain, selon qu'ils sont cultivés sous pluie ou en décrue, qui se subdivisent en fonction du sol cultivé, schématiquement pour le 1er type les *foonde* (bourrelets de berge) et les *jeeri* (zone dunaire et pédiplaine), pour le 2ème type *waalo* (cuvette de décantation) et *falo* (champ de berge). L'inégale importance pour la zone étudiée des 2 types de culture, qui s'explique par le régime hydro-pluviométrique et la géomorphologie locale, est difficilement chiffrable à cause des variations interannuelles et intervillageoises;

néanmoins le rapport culture sous pluie/culture de décrue peut être estimé en aval de Bakel à 2 et en amont où le *waalo* se raréfie à 3.

L'organisation du travail : Au sein de l'unité de production, la répartition des superficies cultivées fait référence à l'organisation du travail différente schématiquement selon le sexe des participants et le type de culture. D'une part les champs cultivés exclusivement par les femmes et individuellement pendant l'hivernage (*salouma*), d'autre part les grands champs cultivés par les hommes collectivement sous pluie ou en décrue (*te khore*) et enfin les champs individuels des hommes cultivés exclusivement sous pluie *salouma*.

Les groupes de production : La référence à l'organisation de la production est primordiale puisqu'elle reflète les liens de parenté, d'alliance et de dépendance de la société soninke. L'homogénéité d'un groupe de production est défini, selon un modèle idéal-type, par une mise en culture collective et une consommation collective du produit. En fait c'est la mise en culture d'un grand champ (*te khore*) par les actifs masculins ou bien la consommation collective du produit qui définissent le groupe de production. En effet, certains groupes peuvent être inscrits dans un procès de travail individualisé qui s'explique souvent par la faiblesse des effectifs, alors que la consommation du produit reste collective. Dès lors, l'entité retenue pour définir un groupe de production et de consommation sera celui de *ka*.

D'un premier point de vue, la migration des actifs masculins a participé à l'évolution actuelle de ces groupes c'est-à-dire à leur réduction démographique. En effet, la situation créée par la migration aggravait la charge de l'aîné, les fils ou frères cadets migrants, qui avait la responsabilité d'un grand nombre d'inactifs alors qu'il perdait avec l'émancipation partielle de captifs, le bénéfice du travail de ces derniers. Cette charge, pendant longtemps n'a pas été compensée par la perception de revenus réguliers de la migration comme c'est le cas actuellement. Cet aîné pouvait ainsi avoir intérêt lui-même à susciter la segmentation. Cependant le rôle de la migration dans ce phénomène de segmentation du patrilignage est très relatif ainsi que l'atteste l'enquête statistique qui indique une certaine indivision des unités de production et de consommation. En effet, d'une manière générale, les aînés des lignages nobles, ont pu sauvegarder leur pouvoir en régissant l'organisation de la migration (mécanisme d'endettement, difficulté de l'insertion en France. etc...) comme ils l'ont fait pour l'accès à la terre.

La pénurie de force de travail : L'importance de la migration masculine explique la pénurie de la force de travail qui se concrétise par des taux de migration de la classe d'âge de 13 à 59 ans pouvant atteindre 50 %.

La ponction opérée par la migration est très partiellement compensée par l'insertion des jeunes classes d'âge dans le procès de production dès l'âge de 8 ou 10 ans, symbolisée par l'attribution d'un champ individuel *salouma*,

et par la réorientation du travail féminin. La faible productivité des jeunes classes d'âge relativise leur rôle. Quant à la réorientation du travail féminin, elle reste très relative : il y a maintien de la spécialisation culturelle des femmes pendant l'hivernage qui reproduisent un procès de travail très individualisé et en cela différent de celui des actifs masculins.

L'appel à une main-d'oeuvre de substitution aurait pu combler la ponction de la migration. Il reste cependant très marginal dans le système de production traditionnel, au contraire du système irrigué où l'obtention de rendements plus élevés, la monétarisation d'un faible surplus, permettent la rentabilité de l'emploi d'une main-d'oeuvre de substitution.

Les observations relatives à l'emploi d'une main-d'oeuvre de substitution féminine ou étrangère confirment que la mise en culture a pour fonction avant tout de reproduire des rapports de production déterminés et une division sexuelle du travail au sein du *ka* et non d'accroître à n'importe quel prix la production, ce qui de toute façon déboucherait sur un bénéfice négligeable au regard des revenus migratoires.

Il faut signaler enfin que la migration des actifs masculins est responsable de la stagnation et même en quelques endroits de la diminution de la superficie cultivée.

ORGANISATION FONCIERE

. L'analyse du système de tenure foncière des différents terroirs cultivés permet de saisir l'évolution d'un système anciennement caractérisé par le fait que l'accès à la terre était subordonné à l'existence de rapports politiques et sociaux définis préalablement.
Brièvement :

- les rapports politiques mettaient en jeu des clans ou des confédérations de clans qui passaient des pactes délimitant leurs implantations territoriales et la répartition du terroir au sein d'une même confédération. L'ancienneté de l'implantation territoriale, le pouvoir guerrier ou la hiérarchie des lignages déterminaient ces partages.

- les rapports sociaux étaient caractérisés par une forte hiérarchisation entre les individus concrétisée par la domination des libres sur les captifs et artisans, et des aînés sur les cadets.

. A l'heure actuelle, la transparence relative des rapports fonciers s'explique par le maintien de l'organisation sociale traditionnelle. En effet la hiérarchisation de la société s'est maintenue sous une forme dégradée malgré les perturbations a priori radicales que furent l'abolition de l'escavage et bien entendu la migration.

- L'abolition de l'esclavage impliquait une redéfinition des rapports fonciers entre maîtres et captifs. Or, les attermolements du colonisateur expliquent que cette mesure ait perdu son caractère radical. Même si cette mesure fut appliquée avec lenteur et parcimonie, elle signifiait un droit théorique dont le captif pouvait se servir selon les rapports de force pour réclamer son émancipation, la fin des prestations effectuées chez son maître et l'obtention de terres en métayage. Cette émancipation progressive et incomplète même à l'heure actuelle eut comme conséquence une réduction du pouvoir du chef du groupe de production qui était démuné de la gestion de la force de travail servile (tout au moins celle qui s'était émancipée) et un relâchement des liens au sein du *ka* puisque les membres ne bénéficiaient plus de la redistribution du produit extorqué par le surtravail des captifs.

- A priori la migration accentua ce double phénomène au sein du *ka* (réduction du pouvoir du chef, relâchement des liens) puisqu'elle suscita l'acquisition d'un pouvoir économique potentiel par l'obtention de revenus individualisés malgré le contrôle social et économique de la migration. Au niveau des rapports fonciers, le relâchement des liens se concrétisa par la revendication de droits fonciers entraînant une segmentation des terres.

Mais les migrations eurent également l'effet contraire : renforcer les pouvoirs en place et figer les conditions de ce pouvoir, en servant d'échappatoires à des conflits sociaux latents, principalement ceux entre nobles et captifs qui auraient pu être amplifiés par la nouvelle condition officielle et ambiguë des captifs. En effet le mode de migration de la 1ère moitié du siècle (navétanat, marine marchande, commerce) pouvait même renforcer la dépendance du captif qui laissait en otage sa famille qui ne pouvait compter à l'époque sur des revenus migratoires réguliers et acquérir ainsi une autonomie économique et sociale. Le rapport de force n'était pas favorable au captif qui aurait voulu imposer de nouveaux rapports fonciers ou une nouvelle organisation du travail avec son noble.

séance du 2 avril 1981

Le bilan économique de la culture irriguée apparaît à l'heure actuelle globalement positif pour les paysans. Si l'on retient le résultat brut d'exploitation, qui est une donnée significative, connaissant la faiblesse des charges d'amortissement supportées par les paysans, celui de la culture irriguée est plus de trois fois supérieur à celui de la culture traditionnelle ; et ceci malgré les bas rendements et les temps de travaux élevés.

Il va sans dire que le bilan à une échelle macro-économique est certainement différent : en effet n'est facturée aux paysans qu'une partie des coûts de l'irrigation.

Bien que l'utilisation des productions soit avant tout l'autoconsommation, une partie non négligeable de celles-ci est écoulee sur les marchés locaux : ainsi le développement de l'irrigation entraîne une timide insertion de l'agriculture locale dans un circuit marchand avec les conséquences induites sur le procès de travail en voie d'individualisation ou sur les rapports sociaux de production avec l'essor du salariat. Mais en définitive, en contribuant à assurer l'autosuffisance alimentaire, le développement agricole ne peut que réduire dans un premier temps l'extraversion de l'économie locale, qui s'effectuait principalement par la migration des actifs masculins, dans une conjoncture défavorable à l'émigration de la force de travail.

L'insertion de l'agriculture dans les circuits marchands est limitée par la politique officielle en matière de prix défavorable au développement du riz comme culture de rente, mais également cette insertion est limitée par l'existence d'une économie migratoire que l'agriculture locale ne peut concurrencer vu les différences de productivité et de rémunération du travail entre les deux secteurs.

Mais l'aspect le plus intéressant de l'irrigation dans la région de Bakel comme dans la Moyenne Vallée c'est l'autogestion paysanne assurée par les clauses d'un contrat passé entre le groupement de producteurs et la SAED. Spécifique à la région de Bakel l'existence d'une Fédération des Paysans Soninke reconnue par la SAED permet l'exercice d'un contre-pouvoir et l'affirmation de cette autogestion.

Dans les faits, la gestion du périmètre irrigué est exercée par un bureau élu par l'ensemble des attributaires qui fait appliquer les clauses du contrat. La supervision de la SAED¹ a permis auparavant un partage le plus souvent égalitaire et ainsi de passer outre aux modes habituels d'attribution des terres.

Les modalités de la gestion expliquent qu'il y ait souvent inadéquation entre l'organe de la gestion et la hiérarchie traditionnelle, d'autant plus que ce seront les paysans sans droits de culture affirmés, en particulier sur les terrains de *waalo* qui formeront le plus gros contingent d'attributaires.

Les stratégies de conciliation des cultures traditionnelles et irriguées manifestent à la fois la prudence des paysans, qui ne veulent surtout pas perdre les droits acquis soit par une maîtrise foncière directe soit par le biais de rapports sociaux très codifiés, et leur intérêt pour l'irrigation puisque dans l'ensemble ils augmentent leurs superficies irriguées quand il n'y a pas pénurie de terre.

¹ Il peut y avoir, dans le cas de terres cultivables en surplus une allocation provisoirement inégalitaire avec l'accord de l'ensemble des attributaires.

Ce dernier fait est surtout l'oeuvre des individus qui n'exercent pas de maîtrise foncière et qui peuvent ainsi se libérer du contrôle foncier exercé sur les terres traditionnelles par les lignages maîtres de la terre, contrôle foncier qui avait permis le maintien du pouvoir de ces derniers et plus généralement qui avait contribué au maintien de l'organisation sociale malgré toutes les transformations récentes du système socio-économique dont la plus importante a été la très forte migration des actifs masculins.

- 14 -

LE PERIMETRE IRRIGUÉ D'ABADIA (ALGÉRIE): LE LENT APPRENTISSAGE DE L'AUTOGESTION

M. REBOUL rappelle en introduction quelques caractéristiques de l'option socialiste algérienne en matière d'agriculture. Trois secteurs de production peuvent être distingués :

- le secteur *autogéré*: 20.000 fermes de colons, récupérées, ont été transformées en 2.000 fermes autogérées (vu l'importance de l'intervention étatique dans ce secteur, il vaudrait mieux parler de fermes étatisées). La tendance actuelle va vers la fragmentation de ces grands domaines.
- le secteur de la "*révolution agraire*" : afin de limiter la propriété privée, des domaines appartenant à des Algériens ont été nationalisés puis redistribués en parts égales aux petits producteurs.
- le secteur *privé* considéré récemment encore comme un secteur appelé à disparaître rapidement. Il est aujourd'hui reconnu de plein droit et bénéficie même de l'aide de l'Etat. L'idée de le transformer en coopératives est remise à plus tard, vu la nécessité actuelle d'augmenter rapidement la production agricole afin de diminuer les importations de produits vivriers.

L'évolution de ces divers secteurs vers la coopérative de production n'en reste pas moins l'option fondamentale à long terme.

INSTALLATION DU PERIMETRE IRRIGUE

Le projet de mise en valeur de la plaine d'Abadla (située à proximité de Béchar, dans le Sud-ouest algérien) a été conçu par des experts américains. Le barrage de Djorb-Torba, le plus grand d'Algérie (250 millions de m³ de retenue) a été construit sur l'Oued Guir ; il alimente le périmètre d'Abadla situé à 80 Km de là, conçu selon le mode de la grande exploitation mécanisée à l'américaine : unité de gestion 1000 ha, parcelles de 12 ha minimum, main d'oeuvre salariée strictement encadrée, machines à grand rendement, etc. Seules restent du domaine du travail manuel : l'irrigation et les cultures maraîchères.

Les salariés agricoles habitent des villages de fonction construits à l'extérieur du périmètre et ne disposant ni de hangar, de garage ni d'emplacement pour l'élevage domestique ou le jardin potager. Toute forme d'autoconsommation est donc exclue, le salarié ne devant vivre que de son seul salaire.

Le barrage a été mis en service en 1969. Très rapidement les experts américains sont rapatriés à la suite de litiges sur l'exécution des contrats : l'Algérie n'a ni les moyens financiers, ni les hommes pour assurer la relève et les installations sont vouées à l'abandon. En 1975, le Président Boumédiène décide leur remise en état de fonctionnement et en confie le soin aux militaires : le principe de la grande exploitation mécanisée n'est pas remis en cause et les résultats sont médiocres, comme le montre le tableau ci-dessous :

RENDEMENTS

	1952 (1)	1978 (2)
<i>Blé dur</i>	10 q/ha (sur 870 ha)	
<i>Blé tendre</i>		7 q/ha (sur 272 ha)
<i>Orge</i>	13 q/ha (sur 2130 ha)	18 q/ha (sur 91 ha)

(1) en 1952 : en culture de décrue traditionnelle, entièrement manuelle, sans engrais ni pesticides.

(2) en 1978 : en culture irriguée, avec tracteurs et moissonneuses-batteuses, engrais et pesticides.

CAUSES DE L'ECHEC

On peut citer entre autres :

- Insuffisance et plus encore irrégularité de l'approvisionnement en eau (de 27 à 200 millions de m³).
- Remontée de sel : les parcelles sont trop grandes pour un système d'irrigation par submersion et les remontées de sel

sont importantes en raison de l'insuffisance du drainage.

- Inefficacité des systèmes de brise-vents : personne ne s'est intéressé à la façon dont les cultivateurs d'oasis avaient résolu le problème des vents de sable. Les parcelles sont trop grandes et les bandes forestières trop étroites pour jouer efficacement le rôle de brise-vents.

- Problèmes de gestion particulièrement aigus en raison de la taille des unités (1000 ha).

EVOLUTION DU PROJET

Dès 1978, on s'oriente vers la formule coopérative de production (3 coopératives en 1978, .80 en mars 1980 réunissant 1900 attributaires, chiffre correspondant aux logements disponibles). La coopérative regroupe en moyenne 26 attributaires qui cultivent une superficie d'une quarantaine d'ha. Elle dispose de matériel agricole (tracteur, charrue ...) de cheptel de trait et de rente et de bâtiment d'exploitation.

Si cette nouvelle formule a déjà produit des résultats très encourageants, tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant.

Chaque coopérative est assujettie à un plan élaboré par le Commissariat au Développement Rural qui n'a pas toujours les moyens de sa politique : les semences sont distribuées parfois avec retard et ne sont pas toujours en très bon état; faute de pièces détachées, le parc de matériel agricole n'est pas en parfait état de marche... Les objectifs du plan ne peuvent dans ces conditions être respectés : le paysan s'adapte à la situation dans la mesure du possible. Tous les coopérateurs ne sont pas également qualifiés : certains paysans ne peuvent mettre en application leurs connaissances agronomiques acquises dans des zones écologiques différentes, d'autres, les anciens nomades par exemple n'en ont jamais eu ... Les résultats représentent donc une grande dispersion selon les coopératives.

CONCLUSION

M. REBOUL estime que l'autogestion est une nécessité technique pour pallier les déficiences de l'approvisionnement en semences, en pièces détachées et en moyens de travail de toutes sortes. Il ne nie pas l'intérêt d'é-

toffer les réseaux d'expérimentation et de vulgarisation et d'améliorer l'approvisionnement en moyens de production mais prône, pour pallier les insuffisances actuelles, le développement de l'autofourniture sous toutes ses formes : autofourniture de semences, de fourrages, autoconsommation, autogestion financière, autoencadrement des coopératives.

Il pense que même réorganisé en coopératives agricoles, le périmètre posera, à long terme, des problèmes en raison notamment de l'absence de politique en matière d'élevage : le bétail peut paître où il veut et hâte la désertification de la zone environnante.

BIBLIOGRAPHIE

J.Cl. REBOUL : "Le lent apprentissage de l'autogestion : les coopératives de production agricoles d'Abadla, Algérie". Paris, INRA, Station d'Economie et de sociologie Rurales, rapport de mission juillet 1980, 26 p. + LXV annexes, multigr.

Article paru dans :

Revue Tiers-Monde, t. XXII, n° 88, oct.-déc. 1981.

- 15 -

Discussions à partir d'articles parus dans un Cahier ORSTOM, série Sciences humaines :
MIGRATIONS RURALES ET CRÉATION DE NOUVEAUX MILIEUX SOCIAUX
EN AFRIQUE TROPICALE
EXEMPLES SÉNÉGALAIS, IVOIRIENS, CAMEROUNAIS

Le thème de cette séance a été proposé par les économistes de l'ORSTOM, estimant que cette série d'articles centrés sur un même thème mais relatant des expériences très diversifiées présentaient un grand intérêt et pouvaient servir de support à des discussions d'une portée plus générale.

Les deux premiers articles seulement ont été abordés : celui de M. TRINCAZ ("Transformations sociales dans les zones d'implantation rurale : les Serer dans les Terres Neuves du Sénégal oriental") et celui de M. DOZON ("Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération "riziculture irriguée" en Côte d'Ivoire").

LES SERER DANS LES TERRES NEUVES DU SENEGAL
 ORIENTAL (UNE OPERATION APPAREMMENT REUSSIE)

Des différents thèmes de réflexions qui pouvaient être extraits de l'article de M. TRINCAZ, les participants en ont retenu essentiellement quatre :

La confirmation de la thèse, soutenue notamment par le Professeur PELISSIER, ("L'intensif nourrit ... l'extensif rapporte"). Quittant sa zone d'origine, densément peuplée (100 hab./km²) et vouée de ce fait à la culture intensive, le migrant Serer installé dans les "terres neuves" du Sénégal oriental (5 hab./km²) adopte rapidement la culture extensive. Soucieux d'étendre son contrôle foncier sur des superficies importantes, il "débrousse" et met en culture des parcelles plus étendues que ne l'avait prévu au départ la Société chargée de l'aménagement des "terres neuves".

Les participants citent plusieurs exemples pris dans d'autres régions qui confirment ce passage rapide de l'intensif à l'extensif.

Transformation ou adaptation par le paysan des objectifs du projet à ses propres intérêts : passage de l'intensif à l'extensif alors que la Société des Terres Neuves souhaitait une intensification des cultures ; refus de l'ingérence de la STN dans la direction des affaires villageoises. Cette récupération du projet par le paysan est considérée par le Professeur SCUDDER comme un indice de réussite du projet (voir plus loin).

Création d'emplois non agricoles (commerce et artisanat) considérée par M. TRINCAZ comme l'indice d'un enracinement dans les "terres neuves". Le Professeur SCUDDER signale également ce fait comme la marque de la réussite d'une opération de développement.

Distorsion entre l'importance réelle et l'importance idéologique de l'opération.

En trois ans, moins de 2.000 migrants, au total, se sont installées sur les "terres neuves" : il n'y a pas de problèmes de terre et les relations avec les autochtones ont été bonnes, même si quelques frictions commencent à naître à ce propos entre autochtones éleveurs et allochtones paysans.

Il ne s'agissait, il est vrai, que d'une opération expérimentale destinée à amorcer un mouvement migratoire plus important, mais dans l'état actuel des choses, il est évident que les problèmes de surpeuplement du pays serer ne sont pas résolus pour autant.

Pourquoi, dans ces conditions, y a-t-il un tel "battage" autour de l'opération "terres neuves" ? Il faut y voir, estime M. TRINCAZ, le désir des pouvoirs publics de "montrer tout l'intérêt qu'ils portent aux problèmes de la société serer et d'une façon plus générale à ceux de l'agriculture sénégalaise". Les exemples cités par les participants à l'appui de cette thèse montrent qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé :

- parler d'études écologiques pour protéger la forêt de Casamance permet d'occulter son exploitation sauvage ;
- parler des crédits accordés à l'artisanat ivoirien, même s'ils ne touchent qu'un groupe très restreint d'artisans, permet de montrer qu'on s'intéresse à l'artisanat...

LA SODERIZ : IMPASSES ET CONTRADICTIONS D'UNE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

La Société de Développement du Riz (SODERIZ), société d'Etat, a été créée en Côte d'Ivoire pour assurer l'autonomie rizicole (la Côte d'Ivoire importait en 1971 plus de 100.000 t. de riz par an).

La discussion porte essentiellement sur les

caractéristiques de cette Société et les raisons de son échec.

1. *Caractéristiques de la SODERIZ*

- il s'agit d'une société sectorielle qui s'occupe exclusivement du développement de la production de riz ;
- son but n'est pas d'améliorer la production "traditionnelle" de riz pluvial parfaitement intégré au système de cultures vivrières local, mais d'implanter du riz irrigué, ce qui suppose des investissements considérables et, pour le paysan, l'adoption de nouvelles techniques culturales et des modifications notoires de son système de cultures : il s'agit de créer un "riziculteur" au même titre que l'on a tenté de créer le "planteur".

Plusieurs remarques à ce sujet :

- La concurrence au sein d'un même pays entre différentes sociétés sectorielles, dont le paysan est un simple enjeu, ne peut être que préjudiciable au développement harmonieux d'une région : ces sociétés sont actuellement remplacées dans de nombreux pays africains (Sénégal, Côte d'Ivoire...) par des organismes régionaux de développement intégré.
- Ce choix de solutions techniques supprimant de gros investissements répond au désir des investisseurs étrangers qui mettent l'accent sur l'importance de l'aide accordée, mais récupèrent une partie des fonds par la vente de matériel.
- L'engouement des "développeurs" pour les produits importés n'est pas neutre non plus : la modification des habitudes alimentaires par le développement de produits nouveaux que l'on peut facilement se procurer sur le marché international du vivrier fait du nouveau consommateur un importateur potentiel. Si le développement de la consommation, en ville notamment, de pain et de riz importé (généralement moins chers que les produits locaux) permet de pallier les aléas de l'approvisionnement en mil, maïs, igname ... il répond également à cet objectif.

Les participants au séminaire sont frappés du peu d'intérêt suscité chez les développeurs par les produits locaux (mil, igname...). Le fait que les agronomes, directeurs de projets, connaissent mal ces produits ou estiment qu'ils ne se prêtent guère à des augmentations importantes de rendement, ne semble expliquer qu'en partie ce désintérêt.

2. Les raisons de l'échec.

- Méconnaissance du fonctionnement des sociétés locales : le désir louable de favoriser la petite production paysanne plutôt que de créer de vastes unités de production avec salariat agricole, était difficilement réalisable ; très vite se développera "un salariat masqué".

- La SODERIZ n'a pas eu les moyens de sa politique. (C'est sur ce point essentiellement que se développera la discussion) : lorsqu'il y a eu conflit entre la SODERIZ et les intérêts privés des commerçants dioula et libanais (et de certains membres de l'appareil étatique), l'Etat a pris, objectivement, position contre la Société d'Etat. Le doublement brutal du prix du riz décidé par le gouvernement, contre l'avis de la SODERIZ, a eu des répercussions considérables au niveau de la production et de la commercialisation et entraîné la faillite de la Société de Développement.

- Les autochtones, peu intéressés jusqu'ici par la culture intensive du riz (contrairement aux allochtones) en sont devenus des adeptes convaincus : les "obstacles socio-culturels" (risque d'impuissance pour l'homme pataugeant dans une rizière) ont été immédiatement levés. La production a considérablement augmenté, la vente plus encore puisque le paysan s'est dessaisi d'une part du riz destiné à l'auto-consommation : ainsi, dans une zone cacao-café, la vente du paddy est passée en un an (1973-1974 à 1974-1975) de 6.000 à 47.700 t.

- Les commerçants privés n'étant plus compétitifs se sont reconvertis en accaparant un boni de 10 F CFA par kg (différence entre le prix d'achat sur les lieux de la production et le prix du riz livré à l'usine). Ils ont inondé la SODERIZ de riz pluvial. Contrainte d'acheter le riz, la SODERIZ a eu des difficultés insurmontables de trésorerie d'autant qu'elle ne parvenait pas à revendre ses stocks énormes, les grossistes chargés de la distribution n'acceptant d'en écouler qu'une très faible quantité. La Société a fait faillite, les grossistes et les importateurs ont pu reprendre leurs activités comme par le passé. Ainsi il y a eu à la fois surproduction de riz et pénurie intérieure artificiellement créée par les circuits de distribution qui ont ainsi favorisé les importateurs.

Au cours de la discussion, différents intervenants mettent l'accent sur les points suivants :

- Le doublement brutal du prix d'un produit n'est pas exceptionnel (exemple du coprah à Tahiti).

- Les obstacles socio-culturels, auxquels les sociologues attacheraient souvent trop d'importance, sont utilisés par les sociétés paysannes au gré des circonstances. Ainsi,

lorsqu'en 1905 le colonisateur veut intensifier la culture du riz, les Baoulé posent des "obstacles socio-culturels" qui n'existaient pas auparavant ; il en est de même en 1918 lorsqu'on veut leur imposer un accroissement de la production d'ignames.

- L'analyse faite par M. DOZON de la SODERIZ permet de comprendre les contradictions et les impasses d'une Société de Développement, mais nous apprend tout autant sur la nature de l'Etat, le poids des groupes de pression et les conflits d'intérêt qui s'y développent.

On peut penser que dans l'esprit des autorités, la SODERIZ n'était que provisoire : son rôle était de favoriser l'accroissement de la production et non d'intervenir au niveau des structures de distribution, aux mains des intérêts privés qui finalement l'ont emporté.

- 16 -

MIGRATIONS ET OPÉRATIONS DE DEVELOPPEMENT

De passage à Paris dans le cadre de son étude sur les migrations agricoles, T. SCUDDER, Professeur de Sociologie au "California Institut of Technology" et Directeur de l'"Institute for Development of Anthropology", a manifesté le souhait de prendre contact avec des chercheurs en Sciences Humaines de l'ORSTOM.

L'ORSTOM a répondu favorablement à cette demande et proposé au Professeur SCUDDER d'organiser à son intention une séance spéciale du Séminaire interdisciplinaire.

J.P. DOZON, chargé d'organiser cette réunion, présente le Prof. SCUDDER qui a effectué de nombreuses recherches en Afrique (travaux sur les Gwembe Tonga de Zambie en particulier) et s'est spécialisé sur les migrations rurales en relations avec les opérations de développement.

Il expose ensuite brièvement au Prof. SCUDDER les principales recherches de l'ORSTOM sur le thème des migrations rurales menées notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire, les études sur les relations villes-campagnes ou sur les procès migratoires (Cameroun en particulier), mais précise que quelques études seulement ont porté sur les migrations dirigées (celles de J. BOUTRAIS au Nord-Cameroun par exemple).

Le Professeur SCUDDER présente ensuite ses travaux sur les migrations dirigées et spontanées. Il a étudié essentiellement les migrations liées à l'édification de barrages, en Egypte (Assouan), au Nigéria, au Ghana. Il souhaite actuellement étendre son champ d'investigation aux migrations rurales induites par les opérations de développement en général. Il estime que la littérature sur la question est suffisamment importante maintenant pour permettre d'aborder le problème des migrations de façon plus scientifique. Son projet (pour une période de 18 mois) est double :

- évaluation bibliographique (thèse de doctorat sur les migrations),
- évaluation des expériences de migrations considérées par les gouvernements comme des succès au Kenya, Ceylan,

Indonésie, Népal, Philippines, Malaisie, auxquelles il faudrait ajouter des expériences anciennes en Afrique de l'Ouest.

La note suivante, diffusée avant la séance, expose plus en détail la teneur du projet. Nous la reproduisons in extenso :
note :

"The purpose of this proposal is to carry out a twelve-month assessment of the development potential of agricultural settlement in new lands with special emphasis on Less Developed Countries (LDCs) in the tropics. The principal Investigator will be Thayer Scudder, Professor of Anthropology at the California Institute of Technology. Dr. Scudder has had over twenty years experience with settlement schemes, both as a researcher and as a consultant to development agencies. Starting in mid-March 1979, he will take a leave of absence from Caltech to devote full time to the study.

A global evaluation of the development potential of new lands settlement in the tropics has yet to be carried out. Such an assessment is appropriate for at least four reasons.

(1) There is sufficient background material. While an increasing number of studies (especially Ph. D. dissertations) have been made in recent years of particular settlements and of settlements in major geographical areas, no attempt has been made to evaluate the global experience in LDCs and, more specifically, to draw out from this experience the policy implications for future land settlement.

(2) Though intensification of production in areas of existing cultivation must continue as the main priority for meeting the food needs of the world, the scope for human settlement of new lands is considerable in many LDCs, including Brazil and other countries in the humid tropics of Latin America ; the Sudan and other savanna woodland areas of Africa ; and Indonesia, Malaysia, and the Philippines.

(3) Though large unsettled areas remain in the tropics, at current rates of settlement they can be expected to fill up in most countries by the end of the century. This does not leave much time for governments to improve their capacities to facilitate and sponsor the formation of more viable settlements.

(4) In terms of increased production (and especially agricultural intensification) and modernization, the record to date for all kinds of new lands settlement in the tropics has been unimpressive. Since many governments are committed to an increasing government role in the design and implementation of such settlements, there is a pressing need to generate a set of working principles which provide a more scientific basis for settlement design and implementation.

The scope of the research will range from spontaneous migration with virtually no government inputs to government-sponsored and controlled schemes with a wide range of integrated services. Settlements which have been in existence for at least twenty years will be favored so that problems associated with different stages in their developmental history can be assessed. Macro-economic considerations

will be included ; however, the study will focus primarily on the viability of new lands settlements for the settlers themselves as production systems and as communities. Viability will be defined in public health, economic, sociocultural, and ecological terms.

A basic assumption underlying this proposal is that the human settlement of new lands in the tropics is characterized by common settler responses and by certain basic problems or issues which must be satisfactorily handled if the settlements are to meet the expectations of settlers, of national policy makers, and of settlement administrators. The major purposes of the proposed study is to identify and analyse these responses and problems, to develop and test hypotheses relating to the processes included in settlement creation, and to propose a more rational set of development strategies for settlement design and implementation.

The major outputs of this study will be "a state-of-the-arts" assessment of the development potential of different types of new lands settlements ; an "issues" paper identifying basic problem areas and knowledge gaps and recommending corrective research ; and a position paper for planners and administrators that spells out the policy implications of current knowledge. To evaluate the utility of these outputs, a small working conference (to be held in Washington, D.C. in the late spring or early summer of 1980) should bring together the leading scholars, planners and administrators of a carefully selected sample of new lands settlements. Funding for such a conference, which might be jointly sponsored by AID and the World Bank, is not sought in this proposal."

T. SCUDDER livre ensuite les premières conclusions auxquelles il est parvenu, qu'il souhaiterait voir discutées par les participants.

- . les migrations spontanées sont une garantie de succès et de moindre coût : les migrants "spontanés" sont généralement mieux lotis (ils appartiennent aux classes moyennes) et beaucoup plus motivés que les migrants incités à migrer par l'administration.

- . les échecs ou les moins bons résultats, enregistrés dans les cas de migrations dirigées sont souvent dus à des erreurs commises par les gouvernements (ou les experts !).

- une seule culture est généralement proposée, au lieu d'un système de production complexe ;

- les projets sont axés sur le paysan et non sur la famille ou la communauté ;

- ils ne prennent pas suffisamment en compte l'infrastructure minimum nécessaire à la réussite de l'opération ;

- ils ignorent les emplois non agricoles. T. SCUDDER insiste particulièrement sur ce point : les projets de développement agricoles réussis permettent la création d'emplois non-agricoles (critère de réussite : 1 emploi

non-agricole pour deux emplois agricoles). Il donne deux exemples : un projet qui a débuté en 1933 à Ceylan (on compte aujourd'hui autant d'emplois non-agricoles que d'emplois agricoles) ; un projet BIRD au Soudan dans lequel on avait prévu 150 emplois non-agricoles, en compte aujourd'hui 2000 ;

- enfin, le transfert des responsabilités de l'organe directeur au paysan ne s'effectue pas ou s'effectue mal. Il faut trouver le moyen de passer de la concentration des pouvoirs, garantie de l'efficacité initiale du projet, à une décentralisation vers le type coopérative par exemple.

L'analyse comparée de plusieurs opérations de développement réussies -qu'elles aient donné lieu à des migrations spontanées ou dirigées- a permis au Professeur SCUDDER de mettre en évidence quatre étapes de développement du projet qui en conditionneraient le succès.

Recrutement.

Transition (deux ans au moins, mais souvent dix ans ou plus). C'est l'étape d'adaptation du paysan à son nouvel habitat : le paysan continue généralement à faire de la culture extensive, recherchant avant tout la sécurité et non la rentabilité. Pendant cette période il est fréquemment soumis à des tensions d'ordre psychologique et sociologique, à des problèmes démographiques (augmentation de la mortalité)... Ces difficultés d'adaptation ne sont pas propres aux migrations dirigées, elles touchent aussi les migrations spontanées.

La Banque Mondiale calcule souvent la rentabilité d'un projet sur une période de dix ans, ce qui est une erreur puisque ces dix ans constituent généralement la période d'adaptation pendant laquelle le rendement est faible. Ainsi certains projets considérés par la Banque Mondiale comme des échecs peuvent apparaître à plus long terme comme des réussites.

Une exception à ce schéma général : le projet FELDA en Malaisie (caoutchouc, huile de palme) pris intégralement en charge par le gouvernement malaisien. T. SCUDDER précise à la demande d'un participant que la réussite rapide du projet a coûté 14.000 dollars par famille ; le projet a par ailleurs bénéficié d'un encadrement chinois et d'une décentralisation réussie.

Développement économique et social potentiel

On constate souvent un changement dans le comportement du paysan : il investit dans des cultures de rente (parfois à haut risque), dans le bétail, dans des entreprises non-agricoles (transport...), dans l'éducation... C'est la période de développement des activités non agricoles et de l'accentuation de la différenciation sociale souvent source de tensions.

Phase de transfert du projet (20 à 30 ans après le début de l'opération).

- transfert d'une génération de paysans à une autre : le problème de la "continuité" peut se poser dans

la mesure où les fils, surtout s'ils sont très scolarisés, n'ont pas toujours envie de succéder à leur père ;

- transfert de responsabilités de l'organe directeur aux différents ministère et aux organisations paysannes.

Conclusions

- les gouvernements devraient s'intéresser, beaucoup plus qu'ils ne le font aujourd'hui, aux migrations spontanées", et les faciliter ;
- ils devraient prêter davantage d'attention à la succession des quatre phases décrites ci-dessus et notamment à la quatrième, la plus délicate.

DISCUSSION

J.P. DOZON propose de sérier les questions et d'amorcer le débat sur la distinction migrations spontanées/migrations dirigées, qui est loin de faire l'unanimité parmi les chercheurs ayant analysé les mouvements migratoires. On peut considérer en effet que des migrations dites spontanées sont souvent la conséquence d'anciennes migrations dirigées : c'est le cas par exemple des mouvements des Mossi de Haute-Volta en direction de la Côte d'Ivoire. A partir d'un certain stade, la migration s'auto-alimente, même si les causes de migrations ont disparu.

T. SCUDDER précise alors le contenu de sa définition : sont spontanées les migrations des familles qui décident de se déplacer sans incitation gouvernementale.

J.L. AMSELLE estime que cette définition n'est pas très satisfaisante. Même sans incitation gouvernementale, les migrations ne sont pas nécessairement spontanées (migrations classiques dues aux oppositions aînés-cadets ou aux cultures imposées par exemple); il est même des cas où l'on peut estimer que la non-intervention gouvernementale est directement une cause de migrations (cas de migrations en provenance de régions déshéritées, n'ayant pas retenu l'attention du gouvernement, en direction de zones plus développées).

T. SCUDDER reconnaît en partie le bien fondé de cette critique mais estime que le principal motif de la migration spontanée reste la pression foncière. Cette opinion ne semble pas partagée par l'ensemble des participants.

Divers points de l'exposé sont ensuite abordés.

- Prenant l'exemple des lobi, G. SAVONNET fait remarquer que les migrants "spontanés" ne sont pas mieux lotis que les autres et n'appartiennent pas aux classes moyennes.

- A propos de la phase 2 (transition), J. TISSANDIER pense qu'il peut être nécessaire que le paysan investisse rapidement dans certaines cultures de rapport, le cacao par exemple, dont les jeunes plants ne produisent que 4 ou 5 ans plus tard.

- E. LE BRIS et R. DEVAUGES regrettent que l'exposé ne fasse pas allusion aux relations entre les migrants et leur société d'origine qui sont un des éléments de l'échec ou de la réussite d'une opération. E. LE BRIS estime que parfois tout se joue au niveau du recrutement. Les nouveaux colons peuvent être en effet des dépendants ou des manoeuvres de culture

des notables de leur village d'origine qui se sont appropriés les nouvelles terres.

- J. BOUTRAIS pense qu'il est en effet indispensable de prendre en compte les rapports des migrants à leur société d'origine mais qu'il faut également analyser les rapports des nouveaux venus avec les autochtones, au niveau du foncier notamment.

- T. SCUDDER estime que généralement, dans le cadre d'opérations de colonisation, les autochtones sont très peu nombreux et que les problèmes à ce niveau ne sont donc pas cruciaux.

- Envisageant le cas des migrations dirigées, G. PONTIE pense que les quatre étapes décrites sont peut-être une condition nécessaire à la réussite d'une opération mais certainement pas suffisante. Les causes de l'échec ou de la réussite doivent aussi être recherchées ailleurs, notamment au niveau de la société de départ pour laquelle, à un moment donné, la migration répond ou non à une opportunité. On peut penser que si la migration répond effectivement à une opportunité on a affaire alors à des migrations "spontanées". L'exposé laisse également supposer que les échecs sont dû essentiellement à des causes techniques (défaut d'encadrement...) ce qui paraît singulièrement restrictif.

- T. SCUDDER rappelle d'une part sa préférence marquée pour les migrations spontanées et d'autre part estime qu'il y a aussi des opérations de migrations dirigées réussies puisqu'on enregistre une pléthore de nouveaux candidats à la migration.

- J. BOUTRAIS estime que l'échec ou la réussite d'une opération ne doit pas être mesuré dans l'absolu mais par rapport aux besoins du pays qui se doit de rechercher un certain équilibre national. Même si elle n'a pas donné tous les résultats attendus, une opération dans une zone déshéritée peut être considérée comme une réussite.

- J.P. CHAUVEAU fait tout d'abord une critique de la méthode du Professeur SCUDDER. Revenant sur la distinction migrations spontanées/dirigées, il pense que les migrations spontanées sont en fait des migrations déterminées, mais reprises en compte, redéfinies par les migrants eux-mêmes, dans les limites des contraintes qui leur sont imposées. Dans cette mesure il y a un risque de raisonnement tautologique dans certaines conclusions de M. SCUDDER concernant la migration spontanée comme garantie de succès, et la nécessité du transfert des responsabilités de l'organe directeur au paysan (qui ne peut être un simple choix institutionnel). Parlant ensuite des différentes étapes il estime que l'analyse est intéressante dans le cadre de migrations encadrées massives, mais pas dans le cas de migrations spontanées progressives. Il faut distinguer entre anciens et nouveaux migrants (et pas seulement étudier les migrants de même condition de départ) et analyser le phénomène cumulateur et les tensions qui naissent entre les différents groupes. Cette analyse doit porter sur une longue période et intégrer le phénomène colonial.

A propos de l'étape 3 (développement économique et social potentiel), il estime qu'il ne faut pas assimiler à un changement de comportement le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de rente alors qu'il ne s'agit souvent que de la conséquence d'une contrainte matérielle.

- T. SCUDDER propose pour terminer sept critères de réussite d'une opération, subdivisées chacun en plusieurs sous-critères :

- écologique,
- de la santé,
- macro-économique,
- du management,
- agronomique,
- de satisfaction micro-économique du migrant,
- de satisfaction sociologique (des organisations locales des intérêts des migrants, des hôtes, du gouvernement ; infrastructure sociale spontanée...).

- E -

ELEVAGE

- 17 -

LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT PASTORAL EN ADAMAOUA CAMEROUNAIS

Cet exposé se situe dans le cadre du thème "Développement rural", retenu par le séminaire interdisciplinaire.

Présentation de l'Adamaoua. L'arrivée des Foulbé au milieu du 19ème siècle est le phénomène essentiel à retenir, tant par ses conséquences pastorales directes que par des conséquences humaines plus générales (rapports entre les Foulbé et les autochtones, domination de populations agricoles par des éleveurs).

Evolution récente du contexte de l'élevage. Depuis les années 50, elle est marquée par l'invasion du plateau par des glossines, vecteur de la trypanosomiose bovine. On analyse cette invasion au centre du plateau et on propose une explication à ce phénomène dont les conséquences pastorales s'avèrent de plus en plus graves.

Les politiques de sauvegarde de l'élevage. Pendant environ 15 ans, les responsables n'ont pas réagi au danger qui menace l'activité pastorale dans la région. Ensuite, ils adoptent successivement deux solutions :

- La protection vétérinaire du cheptel. A partir de 1967, on s'efforce, par des campagnes de traitements vétérinaires systématiques, de protéger la plus grande partie du cheptel menacé. Le résultat semble d'abord efficace. Mais après plusieurs années d'efforts, on y renonce pour plusieurs raisons.

- La destruction des glossines. Elle débute en 1976 et concerne la poche principale d'infestation. Elle nécessite la mise en oeuvre d'importants moyens techniques (hélicoptères) et le recours à l'aide financière extérieure. En 1980, les résultats s'écartent beaucoup des prévisions.

Des incertitudes subsistent quant au succès de l'opération lui-même cependant que les conséquences écologiques de la projection massive d'insecticides très toxiques ne sont pas négligeables.

séance du 5 mars 1981

Jusqu'à la dernière décennie, les pouvoirs publics n'ont pas élaboré de véritable politique de développement pastoral. Ils se sont efforcés de fournir une assistance

vétérinaire et de sédentariser les nomades. L'introduction des techniques d'élevage moderne était laissée à l'initiative privée. Des politiques plus ambitieuses de développement ne datent que des dernières années.

L'organisation de la recolonisation pastorale. Après l'éradication des glossines, la Banque Mondiale prévoit d'organiser la recolonisation des pâturages assainis selon un plan rigoureux et dirigiste. Mais ce projet nécessite de gros investissements. En fait, l'occupation des pâturages s'effectue d'abord de manière totalement anarchique. Puis, une "Commission pour la mise en valeur du Haut Faro" tente de contrôler le retour des éleveurs mais son efficacité reste très limitée. La colonisation pastorale continue à se dérouler de manière spontanée.

Le grand ranching d'Etat. La politique de ranching d'Etat n'est pas propre au Cameroun. Elle correspond à un modèle de conception anglo-saxonne, présenté comme la solution-miracle à tous les problèmes pastoraux. L'analyse des premières années de fonctionnement du ranch du Faro, montre que les résultats ne répondent pas aux objectifs initiaux.

Les ranches privés. Contrairement au grand ranching, la création de ranches privés suppose la participation de certains éleveurs. Le déroulement de l'opération près de Ngaoundéré aboutit à avantager les gros propriétaires de bétail citadins et absentéistes aux dépens des éleveurs ruraux. Le programme est ainsi détourné de ses objectifs par une catégorie d'éleveurs bien précise.

Politiques pastorales et positions des partenaires. L'élaboration des politiques de développement, l'apport de capitaux et la réalisation des programmes, mettent en rapport trois partenaires ayant des positions et des intérêts parfois divergents :

- Les autorités du Cameroun restent attachées à la formule du ranching d'Etat malgré les déboires subis. Elles s'efforcent en même temps de préserver sur place les intérêts des éleveurs traditionnels.
- La Banque Mondiale oriente ses investissements selon des principes qui évoluent au cours des dernières années. Ses interventions sont soumises à des critères de rentabilité financière.
- Les éleveurs ne disposent pas apparemment de l'initiative du développement mais ils peuvent infléchir ou contrecarrer des politiques pastorales. Finalement, celles-ci ne concernent qu'une minorité d'entre eux.

En conclusion, on propose deux interprétations à l'abstention de la majorité des éleveurs face aux possibilités de moderniser leur élevage :

- en Adamaoua, les anciens disposent toujours du pouvoir de décision en matière d'élevage, ce qui confère un conservatisme certain à cette activité ;
- contrairement à une opinion largement admise, l'élevage extensif tel qu'il est pratiqué en Adamaoua, serait plus productif qu'aucun élevage moderne, dans les conditions actuelles du marché de la viande.

texte de C. LILIN

- 18 -

AMÉNAGEMENT «RATIONNEL» DES PARCOURS EN IRAN

Je voudrais montrer sur un cas concret l'intérêt de l'utilisation d'une nouvelle approche pour l'aménagement et la gestion des parcours en Iran. Une approche basée sur l'emploi de ce que l'on appelle maintenant le mode de pensée systémique, à la fois plus globale et prenant en compte la dimension sociologique des problèmes.

Je propose de partir d'un exemple pris au loin car la réflexion que je cherche à susciter implique un recul par rapport à notre pratique habituelle, et il me semble que la distance géographique favorise les processus de distanciation psychologiques. Par ailleurs, l'Iran offre un intérêt pédagogique certain : c'est un pays de contrastes, et des processus qui existent aussi chez nous, mais atténués, plus complexes et plus camouflés, jouent là-bas de façon brutale et presque caricaturale. L'intérêt d'une vision globale est renforcé dans une telle situation pour détecter et, si possible, remédier à l'incohérence qui peut exister entre les objectifs que l'on pense ou souhaite poursuivre et la pratique professionnelle d'aménagement. Mais, simultanément, le cloisonnement très poussé de l'information rend en Iran l'accès à une telle vision beaucoup plus difficile que dans notre pays par exemple.

Il serait bon de commencer par présenter l'Iran ; bien qu'en ce moment ce pays soit un sujet d'actualité et donc un peu mieux connu en France. Un pays grand comme trois fois la France, peuplé de 30 millions d'iraniens, à 5 000 km d'ici. Un pays au climat relativement aride, ce qui explique la faible densité de population. Si l'on répartissait uniformément sur tout le pays l'ensemble des précipitations, cela ferait 200 mm. En fait, il ne pleut pratiquement jamais dans les grands déserts (dacht-é-Kavir, dacht-é-Lout), il tombe 200 à 500 mm sur les hauts plateaux qui couvrent la plus grande partie du pays et on arrive à 1 000 mm dans la partie la plus humide de l'étroite plaine Caspienne dans le nord du pays, entre les montagnes de l'Alborz et la mer Caspienne. Ces hauts plateaux constituent le paysage le plus caractéristique de l'Iran et sont le cadre de vie de la majorité des éleveurs. Paysages souvent austères, caractérisés par la prédominance des lignes droites : longues pentes régulières des montagnes (ce que les géomorphologues appellent des "versants réglés"), comme des glacis et des plaines. Une végétation steppique rarement bien dense donne un paysage assez minéral, au grand plaisir des géologues. Ces teintes fauves dominent. Ce paysage âpre est égayé par quelques taches de verdure à proximité d'un cours d'eau ou d'un

village. D'ailleurs, à distance, ce sont surtout les masses plus sombres des vergers et des peupleraies qui permettent de deviner la présence d'un village, d'autant plus que les murs en torchis ne tranchent guère sur la couleur du sol.

Mais venons-en aux parcours. Ceux-ci sont utilisés par des éleveurs sédentaires ou nomades, mais je ne parlerai pas de ces derniers, ce serait trop long. Moutons et chèvres constituent la base du cheptel qui valorise les parcours pendant la belle saison. Sur la plus grande partie des hauts plateaux, l'hiver est très froid et les troupeaux des éleveurs sédentaires restent alors au village.

D'un point de vue écologique, la situation des parcours peut se caractériser par une dégradation assez généralisée de la végétation. Cette dégradation est mise en évidence par des études comparatives portant sur des zones protégées depuis un temps donné (parcs nationaux, enclos, zones inaccessibles, etc...), et des zones non protégées. Une étude fine de la structure de la couverture végétale peut aussi fournir des indications sur l'intensité de cette dégradation en un endroit. La dégradation se traduit à la fois sur le plan quantitatif par une diminution de la biomasse et du couvert et sur le plan qualitatif par la disparition d'espèces fourragères ou combustibles et par le développement à leur place d'espèces épineuses, toxiques ou annuelles.

Les principales causes immédiates de cette évolution sont assez faciles à constater sur le terrain et figurent dans tous les rapports sur les parcours iraniens.

Il s'agit d'abord de l'extension de la culture en sec de céréales, surtout orge et blé. Cette extension est un phénomène qui s'observe dans la plupart des régions de l'Iran, même là où le résultat de la culture est assez aléatoire compte tenu de la moyenne des précipitations annuelle. Lorsque l'année n'a pas été assez pluvieuse, le paysan peut souvent renoncer à la récolte et ouvrir au pacage le champ avec la céréale en vert. En fonction de déterminants à la fois climatiques et économiques, la fréquence des mises en culture varie d'un endroit à l'autre. Dans certaines situations, l'extension conduit à la mise en place d'une rotation régulière alternant, par exemple, culture et jachère. Ailleurs, la mise en culture sera un phénomène épisodique et aléatoire fonction de facteurs variés. Entre deux labours, les espèces rudérales envahissent le terrain qui redevient parcours et nous observons une évolution de la végétation vers un certain "climax", évolution d'autant plus lente que les conditions sont plus difficiles.

Une autre cause importante est constituée par une pression pastorale dépassant la capacité des parcours, encore que cette notion de capacité soit à manier avec beaucoup de précautions dans un pays dans lequel les fluctuations climatiques saisonnières et interannuelles sont très fortes. Il s'agit autant d'un problème d'effectifs que de modalités du parcours, le démarrage trop précoce du pâturage au printemps jouant un rôle important dans la dégradation de la couverture végétale.

Enfin, le ramassage des végétaux ligneux pour

servir de combustible ou de fourrage d'appoint joue également un rôle.

A partir de là on peut poursuivre l'analyse de deux façons différentes.

L'approche classique (car la plus répandue) consiste d'abord à mettre en évidence l'importance des enjeux d'ordre national que cette évolution compromet. La dégradation des parcours conduit en effet à une accélération de l'érosion par l'eau dans les régions les plus humides et à une reprise de l'érosion éolienne dans les régions plus sèches. Cette érosion compromet en particulier l'existence des barrages réservoirs qui s'ensavent. D'une façon plus générale, elle conduit à une dégradation du régime des cours d'eau et des nappes souterraines. Elle se traduit dans les régions sèches par des processus de désertification souvent irréversibles. Mais cette dégradation atteint aussi le capital qui produit les unités fourragères, alors que le déficit en viande de l'Iran ne cesse de croître. Compte tenu de la gravité de ces inconvénients, une action de l'administration est non seulement légitime mais s'impose de façon urgente.

Que faire ? Dans cette approche traditionnelle, avant de proposer des interventions, l'Ingénieur analyse d'autres relations de causalité pour expliquer des phénomènes tels qu'une extension excessive des cultures en sec ou une trop forte pression pastorale. Il met en évidence le rôle joué par la croissance démographique en tant que facteur d'augmentation des besoins à satisfaire, donc agissant sur la pression sur les ressources. Il souligne le rôle que joue sur la même augmentation des besoins de la population rurale l'élévation "générale" du niveau de vie des dernières décennies. Enfin, il met en cause l'incapacité des éleveurs ou des paysans d'adopter des méthodes de travail modernes et prenant en compte le long terme.

Du fait de cette analyse, les interventions proposées se situent d'abord sur le plan éducatif : il s'agit d'apprendre une bonne gestion des ressources naturelles aux paysans. Mais une telle action est trop lente face à l'urgence du problème, et l'administration se voit "obligée" de prendre également des mesures répressives dans les zones les plus menacées, par exemple en créant des périmètres de mise en défens ou des parcs nationaux.

Mais l'intervention la plus importante concerne l'aménagement des parcours, et elle nécessite une analyse plus détaillée. La destruction du pouvoir politique et militaire des nomades par Reza Chah, puis la perte de tout pouvoir qui soit autonome par rapport à l'administration par les propriétaires de villages lors de la réforme agraire et enfin la nationalisation de l'ensemble des parcours dans le cadre de la "révolution blanche" ont créé les conditions permettant d'envisager la réalisation d'aménagements.

Après la nationalisation des parcours, un service chargé de gérer les parcours a progressivement été mis en place. Ce service des parcours, formé aux méthodes du "range management" a d'abord été tenté de réglementer l'usage des parcours, puis est passé en 1976 à une politique d'aménagement

plus dynamique. Il s'agit d'une politique "contractuelle". Dans une zone donnée, le service des parcours délimite une zone d'intervention prioritaire et évalue l'intérêt et le coût des études nécessaires pour la mise en place d'un aménagement rationnel. Le service prend ensuite contact avec les éleveurs locaux utilisant ces parcours et leur demande un accord de principe portant sur la réalisation de l'aménagement qui prévoit aussi bien des règles de gestion du parcours (effectifs, dates de parcours, zones mises en défens, etc...), que des travaux d'équipement (accès, points d'eau, clôtures, introductions d'espèces fourragères, etc...). L'administration prévoit de prendre à sa charge une grande partie des frais en contrepartie d'une participation financière des éleveurs aux études et travaux et, surtout, de leur engagement de respecter la réglementation élaborée. Cet accord conduit à un contrat passé entre l'administration et les éleveurs et prévoyant les devoirs et les droits de chacune des deux parties. Avant de passer aux études, le service des parcours demande aux éleveurs de concrétiser leur accord de principe préalable par une participation financière aux études, sur la base de 50 rials (3,50 F) l'hectare.

Bilan ? Dès la première année, les surfaces aménagées sont relativement importantes et le jeune et dynamique service des parcours est assez satisfait. Une analyse plus fine des résultats, à l'occasion d'une enquête sur le mouton par Jean BOURLIAUD (I.N.R.A.) à laquelle je participe montre une chose curieuse : en fait, les contrats sont toujours passés non avec les éleveurs locaux mais avec des personnes extérieures aux villages concernés. L'administration nous explique que les éleveurs locaux contactés ont été réticents et ont refusé de s'engager. Mais on ne peut plus tolérer le gaspillage d'un patrimoine national du simple fait de mentalités attardées, de paysans qui ne sont pas conscients de leurs propres intérêts et qui n'attachent aucun prix aux bien public ! L'intérêt général commande dans une telle situation de rechercher d'autres partenaires qui acceptent de jouer le jeu ! De toute façon, les parcours sont la propriété de l'Etat. Pas entièrement d'ailleurs : la loi sur la nationalisation a prévu que le village conserve la propriété des parcours dont la surface est déterminée en fonction de la surface cultivée (deux fois celle-ci), de quoi faire paître les quelques moutons nécessaires pour la consommation familiale. Car les surfaces cultivées sont en général réduites et, du fait du climat, un mouton doit parcourir beaucoup d'hectares pour trouver son compte d'unités fourragères. L'aménagement ne concerne "que" le surplus. L'administration n'a jamais rencontré de difficultés pour trouver des partenaires dynamiques acceptant de jouer le jeu, prêts à payer ces 50 rials à l'hectare avant toute étude et à s'engager au respect du contrat. Mises à part certaines régions où il a fallu mettre en attente la réalisation des aménagements à la suite de résistances locales, en attendant que la situation soit plus mûre. Grâce aux avantages offerts par une telle procédure, une personne comme M. YAZDANI s'est trouvée propriétaire au bout de quelque temps d'un cheptel estimé à 5 millions de moutons. M. YAZDANI est une personne

très dynamique et sérieuse, qui de plus a un excellent réseau de relations : sur quel motif refuser sa candidature lorsque le service des parcours recherche un gestionnaire pour remplacer les éleveurs locaux défaillants ?

Bref, au nom du développement de l'Iran l'administration dépossède de leur gagne pain des éleveurs qui font partie des catégories sociales les plus défavorisées au profit d'un groupe social dont le moins que l'on puisse dire est que dans l'ensemble ses besoins de base sont relativement bien satisfaits. Les éleveurs peuvent toujours vendre leur troupeau et partir en ville, où les attend le sous-emploi car l'industrie moderne n'a pas besoin d'autant de bras. Il me semble dénoter une certaine incohérence entre une pratique professionnelle -celle des aménageurs des parcours- et les objectifs proclamés, que ce soient ceux de l'administration, c'est à dire le développement du pays ou ceux des Ingénieurs du service en question à titre personnel, car pour la plupart ils sont motivés et pleins de bonne volonté.

La dynamique rapidement décrite est par ailleurs confortée par les rapports des experts occidentaux qui confirment dans ses grandes lignes l'analyse de la situation (quand ils n'en sont pas à l'origine) ainsi que la validité (sous réserve d'améliorations diverses) des interventions nécessaires pour remédier aux inconvénients.

A ce stade, on peut se demander dans quelle mesure une autre analyse de la situation est possible. Avec quels outils ? Et surtout, quel pourrait être l'intérêt réel d'une telle analyse ? Compte tenu des contraintes qui limitent la liberté d'action de l'Ingénieur iranien ou de l'expert étranger, une autre pratique professionnelle est-elle envisageable de façon tant soit peu réaliste ?

L'autre approche que je préconise car elle me paraît plus performante utilise le mode de pensée systémique et, par ailleurs, prend en compte la dimension sociologique du problème de façon plus satisfaisante, à mon avis.

Cela implique dans un premier temps un recul de l'aménageur par rapport à son propre milieu social, non pour le renier mais pour le relativiser. C'est de loin le pas le plus difficile. Une éducation familiale puis scolaire et universitaire réussit à interioriser ce que BOURDIEU appelle "l'arbitraire culturel" d'un groupe social, et maintenant il faudrait prendre du recul. Certitude quant à la suprématie de sa rationalité, et de son système de valeurs sur celles qui existent en milieu rural. Certitude quant à sa place légitime dans la hiérarchie sociale, place conquise après une compétition sévère concrétisée par un diplôme, et ne pouvant que confirmer une valeur personnelle supérieure à celle des subordonnés et aménagés. Certitude quant à sa mission. Cet Ingénieur bardé de certitudes et de convictions d'autant plus solides qu'inculquées de façon incursive ne peut que porter un regard scientifique et objectif sur les populations rurales. L'arbitraire culturel inculqué peut favoriser aussi bien une vision plutôt négative de ce milieu qu'une certaine idéalisation, et il est relativement facile de passer de l'une à l'autre. Il est plus

difficile de maîtriser un mode de connaissance du milieu humain qui soit compatible avec une attitude fondamentale de respect de la personne : une connaissance obtenue en privilégiant le dialogue comme outil, de façon à établir de façon contradictoire celles des "propriétés" des personnes concernées qui ne sont pas apparentes, c'est-à-dire en fait les plus importantes. Seul l'Ingénieur qui a perdu ses certitudes perçoit le côté très subjectif de sa vision du milieu rural, comprend la nécessité d'un dialogue réel et crée les conditions qui lui sont nécessaires en devenant capable d'accepter sans juger celui qui est différent et en cessant d'exercer une violence symbolique. Il cesse de parler de facteurs ou de contraintes humaines. Il est alors prêt pour prendre en compte la dimension sociologique d'un problème autrement qu'en privilégiant comme propriétés explicatives celles qui sont les plus apparentes ou en se basant sur des propriétés résultant de l'interprétation de la réalité à travers l'arbitraire culturel auquel il adhère.

A ce stade, l'analyse de la réalité en termes de système devient possible et intéressante. Il semble d'ailleurs préférable de mener simultanément l'analyse des écosystèmes et celle du système du milieu humain car les inférences sont nombreuses. Les "propriétés" apparentes ou établies de façon contradictoire avec les intéressés permettent de construire des structures sociales. Il devient possible de définir des systèmes sociaux et d'étudier leurs cohérences et leurs dynamiques. La prise en compte des interactions entre divers éléments d'un système et de relations de causalité complexes permet une meilleure schématisation de la réalité que celle obtenue avec le mode de pensée traditionnel qui privilégie les relations de causalité linéaires. On peut, par exemple, définir en Iran un système "traditionnel" comportant en particulier un arbitraire culturel qui permet sa reproduction, avec une rationalité, des attitudes fondamentales, un système de valeurs etc... Ce système se caractérise également par les entraves plus ou moins importantes mises à la compétition individuelle, la nature des cloisonnements, la vitesse de diffusion des innovations, la capacité de réagir face à des modifications externes etc... Ces liaisons entre ces éléments sont importants, le système a une certaine cohérence.

A un certain moment, nous observons, en Iran, l'émergence d'un système social moderne ayant des caractéristiques très différentes et d'autres cohérences internes ou externes, puisque ce système est très lié aux pays occidentaux. Comme tout système, il a une dynamique non seulement de reproduction mais aussi d'expansion. Il diffuse comme objectif et rationnel l'arbitraire culturel qui facilite cette dynamique et qui est assez semblable à celui auquel adhèrent les experts occidentaux. Dans son expansion, le système moderne perturbe le système traditionnel qui réagit comme il peut aux agressions externes.

Ces réactions, qui peuvent se concrétiser dans une pression excessive sur les ressources naturelles et leur dégradation ou dans des attitudes de rejet face aux projets de l'Ingénieur, sont perçues comme aberrantes en l'absence

d'une vision globale obtenue en prenant le recul nécessaire et en acceptant de relativiser son système de références et ses normes de jugement.

La mise en évidence de l'intérêt concret que présente l'adoption d'une telle approche pour l'Ingénieur pose un problème méthodologique. En effet, cet intérêt est difficilement perceptible par l'Ingénieur qui adhère à l'arbitraire culturel qui lui a été inculqué et n'est familiarisé ni avec les outils d'analyse sociologique ni avec le mode de pensée systémique. Cet Ingénieur est d'autant plus difficile à convaincre qu'il a appris à rejeter comme intellectuelisme plus ou moins fumeux sinon subversif toute réflexion qui se situe à un niveau d'abstraction qui dépasse celui auquel il est habitué. Mal à l'aise il refuse la discussion à ce niveau d'abstraction, au lieu de faire l'effort intellectuel nécessaire, ce qui se traduit par la fréquence des questions telles "concrètement, dans la pratique, qu'est ce que cela signifie..." ? Ce qui n'empêche pas ce même Ingénieur de juger primaires et simplistes des réflexions situées à un niveau d'abstraction inférieur au sien et d'exploiter de telles situations pour imposer son point de vue en exploitant sa supériorité intellectuelle pour imposer sa légitimité.

L'Ingénieur ou l'expert prend souvent prétexte de la lourdeur des contraintes politiques en Iran pour nier à priori l'intérêt de l'utilisation d'une autre approche : de toute façon, on ne pourrait rien changer à la pratique. Ce raisonnement est fréquent chez les aménageurs motivés, animés par un humanisme idéaliste. Il est cohérent avec un mode de pensée qui privilégie la logique d'exclusion et dénigre la recherche du compromis perçu comme compromission. L'aptitude au dialogue réel non seulement avec les paysans mais avec tous les groupes sociaux implique l'abandon d'une certaine rigidité et d'attitudes dénonciatrices et moralisantes. Cet abandon va de pair avec l'acquisition de la capacité de distanciation par rapport aux normes de son propre groupe social. Une fois cette évolution achevée, le problème de la marge de manoeuvre utilisable se pose dans des termes très différents et l'Ingénieur découvre de multiples possibilités d'améliorer la cohérence entre d'un côté sa pratique professionnelle et d'autre part ses intérêts réels ou symboliques ou les objectifs généraux qui lui sont fixés et qui sont souvent acceptables.

✦

Troisième Partie

METHODES ET CONCEPTS

Ce dernier chapitre intitulé «méthodes et concepts», ne peut être considéré comme un aboutissement ou un essai d'élaboration théorique à partir des études de cas. Plus modestement, il rend compte des interrogations ressenties par les chercheurs, de réflexions sur des thèmes de recherches en cours (le secteur informel par exemple) ou encore de l'intérêt accordé par les chercheurs de l'ORSTOM au facteur géographique et à l'histoire.

- A -

OBJECTIVITE ET SUBJECTIVITE

- 19 -

RECHERCHE DE LA REALITE IRANIENNE

Je suis nommé en 1972 "expert" de coopération technique en Iran. La mission qui m'est confiée : préparer un enseignement de l'aménagement du territoire à la Faculté des ressources naturelle de Karadj, près de Téhéran. Assez vite, je me trouve confronté à un problème : comment déterminer l'objectivité et la subjectivité des diverses interprétations de la réalité sociale iranienne qui me sont proposées ?

D'un côté, je suis bien intégré dans le milieu universitaire iranien avec lequel je collabore. Ce milieu me propose une lecture de la réalité iranienne avec quelques variantes et analyse la situation en termes de problème à résoudre, en situant nettement les responsabilités pour les difficultés et en proposant des solutions. Les responsables du Ministère de l'Agriculture, avec lesquels mon goût pour le terrain me conduit à travailler, voient déjà les choses assez différemment, mais les contradictions entre ces diverses grilles de lecture s'accroissent encore lorsque je suis amené, pour avoir accès aux informations dont j'ai besoin, à intensifier mes relations avec les ingénieurs de divers bureaux d'étude français qui travaillent en Iran sur les thèmes du développement rural et de l'aménagement du territoire. Par ailleurs, pour des raisons aussi bien personnelles que par nécessité professionnelle, je suis conduit à développer très tôt les contacts directs avec les paysans et éleveurs à l'occasion de voyages d'étude. Je me sens personnellement concerné par les difficultés et problèmes d'une partie importante de ces populations. Pour des raisons qu'il serait un peu long à expliquer maintenant, il m'est relativement facile d'établir le dialogue avec les villageois, une fois la langue iranienne apprise. De ce fait, je deviens également capable de lire la réalité avec leurs yeux. Et cette vision ne concorde avec aucune de celles obtenues avec les grilles de lecture précédentes.

Je me suis ainsi trouvé dans une situation inconfortable, confronté à des contradictions et incohérences que ma formation antérieure ne me permettait pas de résoudre. Une telle situation a été un stimulant intellectuel pour entreprendre les recherches nécessaires, recherches facilitées par la liberté d'action qui est le privilège de beaucoup de coopérants et par les modalités de la collaboration qui s'est développée avec une équipe de collègues iraniens partageant les mêmes motivations.

Ces réflexions se sont poursuivies après mon retour en France en 1977 et je voudrais, ici, présenter de façon synthétique quelques résultats concernant les principales grilles de lecture rencontrées en Iran et mes propositions. Il restera à illustrer ultérieurement cette réflexion plutôt théorique par des exemples concrets, ce qui pourrait constituer une deuxième étape.

J'arrivais à Téhéran avec une mentalité d'ingénieur de terrain, ce qui n'est pas surprenant puisque je venais de quitter un poste de terrain en France, à Gap pour être plus précis. J'étais chargé par ailleurs d'élaborer un enseignement destiné à des futurs ingénieurs de terrain. De ce fait, j'ai été amené à privilégier le critère de l'efficacité dans mes recherches. J'évaluais les résultats obtenus en partant des problèmes de la pratique de l'aménageur que je connaissais bien. Un résultat était intéressant s'il permettait de mieux poser et de mieux résoudre un problème d'aménagement. Autrement dit, je posais le problème de l'efficacité d'un outil d'analyse à deux niveaux différents : cet outil peut me permettre de travailler au niveau de la cohérence entre ma pratique et un objectif donné, donc de mieux résoudre un problème posé, mais, à un niveau supérieur il peut aussi m'aider à mieux poser le problème, c'est-à-dire à travailler au niveau de la cohérence entre les objectifs envisagés concrètement et mes intérêts réels et symboliques (provenant de relations de solidarité avec divers groupes sociaux).

Je propose de partir de la cohérence au premier niveau, c'est-à-dire de celle entre la pratique de l'aménageur et un objectif fixé d'une façon quelconque. Un exemple pris dans un autre domaine peut servir à mieux mettre en évidence ce concept d'efficacité opératoire d'une analyse du milieu humain dans un tel cadre :

L'aménageur qui veut traduire un certain nombre d'objectifs en projets d'aménagement concrets a besoin d'informations concernant le milieu naturel. Ces informations lui permettent de modéliser les projets. Il utilise pour les obtenir une méthode d'étude donnée lui permettant d'extraire de l'information du milieu à partir des sources disponibles : terrain, photos aériennes, cartes, etc... Ensuite, il traite les informations, ce qui souvent conduit à définir des structures artificielles (unités géomorphologiques, associations végétales, paysages, etc...) et à analyser leurs cohérences ou caractéristiques. Reportées sur une autre carte, ces structures ou unités sont ensuite utiles pour mieux définir l'aménagement le plus intéressant en fonction des objectifs choisis.

De ce fait, on peut parler de sa capacité prédictive pour caractériser la qualité d'un outil d'analyse du milieu naturel pour un aménageur ayant des objectifs précis. Un bon outil permet de diminuer l'incertitude quant aux résultats et aux impacts d'une intervention donnée réalisée sur le milieu naturel. Il permet de prévoir des stratégies plus efficaces et moins coûteuses, donc d'économiser de l'énergie. Cette économie peut être comparée avec l'énergie dépensée pour extraire et traiter l'information nécessaire et on pourrait ainsi définir la rentabilité

d'une analyse. En ce qui concerne le milieu naturel, les outils d'analyse actuellement disponibles sur le "marché" sont plus ou moins clairement définis. Nous y trouverons aussi bien des méthodes d'analyse codifiées et relativement rigides que des approches moins fixées dans leurs détails, mais caractérisées par l'utilisation d'un ensemble défini de concepts et de démarches. La comparaison entre les diverses méthodes ou approches utilisables face à une situation donnée reste néanmoins un problème difficile à résoudre. La première raison tient à certaines modalités de la compétition entre diverses écoles de pensée, modalités qui s'opposent à la réflexion sur les limites de validité des méthodes. Par ailleurs, la "rentabilité" d'une méthode donnée est fonction de la nature du problème posé, des principales caractéristiques du milieu naturel et des études de base déjà disponibles.

Revenons maintenant à l'étude du milieu humain, avec une optique réductionniste et technocratique, c'est-à-dire en ayant des objectifs fixés à l'avance et en considérant l'homme essentiellement comme un facteur, comme une contrainte. En transposant ce qui a été dit plus haut à propos du milieu naturel, il devient possible de définir de la même façon l'efficacité ou même la rentabilité d'une méthode d'analyse du milieu humain. Pour atteindre ses objectifs au moindre coût, l'aménageur pourrait faire appel, d'une part à des spécialistes du milieu naturel, d'autre part à des spécialistes du milieu humain. Le rôle de ces derniers serait de l'aider à élaborer des stratégies lui permettant d'atteindre au mieux les objectifs fixés. L'enjeu de l'étude du milieu humain est ainsi délimité. Il sera possible de remodeler le projet, mais non de toucher aux objectifs eux-mêmes. Le but est de faire accepter ces objectifs par la population, si possible même de la mobiliser en ce sens, sinon, au moins de réduire ou de contourner les résistances possibles.

Dans une telle optique, il semble possible de comparer de façon relativement objective l'efficacité technique des diverses grilles de lecture disponibles, qui constituent autant d'outils d'analyse du milieu humain.

En pratique, c'est plus compliqué. Il existe sur le marché un certain nombre de grilles de lecture d'une réalité sociale donnée. Chacune de ces grilles peut être caractérisée par les concepts et par le mode de pensée utilisée ainsi que par la démarche proposée. Par contre, ce qui crée des problèmes nouveaux c'est la cohérence souvent forte entre un outil d'analyse donné et les attitudes fondamentales en relation directe avec des choix politiques. Ces outils conduisent à une perception sélective des divers aspects de la réalité sociale et sont caractérisés par les modalités de leur construction de structures sociales permettant de schématiser cette réalité. De ce fait, le décodage d'un milieu humain réalisé en utilisant une grille de lecture donnée confirme a posteriori la validité de la démarche comme celle des choix fondamentaux initiaux, ce qui ne peut que renforcer les certitudes de l'utilisateur de la grille en question quant à sa validité.

Dans une telle situation, la comparaison entre les différents outils d'analyse devient un problème politique. Si je réussis à convaincre un autre aménageur que l'outil que j'utilise est plus performant sur le plan technique, je peux ainsi, à terme, influencer ses choix politiques. L'ambiguïté provient de ce que l'efficacité des outils peut être évaluée de deux façons : une efficacité "technique" comme je l'ai définie précédemment, et une efficacité politique souvent mal perçue ou camouflée. Un exemple permet d'illustrer cette ambiguïté. Avant le changement de régime, en Iran, des sociétés d'études préparant des projets d'aménagement régionaux utilisaient parfois, comme experts étrangers, des sociologues ou économistes marxistes, ce qui à première vue peut paraître surprenant dans le contexte de cette période. Pour les aménageurs, cette utilisation se justifiait du fait de la bonne efficacité technique des analyses du milieu humain réalisées, analyses plus fines et plus performantes que celles qu'auraient pu réaliser d'autres sociologues disponibles sur le "marché" à cette époque. Il suffisait de remplacer la conclusion de leur étude, car celle-ci traduisait les choix politiques des experts, par une autre plus conforme aux orientations de la société d'études ou de l'administration (ceci dit, le gouvernement n'était pas toujours gagnant dans l'affaire car l'expert pouvait avoir d'autres possibilités de valoriser les informations recueillies lors de son travail...).

Quelles sont les principales grilles de lecture utilisées en Iran à cette époque ?

Celle qui était la plus utilisée par les responsables pourrait être appelée la grille officielle, faute de mieux. En effet, généralement les outils d'analyse utilisés sont peu explicités : cette grille de lecture se concrétise beaucoup dans la pratique, mais occupe relativement peu de place dans la "littérature", si ce n'est pour servir de repoussoir afin de justifier d'autres analyses... et d'autres choix fondamentaux.

Voyons les principales cohérences de cette grille "officielle" utilisée en Iran.

Certaines cohérences se situent au niveau du mode de pensée. La réalité est décodée par comparaison avec une norme, par référence à un modèle de société qui est le modèle social occidental. Il s'agit d'un mode de pensée normatif et dogmatique. Le dogme affirme l'identité entre développement (défini en tant que satisfaction des besoins des groupes sociaux et spécialement des plus défavorisés) et l'imitation de ce modèle après quelques adaptations mineures. Au niveau des attitudes fondamentales, le modernisme et le changement sont valorisés.

La réalisation de ce projet de société nécessite une transformation radicale du milieu traditionnel en s'appuyant pour cela sur les éléments les plus "dynamiques" et les plus "ouverts" qui deviennent agents du changement et du progrès. Ces processus ont renforcé en Iran les relations de domination ou d'exploitation concernant les groupes sociaux défavorisés. Mais, l'opposition de ces groupes à ce projet de société est interprétée en termes de résistance au changement du fait de mentalités dépassées,

d'une déficience de leur sens de l'intérêt général ou d'une manipulation par les marxistes. Il y a minoration ou évacuation des conflits qui sont ainsi transformés en simples résistances ou aberrations.

L'analyse du milieu humain a pour objectif principal de cerner de telles résistances pour mieux les éliminer. Le problème de l'objectivité de ces analyses n'est pas posé, ce qui est cohérent avec l'importance des certitudes de l'aménageur, en particulier en ce qui concerne l'objectivité de sa propre rationalité et la légitimité de son pouvoir.

La sociologie reste essentiellement descriptive en ce sens qu'elle privilégie les caractéristiques les plus apparentes, comme les catégories socioprofessionnelles, l'âge ou la localisation géographique. Les outils d'analyse restent relativement frustes et l'analyse du milieu humain occupe peu de place dans les études préalables à un aménagement. Cette situation est cohérente avec le fait que les aménageurs sont surtout des hommes d'action et qu'ils disposent du pouvoir : pourquoi perdre du temps pour analyser une résistance que l'on peut surmonter ? Si les populations aménagées ne veulent pas comprendre ce qui est à la fois leur intérêt et l'intérêt général du pays, il n'y a qu'à...

Cette grille est cohérente avec une approche technocratique des problèmes puisqu'un groupe dominant élabore un projet de société et l'impose à la masse. Cette approche est également réductionniste en ce sens que l'homme est essentiellement perçu comme un facteur au même titre que le climat ou la végétation, mais non comme acteur responsable de son développement. Dans un tel contexte, le dialogue entre aménageur et aménagés n'est ni réellement nécessaire ni possible, en raison des blocages que provoque la violence symbolique exercée par l'aménageur. En réaction à cette grille de lecture et au projet de société qu'elle implique, d'autres grilles étaient utilisées en Iran pour analyser la réalité sociale. Elles occupent surtout une place importante dans la littérature, même lorsqu'elles ne fondent pas une pratique en raison de leur distance au pouvoir. Ces grilles sont également cohérentes avec un mode de pensée normatif en ce sens qu'elles se réfèrent de façon plus ou moins explicite à un modèle de société idéale. Ce projet peut privilégier l'aspect traditionnel (en réaction contre le modernisme précédent) ou l'aspect social (société sans classes) dans le modèle proposé.

Cette dernière grille de lecture est la mieux développée sous la forme de la sociologie dialectique ou d'inspiration marxiste. La réalisation du projet de société implique une prise de pouvoir des masses dominées. Dans une telle perspective, l'analyse sociologique devient outil de combat pour atteindre l'objectif fixé. Elle fait ressortir les marginalisations, les échecs et les gaspillages liés aux stratégies existantes et en situe nettement la responsabilité au niveau du "Pouvoir". Le schématisme de l'analyse précédente (responsabilité des échecs située entièrement au niveau du groupe social dominé) est ainsi conservé. Les conflits entre groupes sociaux, loin d'être évacués, sont soulignés et valorisés. Le discours du "Pouvoir" dévalorisant et culpabilisant les masses rurales est dénoncé et

remplacé par un discours idéalisant ces mêmes masses, les différences observées par rapport à cet idéal s'expliquant par l'aliénation. Le dialogue avec les paysans se trouve quelque peu facilité, dans une limite imposée par la violence symbolique qui résulte de ces processus d'idéalisation, violence qui a changé de nature et d'intensité mais n'a pas disparu. Par contre, la violence symbolique, s'exerce sans entraves vis-à-vis du groupe dominant qui se trouve dénoncé, jugé et condamné. Les analyses concernant ce groupe sont volontiers simplistes et moralisantes. Quel intérêt y-a-t-il à mieux comprendre un groupe qu'il s'agit avant tout de combattre et d'éliminer ?

La grille de lecture élaborée est cohérente avec des attitudes fondamentales souvent rigides et privilégie l'adoption de positions radicales au détriment du dialogue et du compromis interprété en compromission. Il serait possible de poursuivre l'analyse des cohérences sur un plan plus psychologique mais l'utilisation abusive de la psychologie par certains groupes pour "expliquer" des choix politiques contraires à leurs intérêts en termes de déviation par rapport à la "normale" rend une telle entreprise difficile, car éminemment récupérable. Il suffit de transformer ce qui est analysé comme cohérences et interactions en relations de causalité linéaires et le tour est joué...

En tant qu'instruments d'analyse du milieu humain, ces grilles sont plus perfectionnées et plus opératoires sur le plan de l'efficacité "technique" que les analyses "officielles", ce qui a pu conduire certains aménageurs à les utiliser, comme je l'ai rapporté plus haut. Elles ont conduit à l'élaboration de concepts comme la domination, l'exploitation, la marginalisation, l'aliénation, le modèle de développement, le discours, etc... Ces concepts permettent de construire une schématisation de la réalité relativement efficace.

Il serait possible de caractériser encore d'autres grilles de lecture utilisées pour décoder la réalité iranienne, en particulier celle utilisée par les sociologues fonctionnalistes d'inspiration américaine. Celle-ci utilise largement le mode de pensée systémique, néanmoins cet outil d'analyse est lui aussi cohérent avec un projet de société précis bien que non explicité. Mais, cette grille de lecture ayant été relativement peu utilisée en Iran, je ne m'étendrai pas sur ses cohérences.

Propositions...

La critique est facile, mais est négative si l'on ne peut pas proposer une démarche plus satisfaisante que celles qui ont été analysées. Trop souvent, l'analyse de la liaison entre une grille de lecture et des choix politiques faits a priori ne constitue que la première étape : ensuite, on propose une autre démarche qui, elle, serait objective... Jusqu'à ce qu'une autre analyse dénonce à son tour sa cohérence avec d'autres choix politiques. Est-il possible de sortir de ce processus, de résoudre le problème ?

Il me semble que ce problème de la cohérence entre grille de lecture et choix politique peut non pas être résolu, mais dépassé. Les diverses grilles présentées sont

cohérentes avec un modèle de société plus ou moins clairement défini et qui sert de référence. Une telle démarche est normative. Son dépassement implique que je choisisse un autre système de références, constitué par un intérêt réel et symbolique et non par un modèle de société. Une telle démarche suppose, au départ, que je n'adhère pas à l'idée que l'on peut établir une relation univoque entre la réalisation d'un modèle de société donné et la satisfaction optimale de mes intérêts pris au sens large. Mais, sur le plan de l'action, cette démarche n'exclut nullement ma participation à la mise en place d'un projet de société déterminé, et qui permet de mobiliser d'autres énergies en faveur de changements.

Cette grille de lecture est cohérente avec l'emploi de la pensée systémique. Je renvoie pour la définition de ce mode de pensée au livre "Le macroscope" de Joel de Rosnay, encore que son analyse des systèmes sociaux s'inspire de l'école des sociologues fonctionnalistes américains et reste normative. Un exemple permet d'illustrer l'emploi de ce mode de pensée. Le ressentiment est le sentiment provoqué chez les dominés par la violence subie par les dominants, et en particulier par la violence symbolique. Avec la grille de lecture officielle, ce sentiment est ignoré ou évacué hors du champ de l'analyse d'une façon ou d'une autre, ce qui est cohérent avec la localisation chez les dominés des responsabilités des lenteurs pour construire la société idéale. Au contraire, dans une approche d'inspiration marxiste, ce sentiment est valorisé et exploité en vue de l'affrontement avec le pouvoir dont le machiavélisme est dénoncé. Dans le cadre d'une réflexion utilisant le mode de pensée systémique, ce sentiment est placé dans le champ de l'analyse et il devient possible de montrer qu'il est en relation avec le degré de participation inconsciente du dominé à sa domination. L'analyse des interactions est devenue possible du fait de l'abandon de la logique d'exclusion et de la méfiance vis-à-vis des relations de causalité linéaires et trop souvent simplistes. Une telle schématisation de la réalité avait d'abord montré sa supériorité par rapport à l'ancienne dans des domaines tels que la biologie, l'écologie, etc... Elle permet une compréhension plus satisfaisante, plus "efficace", des phénomènes sans vouloir prétendre à une quelconque vérité absolue qui n'a pas sa place ici. Mais l'accès à ce mode de pensée n'est pas seulement un problème intellectuel, l'adhésion à une norme peut aussi traduire un besoin d'ordre en rapport avec une relation difficile avec l'autorité ou avec une rigidité constituant un système de défense contre l'angoisse.

La grille de lecture que je propose ne prétend pas être neutre ou objective. Mais sa finalité sociale est autre : elle vise à optimiser la satisfaction des intérêts réels et symboliques de l'utilisateur. Son utilisation n'exclut ni la participation à des stratégies réformistes, ni celle à des stratégies plus radicales lorsqu'un affrontement avec le Pouvoir peut sembler préférable.

La grille proposée utilise par ailleurs une vision dynamique, dialectique de la réalité sociale. Je m'explique en prenant un exemple dans un autre domaine. Un phytosociologue détermine, pour une région donnée, un nombre

limité d'association végétales dont il analyse les cohérences avec, par exemple, divers facteurs du milieu naturel. Ensuite, dans cette même région, la couverture végétale d'un endroit quelconque pourra être étudiée en tant que résultante de la compétition entre les associations pures qui servent en quelque sorte de systèmes théoriques de référence, d'outils d'analyse.

Une telle démarche permet d'accéder à une schématisation de la réalité non pas vraie, mais opératoire, c'est-à-dire ayant une bonne capacité prédictive pour l'aménageur. L'information extraite du milieu permet de réduire le degré d'incertitude de l'aménageur quant à l'impact probable de ses interventions.

Il me semble que la même démarche peut avantageusement être utilisée par l'aménageur moyennant une réflexion sur le mode de connaissance du milieu humain par rapport au mode de connaissance du milieu naturel. Les systèmes théoriques de référence sont des systèmes sociaux caractérisés à un moment donné de leur histoire par un ensemble de propriétés et de cohérences et définis à des échelles et avec des précisions fonction de l'objet de l'étude. Une situation donnée peut alors être analysée comme la résultante, à un moment donné, de dynamiques d'expansion et de régression de deux ou plusieurs de ces systèmes de référence.

La construction de ces structures pose le problème du mode de connaissance du milieu humain. On pourrait, en effet, utiliser pour cette construction les propriétés les plus apparentes : catégories socio-professionnelles, localisation géographique, etc... Malheureusement, ce sont rarement les propriétés ayant la meilleure valeur explicative et permettant donc de construire les structures les plus efficaces. Pour prévoir l'évolution du système social sans l'impact d'une intervention donnée, il faut, en particulier, connaître les rationalités, systèmes de valeurs et mentalités qui conduisent les agents sociaux à adopter diverses stratégies. Or l'aménageur fait également partie d'un système social qui possède sa rationalité et sa dynamique propres. Il ne peut accéder à la connaissance de la rationalité des autres agents sociaux qu'à travers la sienne, son évaluation reste donc essentiellement subjective. Le dialogue conflictuel avec les agents sociaux concernés permet seul d'améliorer l'objectivité des propriétés retenues en permettant la confrontation entre deux visions, celle de l'aménageur et celle des intéressés. Simultanément, la qualité de ce dialogue est améliorée par une réflexion portant aussi bien sur les diverses formes de violence symbolique qui constituent des sources de blocage que sur "l'arbitraire culturel" de l'aménageur tel qu'il a été défini par P. Bourdieu. L'enquêteur devient alors capable de prendre du recul par rapport au système social dont il fait partie, de jouer sur la distance critique.

Mais ce mode de connaissance exclut une approche technocratique : le dialogue conflictuel cesse d'être possible lorsqu'il n'y a pas d'enjeu réel pour les aménagés et que le dialogue est uniquement un outil de connaissance en vue de réduire les résistances face à l'imposition d'objectifs prédéterminés dans l'essentiel. Le dialogue n'est pas

seulement un mode de connaissance, mais aussi un mode de collaboration avec les "aménagés".

De ce fait, se pose alors le problème de la spécialisation entre les spécialistes du milieu humain et ceux du milieu naturel. Il n'est pas possible de séparer ces deux aspects lors de l'établissement d'un projet d'aménagement en liaison avec la population concernée, à moins de régresser vers des approches technocratiques.

Néanmoins, à l'échelle d'une région par exemple, des spécialistes du milieu humain peuvent être utiles en mettant à la disposition des aménageurs une sorte d'inventaire des principaux systèmes sociaux rencontrés et de leurs caractéristiques. Une telle démarche serait comparable à celle ayant conduit à l'élaboration par la recherche forestière d'un catalogue des stations forestières du plateau lorrain pour faciliter chez les sylviculteurs l'utilisation des résultats obtenus en phytosociologie. En l'absence d'un tel inventaire, il est à craindre que l'extraction de l'information nécessaire à un projet donné soit souvent trop coûteuse en temps ou en argent et que l'aménageur y renonce.

Il ne peut pas y avoir de conclusion à cette réflexion car elle est loin d'être terminée. J'invite simplement le lecteur, s'il a eu la patience de lire jusqu'au bout, à me faire part de ses réactions sous forme de critiques comme de suggestions.

— B —

L'ANALYSE SYSTEMIQUE

- 20 -

LE MODE DE PENSÉE SYSTÉMIQUE ET LES SCIENCES HUMAINES

INTRODUCTION : LA FIN DU "DISCOURS DE LA METHODE"

Dans le domaine des sciences dites exactes par opposition aux sciences humaines, le mode de pensée systémique progresse à grands pas. Le "Discours de la méthode" vit ses derniers jours...

Ce n'est pas par hasard que, par exemple, le premier chapitre du livre "La théorie du système général" de Jean-Louis LEMOIGNE s'intitule "la faillite du discours cartésien".

Cette approche systémique, qu'est-ce que c'est ? Pour une définition détaillée, je renvoie au livre "Le macroscopie" de Joël de ROSNAY. Je la définirai rapidement par la richesse des relations logiques utilisées lors de l'appréhension d'une réalité. Définition bien abstraite, je l'admets volontiers. Elle se traduit également par l'utilisation d'un vocabulaire en grande partie issu de la cybernétique et de l'informatique lorsque nous essayons de schématiser la réalité, de la représenter de façon à prévoir son évolution probable.

Pour le scientifique comme pour l'ingénieur, l'intérêt principal de cette nouvelle approche, c'est son efficacité. Elle permet une schématisation plus fine et plus complexe de la réalité dans un domaine donné et, de ce fait, rend cette réalité plus prévisible. Certes, des recherches avec les outils logiques traditionnels ont le même objectif. Mais ces recherches finissent par plafonner lorsque la réalité est complexe : la déficience de ces outils constitue alors le facteur limitant principal. L'approche systémique est plus performante et cet avantage est relativement facile à mettre en évidence dans le domaine des sciences exactes. Ceci explique sa diffusion rapide dans un monde où le concept d'efficacité a acquis une telle importance.

Et dans le domaine des sciences humaines ? Puisque le mode de pensée est plus performant, pourquoi l'exclure de ce domaine ?

LE MODE DE PENSÉE SYSTÉMIQUE ET L'ÉCOLE FONCTIONNALISTE

Il semble que cette école de pensée d'inspiration américaine soit la première à avoir largement utilisé les nouveaux outils pour appréhender la réalité sociale.

La dynamique des groupes sociaux est analysée avec la même "objectivité" et rigueur scientifiques que celles du savant étudiant une population de fourmis rouges. Le sociologue se contente de mettre en évidence les "dysfonctionnements" de la société. Il reproche volontiers leur côté idéologique aux autres sociologies, en particulier à celles d'inspiration marxiste : leurs analyses cherchent à favoriser l'avènement d'un certain type de société, elles sont donc normatives. Alors que lui, il n'adhère à aucune idéologie et réalise de ce fait des analyses objectives et neutres.

Face à cette école de pensée se développe chez certains sociologues français un malaise qui détermine souvent des attitudes de rejet. Dommage, dans la mesure où ce rejet n'est pas sélectif et porte à la fois sur l'école de pensée et sur les outils qu'elle utilise (sans en avoir d'ailleurs le monopole), c'est à dire l'approche systémique. Je propose de faire le tri entre ces deux choses, mais une telle opération implique d'abord une réflexion sur l'objectivité en sociologie.

OBJECTIVITE ET SUBJECTIVITE EN SOCIOLOGIE

Peut-on étudier un groupe social avec la même objectivité que celle du savant étudiant une population animale ?

Certes, tant qu'il ne s'agit que d'étudier les caractéristiques apparentes, concrètes des membres de ce groupe, il n'y a pas de problème. On peut les compter, les localiser, étudier leurs déplacements. On peut aussi les classer par âge, sexe, profession, importance du revenu, du cheptel possédé. Il s'agit là de propriétés solides, visibles, souvent mesurables. La prise en compte de ces propriétés permet d'arriver à une description de la réalité sociale qui peut être très complexe. Mais qui n'aura qu'une valeur prédictive médiocre : une prévision satisfaisante de l'évolution probable nécessite également la connaissance de ce que l'on peut appeler les propriétés non apparentes des membres de ce groupe. Par exemple, tout ce qui est du domaine des motivations, des attitudes, des systèmes de valeurs, des stratégies. L'ennui, c'est qu'a priori, la perception de ces propriétés est subjective : le sociologue ne peut les appréhender qu'à travers son propre vécu. Elle varie d'un sociologue à un autre mis en face du même groupe humain. C'est gênant pour une analyse qui se veut objective.

Cette difficulté n'est pas perçue par le sociologue lorsqu'il possède une dose suffisante de convictions élitistes et qu'il est persuadé que sa propre rationalité est objective et scientifique. S'estimant "au dessus" des populations étudiées, il n'a pas de mal à leur appliquer le même regard scientifique que celui qu'utilise le savant.

Que se passe-t-il dans ce premier cas ? L'analyse réalisée est présentée d'emblée comme objective et rationnelle. En fait, elle est déterminée par les propriétés non apparentes du sociologue lui-même pour des aspects essentiels.

LABORIT appelle ces propriétés "automatismes socio-culturels", BOURDIEU "arbitraire culturel". Leur répartition dans les divers milieux sociaux n'est pas arbitraire : ces propriétés sont en rapport avec la reproduction des structures sociales. Cela se traduit par le fait qu'une analyse ainsi réalisée ne peut que favoriser la reproduction des structures d'une société donnée, à l'insu du sociologue. L'analyse qui d'emblée se proclame scientifique et objective, est la plus perverse car son côté normatif est dissimulé.

Le sociologue peut adhérer sincèrement à un système de valeurs humanistes généreuses et vouloir favoriser par son étude l'avènement d'une société plus belle, peu importe. L'absence de travail sérieux au niveau de la subjectivité de sa perception se traduit par le fait que son analyse va contribuer à la reproduction d'une société qu'il peut par ailleurs critiquer pour certains de ses aspects. Contrairement aux affirmations des ses défenseurs, l'école fonctionnaliste est normative et contribue à la diffusion et reproduction d'un modèle américain de société.

Comment peut se réaliser le travail d'objectivation de l'analyse ?

LE DEPASSEMENT DE LA SUBJECTIVITE

Ce dépassement suppose d'abord un travail réalisé au niveau de la mise en évidence de nos propres propriétés non apparentes, de notre propre arbitraire culturel.

Le travail au niveau de notre propre arbitraire culturel n'est pas facile et ne peut se faire qu'en groupe.

Dès notre enfance, le milieu social nous inculque des automatismes socioculturels que nous finissons par intérioriser. Cela se traduit en particulier par la mise en place de modes de pensée, de certitudes et d'attitudes que l'expérience ultérieure ne pourra que conforter, du fait du développement d'une vision sélective de la réalité. Ces inculcations ne résultent pas de choix conscients et délibérés des agents sociaux qui participent à notre éducation : ceux-ci ne font que rediffuser les automatismes qu'ils ont intériorisés auparavant.

Il serait long d'analyser en détail la composition de ces automatismes socioculturels, d'autant plus qu'elle varie avec le type de société et avec notre place dans la hiérarchie sociale. Il s'agit de convictions : conviction méritocratique liant la place occupée par un individu à ses mérites personnels, croyance dans le bien-fondé de la compétition comme facteur de progrès, certitudes liées à une vision élitiste de la société, etc... Il peut également s'agir d'attitudes : aptitude à régresser vers des attitudes de soumission ou au contraire aisance devant l'autorité, fatalisme ou goût du risque, attitudes face au changement par exemple. Les rationalités peuvent également faire partie de ces automatismes : rationalité patrimoniale ou rationalité économique "moderne", etc...

Lorsque le travail d'inculcation a été bien fait (c'est à dire lorsque la transmission des propriétés est faite sans volonté délibérée), la prise de recul par rapport à ses propres propriétés pose des problèmes. Ces propriétés finissent par faire partie de nous-mêmes au même titre que nos caractéristiques biologiques telles la couleur des cheveux ou la taille. Nous réagissons à un essai de mise en évidence critique d'une propriété comme face à une agression, avec agacement sinon avec violence. Parmi les systèmes de défense utilisés le plus souvent face à ce qui est perçu comme une agression, on peut citer la référence au biologique (la propriété en question fait partie des propriétés naturelles) et, l'accusation de faire de l'intellectualisme puisque le débat ne peut que se situer à un niveau d'abstraction assez élevé.

Ces obstacles expliquent que la distanciation critique par rapport à ses propriétés ne peut être le résultat du hasard. Elle exige une volonté délibérée du sociologue pour se laisser agresser dans ce domaine, et de participer activement à la recherche et à la réflexion aboutissant à la distanciation. Ce travail n'a une chance de se réaliser que si le sociologue "en analyse" en perçoit clairement les enjeux : la possibilité de réduire l'incohérence entre son action professionnelle et les intérêts réels et surtout symboliques qu'il poursuit. En effet, la contradiction est souvent énorme entre nos intérêts symboliques qui nous conduisent à vouloir privilégier les dominés et notre action professionnelle largement déterminée (à notre insu) par notre arbitraire culturel et favorisant systématiquement les dominants. Dans le groupe de travail, le rôle de celui qui a déjà pris du recul et qui cherche à provoquer la distanciation est difficile. Ce travail ne peut se faire efficacement que s'il partage les intérêts symboliques de "l'analysé" et s'il peut renoncer à l'agresser et à le culpabiliser pour sa participation à des dynamiques contraires à ces intérêts, pour se contenter de démonter avec lui les mécanismes souvent complexes de l'inculcation de l'arbitraire culturel afin d'en faire un inventaire détaillé.

QUELQUES CARACTERISTIQUES D'UNE APPROCHE SYSTEMIQUE EN SOCIOLOGIE

La caractéristique principale tient au sociologue lui même : jusqu'où a-t-il pu aller dans le travail de distanciation par rapport à son propre arbitraire culturel ? C'est la question examinée précédemment.

D'autres propriétés de cette approche sont plus apparentes.

L'approche systémique se caractérise par l'importance accordée à la construction de systèmes pour schématiser la réalité, ce qui la rapproche de l'école fonctionnaliste pour le vocabulaire utilisé. Mais, la réalité sociale, à un moment donné, est analysée comme la résultante du conflit

entre deux ou plusieurs systèmes. Cette vision de la réalité est proche de celle des écoles sociologiques qui soulignent l'importance des luttes sociales, alors que l'école fonctionnaliste a au contraire tendance à minoriser et évacuer les conflits. La construction des structures résulte d'une analyse des propriétés (apparentes ou non) des acteurs sociaux aussi objective que possible.

En particulier, la recherche du "responsable" d'une situation analysée en termes de désordre cesse d'être la plaisanterie (d'un goût douteux) que nous rencontrons si souvent. Dans la plupart des analyses classiques, il est "évident" que la situation se dégrade du fait de certaines "propriétés non apparentes" d'acteurs sociaux situés comme par hasard du côté des dominés. L'analyse a volontiers un petit côté moralisant et culpabilisateur. Ces caractéristiques sont prises comme des données en soi, coupées de tout le contexte qui a participé à leur fabrication. Une telle analyse situe clairement les responsabilités du désordre et participe finalement aux dynamiques qui ont abouti à la situation dénoncée. L'approche systémique s'oppose à une manipulation aussi grossière des cohérences, ce qui ne signifie nullement qu'elle idéalise les dominés.

L'importance accordée aux propriétés non apparentes et la façon de les prendre en compte constituent d'autres caractéristiques de cette approche. Cette importance ne résulte pas d'un choix a priori, mais du fait que ces propriétés sont essentielles pour prévoir les évolutions possibles à partir d'une situation donnée. La faible place qui est accordée à ces propriétés dans les autres approches sociologiques résulte non pas de leur faible valeur explicative, mais de la difficulté pour les prendre en compte de façon tant soit peu objective et du malaise qui en résulte.

La prise en compte de ces propriétés non apparentes implique une démarche spécifique. Le dialogue devient l'outil de connaissance préférentiel, il y a à ce niveau une rupture profonde avec le mode de connaissance utilisé pour appréhender d'autres réalités. Le dialogue permet un établissement contradictoire des propriétés des agents sociaux et diminue ainsi la part du subjectif.

Dans la plupart des cas, l'analyse du milieu humain n'est pas gratuite mais en rapport avec l'élaboration d'un projet de développement ou d'un aménagement. Dans une telle situation, un dialogue réel avec les acteurs concernés et surtout avec ceux qui sont dominés n'est possible que s'ils sont effectivement associés à l'élaboration du projet. L'approche systémique est incompatible avec la conception habituelle des projets d'aménagement, élaborés par des techniciens en liaison avec les agents sociaux dynamiques qui s'expriment, c'est à dire sont proches de la classe dominante. Dans une telle conception, l'homme est perçu comme un facteur, comme une contrainte et le rôle du sociologue consiste à l'évaluer afin de faciliter la réalisation du projet.

Faut-il s'étonner de ce que, dans une telle situation, le dialogue avec les dominés soit difficile ? Le sociologue peut-il demander à ceux-ci de participer à un dialogue franc et confiant, alors que le projet auquel il participe va probablement les déposséder encore un peu plus

de leur pouvoir en faveur des dominants ?

L'approche systémique en sociologie conduit à une révision de notre conception habituelle des projets, leur permettant de devenir plus cohérents avec le développement au lieu d'être réalisés simplement au nom du développement.

CONCLUSION

Alors que l'approche systémique se diffuse rapidement dans le domaine des sciences exactes, elle ne progresse que peu en sciences humaines.

Une première difficulté est due à ce que, pour certains, cette approche est liée à l'école fonctionnaliste américaine qu'ils rejettent. En fait, il ne s'agit nullement d'une liaison organique. Une réflexion sur les origines de ce malaise face à l'école fonctionnaliste permet de découvrir d'autres obstacles qui s'opposent à la diffusion de l'approche systémique en sociologie :

- obstacles en rapport avec la difficulté de prendre recul par rapport à son propre arbitraire culturel, recul nécessaire pour améliorer l'objectivité des analyses et comprendre les mécanismes de la reproduction de structures sociales ;

- obstacles extérieurs liés au fait que ce qui touche à la reproduction des structures sociales est "tabou", et qui s'opposent au passage d'un discours sur le développement à une pratique du développement.

- 21 -

ANALYSE SYSTÉMIQUE DU MILIEU DE MOSAÏQUE FORÊT-SAVANE A MOUYONDZI (CONGO)

TERRAIN D'ENQUÊTE : LES PLATEAUX BABEMBE

Il s'agit d'une région située à l'extrémité sud du Congo, d'une superficie de 5.000 Km² environ et d'une densité rurale de 10 hab./Km². Elle est composée de quatre ethnies dont deux (les Beembe et les Keenge) sont d'origine migrante et issues du groupe Kongo, les deux autres étant une population plus ancienne (Teke), et quelques groupes pygmées.

ELEMENTS ET ANALYSE SYSTEMIQUE EN GEOMORPHOLOGIE : L'EMBOITEMENT DES UNITES DE PAYSAGE

- Le géotope est le plus petit maillon de la chaîne (de l'ordre du mètre : ravine d'érosion, bloc de cuirasse).

- Le géofaciès : c'est l'unité de description de l'espace géographique. Les géofaciès sont très aisés à délimiter et constituent en quelque sorte les pièces du puzzle qu'est le géo-système (ou ses formes élémentaires): (géofaciès de versants, de vallées, etc.).

- Le géosystème : c'est l'unité de choix de l'analyse systémique, l'unité d'interprétation de l'espace géographique. Il possède des formes nettement reconnaissables ; il subit un type d'érosion particulier, et son état dépend en grande partie de la position où il se trouve dans le cycle de l'évolution : ce sont des plateaux, des dolines, des cirques, des versants, des collines, etc.

- Au-dessus des géo-systèmes, on distingue le "pays" : c'est un ensemble de géosystèmes étroitement liés entre eux, puis la région naturelle qui définit grossièrement les invariants des différents pays repérés. En l'occurrence dans le cas des plateaux Babembe, cette région regroupe dans le même ensemble un paysage très homogène de mosaïque forêt-savane, soumis à un type d'exploitation semblable d'un bout à l'autre, avec utilisation distincte des plateaux, des versants et des terrasses.

LIMITES DE PAYSAGE ET UNITES AGRICOLES : NON-CONCORDANCE ENTRE TERROIRS ET GEOSYSTEME

C'est au niveau de la région qu'on trouve une liaison effective approximative entre l'unité de paysage et l'unité agraire. Les plateaux Babembe définissent un ensemble à la fois géographique et économique.

Au niveau inférieur la non-concordance est de règle. Principalement entre les géo-systèmes et les terroirs, où les limites des uns et des autres ne coïncident jamais. Chaque terroir s'efforce, par des stratégies strictement humaines et collectives, d'intégrer les différents types de géo-systèmes.

Les géo-faciès ne se retrouvent pas dans les parcelles d'exploitation.

Seul le géotope, mais ce n'est guère révélateur, paraît coïncider avec une activité humaine : à la ravine d'érosion et au bloc de cuirasse correspondent très bien le drain et le billon.

CONCLUSION

Mis à part des situations exceptionnelles où le milieu est suffisamment homogène pour faire coïncider le terroir et le géo-système (zone soudanaise, les plaines du nord de l'Europe), il semble vain de vouloir à tout prix ajuster l'une à l'autre les deux séries de réalités (physique et humaine). Que l'on parle de géotope pour le billon ou le drain peut être admis très aisément, en revanche les expressions géo-faciès et géo-système devraient être exclues dans l'analyse de l'organisation de l'espace en termes d'économie rurale : parcelle d'exploitation, exploitation, terroir sont des opérateurs bien plus commodes.

DEBATS

CHAUVEAU : D'où viennent les populations qui se sont installées sur le plateau babembe ?

GUILLOT : Il s'agit de populations qui se sont installées voici deux siècles (en provenance du sud) ; plus précisément de fractions de clans qui ont fondé des résidences, puis par la suite en un mouvement brownien ont essaimé et donné naissance à un pays, à une ethnie.

Les géo-systèmes ne collent pas avec les unités rurales, puisque l'occupation du plateau babembe fait l'objet d'une appropriation de chacun d'entre eux par ces fractions de clan.

- PONTIE : Mais précisément, il y a bien liaison entre l'analyse systémique géomorphologique et le milieu humain, puisqu'on retrouve dans chaque terroir les différents types de géo-systèmes.
- GUILLOT : Non, la seule liaison réelle se situe au niveau inférieur, c'est-à-dire au niveau des géotopes, voire des géo-faciès.
- LE CHAU : Le problème est simplement un problème de correspondance, par exemple entre types de cultures et types d'écosystèmes. C'est la loi de la verticalité. En ce sens, il y a simplement adaptation.
- LE BRIS : Tu as bien dit que l'appropriation des géo-systèmes par les groupes (fractions de clans) était en fait un rapport de forces. Alors les perdants où vont-ils ?
- GUILLOT : Ils s'en vont au-delà, poursuivant la migration.
- WAAST : Je n'ai pas très bien saisi l'intérêt de l'analyse systémique, sauf bien sûr dans le domaine physique, pédologique. L'articulation avec l'activité humaine est simplement d'ordre adaptatif. Quel est au fond l'intérêt de différencier les paysages ? Le choix de l'unité, comment se décide-t-il ? Est-ce que c'est sous condition de non-intervention humaine ?
- CHAUVEAU : Dans le même sens. Ce qui doit faire système c'est l'ensemble (écologie - humain).
- GUILLOT : Le choix de l'unité est très simple. Elle se construit en fonction des limites de surface, de temps, et de dynamique interne. L'analyse systémique est tout à fait utile aux développeurs, surtout au niveau des géo-systèmes. C'est là qu'ils introduisent et qu'ils testent les innovations techniques.
- LE BRIS : Il faut rappeler que l'analyse systémique (physique) joue le rôle de déterminisme en géographie ; l'espace fait l'objet d'un dénombrement de contenus, lequel détermine et légitime l'action humaine.
- LE CHAU : Le problème fondamental reste : quelle est la loi de correspondance entre système physique et système social.
- DEVAUGES : Il faut redéfinir la notion du système.
- LE CHAU : Le problème est de savoir comment le système, face à une situation donnée, répond par un type de flux spécifiques (du moins en économie).

- DEVAUGES : Comment différencier le système et la structure?
- LE CHAU : La structure c'est un ensemble de relations.
- DEVAUGES : Et le système produit quelque chose de nouveau avec ses propres éléments. En ce sens, il est plus réel que la structure.
- LE CHAU : LE BRIS, tu as dit tout à l'heure que l'espace s'analyse en géographie par un dénombrement de contenus. Quelles sont les références ?
- LE BRIS : Principalement la revue "L'espace géographique" et des auteurs comme BERTRAND et J.F. RICHARD.
- HOURS : Il existe aussi la notion d'espace social.
- LE BRIS : Et en démographie, on parle à propos des migrants d'espace de vie.
- CHAUVEAU : Donc chaque discipline produit sa propre définition du système, mais le propre de l'analyse systémique n'est-il pas de rendre compte du réel.
- WAAST : A ce propos, je ne suis pas sûr que l'analyse systémique soit explicative. Elle se donne des allures théoriques, mais en fait elle n'est qu'un "pense-bête". Et elle sert surtout à orienter l'action.
- HOURS : C'est une illusion théorique.
- WAAST : Techniquement, il s'agit de programme linéaire, de corrélations statistiques. On se donne en général une valeur centrale qu'on veut maximiser et on examine les contraintes. Il n'y a pas de causalité, il n'y a pas d'objet.
- DEVAUGES : Il y a quand même une causalité linéaire dans la recherche statistique ; et de toutes les manières le système c'est autre chose ; encore une fois il y a des effets particuliers.
- CHAUVEAU : L'analyse systémique en tant que telle se veut explicative, puisqu'elle se prétend dynamique. Les agro-économistes (fers de lance de l'analyse systémique en matière de développement) sont pris au sérieux parce qu'ils explicitent sur des petits ensembles (exploitation) des relations de causalités entre facteurs.
- WAAST : L'intégration de la dynamique est un cache-sexe. En fait c'est une dynamique stable. C'est une estimation d'une situation à venir (scénario) à supposer que les acteurs ont des stratégies parfaitement connues. Tout est fait pour évacuer les contradictions. S'il y a échec, c'est parce qu'on a oublié un certain nombre de paramètres.

- CHAUVEAU : Le débat est donc entre fonctionnalisme et dialectique.
- WAAST : En tout cas c'est très pratique dans la logique de l'action et de l'intervention.
- GUILLOT : L'analyse systémique, telle que je l'ai utilisée, s'est surtout révélée très pratique pour parvenir à reconstituer une évolution géomorphologique et pour classer, en fonction de cette évolution, les diverses unités paysagiques.

- 22 -

ANALYSE MATRICIELLE ET ANTHROPOLOGIE DU DROIT

L'auteur définit ainsi son approche :

Anthropologie du droit : critiquant le "juridisme" par l'approche ethnologique et tentant d'élucider la nature juridique des rapports de l'homme à la terre. Analyse "matricielle" pour rendre compte des interrelations.

Au début de la recherche (il y a dix ans), on ne parlait pas d'analyse systémique (connue surtout par les travaux de politologues). Donc pas de prétention "systémiste", ni à se situer précisément par rapport à l'analyse systémique. Ce n'est pas un travail théorique, mais de *formalisation* de la recherche. Difficulté pour rendre compte théoriquement de cette démarche. Liaison "idéologique" avec structuralisme et logique formelle (LEVI-STRAUSS, JAULIN), critiquée ultérieurement.

La *matrice* est apparue comme le mode de traitement formel le plus adéquat. Mais problèmes :

- problème de l'hétérogénéité des données (selon les pays, selon les périodes, selon le champ sémantique),
- recherche au départ d'un "développement endogène" à partir de banques de données. Projet abandonné car banques de données chères, pas constituables vu le peu d'applications pratiques immédiates et le non-contrôle de l'utilisateur des données à posteriori. Est donc seulement entamée et poursuivie une phase de vérification de la pertinence de la méthode,
- de plus, depuis le travail de 1968-1977, il y a des transformations profondes des sociétés, lancées dans une "phase de dissolution", alors que les données sont relatives à la "phase d'absorption" (cf. terminologie de CHARMES) ¹

Mais la méthode conserve son intérêt par apport de la *connaissance orale* et par critique de l'approche par *modèles non dynamiques*.

¹ Voir en particulier J. CHARMES : " de l'ostentation à l'accumulation, production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles à partir de l'analyse de surplus". ORSTOM-AMIRA, note n°15, Paris, 1974, 80 P. multigr.

LA DEMARCHE

Elle est complexe et secrète un ethnocentrisme implicite, pas toujours repérable.

A - PRINCIPALES OPTIONS

1) Critiques du "*réfèrent usuel précolonial*". Point initial de remise en question des travaux effectués (le "*réfèrent précolonial*" en matière foncière est l'idéal-type du système foncier "*traditionnel*", cf. la présentation qu'en a fait DOZON dans le cadre de l' AFIRD).¹

A partir du terrain *Wolo* qui permet de mettre en évidence :

- la complexité du système foncier ;
- les relations avec instances religieuse et idéologique, au départ considérées comme purement idéologiques ;
- le problème de l'utilisation piégée des catégories juridiques françaises (cf. "*coutumier juridique*").

2) La terre, support et lieu de réalisation des *rappports sociaux*. D'où recherche de la nature des actes et modalités d'émergence du lien juridique.

3) Comprendre la *logique des rapports fonciers*, non liés à la nature "*communautariste*", par opposition à la pensée juridique "*individualiste*" (la nôtre). "*Communautarisme*" = recherche de l'équilibre entre intérêt de l'individu et du groupe. Le "*communautarisme*" renvoie à une "*macro-situation*" intermédiaire entre des pensées juridiques "*individualistes*" et "*collectivistes*" (où l'intérêt du groupe prédomine sur celui de l'individu). Il convient de distinguer :

- les *relations internes* au groupe (l'individu agit comme membre de la communauté) ;
- les *relations externes* au groupe (où il intervient en tant que *représentant* de la communauté).

D'où deux systèmes d'organisation des rapports homme-terre. Mais l'exemple des *fang* montre l'existence d'une *catégorie mixte interne-externe*, quand deux communautés en relation forment une communauté plus large en conservant leur identité initiale par une alliance à fondement matrimonial, politique, économique, etc...

¹ "Problèmes fonciers en Afrique Noire". Rapport introductif aux journées d'Etudes du 22 au 23 septembre 1980, à Paris. AFIRD, LAJP, 183 p. multigr.

4) Il existe un *développement logique* de ces types de relations, dépendant de la structure sociale en particulier des relations de pouvoir. Quatre types de situations :

- "*structures élémentaires*" où seules les relations internes sont présentes (parenté).
- "*structures semi-élémentaires*" (rapports internes et internes-externes) où des fonctions politiques peuvent intervenir (Afrique de l'Est),
- "*structures semi-complexes*" où pouvoirs de type parental et politique en matière foncière sont différenciés (rapports externes apparaissent),
- "*structures complexes*" seules quelques sociétés précoloniales où apparaissent l'individualisation et peut être la privatisation des rapports fonciers (ex. des *Duala*).

Mais risque de schéma évolutionniste, par manque de cadre théorique sûr : on n'a donc pas cherché à intégrer ces quatre structures dans un modèle global. On en est resté à constater à rendre compte de la diversité des systèmes fonciers.

5) *Axiomatisation* : distinction d'autant de systèmes que de rapports dénombrés empiriquement :

- au niveau des rapports internes, ou *système d'exploitation des sols*,
- au niveau des rapports interne-externe (alliance) ou *système de circulation-distribution des produits de la terre*,
- au niveau des rapports externes ou *système de répartition des terres*.

Ces catégories heuristiques sont marquées par la remontée en amont des problèmes de *réformes* foncières, agraires et commerciales. De plus se pose le problème de situations intermédiaires liées à la transformation historique. Exemple des *Bandyal* : émergence de l'autorité politique bloquée par les Portugais et la colonisation ; d'où originalité de l'évolution du système foncier lui-même avec deux sous-systèmes : d'exploitation des sols et de proto-répartition.

6) *Au niveau de chaque système* :

- actes sur la terre ;
- modalités d'ajustement entre les actes : synchroniquement (intégration des étrangers) et diachroniquement (ex. transmission) quand c'est possible.

Le problème s'est posé surtout à propos des actes sur la terre. On suppose deux *déterminants* : la *dimension sociale* et la *dimension technique*, jamais dits explicitement par la société, mais identifiables à travers les statuts des acteurs et à travers les lieux d'intervention des individus.

Là, on est amené à analyser trois phases du développement de chaque système :

- la phase du *statut* des acteurs dans la relation homme-terre,
- l'analyse du régime juridique homme-terre avec deux axes :
 - . rapports sociaux (compétence sociale),
 - . déterminants techniques,
- la modalité d'ajustement entre les deux axes (ex. prestations, héritage, règlement de conflits).

C'est là qu'intervient l'approche systémique.

B - APPLICATIONS

Trois types de matrice :

- au niveau des acteurs,
- régime juridique (actes d'intervention),
- modalités d'ajustement (prestations, circulation et transformation des droits).

Au niveau des statuts, la matrice permet de rendre compte de la polysémie inhérente à un statut donné (ex. découvreur, premier défricheur, initiateur du culte chthonien, chef de la communauté pour "maître de la terre"). La littérature abonde relativement dans cette matière, mais pas pour des actes d'intervention, d'où la nécessité de travaux de terrain (répartition des terres, exploitation des sols).

En ce sens, le remplissage des matrices donne une idée des lacunes d'enquête ou des fausses informations.

Après identification des statuts, on procède à la représentation diagrammatique simple de la hiérarchie de ces statuts pour la placer sur l'axe "rapports sociaux" de la matrice, "actes d'intervention" et "régime juridique". Il apparaît que la mise en ordre des statuts éclaire de la façon la moins ethnocentrique la structure politique au sens large. *Pour l'axe technique, trois espaces sont identifiés : cultivé, résidentiel et destiné aux autres activités pour l'exploitation et la répartition. Pour la circulation-distribution on distingue les produits de subsistance, de nécessité sociale, de prestige, mercantiles, capitalistiques et monopolistiques (selon le type de structures sociales).*

Dans un droit individualiste existe un corpus de règles, règlementant les interventions. *Dans un système communautariste de droit oral, le choix naît de la juxtaposition d'une détermination sociale et d'une détermination technique sur un même lieu.* La juridicité émerge de cette juxtaposition d'éléments contrôlés au départ et régulés juridiquement à ce deuxième niveau parce que mettant en cause le contrôle de la reproduction sociale dans le cadre d'un système internormatif.

REMARQUES CRITIQUES A POSTERIORI

Du plus grave au moins grave :

1. Approche synchronique : au mieux on a une succession de matrices historiques.
2. Problème de la reconstitution à partir de l'état de "dissolution" actuelle des sociétés.
3. Ne rend pas compte des conflits et contradictions internes.
4. S'intéresse peu aux influences externes et aux rapports des sociétés les unes par rapport aux autres.
5. Notions peu claires au sein de l'ensemble (mode d'exploitation ou mode de production).

DEMARCHE SYSTEMIQUE ET ANALYSE MATRICIELLE DES RAPPORTS DE L'HOMME A LA TERRE EN AFRIQUE NOIRE

Lecture épistémologique d'une pratique de l'Anthropologie du droit

La présentation des orientations et des limites de l'analyse matricielle des rapports de l'homme à la terre en Afrique noire - dont je fus l'initiateur en 1969, au laboratoire d'anthropologie juridique - suppose quelques remarques préalables qui permettront de mieux situer l'originalité - éventuelle - de cette recherche et le sens des (auto) critiques que je pense pouvoir faire maintenant.

GENESE ET HISTOIRE DE LA DEMARCHE

a) Cette recherche se situe en effet nécessairement dans un contexte scientifique dont on appréhende les déterminismes à posteriori. La genèse de la démarche se trouve progressivement éclaircie par des explications qui rationalisent ce qui est initialement, et à travers des schèmes inconscients, la formalisation d'une expérience puis sa théorisation, au moins partielle. Je précise donc bien ici que l'origine de la recherche ne se trouve pas dans la contestation d'un champ théorique ou dans la volonté explicite d'une théorisation. Au départ, il y a une expérience de terrain, au Sénégal, conduite avec les instruments de l'enquête de l'ethnologie tout en se situant dans la perspective d'une discipline qui se voulait nouvelle : l'anthropologie juridique. Cette anthropologie contestait à la fois l'interprétation que les juristes donnaient du "phénomène juridique" dans les sociétés non-occidentales et celle que les ethnologues du Droit donnaient durant la période coloniale du droit coutumier.

Cette double critique a, dès cette époque, permis de mettre en lumière les origines impériales du droit, ses manipulations et ses finalités, puis de critiquer le contenu de l'image que les monographies donnent du droit de la terre. Nous sommes déjà fort proches de l'identification du "réfèrent pré-colonial" qui sera mis en valeur dans les études de J.P. Chauveau, J.P. Dozon, G. Pontié et E. Le Bris (cf. Rapport introductif aux journées d'étude sur les problèmes fonciers en Afrique noire. AFIRD-LAJP. 1980.138 p.).

L'analyse matricielle (terme utilisé par référence à la "matrice" qui est le modèle formel utilisé principalement) vise à échapper aux concepts coloniaux classiques. Récusant la notion de droit de propriété par exem-

ple (cf. E. Le Roy. *Système foncier et Développement rural*. Thèse Droit. Paris 1970, p.243), le collectivisme agraire, la féodalité et autres calembredaines, la démarche se propose de montrer qu'il y a une logique de l'organisation des rapports de l'homme à la terre, principalement dans sa dimension juridique, et qu'il est possible de restituer formellement cette logique en échappant aux concepts européens dont l'universalisme reste sujet à (forte) discussion.

A l'époque, on ne parle guère de "systémisme" et je ne rencontrerai personnellement l'analyse systémique qu'à partir de 1974 en enseignant l'anthropologie politique en Science politique et en particulier en étudiant les travaux anglo-américains. Je suis, de 1969 à 1972, marqué par l'analyse formelle qui est développée, à l'UER. Anthropologie, Ethnologie, Science des religions de Paris VII où j'enseigne (cf. par exemple *Anthropologie et Calcul*. Paris. UEG. Col.VII.1972). Mais l'analyse formelle (de Jaulin par exemple pour la géomancie) ne constitue pas, au moins explicitement, un modèle de référence. Elle désigne plutôt les exigences que doit remplir un cadre conceptuel pour remplir les fonctions d'un modèle (cf. dans ce sens A. Régnier, *Mathématiser les sciences de l'homme ?* in *Anthropologie et Calcul*. Op. Cit.).

Une autre liaison, de nature plus idéologique, se découvre dans mes notes de l'époque. Comme beaucoup de jeunes confrères, j'ai été marqué par le structuralisme lévi-straussien dans sa prétention à rendre compte de systèmes (de parenté et mariage) et de logiques (la Pensée sauvage).

Même contesté dans "l'après 68", le structuralisme reste présent implicitement après la solide critique qu'en donnent à l'époque J. Viet, Dan Sperber... C'est sans doute là que le rapport à la démarche systémique est le plus évident.

b) Mais cette recherche a également son histoire propre. Débutant en 1969, elle va se développer jusqu'en 1973 de façon relativement logique. Après une esquisse théorique générale, en 1970, des travaux de séminaire permettront de constituer, de tester, puis de "valider" successivement trois modèles dits "de l'exploitation des sols (1971), de la "distribution-circulation des produits de la terre" (1972) et de la "répartition des terres" (1973). En dehors d'une version nouvelle du système de distribution des produits (1975), il faut attendre 1977 pour que le modèle de l'exploitation des sols soit substantiellement repris en vue d'une publication, laquelle n'est véritablement envisagée que depuis la fin de 1979.

Comment expliquer ce retard, ces hésitations ?

Depuis le début de la recherche, deux données ont changé : l'objet et le Sujet.

L'objet de la recherche a très profondément évolué, de 1969 à 1979. Les sociétés paysannes sur lesquelles nous travaillions alors ont été l'objet, durant cette décennie, d'une innovation considérable : la diffusion du système capitaliste de la ville - point de commerce - à la campagne, dans les lieux de production.

Le droit local qui n'avait encore que peu évolué en matière foncière a changé parfois très rapidement, les structures paysannes éclatant sous l'impact des pratiques capitalistes. Avec le droit coutumier, c'était aussi notre belle méthode qui s'en allait. Il nous a fallu quelques temps pour nous rendre compte que l'évolution était moins rapide et que notre lecture gardait une certaine pertinence.

Parallèlement le sujet a évolué. Dans le climat intellectuel de la fin des années soixante, chacun croyait le développement à la portée de la main. La recherche appliquée florissait, avec les sociétés d'intervention. Nous pensions utiliser l'analyse matricielle pour constituer des banques de données pour les réformes foncières, agraires et commerciales. Plusieurs projets étaient rédigés et des contacts pris avec plusieurs organismes. La naïveté avait cependant ses limites. Non seulement nous voulions tenir compte du coût de la constitution des cadastres que nous envisagions, mais également posséder le droit de regard sur l'usage qui serait fait de notre bel outil, ce qui supposait l'existence d'un "verrou" sûr et qui ne pourrait être manipulé que par nous. Cette exigence ne pouvait que pousser notre objet dans son tombeau (ce qui fut sans doute une bonne chose).

Et si le projet de publication est réapparu en 1978, c'est parce qu'il paraît maintenant possible de coupler la présentation renouvelée de la recherche matricielle avec les résultats d'une recherche originale sur l'évolution de l'intervention de l'Etat dans les trois domaines que nous avions identifiés. L'objectif actuel est ainsi de dévoiler les logiques à l'oeuvre dans les modes d'organisation endogènes et exogènes, que l'on appelle abusivement "traditionnels" et "modernes". L'esprit de la démarche est assez clairement présenté dans la seconde partie du rapport introductif aux journées d'étude sur les problèmes fonciers en Afrique noire, auquel nous renvoyons le lecteur tant que le premier des trois ouvrages prévus ne sera pas paru, sous le titre "Systèmes d'exploitation des sols et réformes agraires en Afrique noire francophone de l'Ouest".

LES AXES DE LA RECHERCHE

Compte tenu des remarques faites sur la progressivité des explications et l'inachèvement du processus de théorisation, on peut distinguer des options de base d'où découlent ensuite des conséquences méthodologiques.

a) LES OPTIONS.

Nous nous limiterons ici aux plus significatives, au moins quant à l'usage que nous en faisons actuellement, en soulignant que, dans la phase actuelle d'expérimentation, elles font toutes l'objet d'une axiomatisation provisoire.

Quatres options sont explicites :

1) Affirmer l'unité de la rationalité et la pluralité des logiques était, dans notre contexte, prétendre donner un sens aux modes endogènes d'organisation sans pour cela retomber dans le référent précolonial qui usait du langage exogène du colonisateur pour en rendre compte et qui valait ainsi des formules dont "l'illogisme" ou la "primitivité" devait céder à l'ordre cartésien et à l'illustre modernité.

L'expérience de terrain, chez les Wolof du Sénégal, souligne la juxtaposition de systèmes juridiques autochtones (du lamanat et de la royauté) ou allochtones (islamique ou français) et l'irréductibilité des logiques qui les sous-tendent supposant, pour assurer l'unification des Droits au profit du modèle étatique contemporain, une modification des représentations qui fondent et justifient les pratiques juridiques. L'analyse repose donc fondamentalement sur un problème de "logique".

2) En 1970, nous disions que ces logiques divergeaient avec le sens que les sociétés donnaient à leur "projet de société" et selon qu'elles valorisaient tantôt l'individu contre le groupe, tantôt le groupe contre l'individu ou qu'elles cherchaient à équilibrer les intérêts de l'individu et du groupe. "Individualisme", "collectivisme" et "communautarisme" sont des types idéaux de projets de société qui, dans la pratique, interfèrent selon les exigences du "phénomène de contrôle social total", bien qu'une des options domine toujours les autres, au moins dans le discours officiel et idéal.

Ayant analysé le caractère individualiste de la conception de la propriété qui, depuis l'article 543 du code civil, domine notre conception française, nous avons cherché à quoi correspondait une vision africaine du communautarisme puisque c'est celle-ci qui se dégageait du discours officiel des détenteurs de la tradition.

Au lieu des personnes juridiques qui déterminent la capacité juridique des individus dans le droit français, nous désignons les "communautés" comme les supports de la vie juridique.

Par ailleurs, au lieu de privilégier une opposition entre rapports de droit privé (qu'abandonne apparemment l'Etat) et rapports de droit public (donc déterminés par l'Etat), nous distinguons les rapports internes à la communauté (où l'individu est membre du groupe) et les rapports externes où l'individu agit comme chef-représentant du groupe.

Cette explication est progressivement complétée d'un point de vue empirique par la désignation d'une troisième position, celle où l'individu est acteur-médiateur d'une alliance entre les groupes qui, tout en restant identifiés forment quant à l'objet de l'alliance un groupe unique. Les relations sont dites relations d'alliance ou relations internes-externes. Par ailleurs, en 1975, dans le cadre d'une publication sur la chefferie en Afrique noire, on aboutira à une théorisation plus poussée.

Selon notre démarche, chaque type de rapports suppose l'existence d'un système-type de référence spécifique, le système-type n'existant en tant que tel que conceptuellement puisque la pratique mêle potentiellement des rapports de trois types et qu'ainsi, après avoir désigné les virtualités de chaque système (à travers un modèle), la recherche doit pouvoir restituer la complexe réalité et rendre mieux compte de l'enchevêtrement des rapports et des systèmes. Si nous avons répondu à la première partie de cette exigence, rien ne permet d'assurer que nous arriverons effectivement au terme ultime de notre démarche.

3) Mais, dans le développement du système général des rapports de l'homme à la terre, il a paru nécessaire de reconnaître une place inégale accordée à ces divers types de rapports. Il y a une diversité des modes d'organisation de l'espace évidente pour qui considère les pasteurs et les agriculteurs, voire même des différences d'organisation entre l'écobuage et la riziculture. L'explication paraissait être que si toutes les sociétés organisent les rapports internes (et donc un système d'exploitation des sols), seules certaines sociétés ont un appareil normatif (et donc politique) assez spécialisé pour aménager les relations externes dans un système de répartition des terres. Là où ces relations externes ne sont pas institutionnalisées, elles sont gérées comme rapports internes à un groupe plus vaste, même mythique (clan, tribu-ethnie).

Nous avons donc supposé le développement d'un appareil institutionnel lié à l'organisation progressive d'un pouvoir politique spécialisé. Ceci conduisait à quatre types de structures sociétaires, dont rend compte le tableau ci-après.

Deux problèmes, au moins, surgissent de cette hypothèse :

- d'une part, les critères d'identification des types de structures sociétaires ne sont pas toujours évidents, en ce qui concerne la structure semi-élémentaire. Entre un pouvoir sociétaire entièrement immergé dans la parenté (structure élémentaire) et un pouvoir politique spécialisé (structure semi-complexe), il y a un "espace" ambigu, lié sans doute au fait que l'opposition pouvoirs parental/politique est insuffisante et qu'il convient d'approfondir la démarche.

- d'autre part, les risques d'interprétation évolutionniste sont évidents, avec tous les problèmes et les réductionnismes que cela suppose. Nous n'avons jamais affirmé que ces types s'inscrivaient dans un processus unilinéaire orienté vers la structure complexe, selon une procédure à la fois naturelle et nécessaire. Nous reconnaissons simplement que l'institutionnalisation des rapports de l'homme à la terre diffère de société à société et que quelques grands types rendent compte des variances fondamentales.

<i>Type de structure</i>	<i>Rapports institués</i>	<i>Systèmes identifiés</i>	<i>Logique sociétaire</i>	<i>Source du droit</i>
<i>élémentaire</i>	<i>internes</i>	<i>exploitation</i>	<i>communautariste</i>	<i>mythe</i>
<i>semi-élémentaire</i>	<i>internes internes-externes</i>	<i>exploitation et distribution</i>	<i>idem</i>	<i>mythe et coutume</i>
<i>semi-complexe</i>	<i>internes, internes-externes, externes</i>	<i>exploitation, distribution, répartition</i>	<i>idem</i>	<i>mythe, coutume décision judiciaire</i>
<i>complexe</i>	<i>privés/ publics</i>	<i>fonciers/ agraires/ commerciaux</i>	<i>individualiste</i>	<i>Loi de l'Etat</i>

4) Enfin, l'objet de la recherche n'est pas le droit foncier, au sens classique du juriste occidental, mais la terre comme support et lieu d'actualisation-réalisation des rapports sociaux. Ce déplacement significatif - mais difficile à justifier initialement pour le juriste - permet d'aborder un objet unique, malgré la pluralité des formules d'organisation des rapports sociaux déterminés par l'espace.

En effet, dans les cas du droit "traditionnel" et du droit "moderne", il y a une *mise en ordre de statuts* par rapport à la terre. Seuls diffèrent leurs modes d'identification et d'utilisation qui dépendent fondamentalement des projets de société, individualiste ou communautariste.

. Dans notre société occidentale et pour schématiser, nous cherchons depuis la fin du XVIII^e siècle, à uniformiser les statuts des individus pour les rendre interchangeables et dissocier la force de travail, évaluable monétairement et échangeable sur le marché, des autres caractères de l'individu non monétarisables.

Sous le double impact de l'Etat nouvelle manière et des pratiques capitalistes naissantes, il devenait possible d'imposer des représentations (de Liberté, Egalité et Fraternité par exemple) qui occultent la modification radicale que l'on opère à travers la réforme des communaux villageois (en 1793), puis celle du droit de propriété, en 1804, et à la suite de la disparition des droits féodaux.

L'esprit de la réforme repose sur une dissociation entre les qualités reconnues au détenteur de l'espace, et les qualités reconnues à l'espace lui-même. Par une de ces fictions dont le nouveau droit est si friand, l'espace se trouve doté des attributs qui sont en fait ceux d'un individu, mais qui peuvent être exercés quel que soit l'individu. Puis le Droit est personnifié, subjectivé et l'individu objectivé, neutralisé, comme l'espace. De là naît cette apparente contradiction d'un droit de propriété exclusif et absolu tandis que l'espace va devenir mesurable et transmissible grâce à son inscription dans des "idéo-espaces" que sont les cartes géographiques et les cadastres, dont l'utilisation se développe à l'époque en remplacement des "terriers". Le droit de propriété, dès lors qu'il est reconnu, existe également indépendamment de l'usage qui en est fait. Le Code civil ne connaissait pour limites que les servitudes et l'expropriation pour cause d'utilité publique était sévèrement réglementée.

L'organisation foncière de la France, du début du XIX^e siècle, révèle clairement que la terre est le support d'une compétition entre rapports pré-capitalistes et capitalistes et que le Droit de l'Etat est destiné à diffuser et imposer le nouveau modèle au profit de la classe des laboureurs à la campagne (à la suite de la vente des biens du clergé) et des entrepreneurs en ville.

A l'inverse de cette conception abstraite fondée sur une logique idéaliste, la conception africaine pré-coloniale de l'espace se base sur la double détermination des statuts des individus par rapport aux groupes et de l'usage qui peut être fait de l'espace. Par ailleurs, pour identifier les pratiques sociales et assurer une certaine sécurité et une reproduction sociale, il est postulé une

liaison nécessaire entre les actes que déterminent les statuts sociaux, les actes que permettent les modes techniques d'utilisation et l'espace qui en est l'objet. Cette équation, fondée sur une logique réaliste et sur l'interdépendance des éléments constitutifs, peut être appréhendée par le statut des acteurs, par les types d'usage de l'espace ou par l'appellation de cet espace mais doit nécessairement restituer la liaison entre les trois éléments car c'est le lien qui constitue la substance du rapport foncier.

Dans cet aménagement des rapports de l'homme à la terre, il est évident que ce n'est pas la force de travail qui est valorisée dans une optique productiviste, mais des valeurs éminemment sociales, telles la continuité du groupe, la réciprocité des droits et des obligations, la complémentarité des catégories sociales, etc. qui sont aussi des valeurs paysannes pré-capitalistes en Europe.

Les représentations que l'on a de l'espace soulignent l'importance de lieux focaux jouant le rôle de pôles magnétiques ayant un champ d'application variable selon que le statut social de l'acteur est plus ou moins élevé dans la hiérarchie ou que l'activité dans l'espace est plus ou moins prisee, plus ou moins nécessaire à la reproduction biologique ou idéologique du groupe. L'espace est donc organisé en "constellations" qui ne s'opposent que si elles ont la même fonction socio-technique et qui peuvent se hiérarchiser tant qu'une catégorie d'espace ne prétend pas devenir exclusive des autres. Ajoutons enfin que cette conception de l'espace est à la base d'une théorie autochtone de pouvoirs multiples, hiérarchisés et indépendants.

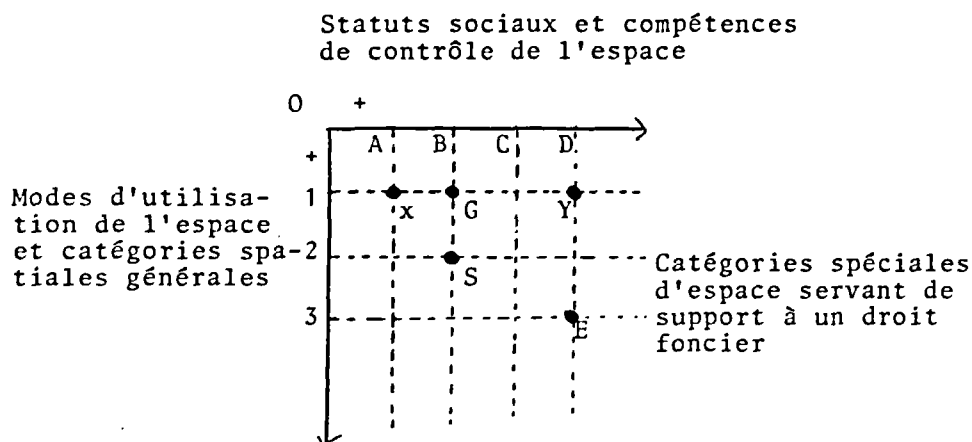
Pour restituer formellement cette conception, on utilisait classiquement la carte géographique et les catégories juridiques du droit français. Le chercheur retombait alors nécessairement dans le "réfèrent pré-colonial", comme le montre E. Le Bris dans son étude critique de l'atlas des structures agraires au Sud du Sahara (in RIJEPPAN 1980, p. 91 à 100).

En optant pour la matrice, nous avons voulu utiliser les deux axes du tableau comme abscisse et ordonnée ou s'inscriraient d'une part les statuts sociaux, de l'autre les modes d'utilisation et, à l'intersection de leur projection, l'espace qui en est l'objet.

Mais, ces axes ont également une origine, ce qui permet d'inscrire les statuts et les modalités d'usage selon la hiérarchie instituée par la société, des plus valorisés aux moins valorisés.

Enfin, ces axes ont une origine mais pas de terme définitivement fixé. Il est donc toujours possible d'introduire de nouveaux cas de figure (donc de nouveaux droits fonciers) en distinguant de nouveaux statuts sociaux ou de nouvelles modalités d'utilisation de l'espace, sans remettre en question l'ordonnement général du système foncier. La sécurité n'exclut donc pas la plasticité et une adaptation continuelle de l'espace contrôlé à la force de travail disponible pour l'exploiter.

Soit la figure de base suivante



Cette restitution formelle ne s'accompagne d'aucune prétention "mathématique". C'est donc une mise en ordre des données qui se veut moins ethnocentrique que les précédentes. Elle est en soi simple. Mais sa manipulation va devenir plus complexe par le fait des options précédentes. On devra tenir compte de plusieurs systèmes (exploitation, distribution et répartition), introduire l'évolution sous l'impact du modèle individualiste et du capitalisme, restituer la logique communautaire ou individuelle des modes de règlement des conflits..

Des protocoles vont donc devoir être déterminés pour permettre la coordination des démarches et la comparaison des résultats. C'est particulièrement là que se rencontre la démarche systémique.

b) APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS DE L'ANALYSE MATRICIELLE : LA RENCONTRE DU SYSTEMISME

A l'inverse de la précédente, cette phase de la recherche est aride et technique, et ainsi peu fréquentée par les chercheurs. Ceci explique que les protocoles ne rendent compte que d'une partie de la pratique, celle qui est explicitée par l'expérimentateur. Pour le reste, il y a certainement un "coup de main implicite" et peut-être un "flou artistique" qui devront progressivement être analysés.

Distinguons ici, par commodité, trois protocoles principaux.

Protocole 1 : Exploitation de la propriété d'un système d'être tantôt un élément d'un autre système et tantôt un ensemble de systèmes.

La théorie des ensembles, dans son aspect le plus rudimentaire, va permettre d'inscrire les diverses phases du développement de la recherche dans un "espace" suffisamment homogène pour que chaque temps y trouve sa signification.

La recherche s'inscrit ainsi dans un macro-système des rapports de l'homme à la terre (que l'on peut lui-même inscrire dans un système encore plus vaste du type "Système d'organisation sociale" avec "l'éco-système").

Le macro-système se décompose en trois systèmes "particuliers" : exploitation des sols, circulation-distribution des produits de la terre, répartition des terres, identifiés sur la base des rapports-types internes, internes-externes et externes déjà évoqués.

Chaque système particulier se décompose en trois ensembles qui sont traités en tant que systèmes élémentaires avant d'être analysés dans leurs rapports mutuels :

- le système des statuts sociaux et des discours qui en traitent,
- le système des pratiques spatiales et des comportements observables qui les déterminent,
- le système de règlements des contradictions ou des conflits dit "système des modalités d'ajustement synchroniques et diachroniques"

On a considéré le "niveau" du modèle élémentaire comme suffisamment explicite pour en faire le référent de base de la recherche, en particulier lors de la phase de collecte des informations sur le terrain où ce mode sériel apparaît efficace. Mais il ne correspond pas exactement à la représentation formelle des données dans les matrices. Deux raisons apparaissent :

- d'une part, il existe potentiellement au sein du système des statuts sociaux des sous-systèmes,
- d'autre part, la matrice rend compte non de données mais de leurs interférences.

En partant du discours de la société, nécessairement partiel, voire partial, on identifiera des "statuts fonciers" explicites et implicites comme résultantes d'une conjonction de statuts parentaux, socio-professionnels, politique, religieux, etc.

L'identification des statuts fonciers est indispensable à l'identification des compétences de contrôle de l'espace, ce qui permet de remplir l'axe d'abscisse d'une seconde matrice, dite de régime juridique, dont l'ordonnée est précisée à partir de l'enquête des pratiques spatiales et où les espaces internes sont spécifiés à partir des résultats de la même enquête.

Enfin, une dernière matrice, revenant aux statuts fonciers résume les prestations réciproques et les modes de règlement des conflits.

Ainsi, dans la présentation des résultats de la recherche, trois matrices apparaissent de façon privilégiée :

- matrice des statuts des acteurs,
- matrice du régime juridique,
- matrice des modalités d'ajustement,

chacune d'entre elles étant accompagnée en annexe des informations nécessaires à une bonne utilisation des données.

Mais toutes les difficultés ne sont pas résolues. Si nous pouvons "loger" les données, comment peut-on justifier leur ordre dans le tableau et comment est-il possible de comparer les réponses de diverses sociétés ? A ces questions répondent les deux protocoles suivants.

Protocole 2 : Modélisation des descripteurs fondamentaux d'analyse d'un système pour permettre l'inscription dans les matrices des hiérarchies directement observées sur le terrain.

Pour opérer cette modélisation, j'ai recouru à deux techniques :

- d'une part, j'ai axiomatisé des distinctions qui apparaissent de façon récurrente dans les travaux les plus significatifs (et généralement en langue anglaise). Ainsi, en fut-il des catégories de l'espace exploité (cultures, résidence, brousse, réserve ou sacrée) des réseaux de circulation des produits (subsistance, nécessités sociales, prestige, mercantile, capitalistique, monopolistique).

L'axiomatisation a permis des progrès graduels dans l'identification des catégories générales et a utilisé les moyens d'une "grammaire logique", des arborescences logiques, etc...

- d'autre part, j'ai utilisé, pour les statuts des acteurs inscrits dans leur matrice, des "représentations diagrammatiques cartésiennes des rapports d'autorité sur la terre". En partant de la question, "qui commande à qui", on détermine des réseaux de dépendance qui permettent de désigner les hiérarchies internes et les limites de l'interdépendance entre individus ou entre groupes (c'est-à-dire les limites vécues du système considéré).

Protocole 3 : Prédéfinition selon un lexique de toutes les catégories sémantiques susceptibles d'être utilisées comme descripteurs et remplacement éventuel de leur valeur d'usage par un code alphabétique ou numérique pour éviter les interpolations.

La comparaison ne peut en effet se suffire d'un modèle analytique de type systémique et d'une modélisation des éléments conceptuels. Il convient également que tout ce qui sert à identifier une catégorie ou à remplir une matrice puisse être identifié de façon analogue, par l'usage d'une langue commune.

J'ai donc construit un lexique à partir de la langue naturelle, en le complétant à mesure des besoins.

Pour faciliter la comparaison, j'ai également mis au point un code (insatisfaisant à terme, car il n'est pas construit sur base binaire) qui permet d'établir des tables récapitulatives et de faciliter la comparaison. C'est à partir de là qu'il devenait possible de construire des banques de données..

La démarche n'est donc pas simple, bien que nous ayons beaucoup simplifié en chemin. Mais ce n'est pas la seule remarque que nous puissions faire.

REMARQUES ET (AUTO) CRITIQUES

Malgré la lourdeur de la méthode, sensible autant au concepteur qu'à l'utilisateur, l'analyse matricielle a permis de faire faire des progrès considérés comme importants, dans la compréhension des mécanismes qui fondent le droit africain non occidentalisé, en échappant aux formes classiques de l'ethnocentrisme. Elle n'a cependant pas répondu à toutes nos attentes.

a) LES RETOMBEES POSITIVES.

L'utilisation de la matrice, dans la perspective systémique, a permis d'expliquer l'existence de droits fonciers sans système juridique autonome et d'interpréter le processus de la juridicité sans présupposer l'existence de règles générales et impersonnelles, analogues aux catégories de nos codes occidentaux.

Le fait que le Droit naisse d'une corrélation sur un même espace d'un acte de contrôle de l'espace (norme sociale) et d'un acte d'usage (norme technique) permet d'expliquer les attributs spécifiques d'un droit oral et réaliste, naissant du processus de double génération normative des faits sociaux, où il est possible de définir des règles qui, du point de vue du chercheur, expliquent la cohérence du système, sans prédéterminer explicitement la conduite de l'acteur.

Sur ces bases, une théorie des droits africains devenait possible.

b) LES LACUNES ET LES LIMITES

Certaines constations tiennent à la démarche systémique, d'autres au formalisme de l'analyse matricielle.

- L'analyse systémique suppose une lecture synchrone des données.

Cette constatation a été vérifiée lors du colloque sur l'analyse de systèmes (Lyon Villeurbane, mars 1980).

Nous pouvons, au mieux, rendre compte d'une succession de photographies que nous ne pouvons "animer" comme le cinématographe. La recherche en est encore à la lanterne magique, alors que nous pourrions utiliser les techniques du magnétoscope.

La perte de signification est ici réellement ressentie, sans que l'analyse de système paraisse apporter des solutions.

De plus, l'analyse de systèmes repose sur une lecture "conformiste" des discours et des propriétés idéales, qui évacue ainsi les contradictions ou les conflits, au moins sous leur aspect révolutionnaire. Il nous a fallu plusieurs années pour pouvoir trouver les réponses à ces nouvelles limites, introduire "hors systèmes" des données nouvelles (les déterminismes écologiques ou idéologiques...)

- L'analyse matricielle, sous prétexte d'une économie dans la présentation des données, peut simplifier un corpus disponible jusqu'à la caricature. Il y a ici un risque de distorsion d'autant plus évident que l'exploitation de la méthode se bureaucratisera.

Par ailleurs, certains concepts restent mal définis dans le lexique ou sont discutés comme descripteurs pertinents (ainsi pour le concept du mode de production).

Enfin, la circulation entre les divers niveaux des systèmes reste encore mal contrôlée. L'architecture globale du macro-système des rapports de l'homme à la terre reste aussi à constituer.

Ainsi, et pour conclure lapidairement¹, ni la démarche systémique, ni l'analyse matricielle n'apparaissent comme la panacée de nos problèmes conceptuels et méthodologiques. Par elles, nous avons progressé mais nous devons également les critiquer pour mieux développer notre exigence d'une prise en charge de tous les aspects des rapports de l'homme à la terre en Afrique noire.

¹ Il est entendu ici qu'à la suite de l'exposé, de nombreux documents ont été déposés, consultables au secrétariat "Sciences Humaines" du Séminaire interdisciplinaire ORSTOM ou au Laboratoire d'anthropologie juridique. Leur consultation s'avère, évidemment, indispensable :

- Le système de répartition des terres - Paris, laboratoire d'anthropologie juridique 1973
 - Le système de la distribution de la terre - Paris, laboratoire d'anthropologie juridique 1972-75
 - La constitution des modèles de l'analyse matricielle .
- Annexe à dossier DGRST, 1976

- 23 -

ANALYSE DE SYSTEME APPLIQUEE A LA PLANIFICATION ET AUX CHOIX D'OBJECTIFS

Référence aux travaux de M. THENEVIN (1)

OBJET DE L'ANALYSE DE SYSTEME

Possibilité de maximiser ou de minimiser une fonction composée de variables *liées entre elles*.

Autour de ce problème, on découpe un champ d'analyse composé de plusieurs systèmes ou paquets de variables contraignantes par rapport aux variables liées de la fonction de départ.

PROBLEMES

- Quelles variables sont choisies, et comment ?
- L'instrument lui-même ne produit pas une théorie quant à l'analyse du processus. Il n'implique pas l'analyse de la détermination des variables elles-mêmes, ni l'existence d'une théorie des rapports sociaux.

POSTULATS METHODOLOGIQUES IMPLICITES DE L'ANALYSE DE SYSTEME

- Un "public" atomisé. On traite des relations entre unités discrètes (individus, exploitations, petits groupes). Elles ont un objectif-type (maximiser les gains, minimiser les risques, etc.), éventuellement 2 ou 3, et le comportement des unités homologues vont limiter les possibilités de réalisation de ces objectifs (cf. théorie des jeux, stratégies d'action, etc.).
- Si le conflit est traité, il l'est uniquement en ces termes de stratégies entre partenaires relativement égaux. Mais le traitement de la contradiction est difficile (voir le développement de la "théorie des catastrophes" quand une des contraintes ne peut plus être satisfaites).

COMMENT M. THEVENIN FAIT-IL INTERVENIR CE MODELE ?

Il s'agit de faire du "bon sens organisé". Mettre au service du Développement les acquis des sciences diverses. Ce n'est pas de la recherche, mais de l'utilisation de résultats acquis par ailleurs, dans le sens d'un "bon résultat" pour l'économiste.

Comment se fait le choix des connaissances empruntées par l'analyste aux sciences ? Il se fait en fonction de sa propre cohérence. Dans le cas de M. THEVENIN, l'objectif est de dépasser la logique purement financière des choix de projets en se parant d'objectifs diversifiés permettant de

1 Coll. Méthodologie de la planification, 1977, Mini, coof ; Note AMIRA n° 18.

"maximiser l'utilité sociale" : ex. : pas seulement équilibre financier mais aussi conservation du milieu ou/et emploi, etc.

EXEMPLE DU MODELE DE PLANIFICATION REGIONALE PROPOSEE POUR LA COTE-D'IVOIRE

Maximiser le rapport monétaire des différentes activités, avec satisfaction de certaines contraintes (plein emploi, autosubsistance vivrière de la région) ; en tenant compte en outre des objectifs de certaines catégories sociales différentes (petits planteurs familiaux, non nationaux, travailleurs saisonniers...)

1^{er} temps : On a des agents économiques à objectifs différenciés : subsistance, temps libre, "prix de réservation" (taux minimal de rentabilité du travail en-deçà duquel l'individu ne travaille pas), et des contraintes données (réserve foncière, système technologique particulier à chaque système de production, pluralité des centres de décision au sein d'un même système de production).

Rappelle l'approche micro-économique et utilise les grandes catégories économiques de facteurs de production ; on fait appel aux spécialistes (géographe, agronome, etc.) pour fixer la quantité de travail nécessaire à atteindre tel objectif. On admettra (cf. le "sociologue") que selon le système de production, ce coefficient technique n'est pas le même. Comment une politique étatique peut-elle agir sur ce coefficient technique ? On demande aux spécialistes d'enquêter empiriquement sur ces questions, selon le cadre de départ (et non la problématique de la discipline).

2^{ème} temps : On pose l'ensemble des équations (ex: la quantité de travail demandée ne doit pas dépasser la quantité offerte, selon certaines contraintes, et la quantité de migrants, selon d'autres contraintes).

La solution doit satisfaire les contraintes essentielles. Mais il faut fixer au départ certaines "variables" sinon on aurait plus de variables que d'équations (ex.: taux de salaire, "prix de réservation") et on laisse libre certaines autres (ex. : superficie à planter).

On fait alors varier la valeur des variables fixées au départ (méthode des scénarios). Par exemple, on considère l'effet de la variation du salaire, du quota des migrants, etc. On aboutit à tester le poids spécifique des variables, à la mesure des goulots d'étranglement prévisibles, ce que l'on aurait pu ne pas appréhender dans le modèle de départ (ex. : coût du personnel d'encadrement).

Le facteur ayant le poids spécifique le plus important est l'offre de travail disponible. D'où

- forcer les gens à travailler davantage (pas grande découverte, mais il y a des *chiffres*) ;
- organiser des migrations (mais ne semble pas être souhaité ni être le vrai goulot d'étranglement) ;
- canaliser l'immigration à certaines périodes.

Il n'y a pas une solution, mais des solutions toutes discutables. On ne peut tirer un choix de planification, mais proposer des conseils de politiques économiques en insistant sur les goulots d'étranglement et les contraintes les plus difficiles à satisfaire ; et prévoir les échéances prévisibles concernant les variables les plus "lourdes".

SYSTEMATISATION DE SON ANALYSE

Même démarche de programmation linéaire qu'auparavant mais :

- On complique les choses en multipliant les équations et les variables.
- On distingue plusieurs centres de décision au sein de chaque système de production.
- On considère le temps : rythme de changement de certaines variables (ex. : le salaire), conflits, changements technologiques.
- On examine les effets sur toutes les variables et contraintes.

Cinq sous-systèmes :

- L'écosystème.
- La société (en termes de propension ou de coefficients).
- Le système de production selon les moyens technologiques (système privilégié).
- Les actions de l'Etat.
- Les relations avec l'extérieur.

Tout cela est relativement simple proposant une approche très behaviouriste de la société.

DISCUSSION

Malgré sa critique à l'encontre de la comptabilité nationale, M. THEVENIN suit la même démarche, en multipliant les variables et en tenant compte de catégories ou de classes sociales.

C'est une théorie qui veut faire passer les acquis théoriques des autres sciences dans la technique du choix de développement, réduisant ces théories à des chiffres et propensions.

La méthode manifeste essentiellement une réaction contre des méthodes de choix centralisés et rigides, strictement déterminés par la logique financière et la maximisation d'objectifs économiques étroits.

Pour M. LALAU-KERALY, cependant, certains aspects plus originaux n'auraient pas été suffisamment analysés dans l'exposé (cf. Compte rendu de la séance suivante : "une lecture *systémique* de la méthode de M. THEVENIN et ses relations avec la programmation linéaire").

- 24 -

UNE LECTURE «SYSTÉMIQUE» DE LA MÉTHODE DE M. THENEVIN ET SES RELATIONS AVEC LA PROGRAMMATION LINÉAIRE (1)

L'objet du planificateur est de prévoir des comportements et de les traduire en objectifs éventuels. Pour cela il construit une représentation plus ou moins modélisée de la réalité économique et sociale.

L'analyse de système permet de représenter cette réalité sous forme de différents systèmes définis arbitrairement *selon une finalité* que se propose le planificateur, en respectant certaines conditions (maximum de relations à l'intérieur du système) :

1 - Selon sa finalité d'analyste, le planificateur découpe un certain nombre de *domaines d'études* : système végétal, système-terroir, système social, éco-système. Le planificateur reste le *technicien pluridisciplinaire* qui puise dans les différents acquis des disciplines les informations nécessaires à sa *problématique propre*. Ainsi, le planificateur a des chances de ne rien "oublier" même si la problématique particulière à chaque discipline se trouve évacuée (au prix d'un "vide théorique").

En outre, cette procédure permet de distinguer entre :

- Les *variables contraignantes* (climatologie, population, sols, coutumes, etc.) invariantes à court terme ;
- Les *variables de contrôle* (dans le langage de la Programmation Linéaire) sur lesquelles on peut intervenir et à partir desquelles on élabore des politiques d'intervention.

2 - Selon sa *finalité de programmeur*, le planificateur découpe la réalité en *système de comportements* (et en système de conditions de fonctionnement de ces comportements). La problématique est essentiellement de prévoir les réactions du système (outputs) à une série d'inputs (changements de politique économique, variations dans les conditions de fonctionnement, etc.). Le découpage en systèmes est donc fonction de ce que l'on désire isoler et le système devra être caractérisé par un ensemble de relations possédant une logique propre. C'est ici qu'intervient réellement l'approche systémique (relations du système avec son environnement).

Le système sera donc une "*structure de comportement*" sur laquelle le planificateur s'efforce d'agir pour adapter l'output à des objectifs nationaux, à des équilibres macro-économiques, etc. Le système de production (comportement productif) est généralement mis en avant, intégrant les informations des différents domaines d'études

1 C.F. Références aux travaux de M. THENEVIN dans le CR précédent de l'exposé de M. WAAST.

pour être le plus proche de la réalité.

La façon dont les informations sont intégrées est largement influencée par l'outil dominant qui est la Programmation Linéaire : comme autant de variables dans une fonction linéaire. L'apport des acquis des disciplines spécialisées est réduit à la constitution de coefficients techniques linéaires considérés comme des conditions de comportement des agents et non comme le comportement lui-même. C'est là une démarche critiquable : la "*structure de comportement*" est considérée comme ayant sa logique propre distincte des *conditions* physiques, sociales, économiques de son *fonctionnement*. Les relations linéaires et mécaniques ne peuvent rendre compte de relations dialectiques.

A l'inverse, l'analyse de système permet de tester les relations entre ce comportement rigide et les changements des conditions de ce comportement, selon des scénarios déterminés, appliqués aux systèmes de variables liées qui sont découpées dans la réalité. Notamment :

- éco-système (fertilité des sols, types de spéculation possible, érosion, etc.),
- système social (travail disponible, spécialisation, contraintes culturelles sur le travail...);
- système économique (Etat) : intervention étatique, politique des prix...

3 - Il s'agit, en agissant sur ces "variables de contrôle", de prévoir les résultats, les éventuels blocages et de repérer les principales contraintes.

a) Dans un premier temps, il s'agit de caractériser le comportement réel des producteurs et d'identifier ces "conditions de fonctionnement" (les "coefficients techniques" de la Programmation Linéaire) : contraintes et sous-systèmes de contraintes (variables en relation forte). Cela pour une série d'itérations : le comportement simulé doit apparaître comme identique au comportement réel. Ce sont les phases appelées par M. THEVENIN : A (collectes des informations dans les domaines d'études) ; B (repérage des variables-clés, sur certaines desquelles on peut agir : variables de contrôle) ; C (construction du modèle comportement). On aboutit à un modèle linéaire : une "fonction-objectif" à maximiser selon "l'utilité sociale" accompagnée d'un ensemble de contraintes, dont certaines sont variables. On fait fonctionner ce modèle jusqu'à ce que sa solution (le résultat du comportement) soit conforme aux observations réelles. On est alors en mesure de sélectionner les contraintes dominantes et de repérer celle qui sont saturées (exemple : le développement des surfaces cultivées peut ne pas être bloqué par le prix au producteur, mais par la contrainte assurance-risque sur le vivrier ; ou par le goulot d'étranglement constitué par telle opération culturale).

b) Dans un deuxième temps (phases C, D, E, F) il s'agit de définir les actions à mettre en oeuvre et à vulgariser : en jouant sur les variables de contrôle, on obtient des résultats de comportement simulés - que l'on

jugera conformes ou non aux objectifs et aux équilibres recherchés. Mais cela sans remettre en cause la linéarité du modèle, c'est-à-dire en agissant à la marge sur les coefficients non-invariants du modèle. Si le modèle "explose" (si la linéarité n'est plus respectée) on en conclura que le comportement établi au départ n'est pas bien défini et l'on reviendra aux premières phases. Sinon, il fera apparaître les contraintes qui "coïncent".

4 - L'hypothèse de linéarité du modèle implique donc :

- Qu'on ne peut travailler qu'à la marge, c'est-à-dire dans le court terme et par petites variations.

- Qu'on ne peut envisager une modification de la structure du comportement sinon en concevant un nouveau modèle avec une nouvelle fonction-objectif. On peut alors "dynamiser" en comparant les deux résultats en fonction d'une même politique. Mais on ne peut passer d'une structure de comportement à une autre dans le même modèle.

En réalité, l'optique du modèle est essentiellement de repérer les contraintes, non la modification du comportement et, par conséquent, la nature des relations qui existeraient entre les deux modèles de comportement ni l'éventuelle action en retour sur les variables de contrôle de tel ou tel comportement.

A ce niveau, le modèle systémique est statique. Sa linéarité empêche de considérer facteurs et structure du comportement comme une unité dialectique.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BOURLIAUD (J.), BOUSSARD (J.M.) et LEBLANC (J.) -

La programmation linéaire comme outil descriptif du comportement des agriculteurs : une étude pilote au Sénégal. *Monde en Développement*, n° 17, 1977, pp. 51-74

BOUSSARD (J.M.) -

Programmation mathématique et théorie de la production agricole. Cujas, Paris, 1970.

BOUSSARD (J.M.) -

L'application du modèle type "Provence" à l'étude des exploitations agricoles de L'Ouest malgache, *Economie rurale*, n° 88, 1971.

BOUSSARD (J.M.) et BOURLIAUD (J.) -

La programmation linéaire, outil d'investigation en milieu rural africain. Note préparée pour le colloque AMIRA, 10-12 janvier 1979.

LEBLANC (J.) - Simulation mathématique des politiques agricoles. *Technique et Développement*, N°1, avril 1972 pp. 11-18.

— C —

LE SECTEUR INFORMEL OU NON STRUCTURÉ

(1)

- 1 le lecteur pourra également se reporter utilement à l'exposé de J.P. CHAUMEAU «L'historicité du secteur informel et commercial en Côte d'Ivoire» et au texte à l'appui, n° 29.

C. ROBINEAU

INTRODUCTION

Une des principales contributions de ce recueil concernant le secteur dit "informel" ou "non-structuré" est celle de J.P. CHAUVEAU qui, nous l'avons déjà souligné, fait un large appel à l'histoire. On sait que les expressions "informel", "non-structuré" recouvrent un large secteur d'activités multiformes aux confins du secondaire et du tertiaire, de l'emploi et du chômage, du rural et de l'urbain ; l'origine de ces expressions vient de la difficulté rencontrée par les statisticiens et les comptables nationaux à cerner la réalité des activités qu'elles recouvrent. Dans un colloque tenu à Bordeaux en 1978, Marc PENOUIL a souligné l'importance du facteur historique : le secteur informel est lié au développement économique, à la rencontre de deux formes de sociétés aux dynamiques inégales ; il est activités de transition.

Un autre colloque tenu peu après, en 1979, dans le cadre de l'I.E.D.E.S. et consacré à la petite production marchande en milieu urbain africain a fait apparaître, notamment à travers les communications de Philippe HUGON, l'intérêt d'une analyse en termes de processus permettant d'explicitier la dynamique des petites activités en référence aux formations sociales dans lesquelles elles s'insèrent et au rôle de l'Etat vis à vis du capital et des rapports sociaux non-capitalistes.

Jusqu'à présent, les recherches concernant l'artisanat, les P.M.E. et la petite production marchande ont donné lieu à des enquêtes "punctiformes", très localisées mais intensives qui ont dégagé des traits originaux :

- en Côte d'Ivoire, le secteur des P.M.E. étudié par Claude De MIRAS constitue selon la terminologie de l'auteur un secteur de subsistance " qui (...) rassemble la majeure partie de ce qu'il est convenu d'appeler l'artisanat de production. En effet, le processus de promotion d'une frange dynamique des ateliers nationaux et leur mutation en entreprises industrielles sont relativement peu fréquents...

L'émergence de l'artisanat n'est pas actuellement un phénomène généralisé " 1

- En Polynésie (à Tahiti, aux îles Sous-le-Vent et aux Tuamotu) les études de Gilles BLANCHET concernant la petite hôtellerie, la pêche et l'aquaculture soulignent à la fois le caractère fluctuant de ces activités et la puanteur d'une poignée d'entrepreneurs dynamiques auxquels manqueraient des structures d'encadrement.

- C'est en Tunisie que l'exploration du secteur informel a été entreprise de façon systématique. Utilisant les fichiers et les enquêtes extensives du Plan, de l'I.N.S. (Institut Tunisien de la Statistique) et du Travail (Ministère des Affaires Sociales), Jacques CHARMES, rejoint depuis deux ans par Alain VALETTE, combine exploitation statistique et enquête anthropologique pour cerner la consistance de ce secteur, déterminer sa fonction dans la formation du P.N.B., les processus et les enchaînements de production et la création d'emplois, évaluer l'importance relative des différentes branches en nombre d'entreprises, produit national brut, capacités d'emplois. L'auteur a, notamment, mis en évidence la fonction de sous-traitance impartie au secteur informel par les firmes dominantes dans chaque branche. Sa démarche souligne, au plan de la méthodologie l'intérêt de l'anthropologie économique et de l'étude fine de cas pour une appréciation plus précise des réalités au niveau macro-économique et, ce faisant, pour une amélioration de la planification. Enfin, cette recherche fait apparaître l'ambiguïté de la notion et des phénomènes qu'elle englobe : c'est à partir de l'accumulation des études de cas et des progrès de la connaissance qu'elle apporte, que l'on peut saisir la consistance de ce secteur et tenter d'en donner une définition susceptible de guider le choix des dites études.

A la frontière de la tradition et de la modernité, du capitalisme conquérant et des modes pré-capitalistes, de l'économie de marché anonyme et des sociétés de rapports personnels, du rural et de l'urbain, le secteur dit informel ou non-structuré se trouve placé à un noeud d'ambiguïté qui, avant toute autre opération, paraît requérir le recours aux méthodes susceptibles de traquer la singularité : les approches de type anthropologique et historique.

¹ De MIRAS Claude, 1979, Essai de définition du secteur de subsistance dans les branches de la production à Abidjan, Université de Paris I, Colloque des 7-8-9 et 10 mars 1979 : la petite production marchande en milieu urbain africain multigr., p.1.

- 25 -

**LA PETITE PRODUCTION MARCHANDE
EN MILIEU URBAIN AFRICAIN
(Référence au Colloque IEDES)**

HISTORIQUE DU THEME (Emile LE BRIS)

Il reflète l'évolution des conceptions de l'emploi urbain en Afrique. Durant l'époque coloniale, jusqu'en 1945, l'emploi est posé en termes de rareté de l'offre de travail. A partir de 1945, jusqu'en 1970, un certain nombre de facteurs infléchissent le système colonial : le problème de l'emploi se pose en termes d'excès de l'offre (avec croissance de la population, de la scolarisation et de l'exode rural).

Mais depuis 1970, on s'aperçoit que la grande ville africaine ne fonctionne pas selon un schéma aussi simple que le suggère le modèle dualiste traditionnel/moderne. Simultanément, les pouvoirs publics renoncent à créer des emplois salariés au rythme de croissance du marché du travail. Apparaissent alors les notions de "secteur non structuré" ou "informel".

Le programme "emploi" du B.I.T. en 1969 donne une impulsion à des analyses renouvelées, critiquant le modèle dualiste traditionnel/moderne (l'emploi est alors défini, en volume, par l'opposition occupation/non-occupation) et intériorisant le discours humaniste des années 1960 dans les notions économiques (pauvreté, besoins essentiels, la logique sociale détermine la logique économique).

Mais en réalité, comme le montrent les critères de définition des champs homogènes d'études du secteur informel (B.I.T., rapport Kenya 1972), ces analyses aboutissent à un néo-dualisme, formalisé par une dichotomie particulière aux auteurs (économie de bazar/économie de marché ; secteur informel/secteur formel ; secteur transitionnel/secteur moderne ; circuit inférieur/circuit supérieur ; secteur irrégulier/secteur régulier). D'autres insistent sur l'hétérogénéité du secteur traditionnel lui-même.

Toutes ces analyses prennent place dans les nouvelles stratégies de développement donnant la priorité au "secteur non structuré", créateur de revenus et utilisateur de technologies douces et articulable avec le secteur moderne et capitaliste.

UN FAUX OBJET POUR UN VRAI DEBAT (Emile LE BRIS)

. Ces analyses reposent sur trois postulats erronés :

- l'autonomie du secteur informel ;
- la stabilité de ses activités ;
- "l'élasticité" de ce secteur, sa capacité à répondre à des sollicitations nouvelles (crédit, gestion plus précise...).

. Or, on constate :

- que le secteur informel ne spécifie, ni dans le temps ni dans le lieu, la situation urbaine africaine actuelle ;
- que ce qui constitue l'objet d'étude, ce n'est pas la forme dominée mais le procès de domination lui-même ;
- qu'il faut envisager globalement le continuum rural-urbain : le secteur infra-capitaliste urbain ne peut subsister sans le secteur infra-capitaliste des campagnes.

. Il s'agit donc de considérer le secteur formel et le secteur informel comme deux pôles d'une même réalité (l'accumulation du capital), reliés par un continuum de situations. Mais, même dans ce cas, deux analyses s'opposent :

- . l'une voit dans la petite production marchande une survivance de formes de production dépassées et appelées à disparaître,
- . l'autre conclut à la soumission, sans destruction, des modes de production précapitalistes au mode de production capitaliste.

Les stratégies volontaristes du B.I.T. se situent dans la dernière perspective. Mais on peut se demander si les mesures prônées, qui aboutissent à soutenir et isoler les meilleurs éléments du secteur informel, ne sont pas contradictoires avec la nature de ce secteur et de ses relations avec l'ensemble (solidarités familiales, micro-commerce).

CRITIQUE METHODOLOGIQUE DU QUESTIONNAIRE B.I.T. (Gérard SALEM)

Au cours du colloque I.E.D.E.S., les désaccords méthodologiques se sont cristallisés sur l'opposition démarche qualitative/démarche quantitative, la première apparaissant plus "empirique" et moins scientifique. Or, une telle conception est critiquable.

- L'approche comptable du questionnaire pose un problème de fiabilité des résultats et surtout implique un certain nombre d'hypothèses implicites. Qu'est-ce qui "relève objectivement du système informel"? Une activité est-elle réellement d'autant plus informelle qu'elle est plus petite ? Adéqua-

tion des catégories utilisées ("apprenti", revenu).

- Une enquête quantitative suppose une contrepartie pour les enquêtés, qui doivent se sentir motivés à répondre. Or le statut de l'enquête B.I.T. n'assure pas un tel rapport. Il ne permet pas de faire la part entre le discours officiel de l'enquête et le discours des enquêtés.

- Les approches comptables évacuent l'aspect "filière" ou "constitution" du réseau à partir d'une production. On ne peut extraire ces réseaux de leurs supports organisationnels, des relations sociales permettant l'exploitation des membres de la famille.

DISCUSSION

L'essentiel du débat a porté sur la méthodologie d'enquête où s'opposait la démarche statistique -quantitative et celle plus qualitative qui cherche à étudier l'ensemble des rapports sociaux engagés dans les activités de production.

Cette opposition du quantitatif au qualitatif est d'autant plus tranchée que l'objet de l'investigation "le secteur informel urbain" échappe à la rationalité dominante du système capitaliste lui-même.

- Le questionnaire type BIT utilisé à Yaoundé a été à ce propos unanimement contesté comme susceptible de circonscrire l'objet d'étude choisi : petite production marchande et emploi africain ;

- Ce type de questionnaire révèle plus les présupposés d'analyse contenus dans les projets politiques eux-mêmes qui ont pour objet de se soumettre les sphères d'activités "informelles", "illégitimes", "irrégulières", pour assurer le développement élargi du secteur capitaliste développé.

- L'on retrouverait dans cette partie de la discussion les oppositions théoriques qui se sont faites jour lors du colloque : oppositions irréductibles radicales.

- Cependant, l'opposition de la méthode quantitative-qualitative ne recouvrait pas totalement selon certains participants (DEVAUGES, COUTY, DOZON) les oppositions théoriques.

En effet, l'accumulation des données statistiques, la démultiplication des questions qui se recoupent, la diffusion du questionnaire lui-même, peuvent amener à s'interroger sur certaines relations statistiquement pertinentes et être utiles à l'investigation qualitative. Donc utilité résiduelle de ce type d'approche.

- Par ailleurs, la diffusion d'un questionnaire au terme d'une étude qualitative peut permettre de préciser le degré de généralité des analyses que l'enquête directe par entretien a identifié.

L'autre aspect méthodologique rejoignant l'opposition quantitatif-qualitatif tenait au statut de l'enquête qui est en contradiction avec les informations que l'on

cherche à obtenir. A la limite, le problème se situe moins dans la difficulté à obtenir les réponses aux questions posées qu'à leur adéquation par rapport à la réalité que l'on cherche à étudier.

Sont données comme exemple les questions concernant la fiscalité dont les pratiques sont très diversifiées et peuvent caractériser les réseaux de relation supports de certaines activités "informelles".

En d'autres termes, le support statistique de l'enquête ne peut qu'être un produit de l'analyse elle-même.

Le débat théorique est ouvert à la réflexion qui se développera dans le cadre du séminaire et concernerait les 2 options divergentes qui se sont faites jour à l'occasion du colloque :

- celle qui accentue dans son analyse de la petite production marchande (pré-capitaliste) le fait de sa dissolution dans le contexte du développement du capitalisme ;

- celle qui privilégie l'étude de la domination de la petite production marchande par le système capitaliste développé, le maintien de cette sphère de production étant nécessaire au capitalisme lui-même.

- Enfin, ont été relevés les points de vue développés par LE BRIS selon lesquels :

- . L'étude du secteur informel n'est pas un thème de recherche spécifique des villes africaines, des recherches faites en France peuvent ouvrir la réflexion méthodologique et théorique engagée ;

- . Ce type d'étude ne peut être effectué si l'on n'analyse pas en même temps le "continuum rural et urbain". Le thème rapports ville-campagne étudié par les géographes ne peut-il alimenter la réflexion sur le sujet ?

texte de E. LE BRIS et A. MORICE

L'ÉTAT ACTUEL DES DÉBATS SUR LE «SECTEUR INFORMEL» :
LE COLLOQUE DE L'IEDES SUR LA PETITE PRODUCTION MARCHANDE
EN MILIEU URBAIN AFRICAIN

RAPPEL DES PRINCIPAUX PROBLÈMES CONCERNANT L'ANALYSE DU
"SECTEUR INFORMEL" (EMILE LE BRIS)

- Résumé de l'exposé précédent (cf. compte-rendu du 27.11.79).
 - Evolution du discours sur l'emploi en milieu urbain. Jusqu'en 1945 en termes de rareté de l'offre de force de travail ; de 45 à 70, en termes d'excédent de main d'oeuvre ; depuis 1970, en termes plus qualitatifs (revenu des ménages, etc...).
 - Hétérogénéité du "secteur informel", prise en compte par une multitude de définitions et de sous-catégories. Incertitude du concept, défini négativement par rapport au secteur "structuré".

D'où un certain nombre de questions :

- Une question de méthodologie, voire d'épistémologie : crédibilité et scientificité des études empiriques non fondées sur une base théorique (cf. questionnaire lourd au Bureau International du Travail).
- Questions relatives aux rapports entre le Secteur Informel (S.I.) et le Mode de Production Capitaliste (M.P.C.).
 - . Fonctions du S.I. dans le système global. Rendent-elles au S.I. une unité fonctionnelle malgré l'hétérogénéité de son contenu ? (constitution d'une réserve de force de travail ; valorisation du capital et dévalorisation de la force de travail ; participation du S.I. à la reproduction de la force de travail).
 - . Peut-on délimiter en Afrique Noire des zones d'intervention massive du secteur capitaliste ? Dans ce cas, le statut du S.I. change-t-il corrélativement ?
 - . Pourquoi n'y-a-t-il pas en Afrique Noire développement, comme en Asie (Corée), d'un secteur de sous-traitance, de type semi industriel et "transitoire" ?
 - . Les activités du S.I. se développent-elles contre les lois du marché capitaliste ? Le S.I. traduit-il une marginalisation ou bien une prolétarianisation déguisée ?

Ce problème renvoie aux débats entre marxisme scholastique et non scholastique (formation des prix, accès au crédit

bancaire, part prise par la bourgeoisie d'Etat dans le S.I.).

- Le S.I. posé en termes de continuum rural -urbain .

La petite production marchande n'aurait pas de frontières établies. Resterait à déterminer le sens du "pompage" d'un secteur sur un autre : pour LE BRIS, c'est la ville qui extorque un surproduit (apprentissage, coût de la formation, fonction de "sécurité sociale" du S.I.). Pour HUGON (cf. colloque IEDES) ce serait l'inverse : les revenus urbains alimentent la campagne.

Y-a-t-il formation de groupes sociaux réels dont les frontières recouperaient la frontière imaginaire formel-informel ? Les solidarités familiales comme facteur limitant le développement de la conscience et des luttes de classes.

- La dimension historique du S.I.

Deux positions tranchées, sans que le débat soit clos : le S.I. enraciné dans l'histoire africaine ; le S.I. n'a pas de passé, il est le produit de l'articulation au M.P.C. L'étude des stratégies des grandes firmes à l'égard du S.I. pourrait certainement éclairer cette question.

DISCUSSION

. Critique générale de la définition négative, dualiste voire évolutionniste du secteur informel.

. Complexité des rapports S.I.-M.P.C.

- Le secteur informel peut posséder une dynamique propre, décelable dans la reconstitution historique à condition d'envisager en elle-même *l'économie politique* des peuples colonisés ou néo-colonisés.

- Le S.I. perdure sans toujours aller dans le sens du MPC, même si certaines de ses activités reposent sur l'utilisation de sous-produits du secteur industriel.

- Le S.I. est lui-même soumis à des changements (substitution d'activités ; introduction de nouveaux agents comme les Syro-Libanais).

- Quels secteurs du S.I. le M.P.C. a-t-il intérêt à s'appropriier ou ne pas s'approprier ? La réponse n'est pas toujours simple (ex. de Toyota et des réparateurs au Togo).

La catégorie du S.I. renvoie plutôt à une préoccupation, orientée vers l'action, du "secteur structuré" lui-même : est "informelle" une activité où il n'a pas de prise directe.

Ce colloque, organisé les 7, 8 et 9 mars 1979 par l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (Paris I) avec l'appui du Ministère de la Coopération, a rassemblé environ 80 participants appartenant à plusieurs institutions françaises (Université de Paris I, II, IX, X, Bordeaux I, CNRS, ORSTOM, INSEE Coop, ENSAE, IUP Créteil, EHESS) et étrangères (BIT, Banque Mondiale, IDS Brighton, IUED Genève, etc.).

Les membres du Groupe de Recherche Urbaine Africaine (G.R.U.A.) de l'EHESS et du laboratoire de Sociologie et Géographie africaines y ont pris une part active, avec notamment des contributions de J.L. Amselle et E. Le Bris, A. Morice (qui faisait également partie des organisateurs), et G. Salem.

Nous allons essayer, dans cet exposé, de retracer les débats et ensuite de montrer en quoi ces trois contributions tentaient d'apporter un point de vue différent de celui qui a dominé pendant les trois journées.

LES DEBATS : MANIFESTATION D'UN DISCOURS DOMINANT SUR LE SECTEUR INFORMEL

Les documents de base du séminaire étaient :

- Une publication de l'IEDES : "La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel : le cas africain", par HUGON ph., ABADIE N.L., MORICE A., 1977, Paris. (cf. interventions de A. Morice et ph. Hugon à notre séminaire).¹

- Une trentaine de contributions parmi lesquelles il faut distinguer entre :

- . des enquêtes localisées (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana, etc...),
 - . des contributions théoriques.

¹ ont été communiquées en séance une bibliographie établie par Ph. HUGON et un questionnaire du B.I.T.

L'ouvrage de l'IEDES posait un problème simple, a priori pertinent, que l'on peut résumer de la manière suivante : malgré le décalage entre offre et demande de travail, le chômage apparent ou déguisé n'a pas augmenté aussi rapidement que le laisserait supposer le rythme de l'exode rural. Le secteur "informel" peut donc être défini (négativement) comme le secteur où s'organise la survie d'un nombre considérable de ruraux n'ayant pas accès au marché du travail salarié.

Cette question a suscité des débats au terme desquels il fallait bien admettre que les participants étaient loin de s'entendre sur les concepts et, au bout du compte, sur la réalité même de l'objet qu'ils prétendent étudier. A l'expression "petite production marchande", certains ont préféré celle de "secteur non structuré" ou d'"activités de transition", d'autres employant la notion de "secteur informel". La même confusion s'est manifestée dans l'emploi de corrélats comme "marginalité", "populations marginales" ou encore concepts pourtant d'usage courant comme "artisanat", "emploi", "capital", "marché du travail", etc.

Il est toujours arbitraire de classer des interventions dans des catégories tranchées mais nous pensons que deux discours bien distincts furent tenus au cours de ce séminaire.

- Pour les uns, le "secteur informel" est assimilé a priori à un objet d'étude. A l'origine de cette assimilation, il y a, pensons-nous, deux postulats pour le moins contestables :

- . Postulat d'*autonomie* de l'objet (en particulier en ce qui concerne les prix et les revenus).
- . Postulat de *stabilité* du secteur d'activité visé.

En aucun cas le phénomène étudié n'est perçu dans sa dimension historique, sinon à un niveau très général pour considérer que le secteur informel est l'aboutissement de l'évolution de l'économie africaine traditionnelle. Par ailleurs, le problème est abordé en termes de branches, d'activités et de secteur et non en termes de rapports sociaux réels.

Enfin, l'objectif des tenants de ce type de discours est bien la mise en oeuvre de politiques volontaristes visant à transformer le secteur non structuré en secteur structuré ou, pour reprendre l'expression étonnante d'un participant, à "réconcilier la production et l'emploi".

A l'origine de cette volonté réformatrice on trouve un troisième postulat : le postulat d'*élasticité*, c'est-à-dire l'idée que l'on peut, dans certaines limites, faire évoluer les activités du secteur informel (introduction de la comptabilité, injection de crédits par exemple).

- Pour d'autres participants au séminaire, l'objet devait être, non la *forme dominée* ("petite production marchande" ou "secteur informel"), mais le *procès de domination* ; il n'était pas question d'admettre le postulat d'autonomie et le "secteur informel" n'était rien d'autre qu'un lieu de surexploitation de la force de travail par le mode de production capitaliste dominant. Les analyses devaient être menées, non

en termes comptables, mais en termes de reproduction de la force de travail en milieu urbain africain et, en dernière analyse, en termes de classes.

Il importait aussi de souligner l'étroite dépendance de certains types d'activités en milieu urbain par rapport à la petite production marchande en milieu rural (laquelle évolue aussi en fonction du mode de production capitaliste dominant).

Il fallait enfin montrer comment s'effectue une redistribution, interne à la ville, de la masse monétaire reçue par quelques uns (solidarités familiales ou ethniques, micro-commerce, etc.) et une circulation de produits et d'argent entre la ville et la campagne. Ces formes de redistribution de la misère empêchent un nombre important de citadins de devenir la base d'une véritable bourgeoisie. Toute politique tendant à briser les solidarités comporte par ailleurs un gros risque : celui de rejeter de larges couches de la population (celles qui bénéficient dans une certaine mesure de la redistribution) hors de tout revenu monétaire.

On est presque tenté de considérer qu'il y a eu deux séminaires en un seul, et le moins que l'on puisse dire, c'est que les tentatives oecuméniques (menées en particulier par les tenants de la théorie de la transition) ne furent guère couronnées de succès.

L'opposition entre les deux discours a été assimilée (sans doute abusivement) à un clivage entre approche économique et approche anthropologique, ou entre approche quantitative et approche qualitative. Il est un peu mystifiant, selon nous, de recourir à des clivages aussi classiques pour caractériser l'opposition qui s'est manifestée pendant ces journées. Nous sommes beaucoup plus frappés par le danger qu'il y a à vouloir à tout prix fabriquer des objets de recherche en fonction des politiques d'intervention que tel ou tel bailleur de fonds entend promouvoir (dans cette perspective, l'approche anthropologique n'est, en quelque sorte, que la "note d'ambiance", et nous n'entendions pas nous laisser transformer en quelconques "fous du roi").

LES INTERVENTIONS DU G.R.U.A : UN POINT DE VUE DIFFÉRENT

Se situant dans le deuxième courant de pensée les représentants du groupe sont intervenus sur un double registre : la présentation de quelques réflexions théoriques d'une part et l'exposé d'une étude de cas d'autre part.

J.L. Amselle et E. Le Bris (EHSS) ont présenté une courte communication intitulée : "Quelques réflexions sur la notion de petite production marchande". Constatant le grand flottement conceptuel qui caractérise le débat sur ce thème, les auteurs s'efforcent de lui donner un peu plus d'épaisseur historique (comment Marx aborde la question ; comment certains apports de l'histoire médiévale des derniè-

res années remet partiellement en cause l'héritage de Marx).

L'idée de base est que la notion de petite production marchande "fonctionne comme un concept négatif... et sert à désigner des réalités économiques très différentes dans le temps et dans l'espace". Suivent deux questions : cette notion s'applique-t-elle également à la période pré-coloniale ; sa validité ne s'étend-elle pas aujourd'hui au milieu rural africain ? La réponse à la première question est affirmative. Il est clair que "la notion de petite production marchande gomme les dissemblances entre les époques et noie dans un formalisme sans rivages des phénomènes radicalement hétérogènes".

En réponse à la seconde question on peut considérer que le "secteur" infra-capitaliste des villes ne peut subsister que grâce au secteur infra-capitaliste des campagnes et réciproquement (échange d'argent entre ville et villages d'origine, approvisionnement vivrier des villes, retours périodiques ou définitifs au village, etc...)

Finalement on peut se demander si la notion de petite production marchande ne doit pas être abandonnée au profit d'une analyse en termes de classes sociales. Il ne semble pas possible d'isoler un secteur "petit producteur marchand urbain".

"C'est en définitive à une analyse des formes de la conscience sociale en milieu urbain qui renvoie l'étude du secteur infra-capitaliste des villes en Afrique".

La communication d'A.Morice, intitulée "la théorie de la marginalité appliquée à la reproduction en milieu urbain sous-développé. Les limites d'un concept de bon sens", part également d'une critique du dualisme.

Pour les théoriciens de la marginalité, le surpeuplement urbain entraîne la formation d'une classe de "marginaux" absolument excédentaires par rapport aux besoins du capital : la marginalité est donc perçue comme un phénomène dysfonctionnel et coûteux. L'auteur défend, à l'opposé, le point de vue que les petites activités dites "informelles" sont utiles dans des systèmes d'accumulation extravertis, aussi bien pour réduire les coûts de la force de travail que pour pourvoir, dans des conditions de concurrence telles que prix et revenus sont souvent très bas, aux besoins dans la satisfaction desquels le capital ne s'investit pas. Il cherche à montrer en quoi la précarité de ces activités et leur situation de crise permanente entretenue par une dialectique étatique de libéralisme-répression, est organiquement liée à la logique de l'accumulation.

La communication de G.Salem, intitulée "Contribution à l'étude des réseaux commerciaux dans la ville africaine : exemple de Dakar", s'appuyant sur une étude de cas, apporte les éléments d'une critique sur la problématique et la méthodologie les plus courantes des enquêtes sur le "secteur informel". Les recherches de l'auteur, menées sur le système de production et de commercialisation dans l'artisanat du bois au Sénégal et son prolongement en France, montrent l'importance des réseaux socio-professionnels et des stratégies de groupe dans le secteur dit "informel".

Sur la base de ces résultats, l'auteur conteste

l'utilité des approches strictement quantitatives et des typologies de métier très élaborées. Cloisonnées en catégories statistiques trop rigides, les études en question laissent de côté l'essentiel du fonctionnement des petites activités urbaines : la constitution de chaînes de production et de vente, la réinterprétation de règles traditionnelles (qui autorisent par exemple la surexploitation des apprentis), les rapports avec le monde rural, les normes sociales de répartition des revenus, etc.

C'est donc, au plan méthodologique, un recours plus systématique aux outils de l'anthropologie que préconise l'auteur, au lieu de questionnaires lourds, prétendument exhaustifs et chargés de questions quantitatives. Les études sur le "secteur informel" doivent privilégier l'analyse de la formation des groupes, de leur dynamique et de leur insertion dans les systèmes socio-économiques considérés de façon globale : cette méthode est défendue avec l'appui de l'exemple des artisans-commerçants étudiés par l'auteur.

Pour conclure, comment ne pas réfléchir à la conclusion désabusée d'un des participant du colloque : "toutes les études prouvent que le secteur économique n'assure pas à ses acteurs le minimum vital, et pourtant survit et souvent se développe" ? Notre point de vue est que, loin d'être arriéré ou voué à disparition, ce secteur est organiquement lié aux intérêts de la production capitaliste, ceci dans des conditions d'exploitation particulières.

- 26 -

LE THEME DE LA SCIENTIFICITE DANS L'OPPOSITION QUALITATIF/QUANTITATIF

A côté de la critique de l'approche "bourgeoise" de la Petite Production Marchande (PPM), il s'agit ici de réflexions à propos de l'approche marxiste, non dans son principe mais dans certains usages qui aboutissent à des dévoiements de la pratique scientifique.

Je commence par montrer une certaine opposition de principe entre les exigences de la scientificité liée au libre jeu de l'hypothèse et de la vérification et le marxisme qui tient de ses origines de doctrine de lutte politique un caractère de commencement absolu et de fin absolue qui - en dépit des critiques *internes* dont il a été l'objet - tend à la faire considérer comme "indépassable".

Je montre ensuite quelques conséquences de cette attitude rencontrées dans des travaux de chercheurs marxistes. Ainsi dans l'analyse des rapports de centre à périphérie, le rôle des pays socialistes n'est pratiquement jamais mentionné, laissant face à face les Pays en voie de développement (PVD) et le monde capitaliste ce qui ne rend pas compte de la relation réelle dans laquelle ces PVD négocient leurs rapports d'inégalité.

Dans cette vision du monde ainsi simplifiée, on attribue aux pays capitalistes des phénomènes dont on voit bien comment ils ont réussi à être les bénéficiaires, mais mal comment ils ont pu aussi être la cause, même objective, du moins en tant que tels.

Au plan de l'analyse des situations intérieures des PVD cette fois, on constate soit la même omission soit un certain mépris des expériences socialistes dont les échecs sont attribués sans nuance à la trahison des bourgeoisies au pouvoir.

Dans les PVD demeurés dans la mouvance du capitalisme, l'attitude naturellement hostile des chercheurs marxistes à ce qu'ils considèrent comme autant de réalisations du mode de production capitaliste (MPC) les conduit à n'accepter qu'avec répugnance de jouer le rôle de l'expert, ce qui les conduit à des travaux qui sont davantage des "dénonciations" que des recherches de solutions constructives.

Dans d'autres cas on constate un décalage entre la problématique d'inspiration marxiste et les résultats des recherches de terrain. Ce phénomène, constaté par certains chercheurs marxistes, tient en fait à une situation dont les effets ont été bien observés par les PVD faisant une expérience progressiste. On remarque dans ces derniers, à partir du moment où le choix des options ne fait plus problème, que les aspects organisationnels prennent très vite le pas sur

les aspects politiques ; cette situation n'est autre que la manifestation du développement insuffisant des aspects "constructifs" du marxisme qui, doctrine de combat social, insiste surtout sur la critique du MPC et les impératifs de la lutte révolutionnaire, mais se contente d'indiquer en filigrane les objectifs à atteindre et reste muet sur les moyens de les atteindre.

J'affirme en conclusion la nécessité de distinguer le moment de l'action politique de celui de la pratique scientifique et de laisser toute sa liberté d'action à cette dernière.

DEBATS

Le débat qui a suivi l'exposé de Roland DEVAUGES a oscillé autour des deux pôles de la contradiction qu'il avait développée, sans que cette contradiction^x devienne elle-même sujet de réflexion.

- Tantôt, les intervenants essayaient d'isoler les problèmes généraux liés à l'échec de la SOTEXCO^{xx} entreprise nationalisée au Congo Brazzaville, forte utilisatrice de main d'oeuvre et, dans ce cas, les interventions montraient qu'il était difficile de "fonder une analyse en fonction de la manière dont un régime se qualifie lui-même. 1

Ce point de vue développé par A.MORICE faisait suite à une série d'interventions qui replaçaient la SOTEXCO dans le contexte global, politique et économique du Congo, lui-même placé dans un contexte de domination internationale où l'analyse du pouvoir financier reste un paramètre déterminant des contraintes par rapport auxquelles les cadres politiques développent leurs stratégies. 2

Ce point de vue a été renforcé par l'intervention de REBOUL qui distinguait le marxisme dogmatique qualifié de "forme bourgeoise du marxisme", il différenciait donc l'aspect doctrinal de la démarche concrète dialectique qui est une méthode d'analyse. Cette confusion des genres amène, selon lui, à une remise en cause du "marxisme" au nom de l'expérience ratée. Si le terme marxisme renvoie à une méthode d'analyse, dans ce cas, quel que soit le régime et la manière dont il se définit, il importe de connaître quelle "classe" représentent les dirigeants congolais et leurs intérêts. 3

^x- problématique générale marxiste et problèmes posés au planificateur,

- contradiction entre doctrine marxiste et son application
Rapport entre doctrine, politique et organisation.

^{xx} SOTEXCO : Société textile du Congo. Société nationalisée offerte par la Chine. C'est la première tentative d'implantation au Congo d'une grande industrie, avec recours au travail à la chaîne.

Le 3ème type d'intervention qui se situait à ce même niveau de généralité, rejoignait la séance du séminaire sur la petite production marchande où LE BRIS notait qu'en ce qui concerne l'emploi, la situation du Congo n'était guère différente des autres pays d'Afrique si l'on considère que l'augmentation des salariés relative à la population active est due essentiellement à l'augmentation du nombre des fonctionnaires. Cette constatation l'amenait à préciser qu'il importe de ne pas situer l'analyse uniquement par rapport à l'élite d'un pays, fut-il socialiste, mais également par rapport à la masse paysanne urbanisée.

- Tantôt les interventions se situaient au plan plus particulier des problèmes de gestion qu'ont rencontrés les dirigeants congolais dans la mise en place de la SOTEXCO. Dans ce cas, DEVAUGES l'a fait remarquer dans son exposé, le chercheur est associé comme conseiller technique des projets.

Ce qui est prioritaire pour les gestionnaires du pays apparaît lié aux problèmes organisationnels rencontrés, étant entendu que les principes marxistes qui sont à la base des projets n'indiquent qu'une vision générale, le rapport au politique et à la doctrine marxiste change et entraîne le chercheur à s'attacher plus aux problèmes d'organisation rencontrés par les dirigeants. 4

Plusieurs interventions ont essayé de sérier les problèmes particuliers de la SOTEXCO.

PONTIE, COUTY et CHAUVEAU ont souligné que la création de la SOTEXCO aurait dû s'accompagner de mesures protectionnistes et dans ce cas, l'on rejoint l'analyse du pouvoir de négociation qu'ont les dirigeants dans le contexte des rapports internationaux.

D'autres ont stigmatisé les contradictions de la politique économique du Congo ; notamment en matière de salaires. Si les salaires sont égaux et élevés dans un secteur, il faut également considérer l'ensemble des rapports de production. Dans ce cas, il ne s'agit plus uniquement d'une question organisationnelle puisque la politique salariale pratiquée dans le cadre des entreprises nationalisées concerne de manière induite le système social dans sa totalité : en particulier les paysans.

1,2,3,4 : ces renvois font l'objet des points 1 à 4 des commentaires rédigés par l'auteur (voir *infra*).

COMMENTAIRES DE R. DEVAUGES SUR LES POINTS 1,2,3,4 DES DEBATS

Je note ici deux choses :

a- Personne n'a fait de commentaires sur ma remarque que les pays socialistes étaient absents de toutes les analyses - ou presque - relatives au Tiers-Monde, qu'il s'agisse des grandes puissances ou de PVD.

b- J'ai bien pris soin de montrer que l'expérience socialiste du Congo n'était pas la qualification d'un jour fournie par un dictateur en mal de justification, mais qu'elle était suivie, concertée, appuyée sur les "pays de l'Est" et qu'elle devait être prise au sérieux et analysée comme telle.

En fait j'avais voulu montrer sur l'exemple d'un travail, par ailleurs riche et rigoureux, un exemple de ce qui me semble être une pratique non scientifique : l'amalgame simplificateur pour des raisons polémiques entre deux problèmes qui sont apparus dans la réalité

- la recherche exclusive du profit, créatrice de surexploitation, caractéristique du MPC,
- le choix entre 2 types de technologie : plus fortement consommatrice de main d'oeuvre (ex. de la SOTEXCO citée ici) ou au contraire beaucoup plus sophistiquée, mais peu créatrice d'emplois. A mon avis, la simplification est ici double :
- d'abord en considérant comme *simple* "le contexte de détermination internationale" (pays capitalistes seuls) alors qu'il est *double*, pays capitalistes + pays socialistes et que le Congo fait une expérience socialiste appuyée sur ces derniers (cf. supra),
- ensuite en faisant un problème seulement politique ou économique-politique de ce qui est apparu aux Congolais être également un problème technologique et techno-économique, qui restait le même quel que soit le contexte idéologique auquel se référait l'Etat organisateur.

J'ai précisément voulu montrer ici cette confusion, ces survivances de "marxisme scholastique" - selon l'excellente expression de REBOUL - dans des analyses se réclamant précisément d'une "démarche concrète dialectique". Cette opposition ne me satisfait d'ailleurs pas : il y a pas le dogme et la méthode (dialectique). Il y a une analyse - du MPC notamment - qu'il serait injuste d'appeler le "dogme" et dont peut être fait un usage dogmatique ou un usage conforme aux exigences de la scientificité. Idem pour la méthode -ici la dialectique - outil logique d'analyse des relations de contradiction et dont peut être fait soit un usage dogmatique (la nature est dialectique) soit un usage scientifique de mode opératoire à côté d'autres modes de relation causale (linéaire, en feedback, systémique, etc...). En gros, la différence entre l'usage "dogmatique" et l'usage "scientifique" réside

dans l'étendue et la rigueur de la remise en question de la problématique de base. C'est pour moi le point fondamental et j'ai voulu montrer que certaines analyses se réclamant du marxisme n'allaient pas dans cette voie jusqu'au bout du problème.

J'ajoute au passage que la conception du marxisme à laquelle je me réfèrais comme dogmatique était celle enseignée aujourd'hui encore dans les centres de "formation idéologique" de RDA, très conforme sans doute à celle ayant cours en URSS et très voisine encore de celle d'un ouvrage aussi "aligné" que le petit manuel de Politzer. La qualification de "forme bourgeoise du marxisme" est peut-être un peu risqué.

J'ai voulu soulever les deux problèmes qui me paraissent aussi importants :

a - celui de la finalité que le chercheur donne à sa recherche et de la manière dont cette finalité varie selon qu'il y a eu ou non accord entre son engagement politique et celui du pays où il travaille. Lorsqu'il est en situation d'opposition il est inévitable qu'il "traîne les pieds" et répugne à entrer dans le personnage du conseiller technique. Son attitude est alors critique et le fait se référer -de manière parfois simplificatrice - à son idéologie de référence notamment en ce qui concerne les interventions de l'Etat, c'est-à-dire en particulier l'aménagement. Cela va sans dire, mais sans doute encore beaucoup mieux en le disant.

b - le fait que dans un pays socialiste où le marxisme est doctrine d'Etat et où l'option politique ne fait plus problème pour ses dirigeants , il apparaît très vite que les problèmes organisationnels purs passent au premier plan par rapport au politique. La doctrine indique les orientations, les objectifs, non les moyens d'y parvenir. C'est ce que j'ai voulu montrer à propos de l'exemple de la SOTEXCO (cf. supra) et qui semble n'avoir pas été compris. L'expert retrouve alors là sa vocation d'expert. Les pays de l'Est et la Chine envoient d'ailleurs des experts dans les PVD qui recherchent leur appui de la même manière que les pays capitalistes centraux dans ceux qui constituent leur périphérie tiers-mondiste.

— D —

ESPACE ET TEMPS

C. ROBINEAU

INTRODUCTION

Les exposés inclus dans le présent séminaire rendent assez bien compte du rôle joué par l'histoire dans les recherches de l'ORSTOM en Sciences Sociales ; si seule l'intervention de Ph. COUTY et J.P. CHAUVEAU a été spécifiquement consacrée à cette question, d'autres qui portaient sur des sujets différents ont fait appel à cette discipline : on se rapportera notamment à la contribution de J.P. CHAUVEAU consacrée au secteur "informel" en Pays Baule (ou Baoulé).

Les raisons de la place tenue par l'histoire dans les recherches en sciences sociales dépassent le cadre de l'ORSTOM ; cependant, certaines lui sont particulières. D'une manière générale, toutes ces recherches reflètent la place prééminente qu'occupe actuellement l'histoire en France ; il y a, incontestablement, l'effet du succès remporté par l'Ecole des Annales depuis ses fondateurs dans les années trente ; il s'y ajoute, en outre, deux convictions parallèles :

- que l'on ne peut faire de bonne géographie humaine sans recourir à l'histoire et le succès de l'école française de géographie humaine a amplifié ce recours,
- que l'on ne pouvait non plus faire de sociologie sans histoire, cela parce que la sociologie française a, notamment sous l'influence de Georges GURVITCH, privilégié les aspects de dynamique sociale : il en est notamment résulté que l'histoire a occupé une place importante dans des recherches aussi diverses que celles de G. BALANDIER, G. CONDOMINAS, P. MERCIER, pour ne parler que de quelques anthropologues notoires.

A partir de la fin des années cinquante s'ouvre la période de l'anthropologie économique marquée par la publication de "Trade and Market" sous la direction notamment de l'historien économiste K. POLANYI : l'ouvrage est fortement historique dans ses études de cas, qu'il s'agisse des Anciens Empires ou des sociétés réputées historiques du Mexique ou du Bénin et cette marque historique se retrouve dans les travaux des auteurs qui ont été influencés par cette oeuvre, qu'il s'agisse du Français Cl. MEILLASSOUX (à propos des Gouro) ou de l'Américain G. DALTON (dans ses efforts pour dégager une typologie des sociétés traditionnelles : voir à ce propos "Theoretical Issues in Economic Anthropology" in current anthropology, 1969, February, vol. 10 n° 1, pp. 63-102).

Le développement, à partir des années soixante, d'une anthropologie économique française marquée par les concepts marxistes de mode de production, de formation économique et sociale et de transition, a renforcé les tendances historisantes de cette anthropologie, tendances soulignées par H. MONIOT dans un dossier consacré à cette discipline. A l'ORSTOM et dans la mesure où les travaux des chercheurs se sont orientés vers l'anthropologie économique, l'histoire a tendu à prendre une place prééminente : on peut

en juger à l'examen du Collectif intitulé Essai sur la reproduction des formations sociales dominées (Travaux et Documents n° 64, 1977) également celui du "Collectif malgache": changements sociaux dans l'Ouest Malgache (Mémoire de l'ORSTOM, n° 30, 1980).

Que les sociologues deviennent en cette occasion historiens ne saurait surprendre, surtout si l'on tient compte des liens privilégiés entretenus entre la sociologie dynamique française et l'histoire. Le cas des économistes de l'ORSTOM mérite en revanche explication : la recherche économique a, pour des raisons évidentes, été à l'ORSTOM assez peu macroscopique parce qu'au niveau macro-économique toute recherche en matière d'économie nationale est politique (ou a de telles incidences), et ne saurait être institutionnellement abandonnée à des spécialistes étrangers d'une organisation étrangère ; parce qu'également la problématique économique n'étant pas seulement de conception, mais d'exécution, on pouvait sans enfreindre le principe de l'Indépendance nationale, confier à des spécialistes étrangers des études sectorielles ou zonales qui les ont amené à prendre en compte les comportements économiques des populations concernées. Avec quels outils ? On sait que dans les sociétés où l'économie n'est pas dominée par le marché capitaliste, celle-ci se trouve encastrée, "enlittée" à des degrés divers dans la structure sociale, ou encore, que ce n'est que dans les formations sociales où le mode de production capitaliste est prédominant que l'économie forme une sphère autonome par rapport aux conditions sociales et culturelles existantes. Dans les nations en développement au sein desquelles le mode capitaliste de production se trouve co-existant avec des modes de production pré ou non-capitalistes, l'analyse du cadre social devient essentielle et l'histoire constitue un des outils privilégiés pour débrouiller cette analyse. D'où cette constatation, à propos des recherches économiques faites à l'ORSTOM, de la place tenue par l'histoire dans ces recherches.

Ph. COUTY le signalait déjà dans une note (un rapport d'activités de la section d'Economie) dès 1976, et l'on pouvait écrire en 1977 dans un état des Recherches économiques à l'ORSTOM Bilan 1973-1976, que "l'Anthropologie économique (y) présent(ait) une forte tendance centripète autour de l'Histoire" (CHARMES, op. cit. P. 17). Même constatation dans un rapport concernant la section de sociologie sur le rôle de l'histoire dans les recherches engagées dans cette discipline, en particulier dans les études qui paraissent relever de l'anthropologie économique :

" L'anthropologie économique est ... dynamique. Volontiers historique, elle est attentive aux changements, à leur raison ... " ¹

¹ Bilan et perspectives des recherches sociologiques à l'ORSTOM (1980).

Mais tout cela n'est que l'expression d'une tendance plus générale, propre à ce qu'Henri MONIOT appelle "l'Anthropologie économique française" dont un trait caractéristique, outre celui d'être "largement marxiste", "est qu'elle a démolie la distinction entre anthropologie et histoire... : il est manifeste, éclatant que la démarche de beaucoup d'auteurs... est, du même pas, "historienne" et "anthropologique" dans ses principes, ses curiosités, ses moyens" (MONIOT H. 1976, "En France : une anthropologie d'inspiration marxiste", in François POUILLON et alii, "l'anthropologie économique. Courants et problèmes", Paris, François MASPÈRO, Coll. "Dossiers Africains", p. 53-54, 1976.

- 27 -

Discussion du texte de P. COUTY et A. HALLAIRE :
 DE LA CARTE AUX SYSTEMES.
 VINGT ANS D'ÉTUDES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA
 (ORSTOM 1960-1980)

A. HALLAIRE rappelle tout d'abord les deux éléments principaux de la méthode.

. Elle repose sur le terroir, c'est-à-dire sur l'idée qu'il existe une correspondance entre un groupe d'hommes (correspondant au village ou son équivalent) et un espace donné dont il tire l'essentiel de sa subsistance. C'est sur la relation entre un certain nombre d'hommes (précis et caractérisés) et un certain nombre d'hectares que porte l'attention.

Il s'agit donc de délimiter tant le groupe villageois que l'espace en question. Rechercher à délimiter le terroir conduit à distinguer :

- L'espace approprié (finage) ou sur lequel le groupe a des droits. Cet espace a souvent été délimité par le groupe en question.
- L'espace exploité auquel on peut réserver plus précisément le mot de terroir.

Le terroir peut déborder au-delà du finage, et réciproquement.

Un autre problème est celui des imbrications des champs appartenant à des villages voisins. Exceptionnelles ou réparties sur la périphérie du terroir, elles ne mettent pas en cause l'unité du terroir.

Dans le cas contraire, c'est la notion même de terroir qui est mise en cause. On peut parfois trouver la correspondance recherchée en changeant d'échelle (plusieurs villages par exemple).

. L'établissement d'un parcellaire comportant tous les champs (ou plantations) cultivés, une année donnée, est le deuxième point caractéristique de la méthode.

Toutes les parcelles sont relevées. Chacune fait l'objet d'un certain nombre de renseignements tant sur le plan culturel que foncier.

C'est l'étude d'un parcellaire ; les parcelles et les divers éléments qui les caractérisent peuvent donc être observés :

- dans leur mode de regroupement ;
- dans leurs rapports avec le milieu physique ;
- dans leurs rapports avec l'habitat.

M. COUTY énumère ensuite les grands axes d'une interprétation du fonctionnement et de l'évolution des systèmes de production analysés dans ces monographies.

. En premier lieu, on constate qu'à partir de travaux fondés sur une approche des parcelles cultivées, on saisit avec de bonnes garanties d'objectivité le rôle d'une catégorie essentielle, à savoir le facteur travail.

. L'étude minutieuse des systèmes de production, menée à l'échelle du terroir, permet de montrer que les déterminants extérieurs n'ont pas une action uniforme et ne jouent que pour une part dans l'évolution de ces systèmes. Le microscope "terroir" met en évidence des dynamiques *locales*, endogènes, dont l'importance doit être reconnue.

. La lecture économique des monographies peut utiliser les concepts d'agriculture extensive et intensive, mais elle ne se limite pas à placer les systèmes étudiés sur une échelle simple d'évolution. Ce qui apparaît, c'est une sorte de préférence pour l'extensif dont la rationalité économique à court ou moyen terme est aujourd'hui bien établie, mais qui n'exclut pas :

- d'une part de subtils dosages entre extensif et intensif,
- et d'autre part des réussites originales dans l'intensification.

Certaines monographies montrent de façon convaincante que les interventions extérieures visant à susciter l'intensification doivent organiser un rapport de prix acceptable entre facteurs de production (engrais) et produit (arachide), sous peine d'incohérence grave.

Enfin les études de terroir montrent qu'à l'évidence les rapports de production ne conditionnent pas à eux seuls le devenir des systèmes. On doit faire place aussi dans les schémas d'explication :

- aux potentialités du milieu naturel ;
- au rapport quantitatif entre le nombre des hommes et l'étendue des surfaces disponibles (rapport qui change très rapidement) ;
- aux solutions et inventions techniques spontanément trouvées par les paysans en réponse aux défis posés.

DISCUSSION

Les premiers intervenants constatent que les études de terroirs sont empreintes de quelques péchés.

C'est ainsi que M. SAVONNET reproche l'escamotage certain au fil des publications des études du milieu physique qui doit contribuer à l'explication des découpages agraires. Cela revient à constater une spécialisation au sein de la discipline géographique entre géographie humaine et géographie physique. Notons que ce reproche ne s'adresse qu'à la première, la seconde s'étant débarrassée depuis longtemps du complexe unitaire (le terroir en tant que tel ne fait plus partie de l'initiation au terrain ni même de l'appréhension

de l'objet scientifique).

Pour M. ANTHEAUME, le terroir est une étape dans l'apprentissage du chercheur géographe, la première, celle de l'initiation. Mais à l'image de son itinéraire togolais, au fil des cheminements, le terroir se distend voire se dilue au point que le parcellaire qui en est la base, perd de sa consistance pour finalement laisser place à un agrégat d'exploitations "éclatées" dans plusieurs espaces. Il estime que le côté didactique du terroir n'a pas été suffisamment souligné.

En effet les publications de "l'atlas" reflètent mal le grand nombre d'études consacrées à ce thème. Il insiste sur la jeunesse des chercheurs lors de ces travaux, jeunesse occultée par les délais importants de parution (il peut s'écouler plusieurs années entre l'achèvement du premier texte et son impression). M. ANTHEAUME fait remarquer que le contenu des études de terroir s'étoffe dans le temps : les dernières sont effectivement plus volumineuses.

M. RICHARD s'interroge sur cet étoffement. Est-il dû à un élargissement du champ spatial de l'observation ou à un approfondissement du regard que le chercheur porte sur le corps social utilisateur du terroir ? Ou, sous une autre forme, est-il la conséquence des tentatives de généralisation à une échelle locale, zonale, voire régionale, ou d'une vision plus "anthropologique" des communautés villageoises ? M. RICHARD fait observer qu'il y a tout de même une grande évolution dans la conception même de la monographie de terroir entre le premier texte des initiateurs (cf. "l'Homme") et le dernier (cf. "Etudes rurales") qui dresse un bilan et ouvre de nouvelles perspectives.

Interviennent alors deux chercheurs non géographes, l'un "utilisateur" d'études de terroir, l'autre "praticien" de ces mêmes études.

Le premier, M. COUTY énumère les qualités indéniables de ces études pour la compréhension d'un système de production. L'économiste ou le statisticien, entre autres, ne peuvent plus les ignorer (suit un rappel d'une période durant laquelle dominait une vision macroscopique des activités productives, faisant appel à tout un outillage statistique sophistiqué), surtout dans une conjoncture de crise où les problèmes d'autosuffisance alimentaire et du devenir des cultures d'exportation se posent avec acuité. Le terroir, c'est l'inscription des activités d'un groupe. Il est la grille de lecture par excellence d'un système agricole : il décode des superficies, des répartitions de cultures, des distributions foncières, une ou des organisations et répartitions des tâches, des procédés cultureux, des rendements et enfin des revenus.

Le second, M. DOZON, ne nie pas tous ces apports. Le relevé d'un terroir dans le Centre-Ouest forestier ivoirien lui a permis aussi de mieux saisir l'emprise foncière d'éléments allochtones, la complexité des modes de faire-valoir et l'importance d'un salariat agricole constitué d'immigrés. Toutefois, il émet des critiques sur la notion de terroir en tant qu'entité permettant l'élaboration d'un savoir véritable. Il ne peut s'empêcher de voir dans une certaine conception des études en question le préjugé idéal-

liste d'une totalité se projetant sur un espace donné. Or le terroir a toujours son "double" ailleurs : par exemple en ville dans le pays bété (où il menait ses enquêtes) où l'émigration urbaine est une donnée essentielle du fonctionnement du système agricole autochtone mis en oeuvre, ou encore dans d'autres "campagnes" dans le cas de la Haute-Volta où l'exportation de la force de travail à l'étranger participe pleinement de la reproduction de certaines paysanneries.

M. ROBINEAU exprime une position négative maximaliste au sujet de ces études mais en précisant qu'il ne parle que de Madagascar. Dans ce pays aucun terroir ne lui a permis de comprendre une réalité sociale dans laquelle les rapports de production sont prédominants. Or ces derniers ne sont pas nécessairement cantonnés à l'univers villageois, comme l'a très bien montré M. CHARMES qui s'est très bien passé de cette démarche.

Mlle HALLAIRE réagit à cette attaque : elle voit, à l'inverse, dans les terroirs malgaches l'exemple même de la réussite d'une généralisation à partir d'approches monographiques. Par touches successives et sondages les géographes sont arrivés à décrire de vastes ensembles où se présentent des unités de problèmes. Evoquant son expérience personnelle au Cameroun elle ajoute aux constats positifs faits auparavant, la qualité du contact humain que provoque la pratique de ces études.

Ce côté enrichissant d'un vécu quotidien commun entre chercheurs et villageois est aussi souligné par M. DOZON.

M. SAVONNET intervient pour regretter que dans plusieurs travaux les groupes sociaux ne sont pas très bien cernés. Il cite, dans cette optique, l'étude de CAPRON comme un modèle de réussite et il est dommage qu'elle n'ait point été citée dans le document de M. COUTY et Mlle HALLAIRE.

Pour M. PONTIE, le terroir de Mlle HALLAIRE permet de saisir de façon pertinente une totalité. Il souligne cependant les particularités de la zone d'étude : unités politiques restreintes, populations "refuges" sans ouvertures sur le monde extérieur, vivant dans un milieu physique extrêmement contraignant de type montagnard. Dans d'autres situations la monographie pourrait être moins opératoire (lorsque, par exemple, les relations ville-campagne sont importantes).

MM. DOZON et RICHARD insistent sur le fait que le terroir est aussi un lieu construit par une multitude d'intervenants extérieurs dont l'Etat qui dans sa logique de contrôle et d'intervention tend à figer l'espace.

M. LE ROY ne trouve aucune utilité dans ces travaux. D'une part les renseignements fournis ne restent qu'au niveau du quantitatif (par pudeur ou par prudence ?). D'autre part le terroir construit un idéal de système de production malléable à merci par le Pouvoir. En outre la dimension foncière est mal perçue car on utilise des catégories occidentales sans prendre en compte les représentations autochtones de l'espace. Enfin la faiblesse des travaux découle de l'absence de pluridisciplinarité.

Cette intervention provoque bien entendu de nombreuses et vives discussions qui hélas ne pourront se poursuivre faute de temps.

Pêle-mêle sont dénoncées : ces critiques générales du type la géographie refuse la théorie et se cantonne dans l'empirisme alors qu'il n'était pas question en cette séance de faire son procès mais plutôt d'analyser une méthode d'observation utilisée aussi par d'autres disciplines et susceptible de nourrir diverses constructions théoriques ; ce procès d'intention à la monographie qui dans le même temps figerait le réel mais découvrirait le vrai qui permettrait au Pouvoir toutes les manipulations ; enfin ces généralités visent à insister sur les représentations occidentales en matière foncière alors qu'aucun exemple ou argument concret de la bonne méthode pluridisciplinaire n'était invoqué - malgré la requête insistante de Mle HALLAIRE.

COMPLEMENTS CRITIQUES DE A. HALLAIRE

Mle HALLAIRE présente, hors séance et par écrit, une critique de la discussion. Elle pense que les critiques auxquelles a donné lieu cette méthode (monographie de terroir) - tant au cours de ce séminaire qu'ailleurs - ont rarement un caractère constructif, ou même objectif. La plupart des contradicteurs reprochent que tel aspect ne soit pas examiné ou approfondi (l'aspect en question correspondant bien sûr à la discipline ou au pôle d'intérêt de chacun d'eux). Ainsi les auteurs des monographies se sont vus reprocher :

- de n'avoir pas étudié le mécanisme des prix de ventes des marchandises ;
- de n'avoir pas approfondi l'étude physique ;
- de n'avoir pas fouillé l'étude du foncier ;
- de ne s'être pas posé les problèmes de développement propres à leur village ;
- de n'avoir pas situé le village dans l'Etat.

Rappelons que ces études visent à comprendre :

- Le système de production ;
- les rapports de production internes à la société villageoise.

_ séance du 4 juin 1981

MISE AU POINT DE CLAUDE ROBINEAU CONCERNANT SON INTERVENTION

Je ne suis absolument pas d'accord avec l'interprétation "position négative maximaliste" donnée par le rédacteur à mes propos, interprétation que lui-même contredit en signalant que je ne parle que de Madagascar :

a) seulement 3 monographies de terroirs ont concerné la grande île sur la vingtaine ou plus de la collection,

b) que les auteurs d'AMIRA N° 29 aient pris soin de noter que les terroirs malgaches entraient difficilement dans le cadre d'analyse de l'Afrique au Sud du Sahara.

Une maladresse de l'expression qui m'est entièrement imputable explique la réponse d'A. HALLAIRE à mes propos mais là encore je m'insurge contre les termes "Mlle HALLAIRE réagit à cette attaque" : dans ma pensée, il n'y avait aucune "attaque" contre qui ou quoi que ce soit, d'où je ne vois pas qu'il y ait eu réaction de A. HALLAIRE, seulement une expression de sa propre pensée à réponse à mon propos, expression à laquelle j'adhère pleinement, concernant la valeur des monographies malgaches et leur soin à insérer les terroirs étudiés dans un ensemble régional plus vaste.

Je précise donc ma pensée concernant ces études comme suit :

- Comme la collection des monographies sociologiques des *sociologues* (Guiziga, Matakam, Guêrê, etc.), la collection des *terroirs* représente un remarquable travail entrepris par les *géographes* et exprimant (en paraphrasant J. RICHARD) une *position positive maximaliste*, j'ai déploré nombre de fois avec Ph. COUTY que les *économistes* de l'ORSTOM n'aient rien produit d'analogue : je pense en particulier à des *monographies socio-économiques* qui auraient pu être réalisées suivant un cadre bien défini permettant ensuite l'élaboration de synthèses. Sans diminuer en rien le travail réalisé par les économistes, on peut, me semble-t-il exprimer un tel regret.
- Concernant Madagascar, je me suis interrogé - sans prétendre en rien vouloir diminuer la valeur des études réalisées - sur la raison pour laquelle ces études m'apportaient moins que les études de terroirs africains ne m'avaient apporté. J'y verrai 5 facteurs :

a) Un facteur subjectif : une plus grande connaissance personnelle des Hautes terres de Madagascar que de l'Afrique soudano-sahélienne ou forestière.

b) trois facteurs objectifs tenant, me semble-t-il, à la spécificité malgache :

- L'importance des rapports de production et des classes sociales qui dépassent le cadre des terroirs : le commerce, les rapports avec des réseaux urbains existants déjà anciens font que les terroirs malgaches ne sont que des pièces d'unités plus vastes et multiples, à la différence des terroirs africains assez souvent autonomes ; ce qui d'ailleurs a été très bien vu par les auteurs des terroirs malgaches (cf. la "réaction d'A. HALLAIRE à mon "attaque").

- L'importance de l'histoire comme facteur explicatif, ou plus exactement, des caractères différents de l'histoire malgache et de l'histoire africaine, notamment l'appartenance des terroirs à une histoire globale, sinon celle de la grande île, du moins à une histoire de l'ethnie - ou plus exactement de la formation historique malgache qu'on appelle ethnie, Merina, Betsileo, etc.
- L'appartenance de ces terroirs à des unités historiques (ou ethniques) de dimensions considérables, de l'ordre du million d'habitants.

c) Un facteur circonstanciel : 3 études de terroirs ne sont pas suffisantes pour refléter la variété des milieux ruraux malgaches organisés suivant de multiples variables : opposition côte-plateaux ; différenciations ethniques ; "castes" ; relations avec l'extérieur immédiates ou médiatisées ; influences extérieures différentes selon les époques (austronésiennes ; islamiques avant et après le XVI^e siècle ; colonisation européenne selon trois degrés - comptoirs portugais, français avant le XIX^e siècle - influence franco-anglaise et des Blancs des Mascareignes aux XVIII^e-XIX^e siècles - colonisation française *stricto sensu* après 1895) : polarisation par le réseau urbain - Tananarive, les villes secondaires des plateaux (Antsirabe , Fianarantsoa), les ports - aux XX^e mais avec des antécédents beaucoup plus lointains dans certains cas, sur la côte Ouest notamment.

- 28 -

PROBLEME DE L'APPROCHE HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT

A la demande de M. GAUD (Centre Perfectionnement pour Développement) qui s'occupe de recyclage des gens de planification, MM. COUTY et CHAUVÉAU ont fait un exposé sur l'intérêt d'une approche historique pour des planificateurs.

Ils ont pris deux études de cas : Sénégal - Baoulé (Côte d'Ivoire), en développant le thème : l'histoire n'est pas indispensable mais nécessaire.

POINT DE DEPART : M. THEVENIN : planification intégrée et système d'information - n° 30 AMIRA.

Critique de plans : Niger
Haute-Volta
Côte-d'Ivoire
Mali.

Examen des lacunes de l'information, dont l'histoire en particulier, à trois niveaux :

Premier niveau (à propos du plan Niger 65-68). Le risque climatique n'est pas intégré dans ce plan : l'histoire aurait montré les cycles de sécheresse. Enorme mais vrai.

Deuxième niveau : pas de réflexion sur les changements structurels anciens et récents. On prend une photo du cadre actuel seulement. Une approche dynamique mettrait à jour :

- tendances d'évolution,
- potentialités physiques, humaines,
- contradictions et tensions à résoudre.

Il faut pulvériser l'idée du départ à 0, de la table rase, source d'échecs non prévus. Cependant, est-ce suffisant de se contenter de "chroniques" statistiques qui n'enregistrent que des résultats ex-post, sans se préoccuper de savoir comment ils ont été produits. L'analyse de séries statistiques permet d'arriver à un faisceau de connaissances opératoires en un temps ~~à~~ mais qui ne rendent pas compte du mouvement historique.

Ex. le phénomène mouride et son développement.

Troisième niveau : Si on prend en compte des thèmes qui ont été élaborés dans une perspective plus ou moins historique... notion d'articulation, de transition... il y a le risque, en remontant de l'état final d'un système à son état "initial", de

faire une analyse de type systémique qui réduit l'évolution des systèmes sociaux à quelque chose ressemblant aux systèmes biologiques par exemple...

Il y a deux choses différentes :

- Un système social et ses virtualités de développement.
- Un indéterminé, qui est justement l'objet des sciences sociales. Un plan ne peut prévoir un cheminement et le décrire parce qu'il y a d'autres cheminements possibles.

cf. GRUSON dans un article de *Tiers-Monde* : il y a deux disciplines salutaires pour la statistique : l'histoire et l'ethnologie parce qu'elles permettent de comprendre "la grande diversité des destins possibles de l'homme". Le statisticien doit donc éviter toute politique de développement qui introduirait des ruptures avec l'activité économique et sociale observée. Il ne peut qu'être modeste et prudent.

Cependant, l'auditoire réagit en disant : nous sommes des techniciens qui avons des échéances pour mettre en oeuvre des projets. On ne peut que leur recommander, comme M. GRUSON, de se décentrer quelque peu par rapport à leur activité pour concevoir des projets différents et réfléchir sur les stratégies à long terme et la planification à moyen terme, plutôt que de se laisser emprisonner par les projets de court terme.

Devant une conception très déterministe des planificateurs liée à une idée d'un développement hyperrationnalisé, il faut leur faire comprendre que le développement est un domaine qui n'implique pas, au niveau de la recherche, de point de vue normatif. La recherche sur le développement ne peut pas être l'étude comparée de techniques différentes : parce que tout développement, ancien ou récent, s'inscrit dans un contexte de forces qui le portent avec des stratégies divergentes ; elle ne peut être une science instrumentale, mais plutôt l'étude des pratiques sociales du développement et de leurs effets.

DE LA DISCUSSION RESSORTENT LES REFLEXIONS SUIVANTES :

1. Faire l'histoire des projets de développements est une activité utile et instructive.

- A un niveau concret, on s'aperçoit que les mêmes idées reviennent avec plusieurs décennies d'écart (ce sont soit des idées de développement, soit des techniques particulières, un moment mises à jour puis oubliées). Il y a des modes qui ont des cycles.
- Il faut cependant, si l'on ne veut pas s'en tenir au dévoilement du cycle des modes, découvrir derrière elles les logiques sociales qui les produisent, et qui bien sûr ne sont pas les mêmes aux différents temps où les modes réapparaissent. C'est à ce prix que la réflexion sur le développement peut être fructueuse ;

une critique du concept seulement serait insuffisante.

- Cette perspective n'est pas une vision de théoricien éthéré : c'est le Canada qui proposait lors d'une récente réunion internationale, devant l'aggravation de la pénurie alimentaire, de faire l'analyse de l'échec des innombrables projets agricoles. Travail indispensable s'il porte sur l'analyse des pratiques sociales qui ont produit ce que l'on appelle le développement à différentes époques, si l'on fait la véritable histoire du développement, terrain par terrain.

2. La sociologie du développement n'existe plus comme dans les années 60 au niveau de la recherche parce qu'elle a été intégrée, adaptée par les institutions du développement. Il faut prendre du recul par rapport à ce fait, par rapport à notre propre activité aussi et produire un nouveau savoir à partir du développement actuel : dévoiler ses rationalités économiques.

3. Sur ces axes, quelques pistes sont à parcourir :

- La place de l'Etat dans la formation sociale et son rôle dans le développement.
- Montrer qu'il y a des présupposés de la connaissance et analyser leur efficacité et leurs dangers lorsqu'ils sont pris en compte par les décideurs (la notion d'ethnie par exemple).
- Relativiser les coupures politiques (colonisation et indépendance) en les introduisant dans l'histoire économique : logiques économiques dominantes ou (et) dispositifs institutionnels du développement.
- Au sein de la période coloniale, comme par la suite, n'y a-t-il pas des découpages historiques qui s'imposent et traversent les frontières des différents pays (à l'échelle d'un continent).
- Dans la période actuelle, relativiser les débats présupposés (assumer la contrainte ou laisser jouer les besoins, petite production marchande ou salariat, etc.) en analysant les effets réels des formes sociales de production cas par cas.

- 29 -

L'HISTORICITE DU SECTEUR INFORMEL ET COMMERCIAL EN COTE D'IVOIRE

Le sujet porte sur le pays baoulé. M. LE CHAU y a mené une enquête sur le secteur commercial et les transports. Cette étude comporte un certain nombre de pré-supposés qui vont nous guider : l'apparition de la monnaie comme un *deus ex machina* qui introduit les rapports marchands (l'exposé montrera l'existence pré-coloniale de la monnaie et de tels rapports) ; l'Administration coloniale imposant dans le commerce les Dioula et les Syro-Libanais ; l'hétérogénéité du secteur tertiaire.

Par l'utilisation de la tradition orale et des archives, on arrive à une connaissance historique précise du commerce et de son évolution en pays Baoulé.

ECONOMIE PRE-COLONIALE DU BAOULE

Le Baoulé pré-colonial est à la charnière de zones monétaires distinctes :

- sur la Côte circulent les manilles ;
- entre la Côte et la savane, la monnaie de fer ;
- dans le Nord, les perles et les *cauri* ;
- Le pays baoulé est une zone de circulation intense de poudre d'or utilisée comme monnaie grâce à un système de poids servant aux échanges, y compris pour les échanges vivriers.

Ces zones sont des zones d'échanges très structurées.

Pistes commerciales : elles traversent le pays Baoulé selon deux axes Nord-Sud et Est-Ouest.

Une économie hétérogène : au Sud, la production de l'or ; dans le Nord fonctionnent des centres d'échanges de captifs.

Au sein de cette économie, il existe une articulation très diversifiée entre les systèmes de production et les systèmes d'échanges. On n'a pas affaire à une société segmentaire organisée, du point de vue de la circulation, en sphères de produits imperméables. On a une structure à pôles de croissance dont les effets jouent à partir des centres de production aurifère et spécialisée en secteur mines/vivrier avec échanges inter-secteurs.

Les échanges :

- 1) pas de classes de marchands ;
- 2) cependant, des groupes sociaux défendant des intérêts particuliers dans les échanges :
 - les grands chefs de la région centrale : thésaurisation de l'or pour le prestige et le pouvoir ;
 - petites chefferies : elles font travailler et transformer l'or pour accroître le réseau de leurs dépendants, et finalement pour accroître leur puissance ;
 - les notables commerçants : l'or travaillé sert à accroître le profit dans les échanges (pour acheter sel, armes, etc.). Ce groupe constitue un groupe d'intérêts allié aux militaires et aux administratifs français.
- 3) A noter que le commerce n'était pas exclusivement l'apanage des *aînés*, que les femmes et certains *cadets* pouvaient y avoir accès.

L'EVOLUTION DU COMMERCE BAOULE

A l'époque pré-coloniale, les échanges sont spécialisés par l'intermédiaire d'*hôtes*. Ces *hôtes* sont concentrés dans certains pays du Sud et du Nord. Dès l'arrivée des français (entre 1893 et 1897 et après la défaite de Samory dans le Nord), ces centres d'*hôtes* ont périclité. Durant la période coloniale, ces systèmes d'échanges ont connu une résurgence dans le commerce du caoutchouc et de la cola.

Ces systèmes d'échanges sont très différents des marchés organisés dans les zones placées sous le contrôle direct de l'Administration (marchés de postes). Il y a un *dualisme économique* entre les zones politiquement et économiquement contrôlées par les Français et caractérisées par des marchés administratifs autour des postes et les autres zones (zones baoulé en contact avec les Gouro, etc.) où fonctionnent de 1898 à 1913 des centres de collecte autonomes par rapport aux actions administratives françaises. Les Baoulé ne sont pas intéressés à participer aux marchés organisés sous l'autorité de l'Administration car ils n'ont pas d'intérêts à collaborer au système d'échanges mis en place par la colonisation : dès 1910, les administrateurs s'efforcent de mettre en place des commerçants baoulé, dioula, mais :

- a) les produits ne sont pas les produits d'échange traditionnels, mais ceux qui correspondent à une demande française pour les besoins du personnel colonial, et
- b) les transactions se font à prix fixé par l'Administration et non aux prix baoulé.

A/ LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRIMAIRES

Ce sont : le Caoutchouc.
la Cola. Après 1912, la commercialisation de ces produits est acquise aux Dioula.

. *Caoutchouc*. Ce commerce dure une dizaine d'années ; il correspond à la demande européenne ; s'est développé depuis le Ghana dans la forêt et les galeries forestières ; il s'agit d'une cueillette de plantes (lianes et arbustes à latex) spontanées.

A partir de 1895 : au départ, la commercialisation est aux mains des Apollo en pays Agni (dits aussi Apolloniens ou "Asoko").

Vers 1903, concurrence Apollo/Baoulé/Peuples de l'Ouest/Dioula. (Les Dioula ont précédé dans leur pénétration commerciale la pénétration française).

Vers 1904-1905, les Baoulé sont courtiers en caoutchouc :

Or, pagnes baoulé, vivriers ———→ (Gouro)
(Baoulé) ←—— Caoutchouc,
pagnes gourou

Les Gouro apportaient leur caoutchouc chez un hôte baoulé où venaient s'approvisionner Baoulé, Apollo, etc.

Puis, des individus se spécialisent dans le courtage et la commercialisation : ils vont chercher le caoutchouc chez les Gouro et le revendent aux Baoulé, Apollo, etc.

Il y a une extension de la production, puis une crise du caoutchouc de cueillette due à l'arrivée du caoutchouc de plantation de l'Asie du Sud-Est sur les marchés européens. Alors l'Administration intervient pour stimuler la production du caoutchouc de cueillette *qui aboutit à la longue à un coup de frein* comme toute intervention de l'Administration dans le domaine de la production ou du commerce : on assiste d'abord à un développement de la production du fait des moyens matériels et coercitifs mis en place, puis à la longue, les gens arrivent à substituer pour leur subsistance ou leurs revenus d'autres productions à la production ordonnée par l'Administration.

Dioula et Apollo resteront les maîtres du caoutchouc.

La cola. Produite en Côte-d'Ivoire et exportée vers le Niger *lato sensu* et Salaga (en Achanti). Les Baoulé s'y intéressent dès 1898 mais surtout à partir de 1911 lorsque l'Administration intervient dans le caoutchouc : les Baoulé se replient progressivement sur la cola. Mais vers 1912, les Dioula prennent le pas dans l'ensemble des échanges commerciaux : seul demeurera un petit secteur baoulé de la cola.

Articulation entre les systèmes et agents d'échanges Apollo/Baoulé/ Dioula/ Européens

1/ Les Apollo ou "Asoko" sont sur la côte. Ils seront exclus des échanges par suite de l'action des Français.

Relations Apollo-Baoulé : bonne entente (jamais d'agressions entre eux).

Jusqu'en 1907, les Apollo dominent le commerce de la Côte. Après, il y a un changement de l'opinion de l'Administration vis-à-vis des Apollo (qui se traduit par des tracasseries, des expulsions, la levée de taxes, des incendies provoqués) et, à la suite de ces actions, les Dioula prennent la place des Apollo.

Pourquoi cette hostilité de l'Administration vis-à-vis de ces derniers ? D'une part, les Apollo sont un élément traditionnel de la structure économique pré-coloniale et comme tels, censés gêner la mise en place d'une structure proprement coloniale ; d'autre part, ils sont en relations économiques avec les populations du Ghana actuel et, de ce fait, passent aux yeux de l'Administration pour des agents anglais - c'est-à-dire le parti ennemi de la colonisation française, aux yeux de l'Administration. Cette élimination des Apollo du commerce se fera donc, bien que cela conduise à les remplacer par les Dioula -musulmans-, en dépit de l'hostilité aux Musulmans du gouvernement général de Dakar, le gouvernement local de la Côte-d'Ivoire faisant tout ce qu'il fallait pour substituer les Dioula aux Apollo.

2/ *Baoulé-Dioula*. Il y a des relations pacifiques et profitables entre eux à condition que les traitants n'occupent pas le pays baoulé. Avec la venue des Français, les Dioula arrivent "dans les bagages" des militaires et s'installent ; de plus la politique de la "terre brûlée" menée par Samory amène en terres dominées par les Français les populations de réfugiés qui fuient le Nord.

Jusqu'en 1898, les Dioula sont à la fois producteurs et échangistes.

A partir de 1899, ils entrent directement dans les activités commerciales sous la protection des Français dans le cadre de la politique anti-Apollo.

Jusqu'en 1912, chaque révolte baoulé se solde par des meurtres de Dioula. En 1912 et après, Angoulvant soumet durement le pays baoulé et les Dioula jouent la carte française : ils sont bien connus des Français ;

ils ne sont pas chez eux, donc plus contrôlables.

Le système d'hôtes baoulé est mal connu de l'Administration française, au contraire du système de notables marchands des Dioula qui lui est plus familier : donc ce système d'hôtes baoulé est *a priori* suspect pour elle.

Des taxes sur le colportage sont établies sur les Apollo et sur les Dioula.

C'est à cette époque que les Baoulé ont reconverti leur système d'hôtes en système de notables marchands sur le mode Apollo et Dioula.

En 1912, le chemin de fer arrive à Bouaké, apportant potentiellement avec lui une ré-orientation des courants commerciaux.

Jusqu'en 1924, le pays baoulé est dévasté, soumis aux recrutements de l'armée française, infesté d'épidémies, soumis au régime du travail forcé : il y a de la part de l'Administration un mélange d'incitations économiques et de contraintes économiques.

1925 : c'est le départ du café et du cacao.

A partir de 1930, interviennent les Syro-Libanais : l'articulation avec les Dioula se fait par un partage de l'espace commercial : les Syro-Libanais dans les petits centres, les Dioula dans la brousse.

B/ LA CIRCULATION MONETAIRE

Deux sortes de monnaies circulent : les monnaies autochtones, les monnaies non-autochtones (mais non-françaises). L'Administration veut lutter contre ces monnaies pour introduire la monnaie française.

Ce sont les manilles qui résisteront le mieux. En 1914, elles sont rachetées par l'Administration et retirées du commerce.

L'or : les Baoulé n'ont utilisé l'or avec les Européens que jusqu'en 1897. Au contraire un système de circulation monétaire inter-africain s'est perpétué jusqu'en 1909 (les manilles ne servaient pas seulement pour les dots *dixit* Cl. Meillassoux, mais servaient aussi à d'autres échanges : fusils, etc.).

Dès 1902, les sites aurifères baoulé ont été occupés par des entrepreneurs européens.

Dans les périodes de crise économique, la circulation de l'or réapparaît (exemple en 1930) : il y a pénurie d'importations entraînant une reprise ou une croissance de la production artisanale et une résurgence ou un accroissement de la circulation monétaire traditionnelle.

Intervention de la monnaie française : du fait de la collaboration avec les Français, il y a une diffusion monétaire française dans les centres urbains. A partir de 1923, les pays de l'Ouest acceptent le papier-monnaie à cause des cultures forcées, de l'impôt, du réseau dioula articulé avec le système monétaire européen. A partir de 1925, café et cacao.

DEBATS

Après quelques précisions, demandées par M. Bonnafé, sur le mode de fixation des prix en pays baoulé à l'époque pré-coloniale (prix constants mais quantités variables), le débat s'engage sur l'effet négatif des interventions économiques de l'administration coloniale. La forte réticence des Baoulé semble due au fait que les pressions administratives exercées en faveur d'une culture donnée étaient souvent accompagnées par des interventions sur les prix, ou par l'établissement de normes de production (caoutchouc) qui avaient pour résultat d'exiger un travail accru de la part des paysans.

M. Fonnafé suggère que le mécanisme des substitutions et reconversions qui ont pu s'opérer relève sans doute de causes diverses : défense d'un niveau de vie menacé, par exemple. Ces remarques amènent à passer en revue, parmi la gamme d'activités pratiquées à l'époque pré-coloniale, celles qui ont été peu à peu retirées aux Baoulé (commerce des pagnes et de la cola, accaparé par les Dioula) et celles qu'au contraire ils ont pu conserver : production de bijoux en or,

et surtout production, transformation et commerce féminin de produits vivriers.

Répondant alors à une question de M. Waast, M. Chauveau est amené à préciser le sens du "dualisme économique" qui semble avoir résulté de la juxtaposition de zones contrôlées et non-contrôlées par l'administration coloniale. Dans les secondes, les transactions habituelles pouvaient se poursuivre, alors que sur les marchés administratifs, un type nouveau de relations économiques était imposé.

La deuxième partie du débat porte presque exclusivement sur la nature exacte du commerce d'"hôtes" pratiqué à l'époque pré-coloniale en pays baoulé, et sur la signification du remplacement de ces "hôtes" par des notables commerçants. M. Le Bris signale qu'au Togo, la disparition des "hôtes" a coïncidé avec un progrès dans la technologie des transports : la substitution des camions aux pirogues. Une discussion générale fait apparaître que les remplaçants des hôtes, en pays baoulé, étaient souvent des collaborateurs de l'administration coloniale, qui spéculaient sur les destructions opérées par les français, et accumulaient les richesses. Pour M. Chauveau, le système des "hôtes" a dans une certaine mesure survécu dans celui des intermédiaires de la traite, mais M. Waast fait remarquer que cette apparente continuité s'accorde mal avec la rupture fondamentale qui s'est produite à l'époque coloniale.

Deux conclusions semblent se dégager de ces discussions : le "secteur informel" actuel est à la fois un résidu et une création ; la situation du pays baoulé pré-colonial peut être analysée en termes d'Economie Politique.

séance du 18 mars 1980

SUITE DES DEBATS

à partir de l'exposé précédent de J.P. CHAUVEAU¹

LE CHAU : La notion de "secteur informel" vient des théoriciens du sous-développement. Constatant qu'en ville, des gens n'exercent pas d'emploi (recensable) mais vivent et restent, ils ont introduit la notion de "secteur informel". Cette notion est affiliée aux théories du dualisme (surtout développées en Amérique Latine) : la dichotomie secteur moderne/secteur informel participe à d'autres dichotomies : secteurs développé/sous-développé, productif/non productif, facteurs de développement exogènes/endogènes, etc.

¹ Auparavant, LE CHAU expose les conditions de l'enquête à laquelle se réfère CHAUVEAU dans son exposé du 22/1/80 : enquête complémentaire à un recueil des statistiques existantes, de courte durée (3 mois), avant 1965.

CHAUVEAU : Cela regroupe une autre dichotomie, pratiquée dans l'analyse marxiste orthodoxe, celle séparant valeur d'usage et valeur d'échange. La première qualifierait la situation pré-coloniale, la seconde le secteur européen. Propose de reconsidérer d'abord le problème de la monnaie comme porteur de rapports sociaux. Dans ce cas en pays baoulé :

- on peut parler de monnaies pré-coloniales (cauris, "sompé", manilles, poudre d'or), caractéristiques de
- l'existence d'un secteur capitalistique pré-colonial (avec valeur d'échange) ;
- il y avait une récupération possible d'une partie de ce secteur capitalistique pré-existant par le secteur "européen". Cela constitue le caractère historique du secteur "informel" actuel.

Si l'on refuse la dichotomie valeur d'usage/valeur d'échange, il devient essentiel d'étudier le procès de formation de la valeur dans les rapports de production avant la colonisation.

Le secteur informel est-il "intégré" ou est-ce une "survivance" ?

COUTY : Considère deux "tranches" du secteur informel :

- des marginaux;
- une population très organisée de commerçants et de producteurs marchands (c'est-à-dire un secteur intermédiaire entre les secteurs "traditionnels" et "moderne rapporté"). Par exemple, le commerce du poisson au Tchad.

AGIER, CHAUVEAU, LALAU-KERALY : Les commerçants spécialisés actuels sont une illustration de la récupération par le secteur "rapporté" du secteur capitalistique pré-colonial (entendu au sens large, c'est-à-dire aussi comme organisation sociale), avec éventuellement des adaptations en ce qui concerne les produits commercialisés (par exemple, les Dioula en pays baoulé, les Haoussa à Lomé). Mais la notion de secteur "intermédiaire" valide la dichotomie secteurs moderne/informel, à nouveau.

Repérage, classification du secteur informel

LE CHAU : Propose une classification pour l'observation, qui refuse la notion de "secteur informel". Propose de repérer :

- un secteur dominant,
- un secteur induit,
- un secteur complémentaire,
- un secteur marginalisé,

et d'examiner l'articulation entre ces différents secteurs.

Le premier critère de délimitation est l'organisation sociale de la production, alors que les classements numériques (nombre d'employés par entreprise) ne caractérisent rien.

BARRIS : D'après les classifications faites par DE MIRAS à Abidjan, lorsque, dans une entreprise du "secteur de subsistance", apparaissent simultanément ces trois données :

- salariat,
- début de comptabilité,

- formation technique du dirigeant (évolution de l'équipement de l'atelier vers une forme industrielle),

l'entreprise devient alors capitaliste (secteur de transition).

LALAU-KERALY : expose la classification des entreprises du secteur informel proposé par AMIRA et qui prend en compte : le caractère de petite production marchande, les acteurs sociaux, l'organisation sociale (en y incluant les problèmes de l'apprentissage, de la propriété des moyens de production et de l'appropriation des produits) et le devenir de l'entreprise (marginalisation, stagnation ou intégration).

Discussion sur la notion de salaire et sa pertinence comme critère de classification (AGIER, CHAUVEAU, LALAU-KERALY).

PONTIE : Selon DE MIRAS, le secteur informel peut être induit par une demande du secteur capitaliste (exemple : garage Toyota et petits mécaniciens à Lomé).

CHAUVEAU, LALAU-KERALY : L'enjeu étant le maintien ou la transformation de ce "secteur informel", faut-il classifier ou comprendre les processus ?

texte de J.P. CHAUVEAU

LE «SECTEUR INFORMEL» EN PAYS BAULÉ : «CRÉATION COLONIALE» OU «SURVIVANCE D'ACTIVITÉS TRADITIONNELLES» ?

INTRODUCTION

L'enquête régionale de Bouaké (1962-1964) consacre une place non négligeable à la description des activités du secteur tertiaire et de l'artisanat "traditionnels", qui constituent l'essentiel du "secteur informel" ou "non structuré", nouvel objet d'attention des économistes et des planificateurs. Je me propose d'examiner l'évolution de ces domaines d'activités à partir de la colonisation pour confronter les présupposés habituels concernant ce secteur dit informel à un essai de reconstitution historique (jusque vers les années 1920). Je laisserai délibérément de côté l'aspect anthropologique de la question au profit de ses dimensions économiques et historiques.

Les présupposés tenant à la mise en place du secteur informel peuvent être saisis aisément à partir de ce que dit LE CHAU de l'historique du secteur tertiaire - sans pour autant mettre en cause l'intérêt de son travail concernant la période contemporaine. ¹

"Le fait le plus marquant de la colonisation est la pénétration de la monnaie en tant qu'instrument d'échange à valeur constante. C'est ainsi que commença l'Economie monétaire, exprimée par le commerce et l'introduction des cultures d'exportation. Les sociétés commerciales, débarquées après le "coup de canon", suivirent de près les postes administratifs et constituèrent l'ossature du commerce moderne en Côte-d'Ivoire. Comme intermédiaire du commerce européen, les militaires utilisèrent les Dioula, négociants de la Cour Mandingue, et plus tard les Levantins (Syriens et Libanais). Les Ivoiriens ne s'insérèrent dans le circuit commercial que bien longtemps après la pénétration coloniale. L'hétérogénéité du commerce extérieur de la côte-d'Ivoire à l'heure actuelle n'est que le reflet de ces conditions historiques et principalement des effets de la colonisation " (p. 231)

¹ Etude régionale de Bouaké, "Les activités du secteur tertiaire", tome II, l'Economie, pp. 227-274. Pour les activités artisanales : B. FRIDE, *ibid.*, pp. 185-226.

Si les conditions historiques de la colonisation furent effectivement déterminantes dans la mise en place de ce que l'on est convenu d'appeler le secteur informel, le résultat ne fut pas aussi mécanique que cela et ne se réduit pas, tant s'en faut, à l'instauration d'un système d'intermédiaires entre secteur "moderne" et secteur "informel" en mettant en place des agents économiques là où il n'y en avait pas - capables, du moins, de remplir ces fonctions dévolues par un système économique dominant sur la base d'un système d'échange organisé. Je voudrais le montrer rapidement, en me servant essentiellement des archives coloniales (France, Sénégal, Côte-d'Ivoire). Je dirai d'abord un mot des formes d'échanges précoloniaux en pays baule et des conditions économiques particulières à la phase de la pénétration française. Je préciserai ensuite la "destinée" du secteur informel rural à partir d'exemples pris dans les activités commerciales et artisanales.

L'ECONOMIE D'ECHANGES PRECOLONIALE

Il est nécessaire de replacer le Baule dans un contexte économique très large. L'existence de véritables "zones monétaires" précoloniales² y oblige, dont le Baule est intégralement tributaire. Très grossièrement :

- au nord d'une ligne joignant Touba, Séguéla, Mankono, Katiola, Satama-Soudoura et le bassin supérieur de la Comoé (et s'étendant jusqu'au pays hausa à l'est) une zone monétaire dominée par le *cauri* (coquillage). Le pays baule utilise ce moyen de paiement sur ses franges nord-ouest, nord et nord-est (principalement l'Ano, Etat pluraliste, composé de Baule, de Mande et d'autochtones gan).

- à l'ouest, sur toute la largeur de la frontière avec les pays wan et guro, le "*sompe*", monnaie de fer d'origine mande sous forme de tiges rassemblées en paquets (les Guro le nomment "*blo*").

- dans la partie méridionale de l'ouest forestier, où Dida et Baoulé sont en contact, et sur tout le littoral ivoirien, les *manilles*, bracelets en alliage de cuivre et de laiton importés par les Portugais au XV^{ème} siècle (ces manilles jouent un rôle particulièrement important dans les sociétés côtières du Nigéria).

- à l'intérieur même du pays baule, ainsi que dans les sociétés lagunaires, anyi et akan Ghana, la *poudre d'or*, donne lieu à un système pondéral complexe et précis de poids en laiton. C'est la monnaie la plus usitée pour les Baule.

-
- (2) Avec système de compte standardisé, existence de cours "officiels" variables au moins selon les régions, vocation de ces monnaies à être un moyen d'échange général et universel à l'intérieur de la zone monétaire (qui recouvre un nombre important d'"ethnies"). La catégorie des biens dits de "prestige" ou "matrimoniaux" est purement descriptive. Elle n'altère nullement la qualité monétaire de ces biens et renvoie simplement à un mode de régulation de circulation, comme le font l'or ou les créances dans le système monétaire actuel.

elle intervient également dans les échanges avec les autres zones monétaires. Les *perles d'aigri* (porcelaine ?) et le *corail* sont associés à la zone monétaire fondée sur l'or.

J'indique également que lorsque les Portugais commercent sur la côte à la fin du XV^{ème} siècle - donc avant la constitution de l'"ethnie baule" qui ne remonte qu'à la fin du XVII^{ème} -début du XVIII^{ème}) ils s'insèrent dans un trafic interafricain *préexistant* reliant la côte des Quaqua (actuelle Côte-d'Ivoire orientale, à partir de Grand-Lahou) aux côtes du Cameroun actuel (poudre d'or, perles, tissus essentiellement).

Le pays baule est traversé, à l'aube de la colonisation, par des axes de trafic bien structurés entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, mettant en concurrence des zones différentes pour la fourniture de certains produits (sel maritime côtier/sel gemme du Sahara ; captifs de l'Ouest, du Nord et du Nord-Est, fer, armes et produits manufacturés du Soudan et de l'Europe). Il existe de plus une relative complémentarité économique interne au pays baule (Nord, pourvoyeur de produits soudaniens et de tissage, puis source principale de captifs par l'intermédiaire de l'Almamy Samory entre 1894 et 1898 ; Sud, gros producteur d'or et intermédiaire du négoce européen).

Il n'existe pas une classe de marchands spécialisés à l'intérieur du pays baule. L'accès aux échanges est *relativement* ouvert aux individus des deux sexes, sur la base d'un surproduit approprié individuellement, mais il est clair que peu avant la colonisation deux couches sociales sont en pleine ascension: des chefs dont l'assise territoriale est limitée (par comparaison avec les vieilles chefferies du centre du pays) mais qui contrôlent des régions commerciales ou aurifères stratégiques ; des notables plus spécialement engagés dans des rapports de commerce avec les centres d'échanges les plus importants situés à la périphérie du pays baule (surtout au nord, en contact avec le réseau marchand des Dyula, et au Sud, avec le réseau marchand des "Asoko" Apolloniens dits aussi Apollo et originaires du Grand-Bassam et du Ghana actuel³). Ces commerçants étrangers

³ La position ascendante de ces groupes sociaux doit être mise en rapport avec des formes d'accumulation spécifiques : alors que les héritiers des grandes chefferies historiques thésaurisent à grande échelle les richesses au sein du "trésor collectif" (adja), les chefs des petites chefferies -dans le sud en particulier, où l'exploitation aurifère est très active- les utilisent pour accroître le nombre de leurs dépendants (captifs achetés, individus mis en gage et rédimés par eux, prêts aboutissant à la mise en gage en cas de non-remboursement) tandis que les notables-commerçants, moins astreints à thésauriser dans des biens de prestige ou moins préoccupés de s'attacher directement des dépendants, sont plus libres de faire "travailler" leur or.

pénètrent peu à l'intérieur du pays. Les échanges se font par l'intermédiaire d'"hôtes" qui mettent en relation vendeurs et acheteurs, prélevant un bénéfice sur les transactions. Cela est vrai surtout dans les grands centres périphériques, mais également à l'intérieur du pays baule, sillonné de multiples pistes concurrentielles. Il existe néanmoins un commerce à longue distance traversant le pays, se prolongeant vers les zones d'échanges extérieures et distinctes des transactions locales.

LA PERIODE DE LA PENETRATION COLONIALE A PARTIR DES ANNEES 1890 EST MARQUEE PAR :

- l'extension au pays baule de la production et de la commercialisation du caoutchouc (par le réseau des Asoko du sud dans un premier temps) ;
- la pénétration des Dyula du nord, impulsée par les Français, et l'installation en pays baule de "réfugiés" dyula et senufo, fuyant Samory : ils produisent du vivrier, forgent, tissent et se livrent au commerce ;
- les échanges entre Baule et Samory au nord : échanges extrêmement avantageux pour les premiers qui vont ainsi acquérir à bas prix des captifs, du caoutchouc et de l'ivoire contre des biens de subsistance, des armes et de la poudre vendue au prix fort. Paradoxalement, au moment même où éclate une très forte résistance aux Français, les Baule connaissent une période de prospérité économique (1894-1898).

Ces changements se traduisent essentiellement par :

- la collaboration très nette de la couche des notables -commerçants et de certains "petits chefs" avec les autorités françaises ;
- des rivalités entre chefferies pour des raisons commerciales, conséquences de la réorientation des axes de trafic avec l'occupation par les français d'une des pistes centrales ;
- la concurrence à l'intérieur du pays baule entre Dyula et traitants baule. (Les Asoko, bien que pénétrant davantage dans le pays, bénéficient d'une association traditionnellement plus étroite avec le négoce baule) ;
- la défense très vive, contre la pénétration française, de leur rôle d'intermédiaires commerciaux de la part des groupes baule périphériques ;
- La mise en place, autour des postes français, de marchés administratifs.

L'EVOLUTION DU COMMERCE

J'examinerai l'institution du marché, le procès de commercialisation de quelques produits primaires et les conditions de la circulation monétaire.

.Le problème des marchés

Le principe du marché, dans le cadre d'une offre et d'une demande socialisées et d'une période donnée, est attestée à l'époque précoloniale. Il existait un *secteur capitalistique pré-capitaliste*, dont certains chefs et notables commerçants étaient les principaux agents. Il reposait sur des bases productives particulières (extraction d'or, tissage, produits exportés de l'agriculture) et une organisation structurée des échanges. Cette organisation n'a pas suscité la généralisation de *marchés localisés* à lieux et dates fixes. Les fonctions des "hôtes d'échanges" y suppléaient. Seuls des centres plus importants où de nombreux "hôtes" étaient concentrés suggéraient l'existence de "bourgs de transit" spécialisés. Ils étaient situés à la périphérie du pays, en rapport avec le réseau dyula au nord, asoko au sud et à l'est.

Avec l'ouverture du pays aux négociants africains étrangers et aux maisons de commerce européennes, ces centres commerciaux s'effondrèrent : dès 1893 pour le sud (d'où arrivaient les Français) ; à partir de 1898 dans le nord avec la chute de Samory, dont la présence avait suscité la création supplémentaire de marchés spécialisés dans l'approvisionnement en captifs (jusque dans le moyenne vallée du Bandama, entre Guro, Dyula et Baule).

La fonction commerciale ne sera pas cependant reprise en charge par les "marchés administratifs" créés autour des postes, du moins dans un premier temps. Ces marchés étaient certes approvisionnés (surtout en produits vivriers) par les Baule et les Dyula. Jusque vers 1913 ("début de la fin" de la résistance militaire baule), les principaux points d'échanges entre Baule et Dyula sur les cultures commercialisées (caoutchouc, cola, riz, huile de palme) seront situés hors du contrôle administratif, dans les régions non encore "pacifiées" de la vallée du Bandama. Les transactions dans ces centres continuèrent à se faire en monnaies locales (poudre d'or, perles, surtout) ou produits locaux ou importés, alors même que s'accroissait la pression de l'impôt en monnaie française et que les transactions portaient sur des biens primaires d'exportation (caoutchouc et cola en particulier).

Ce n'est qu'à partir de 1910 que les Français fixèrent des Dyula dans les marchés administratifs pour pallier la faible attractivité de ces marchés où les prix fixés par l'Administration étaient généralement en-dessous des cours locaux et où la demande administrative de produits vivriers ne correspondait pas aux structures de production en place.

Les exemples de la commercialisation du caoutchouc et de la cola durant la période coloniale sont, à cet égard, révélateurs.

. La commercialisation du caoutchouc

Le grand "boom" d'exportation du caoutchouc dans la région côtière débute dans les années 1880 en Gold Coast (actuel Ghana). Il n'atteint le pays baule qu'à partir de la fin des années 1890. A cette époque (1895-1898) seuls les Baule de Tiassalé et de la basse vallée du Bandama s'adonnent à la récolte des arbres et lianes à latex. Une certaine quantité, en provenance de Samory et de l'ouest, transite par le pays, par l'intermédiaire de Dyula mais aussi de Baule de la région nord (Bouaké). Ce sont essentiellement les Apolloniens (Asoko) qui contrôlent le courtage vers les maisons de commerce européennes ; ils assurent eux-mêmes la récolte contre redevances dans la vallée du Bandama et les pays de l'Ouest (Dida, Guro).

A partir de 1898, les factoreries en relation avec le secteur européen d'exportation s'implantent dans le Baule-sud. L'administration, optant pour une politique d'incitation économique et de collaboration jusqu'en 1907, facilite le commerce, avantageant les Dyula au détriment des Asoko (cf. infra). Les Asoko se replient sur le trafic côtier, se retirant partiellement du trafic interne au pays baule. La zone de récolte du caoutchouc s'étend au sein du pays baule (en particulier dans les régions productrices d'or dont les orpailleurs sont délogés par les prospecteurs européens) et dans l'Ouest (pays guro en particulier) où les Asoko et de plus en plus, les Dyula se livrent à la traite, transitant par le pays baule.

C'est à ce moment-là, vers 1904-1905 et surtout 1905-1906, que les Baule vont s'insérer notablement dans la commercialisation de ce produit, tout particulièrement au sud, dans le pays akwe, en contact privilégié avec les Guro. Cette insertion se fait sur le modèle précolonial des "hôtes" d'échanges, plus particulièrement concentrés dans des bourgs-relais situés tout au long de la rive gauche du Bandama. La fonction commerciale semble être alors récupérée par des chefs périphériques, mettant en relation Dyula et producteurs baule et guro.

Mais à partir de 1907, des changements politiques et de conjoncture vont modifier la structure de la commercialisation de ce produit : intervention autoritaire de l'Administration en matière économique, durcissement de la lutte militaire entre Baule et occupants français, expropriation définitive des orpailleurs par la mise en place de sociétés minières européennes, début de la chute des cours mondiaux du caoutchouc. Les conséquences se font alors rapidement sentir sur le secteur de commercialisation du caoutchouc : côté baule, des notables-commerçants collaborent plus étroitement avec les autorités françaises et se substituent aux "hôtes", mettant en place un circuit de récolte dans le pays baule et à l'extérieur (pays guro) par l'intermédiaire d'agents appointés par eux : les Dyula consolident leurs positions de fournisseurs des comptoirs du "secteur moderne" (où, à cette époque, des Fanti et des Sénégalais jouent un rôle non négligeable).

Finalement, vers 1911-1912, la résistance militaire des Baule et les règlements de compte contre les notables

collaborateurs amènent les Français à détruire systématiquement le potentiel économique baule et à imposer définitivement les Dyula comme agents privilégiés de la commercialisation intermédiaire : la reprise de la production de caoutchouc durant la première guerre, sous la pression administrative, verra une tentative de la part du Baule de reprendre en main le circuit de collecte aux dépens des Dyula (notamment en court-circuitant le réseau dyula en exportant en fraude vers la Gold Coast). Mais l'avantage politique que confère l'Administration aux commerçants musulmans et l'arrivée massive sur le marché international du caoutchouc de l'Asie du Sud-Est ôtent à ce produit tout l'intérêt qu'il a pu avoir les années précédentes aux yeux des producteurs et des courtiers baule.

. La commercialisation de la cola

Le pays baule n'était pas au XIX^{ème} siècle un centre producteur de cola comparable aux pays guro et bete de l'Ouest, qui écoulaient leur produit vers les circuits soudaniens via le réseau dyula. Seul l'Ano au Nord-Est était un centre colatier actif. Cependant, il est probable que les marches forestières les plus septentrionales du pays (vallées du Bandama, du Nzi et de la Comoé) exportaient ce fruit stimulant vers les marchés mande et hausa, par des contacts directs avec les marchands originaires de ces régions (Binger note en 1889 que les rapports commerciaux liés à la cola sont plus aisés et directs avec le pays baule qu'avec les peuples forestiers de l'Ouest). Mais, jusqu'en 1898, il n'est guère fait mention de commerce de la cola à l'intérieur du pays baule (hormis le cas particulier de l'Ano). Grossièrement, on peut distinguer les phases ultérieures suivantes :

- de 1899 à 1910, le pays baule se lance dans la production de cola, laissant aux Dyula le soin d'en assurer la commercialisation, voire la collecte contre redevances. Production non "traditionnelle", la traite de la cola est laissée aux mains des agents commerciaux des utilisateurs soudaniens, dont l'emprise économique croît durant toute cette période.

- A partir de 1911, on observe un effet de substitution de productions qui a des conséquences nettes sur le réseau de distribution. Avec la chute des cours du caoutchouc, les groupes baule occidentaux engagés dans la production de ce produits s'en détournent au profit de la cola. A cela s'ajoute la main-mise européenne, dans cette région, sur la dernière grande zone aurifère encore relativement libre (yaule). A ce moment-là, les notables baule commerçants et collaborateurs ont supplanté les habituels "hôtes d'échanges" (cf. ci-dessus). Ils vont alors tenter de s'attaquer au monopole dyula de la cola, envoyant eux-mêmes des agents en pays guro. Leur tentative tourne court, parallèlement à leur effort sur le caoutchouc décrit plus haut. Mais elle se prolonge davantage, jusque vers 1917, car la rémunération que procure le commerce colatier est plus intéressante que celle du caoutchouc dont la demande s'est effondrée : la demande de cola, au contraire, est en pleine

ascension avec la présence des troupes "sénégalaises" et l'exportation vers la France pour approvisionner les "Troupes Noires" (la cola est même cotée à Marseille en 1919).

- A partir de 1920, le monopole du commerce dyula de la cola est absolu. Les Baule sont alors confrontés au début de l'économie de plantation du cacao. La cola restera pour eux une source de revenu d'appoint, mais ils n'interviendront plus dans commercialisation.

. La concurrence commerciale et les relations entre Baule, Asoko, (Apolloniens et Fanti), Dyula et Européens.

Les relations entre Baule et Asoko sont très anciennes. Le réseau apollonien contribue à unifier l'aire économique akan à cheval sur la Gold-Coast (actuel Ghana) et la Côte-d'Ivoire. Même lorsque les courtiers et les récolteurs de caoutchouc apolloniens pénètrent plus librement le pays baule, à l'occasion de la présence française, ils continuent à entretenir des relations plutôt non concurrentielles avec les Baule. Ils constituent même des "lobbies" économiques auprès de certaines chefferies, poussant à la résistance contre les Français, ou au contraire à une politique de collaboration, selon leurs intérêts du moment. Durant la résistance armée du Baoulé contre les Français (1892-1913), ils ne feront pas les frais des révoltes paysannes, au contraire des commerçants dyula. Les Français voient cependant d'un mauvais oeil ces agents, originaires pour la plupart de la Gold-Coast anglaise. Ils sont accusés d'être des "agents anglais". La vérité est qu'ils constituent un élément encore puissant du dispositif commercial précolonial, donc susceptible de faire perdurer un ordre économique non contrôlé, assurant l'intégration du Baulé à un ensemble en voie d'être dominé à l'Est par les intérêts anglais -et pourvoyeur d'armes et de poudre. Aussi les mesures discriminatoires à l'égard des Apolloniens aboutissent à une restriction de leurs activités- au moment où certains notables baulé se lancent dans les opérations de courtage du caoutchouc vers 1907 (survivront surtout les Apolloniens et Fanti installés ou attachés à des comptoirs fixes). Leur rôle devient tout à fait secondaire par rapport aux Dyula .

- Eu égard aux intérêts économiques baule, la pénétration dyula consécutive à la colonisation française constitua une ingérence imposée. Dès 1894, les autorités militaires poussent les caravanes dyula de Kong, Satama-Soukoura, Groumania et Marabadiassa- certaines venant de la boucle du Niger ou des centres hausa du Nord de la Gold-Coast- à traverser le pays baule. L'arrivée de réfugiés dyula et senufo, fuyant l'avance de Samory, contribua à la fixation de colonies soudaniennes autour des postes français. Malgré le retour d'une partie d'entre eux dans leur pays d'origine à partir de 1901, les marchés administratifs et l'extension du contrôle territorial français en pays baule multiplièrent ces points de fixation. Il faut cependant noter que les Dyula précédèrent l'occupation française dans les régions incontrôlées, en relation avec la traite du caoutchouc.

L'attitude baule à l'égard des Dyula varia dans sa nature d'une période à l'autre. Jusqu'en 97, c'est-à-dire pendant les 4 premières années de la pénétration française, le négoce dyula resta marginal et toléré de fait par les Baule. Les Asoko (Apolloniens) de la côte constituaient les intermédiaires traditionnels avec le secteur européen. Parmi les Dyula, les Baule distinguaient soigneusement marchands et groupes fuyards. Ces derniers étaient considérés comme des captifs potentiels, en tout cas des "clients" corvéables. Certains chefs collaborateurs profitèrent de la complicité française pour les faire travailler à leur compte. La concurrence commerciale entre Baule et Dyula est alors secondaire par rapport à la concurrence entre chefferies baule.

A partir de 98, un tournant se produit : l'Administration veut favoriser la ségrégation entre Baule et Dyula, permettant à ces derniers d'allier leurs intérêts à ceux des colons. Les commerçants sont favorisés par rapport au reste de la population dyula, qui fournit de la main d'oeuvre à la colonisation. Mais la fourniture de produits agricoles à l'Administration et leur situation intermédiaire entre Baule et colons assure au plus grand nombre un avantage certain par rapport à l'ensemble de la population baule. D'autre part, la concurrence entre l'ancien réseau asoko et le nouveau réseau dyula tourne à l'avantage des derniers. Les Baule vont dès lors être très sensibles au risque de monopole commercial dyula qui pouvait évoquer une situation remontant à la fondation de l'ethnie baule, où les premières reines d'un système politique plus "concentré" que maintenant interrompirent au XVIII^{ème} siècle le trafic reliant de vieux marchés Dyula à la Côte par la vallée du Bandama. De plus, à partir de 1897, une vieille communauté dyula anciennement alliée aux Baule se tourne du côté français (Marabadiassa). Les Dyula vont apparaître comme les "protégés" des Français. La défaite de Samory permet bien le renouveau d'un trafic dyula "civil", et non plus seulement tourné vers la satisfaction de besoins d'abord militaires, mais la position baule à son égard est maintenant très hostile. Quasiment toutes les révoltes importantes contre la présence française furent précédées de campagne de pillage et de meurtres de caravaniers dyula. Les Dyula répondirent en quelques occasions, en se "portant volontaires" dans des opérations françaises contre des positions baule.

Cependant, le système économique baule est de plus en plus ébranlé par la présence française. Face au développement du tribut colonial, les Dyula sont des intermédiaires de plus en plus pesants. A ce moment-là (1907-1912) se développe une couche de notables baule, commerçants et collaborateurs, substitut possible à celle des traitants dyula, dans un système où les Baule ne disposent plus des ouvertures économiques vers la Gold-Coast et l'Ouest et où le système d'échanges par "hôtes" est inadapté. Mais la ruine de régions entières par les colonnes militaires et l'arrivée du chemin de fer à Bouaké (1912-1913) favorisent l'instauration du monopole commercial dyula.

- Après la première guerre mondiale, les premiers Libano-Syriens s'installent en Côte-d'Ivoire. L'Administration, soucieuse de "rationnaliser" le réseau de distribution

et d'éviter les heurts, promeut une spécialisation géographique des attributions : les Libanais dans les centres urbains, les Dyula en brousse. Après des rivalités aiguës au début des années 1930, consécutives à la désorganisation descircuits commerciaux liés à la crise, les deux groupes continuent à coopérer sur des réseaux parfaitement complémentaires. Les Dyula faisaient près du tiers du chiffre d'affaire commercial dans la région d'enquête de l'étude de Bouaké en 62-64.

- *Entre Français et Baule*, les rapports furent fonction de la politique du moment du Gouverneur, des Commandants de Cercle, des Autorités politiques, militaires et du commerce ; plus tard des petits colons. Tous ces intérêts n'étaient pas conciliables et donnèrent lieu à fluctuation d'attitudes, dont il ne peut être question ici. En gros, les Dyula étaient "les agents de la civilisation du commerce", et les Baule étaient destinés à produire. De plus, le système politique et économique dyula du Soudan était connu depuis longtemps par les militaires et administrateurs français. La société et le système de production et d'échanges baule étaient moins évidents à appréhender pour les colons. Pourtant ce système répondit toujours rapidement aux changements de conjonctures : marchés de captifs du nord, collaboration de marchands avec les autorités française, passage du système par "hôtes" au système du marchand-traitant. De même, les traitants baule ont su profiter de mesures libérales concernant la taxe de colportage de 1901 à 1913 : n'étant pas considérés comme des marchands professionnels, l'Administration fut beaucoup plus laxiste à l'égard des agents baule durant la brève période de "collaboration" instaurée par le pouvoir colonial.

A partir de 14, les Dyula devinrent les intermédiaires obligés : le dualisme économique imposé par l'existence d'une économie d'échanges encore contrôlée par les Baule laissa place à un système tributaire. A un dualisme réel, défendu par un système de production baule relativement autonome -mais évidemment pas autarcique- succéda un dualisme seulement apparent, avec ses intermédiaires dyula. C'est à eux, de préférence à l'Administration que les producteurs baule adressaient leurs produits (or et produits agricoles). Les Dyula étaient en position de spéculer sur une pluralité de produits, de sources et de destinations diversifiées sur la base de structures de prix différentes côté européen et côté baule (cf. infra, circulation monétaire). Après les famines, les épidémies et les recrutements de 1914 à 1924, les Baule, relégués à la fonction de producteurs directs, se lançaient dans l'économie de plantation, de cacao d'abord, de café ensuite. Les tentatives baule de s'insérer dans le circuit commercial ne furent plus que sporadiques, lors des périodes de crises : pendant la première guerre pour la collecte de cola ; au début des années 1930, durant la crise, avec la reprise d'artisanats et de marchés locaux.

. Le problème de la "monétarisation" de l'économie baule.

L'introduction de la monnaie métropolitaine généralement assimilée à la seule "vraie" monnaie est un trait essentiel lié à la notion de "secteur informel". On peut montrer rapidement que la diffusion de la monnaie française est fonction non pas de la création *ex-nihilo* d'une économie marchande, mais des "résistances créatrices" de circuits d'échanges monétarisés africains.

Si l'on reprend les grandes zones monétaires intéressant le pays baule, on constate une résistance différentielle assez grande. Les *cauries* disparurent le plus rapidement, semble-t-il, des échanges des Baule avec le Nord. C'était déjà à l'époque précoloniale un circuit très marginal, peu articulé avec le système d'échanges internes. Malgré son importance dans les transactions intérieures, l'or ne circula régulièrement comme moyen d'échanges que jusque vers 1909. Il convient à son sujet de distinguer deux périodes. De 1893 à 1897, au moment où le système économique baule est encore autonome, l'or est utilisé dans les échanges avec le secteur "européen". Ensuite, il ne sera exporté qu'au titre des amendes de guerre et des impôts (les seules amendes en pays baule de 1910 à 1912 ponctionnent au moins 200 Kg d'or). A partir de 1898, la circulation de l'or-monnaie est exclusivement réservée aux transactions interafricaines (en particulier pour l'approvisionnement en armes et poudre par la Gold-Coast et le Libéria). Les produits primaires (caoutchouc au premier rang) sont substitués à l'or dans les échanges avec les Européens. Le mécanisme de substitution de l'or dans les exportations n'est d'ailleurs pas nouveau dans cette région du Golfe de Guinée : substitution des esclaves à l'or sur la Côte et de la cola à l'or vers le Soudan chez les Ashanti au XVIII^{ème} siècle, sans porter préjudice à la production et à la circulation aurifères internes ; substitution de l'exportation de produits du palmier à celle de l'or chez les Alladian du littoral dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, pour réserver l'or aux usages internes. A partir de 1898 et jusque vers 1909, l'exportation d'or baulé vers le secteur "européen" se tarit pour des raisons convergentes mais relativement autonomes : l'or est réservé aux fonctions politiques (thésaurisation) et économiques (acquisition de dépendants et d'armement) internes au pays baule : les maisons de commerce européennes sont réticentes à accepter l'or des Baule, qui consentent à s'en défaire à un taux d'échange proche du prix intérieur français et international, ne laissant aux intermédiaires qu'un profit limité (au contraire du caoutchouc et même des pagnes baule). Le recours à l'exportation d'or par les Baule ne se manifestera à nouveau et de façon très limitée qu'à la suite des pressions administratives durant les deux conflits mondiaux et la crise économique des années 1930. Mais là encore, les Baule préféreront s'adresser aux intermédiaires dyula, eux-mêmes orientés sur un secteur d'exportation davantage dirigé vers le Soudan que vers le commerce européen. A la circulation de l'or, il faut relier la circulation des *perles d'aigri*. Une correspondance étroite entre ces deux mo-

yens d'échange existait sur les régions côtières bien avant la constitution de l'ethnie baule). Cette circulation s'est éteinte avec celle de l'or dès 1905, et elle fut toujours limitée aux transactions interafricaines.

Les manilles intervenaient uniquement dans les échanges entre Baule et peuples de l'Ouest. Elles avaient un rôle secondaire. Elles conservèrent cependant leur fonction plus longtemps que l'or, pourtant moyen d'échanges dominant. Cela tient certainement au fait que la colonisation de l'Ouest fut plus tardive et que des relations d'échanges "autonomes" entre Baulé et Dida-Guro (et, par leur intermédiaire, Bété) subsistèrent jusqu'en 1910-1911. Les Baule étaient parfaitement conscients de l'évolution de la conjoncture économique, puisqu'en 1909 ils proposèrent de substituer les manilles -dont l'intérêt économique baissait avec la pénétration française dans l'Ouest-à l'or pour payer les amendes.

La monnaie de fer résista le mieux à la "monétarisation" en monnaie française. Comme pour les manilles, ce phénomène s'explique par sa place dans les transactions avec l'Ouest. Son usage dura cependant plus longtemps pour deux raisons principales : la première est que sa valeur d'usage était en soi plus stratégique (transformation en outils de travail) ; la seconde tient à un traitement différent des deux monnaies (fer et manilles) de la part des autorités coloniales -pour des raisons où les motifs commerciaux et la valeur de moyen de production attachée au fer interfèrent. En 1915, l'Administration racheta en bloc les manilles en pays dida-à un cours inférieur au prix locaux : il n'y a pas de petits profits- alors que la fabrication des sompes continua d'être active dans les années 1920 (région de Touba). Néanmoins la monnaie de fer, si elle continua d'opérer dans l'Ouest jusque vers environ 1924, cessa d'intervenir de façon notable dans les échanges avec le Baule vers 1906-1909, lorsque les notables traitants baule s'intéressèrent au caoutchouc comme contrepartie de la poudre, des pagnes et autres biens produits transitant par le Baule.

Il faut enfin noter que la monnaie française eut à faire face à la concurrence de la monnaie métallique d'autres pays européens, surtout la monnaie anglaise fortement implantée sur la Côte depuis des siècles (on retrouve l'influence du système de compte anglais dans le système des poids à peser l'or, où il s'est superposé au système de compte akan, comme l'avaient fait auparavant des systèmes de compte portugais et hollandais lorsque les relations commerciales y poussaient). Malgré les interdictions officielles, la monnaie anglaise subsiste, sa place variant avec celle du réseau Asoko ("branché" sur la Gold-Coast et soutenu par le commerce du caoutchouc). Lorsque les Asoko se replièrent face au réseau dyula en plein développement et que la traite du caoutchouc cessa de s'étendre au sein même du pays baule pour s'orienter de façon prédominante dans l'Ouest, la monnaie anglaise perdit toute influence.

Comment s'est "diffusée" -terme mécanique assez impropre- la monnaie française en pays baulé ? D'abord, nous l'avons vu, par les effets économiques "négatifs" de la pénétration militaire française sur la circulation des mon-

naies africaines. Ensuite par une série d'actions autoritaires administratives. Mais celles-ci se heurtèrent à des conditions qui ne tenaient pas seulement à la bonne ou à la mauvaise volonté des Baule, bien évidemment. Jusque vers 1906, la monnaie française est méprisée par rapport à la monnaie anglaise car la traite se fait surtout avec des traitants liés à des maisons anglaises⁴. Elle ne commence à circuler qu'à partir de 1902-1904, à partir du corps expéditionnaire et des agents collaborateurs baule (chefs, gardes, interprètes). Elle n'est utilisée que dans les transactions auprès des postes administratifs et n'est considérée par les Baule que comme une monnaie non-universelle, à usage spécialisé : paiement des impôts et amendes. Elle est donc thésaurisée en vue de cette fonction et n'intervient pas dans les transactions interafricaines, les plus importantes. Jusqu'à la veille de la première guerre, malgré les arrêtés interdisant la monnaie divisionnaire anglaise et les monnaies locales, les pièces françaises circulent peu en dehors des centres urbains. Pendant la guerre 14-18, la monnaie française régresse encore avec l'établissement du cours forcé du billet. Le billet de banque présente deux inconvénients majeurs aux yeux des Baule : il brûle, et les incendies de cases sont fréquents, même lorsque s'arrête la politique de destruction systématique des villages par les colonnes militaires ; de plus l'Administration surévalue son pouvoir d'achat : les transactions courantes doivent alors se faire en monnaie divisionnaire, dont la demande augmente d'autant. Or elle est introduite en quantité insuffisante et fait l'objet d'une véritable spéculation par rapport aux billets : pour se procurer du billon, les prix sont majorés lorsqu'ils sont payés en papiers et les vendeurs donnent leur préférence aux acheteurs possédant du billon. Le résultat est une thésaurisation accrue des pièces : "la mauvaise monnaie chasse la bonne" dans les échanges avec le secteur européen. Les transactions en subissent les conséquences, y compris au niveau interafricain, car les mesures autoritaires contre les monnaies locales empêchent leur substitution à la monnaie française (rachat des manilles, paiement en or de montants considérables d'impôts et d'amendes). Le commerce européen proteste énergiquement contre la politique économique de l'Administration. Mais pour cette dernière, il était probablement plus important de "casser" le système économique local que de le faire produire au mieux, au moins dans un premier temps.

C'est donc dans le courant des années 1920 seulement, le système productif baule étant laminé (travail des captifs de moins en moins contrôlable, cultures forcées, début des migrations pour fuir l'oppression coloniale), que la monnaie française est utilisée de façon générale. Ce n'est que dans les crises touchant l'approvisionnement du secteur européen, que les monnaies "traditionnelles" réapparaîtront épisodiquement et marginalement (début des années 1930, deuxième guerre mondiale). Il est clair que la "monétarisation"

⁴ Malgré les mesures de plus en plus discriminatoires prises par la colonie de Côte-d'Ivoire à l'égard du négoce anglais à partir de 1889.

de l'économie baule (entendu au sens abusivement restrictif de "diffusion de la monnaie française") a suivi les lignes d'évolution du système productif et d'échanges interne au baule. Le système "intermédiaire" dyula était le seul en mesure de jouer sur les deux tableaux ("secteurs" baule/européen) alors que les notables-commerçants locaux ont échoué à contrôler la traite de produits en même temps que l'ensemble économique baule s'effondrait, désormais tributaire (années 1920) du système européen de réalisation de la valeur (par la traite des produits agricoles d'exportation vers les pays industriels).

L'EVOLUTION DU "SECTEUR INFORMEL" DE PRODUCTION RURALE NON AGRICOLE

De multiples exemples peuvent permettre d'analyser la "création" coloniale du "secteur informel" en ce domaine : l'extraction aurifère, la production vivrière⁵, les diverses activités artisanales commercialisées, l'exploitation du vin de palme, etc... Nous choisirons uniquement, pour ne pas allonger indéfiniment ce document de travail, le cas du tissage des pagnes pour deux raisons principales : il constituait à l'époque précoloniale un secteur d'exportation important ; il pose de manière significative le problème de sa relation avec la culture du coton, que le secteur "européen" ou "moderne" a très tôt essayé de contrôler.

La production et l'exportation de pagnes sur de grandes distances sont notoires dès l'arrivée des Portugais sur la Côte de Guinée. La partie littorale qui constituait le débouché maritime de la production de la région dite "baulé" à l'heure actuelle, exportait régulièrement vers des régions côtières éloignées une quantité non négligeable de cotonnades teintes. Les traditions orales, les techniques encore aujourd'hui utilisées attestent l'ancienneté d'un mouvement commercial des pagnes à partir de cette région. Il est intéressant de noter ceci : ce sont probablement des couches différentes de peuplement, amenées par les vagues successives de migration, qui se sont adonnées à cette activité. La place de celle-ci dans l'ensemble économique dont elle est un élément notable (en termes de complémentarité ou en termes de concurrence) interdit d'en rendre compte par la seule diffusion culturelle d'un trait technologique.

⁵ Pourquoi malgré la relation non arbitraire entre les deux productions, au sein des exploitations, l'agriculture vivrière paysanne commercialisée est-elle plus naturellement classée dans le secteur "informel" et non l'agriculture caféière et cacaoyère ?

A l'aube de la colonisation, les Baule utilisaient des pagnes dans leurs échanges extérieurs. Ils étaient fabriqués localement, en étroite association technique et commerciale avec le tissage guro, de l'autre côté du Bandama. Aux échanges internes de pagnes, par achat direct du produit ou en payant un tisserand à domicile, s'ajoutaient ceux de pagnes en écorce battue, uniquement utilitaires. Sur le littoral les productions de tissus baule et guro étaient concurrencées par les pagnes en raphia des Dida, également prestigieux, et les tissus d'Europe, de Gold-Coast et du Togo-Dahomey, par le réseau Asoko. Des tissus de type soudanien étaient introduits par le nord où le tissage était actif. Au moment de la pénétration coloniale, la mode vestimentaire "dyula" était implantée dans la région de Bouaké. En bref, un secteur "informel" qui monopolisait une énergie sociale certaine.

La commercialisation des tissus impliquait l'échange de biens stratégiques : or, armes à feu et poudre. Au sein même du Baule, des régions étaient notamment spécialisées dans la fabrication des pagnes : essentiellement certains groupes du nord tandis que ceux du sud exploitaient les mines aurifères les plus importantes. Hormis les tisserands spécialisés -mais non castés- la production domestique donnait lieu à un échange de services rémunérés entre hommes-tisserands et teinturiers-et femmes-cultivatrices du coton et fileuses.

De 1894 à 1909, durant les quinze premières années de l'occupation coloniale, la production et l'exportation de pagnes se maintiennent, ainsi que, corrélativement, la production de coton local. Cela exigeait l'adaptation à un certain nombre de changements : concurrence accrue des cotonnades européennes et togolaises ; installation sur place de tisserands dyula en pays baule ; réaménagement des axes de trafic ; substituabilité des produits négociés (caoutchouc, cola). Ainsi, à partir de 1904, durant la période de "laisser-faire" économique de l'Administration française, le négoce des pagnes semble prendre un nouvel essor, se substituant à la poudre à fusil dont l'importation est interdite, et profitant du renouveau d'activité des commerçants baule. Les Dyula eux-mêmes commercent sur les pagnes baule. Certains groupes en position commerciale privilégiée font du tissage une spécialisation nouvelle. A partir de 1910, l'Administration française opte pour des méthodes interventionnistes autoritaires. Le coton devient une culture forcée : l'image du "champ du Commandant" est forgée. La chute de la production de coton est immédiate. Dans un premier temps, certaines régions traditionnellement exportatrices de pagnes résistent : des colporteurs baule permettent une certaine diffusion du produit raréfié et enchéri. La réaction "négative" des producteurs de coton baule peut s'expliquer par la conjonction de plusieurs facteurs. D'abord ces producteurs étaient en réalité des productrices. Dans la division sexuelle du travail, la culture du coton, associée à l'autres plantes, était le fait des femmes. Pour en profiter les hommes devaient rémunérer ce service, auquel s'ajoutait celui du filage. Le "champ du Commandant" impli-

quait ainsi deux "désordres" du point de vue baule : mettre des hommes à la culture du coton, priver les hommes et les femmes d'une source de rétribution ou de consommation. En outre, le prix d'achat imposé par l'Administration était inférieur au taux d'échange courant pratiqué habituellement. Il est clair qu'une telle action administrative, première ébauche des "opérations de développement", ne pouvait avoir que l'effet inverse de celui apparemment poursuivi : elle perturbait la cohérence interne du système de production et d'échanges locaux, sans que le secteur "européen" propose un taux rémunérateur. Il était plus logique pour les Baule de se tourner vers des substituts intérieurs (pagnes d'écorce, surtout avec l'augmentation des cotonnades européennes pendant la guerre) en attendant un changement de conjoncture. Celle-ci se produit vers 1920 : la résistance économique baule oblige l'Administration à reconnaître son erreur et à desserrer son étreinte. La reprise de la culture du coton indigène et de la production de pagnes ne se fait pas attendre. Mais à nouveau, en 1925, l'Administration fait pression pour que le coton soit vendu au commerce à un prix inférieur à la valeur d'échange que lui attribuent les Baule. En 1926, le coton refait l'objet d'une culture obligatoire vendu à un taux peu rémunérateur. La résistance est moins immédiate qu'auparavant, sans doute parce qu'à ce moment-là le système économique baule n'offre plus de substituts avantageux. Mais à partir de 1928, le cacao apparaît comme une culture davantage rémunératrice et "l'élan" constaté dans la plantation de cotonneraies entre 1926 et 1928 est brisé. Cependant, à partir de 1932, la vulgarisation de la variété "ishan" connaît un certain succès. Il s'explique par un encadrement de la production directe moins autoritaire et par le fait que le Baule-Nord, où cette action est d'abord introduite, est beaucoup moins favorable que le sud aux cultures du café et du cacao. De plus, avec la crise, l'importation des marchandises se raréfie, stimulant la production locale de tissus.

Mais, dès 1938, les réticences des Baule à la production de coton se font davantage sentir avec la reprise économique, la relance de la production de cacao et la dégénérescence de la variété de coton "ishan", dont les plants ne sont pas renouvelés par de nouveaux plants d'origine nigériane. La baisse de la production de coton s'accroît encore avec le renforcement des mesures d'encadrement autoritaire et la mise sur pied d'un Plan coercitif d'approvisionnement de la Métropole pendant la guerre. Les exportations de coton ne suivent pas, au profit de la production locale de pagnes (blocage des importations de tissus pendant la guerre) et de la culture du riz, plus avantageuse et servant à la consommation locale s'il n'est pas vendu. La suppression de l'obligation de culture et de livraison de coton au commerce après la guerre est immédiatement suivie par l'effondrement de la production cotonnière à l'exception d'une reprise en 1948, correspondant à une très forte hausse de son cours. Jusqu'en 1950, année où le RDA choisit une politique de collaboration avec l'Administration française, les Baule offriront une résistance déterminée à toutes les actions de vulgarisation agricole, en se fondant sur le sou-

venir de la politique cotonnière de l'Administration. Avec le boom du café du début des années 1950, la production baule de coton servira d'abord à l'artisanat local qui se stabilise à son niveau actuel.

Pour mémoire, notons que l'Administration ne tirera pas les leçons de l'histoire passée en matière d'intervention cotonnière: des mesures autoritaires pour promouvoir cette culture seront prises après l'Indépendance, de 1960 à 1964 (coton allen), sans tenir compte de la concurrence du café et du cacao : dans le sud, même échec. Aussi, à partir des années 1970, les autorités s'orientent-elles vers des actions de "développement intégré" adapté aux contraintes écologiques (CFDT, devenue CIDT, dans le nord).

Comment résumer la réaction baule aux mesures administratives en matière de production de coton ? D'abord, maintien d'une production locale minimale pour assurer l'approvisionnement de l'artisanat ; ensuite réaction négative à toute tentative d'intervention coercitive. Elle s'explique par le fait que ces interventions ne se préoccupaient pas de leurs conséquences sur le procès de production lui-même (division sexuelle du travail dont la résistance n'est pas seulement "idéologique": elle reposait sur des intérêts acquis différents pour les hommes et pour les femmes) ni des conséquences imposées sur le procès de valorisation du travail (achat à des cours inférieurs aux taux d'échange internes ; possibilité de substituer à la culture du coton des productions jugées plus intéressantes : caoutchouc, café, cacao, et même riz). Il est certain, par ailleurs, que la résistance économique des Baule à l'encadrement administratif traduisait une résistance politique. L'étroite association entre le Syndicat Agricole Africain et le R.D.A. à partir de 1945 le démontre aisément. La production de coton pour le secteur "européen" a cependant répondu, lors de brèves périodes, à une incitation favorable des cours (1948) ou a constitué un pis-aller pour se procurer la monnaie exigée par les contraintes coloniales (Baule-nord : 1932-1937).

Parallèlement, le secteur du tissage artisanal a toujours conservé une certaine importance. En 1962-1964, il représentait une valeur ajoutée estimée à 182 millions de F CFA pour 1850 tisserands et teinturiers dans la région d'étude de l'enquête de Bouaké. Ce secteur a manifestement joué un rôle régulateur dans l'approvisionnement en textile de la région durant les périodes de guerre et de crise économique. Avec la concurrence actuelle des productions de rente, l'artisanat textile utilise surtout le fil et les teintures industrielles. Il semble finalement avoir évolué de façon complémentaire et non plus concurrentielle avec la production industrielle.

CONCLUSION

Les exemples ci-dessus montrent bien que la "pénétration" coloniale et l'instauration du système économique qui lui est lié peut et doit être comprise dans ses rapports avec *l'économie politique* de la formation baule elle-même. Les modèles mécanistes et dualistes ("pénétration", "monétarisation"...) doivent donc être rejetés. Il existait dès la pénétration coloniale des rapports non arbitraires entre, d'une part, les secteurs de productions, entre secteurs de production et secteurs de réalisation de la valeur, d'autre part, dans le cadre d'un système économique ouvert à l'extérieur.

Si la *violence coloniale* reste un élément fondamental de la situation comme elle l'est dans la reproduction de tout système économique impliquant une extorsion de surproduit, avec comme circonstance aggravante l'occupation étrangère et brutale - les formes d'articulation entre le système colonial et l'économie baule ne sont pas réductibles à ses seuls effets. Il existe une logique historiquement démontrable dans l'évolution des rapports entre les deux parties. On a vu apparaître un certain nombre de "coupures" historiques où les initiatives baule profitaient ou, au contraire, pâtissaient de la conjoncture. La rupture fondamentale se situe entre 1904-1905 et 1911-1912 : la première date correspond à l'abandon définitif du système d'échanges par hôtes pour un système d'échanges adapté à l'écoulement des produits vers le secteur étranger d'exportation ; la deuxième date est celle de la prééminence définitive du négoce dyula en prise avec le réseau des maisons commerciales, prééminence favorisée politiquement par l'Administration. Entre ces deux repères chronologiques, on constate l'effondrement des monnaies et biens d'échanges précoloniaux. Ces bouleversements au niveau de la circulation et de la réalisation de la valeur sont en relation étroite avec les transformations des bases productives elles-mêmes sur lesquelles je ne peux m'étendre ici : culture et livraisons de produits imposées, sans considération des taux relatifs de rémunération du travail ; procès de production "collectifs" imposés, sans considération de la division sexuelle et sociale du travail ; enfin et surtout, mesures administratives ayant des effets directs ou indirects sur les formes de coopération du travail : libération des captifs, intervention coloniale dans les problèmes de chefferies, migrations de fuite devant la coercition. Entre l'appareil colonial et la société baule, se nouent des alliances de classes nouvelles tandis que les rapports de production anciens, tributaires, esclavagistes ou domestiques, tombent en dégénérescence.

Là où l'approche dualiste - opposant un secteur traditionnel de subsistance au secteur européen monétarisé - voit l'affrontement entre des survivances précoloniales et une organisation économique rationnelle, nous devons discerner la création de "faux archaïsmes" par la généralisation de l'échange inégal. S'il y eut un dualisme *réel*, ce fut jusque vers 1911, lorsque le système de production et d'échanges baule était encore suffisamment structuré sur la base de ses propres principes d'économie politique ; jusque là, le

secteur "informel" était plutôt le secteur européen lui-même, soumis aux aléas de l'extorsion tributaire au profit de l'Administration et à l'action des agents intermédiaires des maisons de commerce.

Le secteur africain, dit "informel" aujourd'hui, a donc une histoire précise, intelligible en termes d'économie politique. Il est lui-même tout à fait structuré, en relations non arbitraires avec l'économie d'importation-exportation dominante. Se situe-t-il en rupture ou en continuité par rapport au système baule précolonial ? La réponse doit se faire à deux niveaux :

- si l'on entend insister par le terme de "secteur informel" sur l'inexistence dans ce dernier d'une logique historique formalisable, l'on doit convenir d'une continuité : l'économie politique précoloniale du baule s'est articulée, au point d'en être dépendante, au secteur dit moderne, cela sans solution de continuité. Le recours, quand il est possible, aux substitutions de produits ou de réseau d'échanges dans les périodes coloniales et contemporaines l'attestent clairement. De même il est certain qu'un secteur "capitalistique" (au sens où M. RODINSON l'emploie par exemple) existait en pays baule dès l'époque précoloniale.

- cela dit, si l'on entend par "informel" une situation de marginalisation relative par rapport au "secteur moderne", il est certain que l'insertion généralisée dans l'économie d'exportation a constitué une rupture dans les procès de production et de réalisation de la valeur tels qu'ils existaient encore avant 1911-1912 (soit près de vingt ans après la pénétration coloniale). En ce sens, la colonisation a créé de toute pièce cette "informalisation" d'une partie du système économique baule, lui faisant perdre progressivement sa spécificité "baule". Aujourd'hui ce secteur n'est "informel" que dans la mesure exacte où il échappe au contrôle et à l'intervention de l'Etat et du marché capitaliste.

L'analyse historique permet de montrer l'existence d'un secteur précolonial "capitalistique" spécifique et que, s'il se marginalise en se soumettant au "système de marché" c'est dans des conditions économiques et politiques précises. On peut se demander si finalement l'erreur d'appréciation qui consiste à ne retenir que l'effet apparent de dualisme (secteur capitaliste - secteur informel) ne trouve pas son origine dans la dichotomie économie de subsistance-économie de marché, posée comme absolu. Les deux logiques ne fondent pas forcément des secteurs cloisonnés : "valeur d'usage" et "valeur d'échange" ne sont pas exclusives l'une de l'autre, comme semblent l'entendre aussi bien l'économie politique néo-classique que l'analyse marxiste orthodoxe. Cela peut-être vrai de l'époque précoloniale, où existait un secteur "capitalistique" où les deux motifs étaient quelquefois inextricablement liés, et de l'évolution des rapports entre la petite production marchande et le marché capitaliste, où se développe, pour reprendre les termes d'Olivier de Sardan, un secteur de "subsistance par l'échange" au détriment de la "subsistance domestique", seule véritable auto-subsistance. Il ne s'agirait plus, en réexaminant cette

question, de vouloir importer à l'usage de formations sociales non capitalistes des catégories supposées universelles mais directement issues du capitalisme (capital, investissement, épargne, etc...) ou de conclure à l'irréductibilité *pratique* entre deux modes de reproduction économique fondés sur des principes *abstraits* (économie de subsistance/économie de marché ; valeur d'usage/valeur d'échanges ; échanges caractérisés par des sphères de circulation particularisées et étanches/échanges généralisés grâce à la monnaie). Il s'agirait plutôt, dans chaque cas, de donner une place plus importante au procès de la *réalisation de la valeur* (ou de *socialisation de la production*) sans forcément aboutir à un traitement dualiste des données au seul niveau du *procès de production*.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- AID : Association Internationale de Développement (une des 3 institutions composant la Banque Mondiale).
- AFIRD : Association Française des Instituts de Recherches sur le Développement.
- AMIRA : groupe de Recherche pour l'Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu Rural Africain.
- ADP : Aide Publique au Développement.
- ARSO : Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (Côte d'Ivoire).
- AVB : Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (Côte d'Ivoire).
- BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.
- BIT : Bureau International du Travail.
- BNDA : Banque Nationale de Développement Agricole (Côte-d'Ivoire).
- BNETD : Bureau National d'Etudes Techniques du Développement (Côte d'Ivoire).
- BSIE : Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement (Côte d'Ivoire).
- CCCA : Centre de Coordination et de Coopération Agricole (Côte d'Ivoire).
- CCFOM : Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.
- CEE : Communauté Economique Européenne.
- CENAPEC : Centre National de Promotion des Entreprises Coopératives (Côte d'Ivoire).
- CFDT : Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles.
- CIDT : Compagnie Ivoirienne des Textiles.
- CNCMA : Centre National de la Coopération et de la Mutualité Agricole (Côte d'Ivoire).
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique.
- COFACE : Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur.

CSSPPA : Caisse de Stabilisation et de Soutien aux Prix des Produits Agricoles (Côte d'Ivoire).

EDF : Electricité de France.

EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

ENGREF : Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

ENSAE : Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique.

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
(1 F CFA = 0,02 FF).

FED : Fonds Européen de Développement.

FELDA : The Federal Land Development Authority.

FIDES : Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social.

FMI : Fonds Monétaire International.

GERDAT : Groupement d'Etudes et de Recherches pour le Développement de l'Agronomie Tropicale.

GRUA : Groupe de Recherche Urbaine Africaine de l'EHESS.

GVC : Groupement à Vocation Coopérative (Côte d'Ivoire).

IDA : v. AID.

IDS : Institut of Development Studies, Brighton (Université du Sussex).

IEDES : Institut d'Etudes du Développement Economique et Social.

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique.

INS : Institut National de la Statistique (Tunisie).

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

IRAT : Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des Cultures vivrières.

IUP : Institut d'Urbanisme de Paris (Créteil).

LAJP : Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris I.

LDC : Less Developed Countries.

- MPC : Mode de Production Capitaliste.
- OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé.
- ONPR : Office Nationale de Promotion Rurale (Côte d'Ivoire).
- OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.
- PAM : Programme d'aide Alimentaire Mondiale.
- PME : Petites et Moyennes Entreprises.
- PNB : Produit National Brut.
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- PPM : Petite Production Marchande.
- PSD : Pays Sous-Développés.
- PVD : Pays en Voie de Développement.
- RDA : Rassemblement Démocratique Africain.
- SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta et de la vallée du Sénégal.
- SAPH : Société Africaine de Plantations d'Hévéas.
- SEDES : Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social.
- SFI : Société Financière Internationale.
- SI : Secteur Informel.
- SMPR : Société Mutuelle de Production Rurale (Côte d'Ivoire).
- SOCATCI : Société de Caoutchoucs de Côte d'Ivoire.
- SODEPALM : Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à Huile (Côte d'Ivoire).
- SODERIZ : Société pour le Développement de la Riziculture (Côte d'Ivoire).
- SOTEXCO : Société des Textiles du Congo.
- STN : Société des Terres Neuves (Sénégal).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

(par Ph. Couty, G. Pontié et C. Robineau)

1

Première Partie - ÉVOLUTION DES DISCOURS SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LES SOCIÉTÉS A DÉVELOPPER.

- 1 - Le développement. Concept, doctrine ou idéologie. Texte de J. Weber. 7
- 2 - Le discours de l'anthropologie face aux politiques de développement. Texte de B. Hours. 16
- 3 - Pratique et «philosophies» du financement des économies sous-développées par des sources extérieures. Texte de J.P. Chauveau. 19
- 4 - Compte rendu de l'exposé d'ouverture du Professeur P. Pélissier au Colloque d'Ouagadougou (4-8 décembre 1978) : Maîtrise de l'espace agraire et développement. Logique paysanne et rationalité technique. Texte de Al. Schwartz. 27
- 5 - Quelles approches des sociétés paysannes ? A propos du Colloque «Maîtrise de l'espace agraire et développement. Logique paysanne et rationalité technique». Texte de J.Y. Martin 31

Deuxième Partie - LES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT.

- Introduction par Ph. Couty. 38
- A - Réflexions liminaires sur les opérations de développement.
- 6 - Évolution récente des doctrines sur les opérations de développement. Texte de J.P. Dozon 42
- 7 - Évolution des politiques d'intervention en milieu rural en Côte d'Ivoire. Texte de J.P. Chauveau. 46
- B - Opérations sectorielles.
- 8 - Logique des «développeurs», réalité des «développés». Bilan d'une expérience rizicole en Côte d'Ivoire. Texte de J.P. Dozon. 56
- 9 - Périmètres sucriers dans le nord de la Côte d'Ivoire. Texte de C. Aubertin. 64
- C - Opérations de développement.
- 10 - La dérive de quelques interventions en savane d'une société de développement intégré : l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama en Côte d'Ivoire centrale. Texte de V. Lassailly-Jacob. 72
- 11 - L'intervention de l'A.V.B. dans la région centre Bandama de la Côte d'Ivoire. Texte de M.S. Kalms. 79
- 12 - Le sociologue face aux grandes opérations de développement. Une étude de cas en Côte d'Ivoire : l'Opération San Pédro. Texte de Al. Schwartz. 81
- D - Irrigation et migrations : Le problème de l'autogestion.
- 13 - Migration et systèmes de production des Soninké du Sénégal. Texte de J.Y. Weigel. 97
- 14 - Le périmètre irrigué d'Abadia (Algérie) : le lent apprentissage de l'autogestion. C.R. de l'exposé de C. Reboul. 104
- 15 - Discussions à partir d'articles parus dans un Cahier ORSTOM, série Sciences humaines : Migrations rurales et création de nouveaux milieux sociaux en Afrique tropicale. Exemples sénégalais, ivoiriens, camerounais. 108
- 16 - Migrations et opérations de développement. C.R. exposé de T. Scudder. 113

E - Élevage

- 17 - Les politiques de développement pastoral en Adamaoua camerounais.
C.R. exposé de J. Boutrais. 122
- 18 - Aménagement «rationnel» des parcours en Iran. Texte de C. Lilin. 124

Troisième Partie - MÉTHODES ET CONCEPTS.

A - Objectivité et subjectivité.

- 19 - Recherche de la réalité iranienne. Texte de C. Lilin. 134

B - L'analyse systémique.

- 20 - Le mode de pensée systémique et les sciences humaines. Texte de C. Lilin. 144
- 21 - Analyse systémique du milieu de mosaïque forêt-savane à Mouyondzi (Congo).
C.R. exposé de B. Guillot. 150
- 22 - Analyse matricielle et anthropologie du droit. C.R. exposé de E. LE ROY. 155
- Démarche systémique et analyse matricielle des rapports de l'homme à la terre en Afrique noire. Lecture épistémologique d'une pratique de l'Anthropologie du droit.
Texte de E. Le Roy. 160
- 23 - Analyse de système appliquée à la planification et aux choix d'objectifs.
Référence aux travaux de M. Thénevin. C.R. exposé de R. Waast. 173
- 24 - Une lecture «systémique» de la méthode de M. Thénevin et ses relations avec la programmation linéaire. C.R. exposé de M. Lalau-Keraly. 176

C - Le secteur informel ou non structuré.

- Introduction par C. Robineau. 180
- 25 - La petite production marchande en milieu urbain africain (Référence au Colloque IEDES). C.R. exposé de E. Le Bris et G. Salem. 182
- L'état actuel des débats sur le «Secteur informel». Le Colloque de l'IEDES sur la petite production marchande en milieu urbain africain. Texte de E. Le Bris et A. Morice. 186
- 26 - Le thème de la scientificité dans l'opposition qualitatif, quantitatif. C.R. exposé de R. Devaues. 193

D - Espace et temps.

- Introduction par C. Robineau. 200
- 27 - Discussion du texte de P. Couty et A. Hallaire : De la carte aux systèmes. Vingt ans d'études agraires au sud du Sahara (ORSTOM 1960-1980). C.R. exposé de P. Couty et A. Hallaire. 203
- 28 - Problème de l'approche historique du développement. C.R. exposé de J.P. Chauveau et Ph. Couty. 210
- 29 - L'historicité du secteur informel et commercial en Côte d'Ivoire. C.R. exposé de J.P. Chauveau 213
- Le «secteur informel» en pays baulé : «création coloniale» ou «survivance d'activités traditionnelles» ? Texte de J.P. Chauveau. 221

Liste des sigles et abréviations.

241

